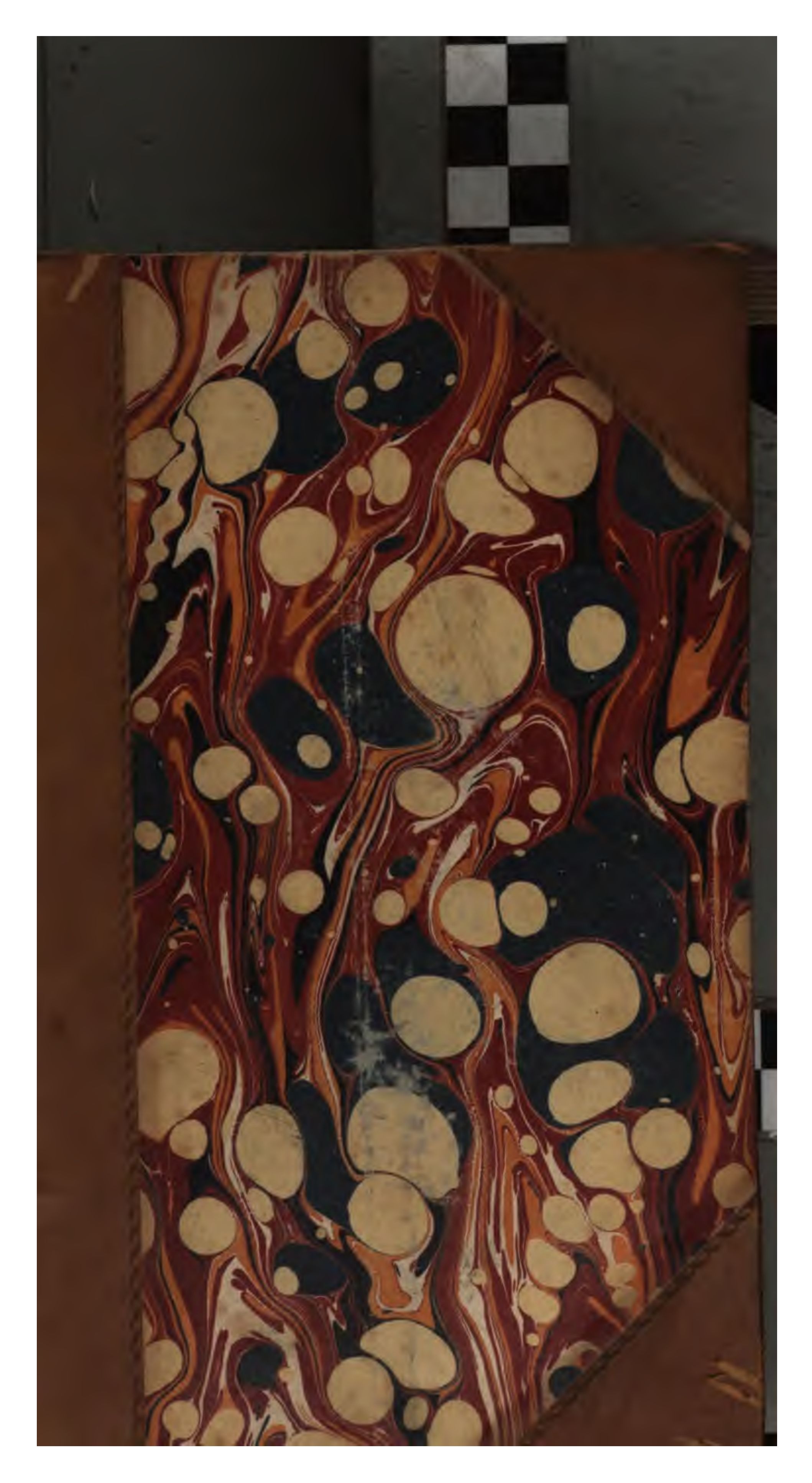
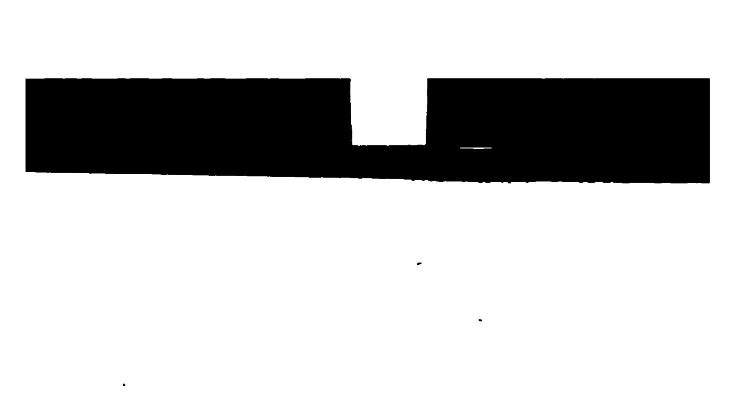
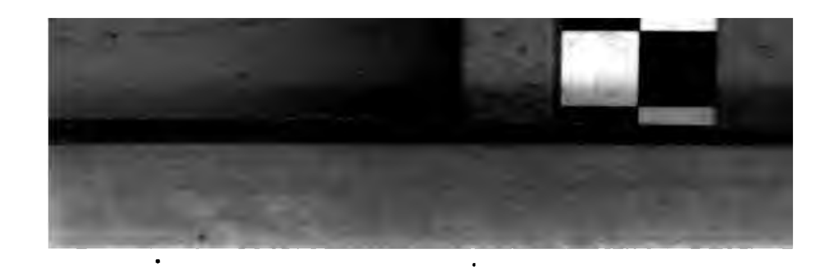













LE P. PAULIN DE S. BARTHELEMY.
Carme Déchaussé, Missionnaire Apostolique à la
Côte Malabar : 1796.

[redacted]

VOYAGE

AUX

INDES ORIENTALES,

PAR LE P. PAULIN DE S. BARTHÉLEMY,
Missionnaire;

TRADUIT DE L'ITALIEN PAR M***,

Avec les observations de MM. ANQUETIL DU PERRON,
J. R. FORSTER et SILVESTRE DE SACY;

Et une dissertation de M. ANQUETIL sur la propriété individuelle et foncière dans l'Inde et en Égypte.

TOME PREMIER.



A PARIS,
CHEZ TOURNEISEN FILS, LIBRAIRE,
RUE DE SEINE, N.o 12.

1808.



AVERTISSEMENT

DES ÉDITEURS.

Le voyage du P. Paulin de Saint-Barthélemy, aux Indes orientales, publié à Rome dans le cours de l'année 1796, et dédié au souverain pontife Pie VI, avait été traduit en plusieurs langues, et jouissait d'une grande célébrité dans toute l'Europe. Cependant nous n'en avions point encore de traduction en français, et cette indifférence apparente, pour un voyage curieux et instructif, était due sans doute aux événemens politiques dont la France était le théâtre à l'époque de sa publication.

Le second volume de l'*Oupnek'hat* venait de paraître en l'année 1802, lorsque M. Levrault l'aîné, libraire à Paris, qui avait acquis le manuscrit d'une traduction française du voyage du P. Paulin, faite par M. M.***, proposa à M. Anquetil du Perron, de se charger de la révision de cette traduction. Ce savant, en qui l'âge n'avait fait qu'augmenter l'ardeur pour le travail, consentit effectivement à revoir les épreuves de cette traduction, et à y joindre ses observations. Il ne tarda pas à reconnaître que la traduction avait été faite avec beaucoup de négligence; mais fidèle à sa manière ordinaire de travailler, il jugea convenable de conserver, en un grand nombre d'endroits, les expressions inexactes ou fautives du traducteur, et se contenta de les rectifier en mettant entre des ( ) celles qu'il croyait devoir leur substituer, ou réservant pour ses observations les corrections les plus impor

tantes. L'affaiblissement de la vue de M. Anquetil, alors plus que septuagénaire, et le peu d'importance qu'il attachait à la manière d'énoncer les mots indiens, pourvu que l'identité en fut reconnaissable, furent cause qu'il laissa passer une multitude d'inexactitudes dans les noms propres ou autres mots samscrits et malabars, que le traducteur avait rendus en caractères français, au hazard et sans adopter de système uniforme. La même négligence a eu lieu pour les noms grecs, dans lesquels M. M.***, trompé par l'orthographe italienne, a souvent omis ou employé mal-à-propos l'*h*, et substitué l'*i* à l'*y* grec. Ces observations peuvent paraître minutieuses; mais nous avons cru les devoir faire, pour que le lecteur ne soit pas effrayé du grand nombre de corrections indiquées dans l'*errata*, et qni portent pour la plupart sur de semblables fautes d'orthographe. C'est ainsi que l'on trouve plus d'une fois *Syrïus*

geait pas ses opinions (1). Pour augmenter l'utilité de l'ouvrage, il a cru devoir y joindre presque toutes les notes dont M. J. R. Forster, professeur d'histoire naturelle et de minéralogie, à Halle, avait enrichi la traduction allemande du voyage du P. Paulin, publiée à Berlin, en 1798. Il y a aussi ajouté les siennes propres, mais en petit nombre. Les notes de M. Forster, sont indiquées par les lettres initiales de son nom, *J. R. F.* M. de Sacy a désigné les siennes par la souscription *S. de S.*

A la fin du troisième volume, on a joint un *Mémoire sur la propriété individuelle et foncière dans l'Inde et en Egypte*, que M. Anquetil avait lu dans les séances particu-

---

(1) Il en a cependant supprimé quelques-unes *qui*, comme il le dit lui-même (tom. III, p. 308), *portaient trop l'empreinte du caractère d'un solitaire qui a peu vécu avec les hommes*.

lières de la Classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut, mais qu'il destinait à trouver place à la suite de ses observations sur le voyage du P. Paulin, ainsi qu'on le voit par deux endroits de ces mêmes observations.

Nous aurions desiré donner ici l'éloge historique du savant laborieux et respectable, dont nous publions le dernier travail. Mais cet éloge attendu avec impatience par tous ceux qui respectent la mémoire de M. Anquetil, et qui connaissent la touche noble et impartiale du savant académicien à qui il est confié, n'ayant point encore été prononcé, nous nous bornerons à remettre sous les yeux des lecteurs la courte notice de la vie et des travaux de M. Anquetil du Perron, publiée immédiattement après son décès, par un frère justement célèbre, et que la mort a aussi moissonné depuis cette époque.

NOTICE SUR LA VIE

DE

M. ANQUETIL DU PERRON.

M. Abraham-Hyacinthe ANQUETIL DU PERRON, voyageur aux grandes-Indes, interprète de France pour les langues orientales, ancien membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et de l'Institut national, est décédé à Paris, le 28 nivose an 13 (18 janvier 1805).

Il était né à Paris, le 7 décembre 1731. Pendant les études brillantes qu'il fit à l'Université, il s'appliqua à celle des langues tant anciennes que modernes, pour lesquelles il avait un goût particulier.

Son assiduité à la Bibliothèque royale, où il allait s'instruire dans les langues grecque, hébraïque et arabe, le fit remarquer par l'abbé *Sallier*. Ce savant parla du studieux jeune homme à l'abbé *Barthélemy*, MM. *Falconnet*, *Bougainville*, *de Guignes*, et autres académiciens qui voulurent le connaître; ils le produisirent au comte de *Caylus* et à M. de *Malesherbes*, qui l'encouragèrent à se mettre en état d'apprendre les langues indiennes qui étaient peu connues en Europe.

Quatre feuillets en langue *zende*, langue ancienne dans laquelle sont écrits les ouvrages attribués à Zoroastre (ces feuillets calqués sur un manuscrit que les Anglais ont en si grande vénération, qu'ils le tiennent enchaîné avec une chaîne d'or dans la bibliothèque publique d'Oxford), lui étant tombés entre les mains, il conçut le projet d'aller étudier cette langue sur la côte nord du

Malabar, où sont établis les *Parsis*, reste précieux des disciples de *Zoroastre*.

Ses protecteurs lui promirent les secours dont il avait besoin pour ce voyage; mais comme, malgré leur bonne volonté, leurs efforts éprouvaient des lenteurs, le jeune *missionnaire de la littérature indienne*, ainsi qu'il s'appelle lui-même, s'engagea dans les recrues destinées pour la Compagnie des Indes, à un service dur et périlleux, dans les postes éloignés des comptoirs.

Malgré les représentations de l'officier qui reçut son engagement, malgré les représentations de son frère *Anquetil de Briancourt*, prêt à être employé lui-même dans le commerce de l'Inde, et qui le conjurait d'attendre, il partit avec cette troupe indisciplinée.

Sitôt qu'il fut en route, et qu'on sut que son opiniâtreté bravait tous les obstacles, ses amis se mirent en mouvement : on lui obtint du Ministre une pension de 500 liv. qui a été augmentée dans l'Inde ; son engagement lui fut rendu par ordre de la compagnie, qui lui accorda le passage *gratis* sur un de ses vaisseaux, la table du capitaine, et les aisances si nécessaires dans une longue navigation.

Arrivé à Pondichery, le 10 août 1755, son frère qui le joignit, fut envoyé par mer second dans le comptoir de Surate. Pour lui, il préféra de s'y rendre par terre, pour prendre connaissance des mœurs du pays, et il traversa à pied, en plusieurs sens, une grande partie de la presqu'île.

Il s'appliqua ensuite aux grands travaux de la mission qu'il s'était imposée ; elle n'é-

tait pas aisée à remplir. Il trouva les *Brachmanes*, dépositaires tant des livres que de la science de la langue, ombrageux, soupçonneux, et la plupart imbus de l'opinion que ce serait pécher contre leur religion, que de donner à un étranger la connaissance de leurs dogmes et des secrets de leur culte. Cependant, à force d'égards, de patience, quelquefois par adresse, en employant le crédit de son frère devenu chef du comptoir, et ensuite consul de la nation française, enfin, en y sacrifiant tout son patrimoine, il obtint plus qu'il n'avait osé espérer, et quitta l'Inde le 28 avril 1761, sur un vaisseau Anglais, possesseur de cent quatre-vingt manuscrits dans presque toutes les langues de l'Inde.

« J'avais passé, dit-il, près de huit ans » hors de ma patrie et près de six ans dans » l'Inde; je revenais plus pauvre que lorsque

[redacted]

» j'étais parti, ma légitime ayant suppléé » dans l'Inde à la modicité de mes appoin- » temens : mais j'étais riche en monumens » rares et anciens, en connaissances que ma » jeunesse (j'avais à peine trente ans) me » donnait le temps de rédiger à loisir, et » c'était toute la fortune que j'avais été » chercher dans l'Inde. »

Les Anglais qui transportaient ces richesses, lui offrirent d'une petite partie, une somme très-considérable; mais il ne voulut rien distraire de ce trésor. Le 15 mars 1762, il en déposa à la Bibliothèque royale dix-huit volumes, contenant les *ouvrages de Zoroastre, et des traités relatifs à l'ancienne histoire des Parsis et à leur religion*. On les y voit encore. Le surplus est resté dans sa propre bibliothèque, et lui a servi pour les immenses travaux qui l'ont occupé jusqu'à sa mort.

Ses ouvrages imprimés, outre plusieurs dissertations sur différens sujets qui se trouvent dans les mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sont :

1.° Son voyage aux Indes, auquel est joint le *Zend-Avesta*, ouvrage de *Zoroastre*, contenant les idées théologiques, physiques et morales de ce législateur. Paris, Tilliard, 1771, 3 vol. in-4.° ;

2.° Législation orientale (ouvrage dans lequel on démontre quels sont en Turquie, en Perse et dans l'Indostan les principes fondamentaux du Gouvernement). Amsterdam, Michel Rey, 1778 ;

3.° Dignité du commerce et de l'état du commerçant. Paris, veuve Tilliard et fils, 1789, 1 vol. in-8.° ;

4.° L'Inde en rapport avec l'Europe ; Paris, 1790, 2 vol. in-8.° ;

5.° Recherches historiques et géographiques sur l'Inde, avec une lettre sur l'antiquité de l'Inde, Berlin, 1786, 2 vol. in-4.° avec fig.

Cet ouvrage fait aussi partie et suite de l'ouvrage intitulé *Géographie de l'Inde*, par le père Tieffenthaler, et des Mémoires sur l'Inde, par Rennel, recueillis et publiés par M. J. Bernoulli, à Berlin en 1789, 5 vol. in-4.°;

6.° *Oupnek'hat* ou *Theologia et philosophia Indica*, avec des notes et explications, le tout en latin; 2 gros vol. in-4.°, 1784. Paris et Strasbourg, Levrault, Schœl, etc.;

7.° Révision et correction d'un voyage dans l'Inde, du père *Paulin de Saint-Barthélemy*, la traduction en 2 vol. in-8.°, aux trois quarts achevée, et un troisième d'observations manuscrites dont le public ne sera pas privé.

Voici la note de ses manuscrits :

1.° Traduction d'un traité latin, sur l'Eglise, du célèbre docteur *Legros*, et des additions qui portent l'ouvrage à 4 vol. in-4°;

2.° Cinq vol. in-folio sur différens sujets, tous écrits de sa main.

Il a disposé de ces deux ouvrages.

Sa bibliothèque, assez considérable pour un particulier, est composée : 1.° d'environ 160 manuscrits achetés dans l'Inde, de ses deniers (1); 2.° de beaucoup des ouvrages importans qui ont paru de son temps chez presque toutes les nations de l'Europe et de l'Asie. Quand il s'en publiait un dans une langue qu'il ignorait, il apprenait cette langue

---

(1) Ces manuscrits ont été acquis par la bibliothèque impériale.

pour le lire dans l'original. Il se faisait, à cet effet, des grammaires pour lesquelles son érudition en ce genre lui donnait une grande facilité. Il était éclairé sur beaucoup de matières, curieux et ardent à la recherche des livres rares dont un grand nombre sont chargés de ses notes. Se trouvant à Paris quand on a fait la vente des Jésuites, il a acheté beaucoup de livres que l'on chercherait inutilement ailleurs.

Peu d'hommes ont mené une vie aussi laborieuse, aussi sobre, aussi austère. Il en a fait lui-même le tableau dans la dédicace de son dernier ouvrage à ses chers Brachmanes dont il ne parlait jamais qu'avec émotion et tendresse.

« Ecoutez, leur dit-il, quelle est ma manière de vivre : du lait, du fromage, le tout valant 4 sous de France, douzième d'une

roupie indienne, et de l'eau de puits; voilà toute ma nourrirure habituelle. Je vis sans feu, même en hiver; je couche sans matelas, sans lits de plumes........... Je subsiste uniquement de mes travaux littéraires, sans revenu, sans traitement, sans place; assez sain et vigoureux pour mon âge, et eû égard à mes anciennes fatigues. Je n'ai ni femme, ni enfans, ni domestique; privé de ces biens, je suis en récompense exempt de leurs liens; seul, absolument libre, je n'ai cependant point d'indifférence pour les hommes; mais je me sens sur-tout une sincère affection pour les gens de probité. Dans cet état, faisant une rude guerre à mes sens, je triomphe des attraits du monde, ou je les méprise, aspirant avec ardeur et des efforts continuels vers l'Être suprême et parfait; peu éloigné du but, j'attends avec calme la dissolution de mon corps. »

Après cette apostrophe à ses amis de l'Inde, il leur parle de la Religion Chrétienne qu'il se glorifie de professer ; il la nomme *sainte*, *excellente*, *sublime*. Jamais, en effet, il n'a varié dans ces sentimens. Il en remplissait fidellement les devoirs, et en a imploré dans ses derniers momens les secours, qu'il a reçus avec piété, résignation, et les témoignages d'une foi vive, sincère et entière.

ANQUETIL, l'aîné,

membre de l'Institut national et de la Légion d'honneur.

[redacted]

[redacted]

AVERTISSEMENT

De M. ANQUETIL DU PERRON

Sur les Observations contenues dans ce troisième Volume.

J'OFFRE au public un Ouvrage où se trouvent les fautes de l'auteur, celles du traducteur, et les miennes. Ce préambule n'engage pas à lire. Cependant la manière dont je me suis trouvé mêlé à cette composition, peut piquer la curiosité : j'entre en matière.

M. LEVRAULT, dont les frères, à Strasbourg, imprimaient alors l'*Oupnek'hat*, m'avait prié de revoir et corriger la traduction française manuscrite du Voyage du P. Paulin (*Paolino à sancto Bartholomæo*), les planches qui l'accompagnaient, d'indiquer les cartes qui pourraient y convenir, et même d'y ajouter

mes observations, si l'ouvrage me paraissait les mériter.

Plusieurs considérations me firent d'abord rejeter cette proposition. J'étais fatigué de l'impression de l'*Oupnek'hat.* D'ailleurs, étant en *guerre ouverte* avec le Missionnaire dans tous ses ouvrages, était-il naturel que je me chargeasse d'un travail de cette nature? *homo sum, humani nihil à me alienum puto.* Mais je connaissais le voyage : je sentais que, dans les circonstances présentes, ce pouvait être une production utile à ma patrie : et ce motif, chez moi, triomphe de toutes les objections.

J'ai donc consenti à ce qu'on me demandait (1). J'ai revu la traduction française, ou

(1) Malgré cela, je ne suis ni convaincu ni persuadé que j'aie bien fait en me chargeant de ce travail. Les travaux auxquels la Providence paraît m'avoir destiné, sont pour moi d'obligation : il n'est pas également clair que ce soit à moi à relever, à corriger les erreurs dans lesquelles d'autres gens de lettres ou voyageurs peuvent être tombés. Je porterai au tom-

plutôt j'en ai presque fait une nouvelle sur les épreuves, réservant les *Observations* pour un volume à part, dont la composition accompagnait la revision du texte français imprimé. C'est ce volume, le III.ᵉ de l'ouvrage entier, que je donne maintenant, et pour lequel je réclame particulièrement l'indulgence du lecteur.

En corrigeant la traduction française, surtout les noms propres, j'ai eu soin de mettre mon sens ou ma *lecture* en parenthèses. Ce qui demandait des explications étendues, fait ici la matière de mes observations.

Je tâche, autant qu'il m'est possible, d'y rendre justice à l'auteur, sans cependant pallier ses erreurs. Malheureusement il a vu

---

beau, dont j'approche, le regret de n'avoir pas toujours obéi au *maître interne* qui m'instruisait; du reste, ami sincère de l'humanité, de mes semblables, et croyant, dans ce que je fais, n'avoir pour but que le bien, et la gloire de l'Être Suprême, auquel, chétive créature, je m'efforce de me tenir étroitement uni.

bien peu de pays : et cependant il veut presque juger de l'Inde entière. Malgré cela, ses réflexions sont utiles, et peuvent souvent s'appliquer aux contrées, aux nations qu'il n'a pas visitées.

Je souhaite que mes observations, quelquefois critiques, même sévères, ne déplaisent pas à l'habile Voyageur : chacun voit, réfléchit, écrit à sa manière : j'ai oublié, il y a *long-temps*, celle dont il me traite dans ses ouvrages. Quand on n'a que la vérité pour but, on la goûte, on l'aime par-tout où elle se trouve.

[redacted]

OBSERVATIONS

Tendantes, 1.° *à confirmer ce qui a été dit dans la* Législation Orientale *et dans les* Recherches Historiques et Géographiques sur l'Inde *pour prouver l'existence de la propriété individuelle, foncière et mobilière dans ce pays; 2.° à établir le même point pour l'Egypte, régie par les lois de l'Empire Ottoman;*

Lues à la Classe d'Histoire et de Littérature ancienne de l'Institut national, le 26 Août 1803.

RÉFLEXIONS GÉNÉRALES.

La propriété individuelle des biens est un droit de la nature, consacré par les institutions de tous les peuples policés et non policés: la violence seule a pu y porter atteinte. Malheureusement l'histoire de ces mêmes peuples ne nous fournit que trop d'exemples de cette violence, que les lumières des siècles les plus éclairés n'ont pu faire disparaître. Les tribunaux punissent le particulier qui s'empare du bien d'autrui: il n'y en a point pour faire justice de ces hommes qui, sous le nom de Conquérans, envahissent les Provinces et les Royaumes, et épuisent par des extorsions toujours nouvelles, des pays déjà dévastés par le fer

et par le feu. Non contens de la souveraineté qu'ils ont enlevée à leurs ennemis, plusieurs osent porter la main aux biens patrimoniaux de leurs nouveaux sujets. A leurs yeux, le droit de la propriété individuelle n'est qu'un préjugé né de l'intérêt particulier, et qui doit céder à l'intérêt général.

Parcourons les quatre parties du globe, nous y trouverons le même abus du pouvoir. On ne saurait donc combattre trop fortement ce monstre toujours renaissant de ses cendres; et travailler à établir, sur des bases solides, la propriété individuelle des biens meubles et immeubles, c'est plaider la cause du genre humain.

Avouons cependant qu'aucune législation ne nous offre un exemple d'un Souverain qui ait établi comme loi fondamentale de l'Etat, son prétendu droit aux biens des particuliers; mais beaucoup agissent comme si ce droit était réel et légitime, ce qui suffit pour justifier les efforts des écrivains qui réclament contre un abus aussi funeste.

La matière dont je m'occupe ici a été traitée (je ne parle pas des simples assertions de divers Missionnaires) par plusieurs écrivains anglais et français, qui ont vu l'Inde de leurs propres yeux. Pour y répandre un nouveau jour, je vais reprendre ici, en forme de supplément, ce qui regarde cette dernière contrée; j'ajouterai de même, comme supplément de ce que j'ai dit ailleurs de la Turquie, des considérations sur la propriété individuelle en Afrique; ce qui divisera ces Observations en deux parties.

PREMIÈRE PARTIE.

Propriété dans l'Inde.

Le P. Paulin de S. Barthelemy (Jean-Philippe Vesdin), Carme déchaussé qui a résidé long-temps en qualité de Missionnaire apostolique dans le Royaume de Travancour, partie sud de la côte Malabar, et sur-tout à Angingue, comptoir anglais situé dans ce parage, s'exprime ainsi dans son Voyage, imprimé à Rome, en italien, en 1796.

« M. Anquetil du Perron cherche à justifier ces » Souverains, et prétend démontrer que les parti- » culiers malabars avaient la propriété individuelle » des biens, comme jardins, champs de riz, etc. » Je pourrais prouver, avec une évidence historique, » que cette assertion est fausse et que M. Anquetil » ne connaissait pas les anciennes lois de l'Inde » (1).

Ailleurs, après avoir donné les noms de ceux qui assurent que la propriété individuelle, pour les fonds de terre, n'existe pas dans l'Inde, proposition à laquelle, dit-il, je m'oppose dans mes *Recherches historiques* (page 235); le Missionnaire ajoute :

« Mais nous dirons que M. Anquetil du Perron » s'est souvent laissé trop emporter par son ani- » mosité contre les Anglais, et qu'il leur conteste » par fois des choses trop avérées pour qu'on puisse » les nier » (1).

---

(1) Voy. ci-dev. tom. I, p. 85; et dans l'original ital., p. 35.

(2) Voy. ci-dev. tom. II, p. 161; et dans l'original ital. p. 231.

*

Le P. Paulin avait déjà dit la même chose en 1794, dans son *India Christiana.* Voici ses paroles.

Proprietatem agrorum Indis etiam abnegant P. Vincent. Mar. à S. Catharina, Will. Methold, Dalrymple Anglus, P. P. de la Lane, le Caron, De Magistris, et alii viri plurimi, qui 20 et 30 annos inter Indos exegerunt, atque regnorum consuetudines et jura perspecta et explorata habebant. Hos omnes (je les avais tous cités), *suâ temerariâ procacitate et vanâ dicacitate aggreditur notissimus circulator Anquetil Duperron, et contra communem sensum et quotidianam experientiam Indis hominibus etiam privatis, jus absolutum et proprietatem agrorum mendaciter adscribere conatur. Quam quidem ineptiam inter alias ipsius nœnias relegamus. Vide* Recherches Historiques, *tom. I, pag. 223 et seq.* (1).

Ces trois passages du savant Missionnaire ne présentent que son assertion et des inculpations contre celui qui n'est pas de son sentiment. Au second endroit que j'ai cité, il produit en sa faveur quatre autorités : la première est les *Instituts de Menou*, regardé comme un des premiers Législateurs de l'Inde, dans les temps voisins du déluge. Ces Instituts ont été publiés en Anglais, par le célèbre M. Jones, Président de l'Académie de Calcutta, sur le Gange, dans le Bengale. On n'y trouve rien qui

(1) Voy. *India orientalis christiana*, etc. (Rom. 1794), p. 231.

[redacted]

puisse appuyer l'opinion du P. Paulin; mais je reviendrai dans la suite sur cet article.

La seconde et la troisième autorités alléguées par le Missionnaire, sont tirées de Strabon et de Diodore de Sicile, et demandent une discussion particulière.

Le premier, parlant de la deuxième classe chez les Indiens, celle des agriculteurs, termine l'article par ces mots, selon la traduction de Xylander revue par Casaubon : *et cum regio tota sit regis, ipsi eam conductam excolunt, pacti mercedis loco quartam fructuum partem* (1).

Wesseling, dans sa note 16, sur le passage de Diodore de Sicile, qui traite du même sujet, entend aussi celui de Strabon de la quatrième partie des fruits donnée au Roi pour le louage de la terre (2); mais je crois devoir observer que βασιλικὴ est ici mal rendu par *Regis* : il signifie *regia*, royal, par opposition à δημοτικὴ *popularis*, populaire, démocratique.

Dans le pays royal, la terre, sans appartenir au Roi, peut être sujette à une redevance, en reconnaissance du haut domaine : dans le pays démocratique elle est franche, ce que l'on appelle en France *alleu* ou *franc-alleu*.

Le passage de Diodore de Sicile ajoute deux circonstances à celui de Strabon. Le voici, ainsi qu'il est rendu par L. Rhodomanus :

---

(1) *Strabonis Geogr. lib. XV, p.* 704.

(2) *Diod. Sicul. Biblioth. histor. ed. Wessel.* tom. I, p. 153.

» Quoique l'opinion du Comité des Revenus, observe
» le savant Robertson, composé de personnes émi-
» nentes en talens, penchât à conclure contre le droit
» héréditaire des Zémindars au sol, cependant le
» Conseil suprême, en 1786, évita, pour de bonnes
» raisons, de porter aucun jugement décisif sur un
» sujet de cette haute importance » (1).

Les militaires anglais, chargés de visiter les différentes parties de l'Inde sont aussi bien éloignés de prononcer sur la propriété foncière dans cette contrée. Le Capitaine Blount, en 1795, après avoir rapporté que le Soubadar de Schotisgour reçoit son domaine à rentes du Gouvernement du Berar, pays Maratte, et l'afferme de même, par partie, à des Zemindars ou tenanciers particuliers, se contente d'ajouter que la manière dont ceux-ci retirent leurs revenus des paysans cultivateurs, est invariablement de taxer les charrues, dont le propriétaire paie sa redevance en nature (2).

Ici il n'est pas question de terrain assigné, loué ou donné à bail à rente; le cultivateur possède le sol en propre, et rend en denrées le taux fixé selon le nombre des charrues qu'il emploie.

Mais le Missionnaire pouvait consulter l'excellent ouvrage de M. Boughton Rouse, ancien Directeur du Comptoir Anglais de Daka, dans le Bengale, et

---

(1) Voy. *an Histor. Disquis. concer. the knowl. which the ancients had of India*, pag. 346.

(2) Voy. *Asiatick Researches*, tom. VII, p. 108 et suiv.

très-habile dans le persan. Dans cet ouvrage, intitulé *Dissertation concernant la propriété foncière du Bengale* (1), imprimé à Londres en 1791, et qui a été cité avec éloge par M. Robertson (2), il aurait vu la propriété foncière, l'hérédité des Zémindars établie sur des preuves qu'un homme du métier, et qui a résidé et commandé dans l'Inde, peut seul donner.

L'auteur démontre, en quelque sorte, contre M. Grant (3), la propriété des Zémindars, Talokdars, Schoudries, mais il n'entre dans aucun détail sur celle des Rayets, du simple paysan cultivant son champ, reçu par héritage, sans qu'il soit besoin de confirmation du Talokdar, etc.

Les pièces qui forment l'appendice sont de la plus grande importance. Le concours des Mahométans et des Indous de tout état, pour établir le droit d'héritage, de vente, de fermage, sans l'aveu du supérieur, comme avec son agrément, ne doit plus laisser de doute sur la manière dont les terres sont possédées dans le Bengale.

On trouve, sous le n.° IX, un Firman d'Aurengzèbe, en 1668, adressé au Divan du Guzarate,

---

(1) *Dissertation concerning the landed propriety of Bengale.*

(2) Voy. *an Historical Disquisition*, etc. p. 346.

(3) L'Ouvrage de M. Grant a pour titre : *Inquiry into the nature of Zemindary-tenures in the landed propriety of Bengale.*

qui contient des détails d'administration économique dont les Gouvernemens de l'Europe ne donnent pas d'exemple : c'est, à la lettre, un père uniquement occupé du bien de ses enfans.

Le P. Paulin pouvait encore jeter les yeux sur la traduction de l'Histoire du Dékan, de Ferischtah, donnée en Anglais par M. Scott, il y aurait vu (1) que le traducteur, tout en affirmant que la propriété du sol est en entier à l'Empereur, avoue cependant l'hérédité pour les terres qui ne forment pas de domaine, hors les cas de trahison, rebellion ou défalcation de revenu ; cas qui partout entraînent la confiscation. Où il y a hérédité de terre, il y a aussi propriété.

Je reviens au Missionnaire, qui, en m'attaquant, devait du moins répondre aux autorités que j'ai alléguées dans la Législation orientale et dans mes Recherches historiques. Comme dans son *Systema Brahm.* (2) il produit la traduction de l'acte de concession, en toute propriété, du terrein de l'Eglise de Veraple, il devait de même donner et analyser quelques contrats de rente ou de fermage ; par exemple, celui dont il parle dans son Voyage. La Maison de Véraple, résidence de l'Evêque Vicaire apostolique dans la partie sud de la côte du Malabar, à cinq lieues de Cochin, dans les terres, a en lo-

(1) J. *Scotts Ferishta's History of Dekkan* (1794), tom. II, part. V, p. 148 et note (*a*).

(2) *Syst. Brahm.*, p. 231, note (3).

cation, ainsi que nous l'apprend le P. Paulin, un champ d'un temple gentil, ou pagode (1). Il devait de même peser tous les termes du contrat de donation contenu dans l'inscription de Monguer, et de la lecture attentive duquel il résulte, comme on peut s'en convaincre par une analyse réfléchie, contre ce qu'avance le Missionnaire;

1.° Que les Souverains de l'Inde, avant l'ère chrétienne, ne se déclaraient pas seuls propriétaires de toutes les terres de leurs Etats;

2.° Que ces Princes, après avoir dit formellement qu'ils étaient seuls propriétaires de telle ville, faisaient des dons absolus de terrains, sans réserves ni redevances, à d'autres que les Brahmes et les établissemens religieux, substituant le donataire en leur lieu et place, avec tous les droits, revenus, etc., dont ils jouissaient, le sol excepté, qui restait aux cultivateurs;

3.° Qu'alors les Cultivateurs, les Rayets, toujours propriétaires du fonds, étaient obligés de payer au nouveau Zémindar, maître du revenu, ce qu'ils payaient auparavant au Prince, au Raja, selon les lois du pays.

Voilà les titres que le Missionnaire devait produire à l'appui de son systême. Rien n'est plus propre à montrer la nature de l'acquisition, de la possession,

---

(3) Voy. ci-dev. tom. II, p. 162; et dans l'original ital., p. 247. Sur la Mission de Véraple, voy. le *Zend-avesta*, tome, I, part. I, p. CLVI.

du transport, que les clauses et stipulations que ces actes renferment. C'est ce qui m'a engagé à donner dans la législation orientale, le contrat de vente d'une maison et d'un terrain, tiré du greffe du Cadi de Surate (1).

Mais pour répandre plus de jour sur cette matière, examinons la question en elle-même, et voyons ce qu'il faut entendre par *ce qu'on appèle* propriété, ce que c'est véritablement. Je dis *ce qu'on appèle*, car grace au droit du plus fort, la propriété des biens, comme celle des personnes, n'est presque généralement qu'un nom, qu'un mot, que chacun entend à sa manière; le faible, dans son vrai sens; le fort, dans celui qui s'accorde le mieux avec ses intérêts.

On est propriétaire d'un objet quelconque, c'est-à-dire, qu'on le possède comme une chose propre appartenante à soi, lorsque personne n'a le droit, le pouvoir de nous l'enlever, de gêner, annuller nos dispositions, sans aller contre la raison et les lois reçues entre les hommes.

La propriété, une au fond, est de deux espèces; 1.° la propriété *absolue* et *perpétuelle*, c'est-à-dire, sans conditions et bornes relatives au mode, aux temps et aux lieux. Telle est la vraie propriété qui s'acquiert par héritage, achat, échange, don, travail, industrie, et qui donne le droit de disposer

(1) Législation orientale, p. 161—166—171.

à volonté de son bien pendant sa vie et après sa mort, et même d'en changer la nature.

On ne connaît guères que les hommes appelés sauvages, comme les Esquimaux, les habitans de la baie de Hudson, etc., qui jouissent de ce genre de propriété, parce qu'ils vivent en familles séparées, sans chefs, sans liens, obligations, secours mutuels de société, lesquels se paient toujours par un tribut quelconque plus ou moins destructif de la propriété absolue.

2.° La propriété *modifiée*, qui ne jouit pas des avantages de la propriété absolue. Cette propriété est en général celle du fermier, du locataire : elle est ou *partielle*, ou *temporaire*, ou *locale*.

Il y a propriété *partielle* quand ou ne possède que la moitié, le tiers ou le quart, etc., et que le reste retourne au donateur, maître ou seigneur.

C'est celle du propriétaire de terres dans l'Inde, en Perse, en Turquie, en Egypte; du fermier, quel qu'il soit; celle du sujet, obligé de donner au Souverain, comme prix de sa protection interne et externe, en denrées ou en espèces, sous le nom de redevances, contributions, impôts, une partie de son bien, de son revenu.

La propriété *temporaire* est pour un temps déterminé, avec obligation de rendre, après ce temps, la ferme, la chose, telle qu'on l'a reçue.

Telle est la propriété du fermier par bail à ferme.

La propriété *locale* est fixée à tel endroit, tel

canton. Si par stipulation, celui de qui on la tient peut à volonté la reprendre en dédommageant, ce n'est plus qu'un prêt plus ou moins conditionnel.

C'est donc dans le comment, dans la manière de posséder exprimée dans les actes, que consiste l'espèce de la propriété.

Ainsi, ce n'est point parler exactement que de dire : dans l'Inde il n'y a pas de propriété individuelle. Elle y est, comme partout, mais a des conditions ; et tous les pays offrent plus ou moins les mêmes modifications qui n'échappent pas à l'observateur attentif.

Mais la non résistance des contribuables, l'habitude de prendre sans que personne ose refuser, persuadent à la longue aux Gouvernemens absolus qu'ils sont réellement propriétaires de tous les biens, surtout des biens fonciers, quoiqu'ils n'osent pas le déclarer positivement. C'était l'opinion de plusieurs membres du Conseil d'État, sous Louis XIV ; ils osèrent même proposer à ce monarque de l'exprimer clairement dans ses ordonnances. (Je tiens le fait d'une personne du temps). Ce Prince, vraiment grand, indigné de la bassesse de ses flatteurs, leur tourna le dos.

Dans l'Indoustan, jamais Empereur Indou, Patane ou Mogol; jamais Soubah, Nabab, Rajah, Neik ou Roi de la côte, ne s'est dit dans ses ordonnances, décrets ou réglemens, seul propriétaire, quoique tous affectent la souveraineté absolue. Cette préten-

tion ne se trouve ni dans les Instituts de Menou (1), donnés sur la fin du XVIII.e siècle, par M. Jones, ni dans le Code des Gentous, publié quelque temps auparavant, par M. Halhed (2), ouvrages mis au jour par des Anglais, de l'aveu du Gouvernement; ni dans les Yassas, ou Ordonnances de Genghizchan, faits dans le XII.e siècle, pour les Tartares monglos (3); ni dans les Instituts politiques et militaires de Tamerlan, écrits dans le XIV.e siècle, et que M. Davis a fait paraître à Oxford, en 1783 (4). La déclaration dont je parle devrait être conçue à-peu-près en ces termes : le Roi étant le seul propriétaire de tous les biens, de toutes les terres, juge à propos d'en faire la distribution comme il suit; ou de donner ou concéder telle portion à telle personne.

On ne voit aucune trace d'une semblable déclaration dans l'*Aain Akbari*, vrai Etat de l'Indoustan, du XVI.e siècle, fait par un Ministre, en même temps écrivain célèbre, Aboulfazel, sous les yeux du Mogol le plus puissant et le plus jaloux de ses droits et de son autorité que l'Empire ait vu maître de ses destinées.

Je viens de citer, sur la propriété des biens, trois ouvrages imprimés en Angleterre. L'importance

(1) *Institutes of Hindu Law* (1796) chap. 7, p. 159—188.

(2) *A Code of Gentoo Laws* (1781), ch. 2, p. 23—89.

(3) Histoire de Genghizchan, par Petis de la Croix (1710), ch. 6, p. 89—113.

(4) *Institutes political and military, written..... by the great Timour* (1783), p. XXXVII, et texte, p. 361—373.

du sujet demande que je présente ici et que je discute les différens passages de ces livres, que je n'ai fait qu'indiquer.

1.° Le fameux personnage Menou, dont on fait remonter les lois, telles qu'on les a maintenant, à plus de 1300 ans avant l'ère chrétienne (1), au chapitre 16 de ses Instituts, qui a pour titre, *sur le Gouvernement et les lois publiques*, ou *sur la classe des militaires*, s'exprime ainsi :

« Il (le Roi) peut recevoir son revenu de tout » son domaine, par le moyen de ses collecteurs ; » mais qu'il observe en ce monde les réglemens di- » vins ; qu'il agisse comme un père à l'égard de son » peuple » (2).

Le père a droit au bien de ses enfans, mais n'en est pas propriétaire.

Plus bas il dit : « Comme la sang-sue, le veau qui » tête et l'abeille, prennent leur nourriture peu à » peu, de même il faut que le Roi retire de ses » domaines un revenu annuel » (3).

Les trois espèces d'animaux dont il est question ici, se nourrissent de substances étrangères, comme le Souverain tire sa subsistance de la propriété de ses sujets. L'article est inutile, si toutes les terres du domaine du Roi sont à lui ; alors tout ce qu'elles rendent lui appartient : les seuls soins qui doivent

(1) *Institutes of Hindu Law*, préface, p. VII et VIII.

(2) *Ibid.*, ch. 7, n.° 80, p. 169.

(3) Ch. 7, n.° 129, p. 175.

l'occuper, c'est de voir quelle portion du revenu il abandonnera pour l'exploitation.

« Sur les bestiaux, les pierres précieuses, l'or » et l'argent ajoutés chaque année au capital (de » ses sujets), le Roi peut prendre la cinquantième » partie; sur le grain, la huitième, la sixième ou » la douzième, selon la différence du sol et le travail » nécessaire pour le cultiver.

« Le Roi peut aussi prendre la sixième partie du » produit net de la récolte annuelle des arbres, de la » viande qui se mange, du miel, du beurre clari- » fié, des parfums, substances médicinales, liquides, » fleurs, racines et fruits; des feuilles recueillies, » des herbes potagères, du foin, des ustensiles faits » de cuir ou de cannes, des pots de terre et de » toutes les choses faites de terre (1).

» Que le Roi ordonne qu'une pure bagatelle » soit payée sous le nom de taxe annuelle, par les » moindres habitans de son Royaume qui subsistent » par un petit trafic.

» Le Roi peut faire travailler pour lui un jour » de chaque mois les hommes de métier, artisans » et gens de service qui subsistent de leur travail.

» Qu'il ne coupe pas sa propre racine, en ne » s'assurant aucun revenu, ni la racine des autres » hommes, par un excès d'avidité: car en coupant

(1) *Inst. of Hindu Law*, ch. 7, n.° 130, 131, 132, p. 175.

» *De l'héritage d'un père, grand-père, arrière-grand-*
» *père, et autres parens de cette espèce.*

» Si un homme meurt ou renonce au monde, ou » pour quelque faute est chassé de sa tribu, du » milieu de ses parens, de ses alliés, ou s'il veut » abandonner sa propriété; tout ce qu'il possède, soit » terre ou argent, effets, bestiaux, oiseaux, passe à » son fils : s'il y a plusieurs enfans, ils reçoivent » tous une portion égale (1) ».

Il est bon de lire les 16 sections de ce chapitre. Dans toutes, le droit d'hériter est présenté d'une manière absolue, c'est-à-dire, sans que l'agrément du souverain soit exigé préalablement; et ce droit embrasse tous les biens, terres, vergers, bestiaux, meubles, habits, etc. Tout passe de droit du père au fils, comme dans l'*Oupnek'hat* (2). Un tel droit d'hériter suppose clairement la propriété foncière et mobiliaire.

Quoique le Code des Gentous soit une compilation moderne et de circonstance, faite par les ordres du gouverneur-général Hastings en 1775 (3), il n'est pas à croire que les docteurs brahmes chargés de ce travail aient, sur un objet aussi important, contredit

(1) *A Code of Gentoo Laws* (1781), ch. II, p. 23 et 24. Voyez la traduction française de cet Ouvrage (1773), p. 29, 45, 47.

(2) T. II, *Oupnek.*, XII, n.° CVIII, p. 83; et *Annotat.*, p. 544.

(3) *A Code of Gent. Laws, lettre, etc.* p. 4; *Législat. orient.*, p. 306-309.

à la face de l'Inde entière leurs propres lois, en même temps qu'ils auraient fourni des armes contre le système de propriété universelle et unique, attribué au souverain par la partie financière de la Compagnie anglaise.

Les cérémonies mêmes avec lesquelles on donne et on reçoit dans l'Inde une terre et son produit, les auraient convaincus de faux. Remarquons en passant, que pour donner réellement, il faut être propriétaire.

3.° Je ne puis mieux terminer cette discussion que par deux endroits importans des Instituts de Tamerlan, de ce Prince duquel descendent les Empereurs Mogols. Ces Instituts doivent être censés le code fondamental de la Tartarie, de la Turquie, et par extension, de l'Egypte, du nord de la Perse, comme de l'Indoustan.

« J'ai ordonné, dit ce conquérant également » politique et administrateur . . . ., que » toutes les ruinées demeurées sans culture (s'il n'y » avait pas de propriétaire de ces terres), seraient » annexées à la couronne; et s'il y avait des proprié- » taires de ces terres et qu'ils fussent dans la dé- » tresse, j'ai ordonné que les secours nécessaires leur » seraient délivrés en don, afin qu'ils pussent culti- » ver leurs terres de nouveau (1) ».

» J'ai aussi ordonné que la propriété du décédé

(1) *Institutes polit. and milit. written by the great Timour*, p. 369.

» serait rendue au légitime héritier, et que s'il n'y » avait pas d'héritier, elle serait employée en œuvres » pies, ou envoyée à la sainte cité de la Mecque (1) ».

La traduction anglaise que j'ai rendue littéralement, n'exprime pas exactement le sens du texte persan.

Dans le premier article, au lieu de *les terres*, le persan porte *les lieux;* au lieu de *propriétaire*, il porte *saheb* (2), c'est-à-dire, sieur, seigneur, maître, ce qui est plus que simple propriétaire, et peut indiquer le zémindar; la seigneurie, la maîtrise renfermant un domaine sur la chose, que la propriété ne donne pas toujours.

Les mots persans que l'on a traduits par *seraient annexées à la couronne*, signifient littéralement *qu'on les cultive purement*, c'est-à-dire *qu'on les rétablisse avec soin*. Ce n'est pas là une réunion à la couronne, la propriété de ces terres, de ces lieux étant toujours réservée au véritable propriétaire s'il venait à paraître (2). C'est donc une propriété en terres, lieux de culture, avec domaine, différente de celle du Gouvernement, et que celui-ci aide même de son secours quand les moyens de la faire

---

(2) *Instit. pol. and milit., etc.*, p. 373.

(4) Je ne dois pas dissimuler que le reproche d'inexactitude que fait ici M. Anquetil à la traduction anglaise, me paraît mal fondé. Je crois qu'il se trompe, et que le texte persan n'est pas susceptible du sens qu'il lui donne. Je l'entends absolument de la même manière que le traducteur anglais.

S. de S.

[redacted]

valoir manquent à la personne à qui elle appartient.

Le texte persan du second article signifie littéralement : « J'ordonnai aussi que l'on fît passer le » bien des morts à l'héritier ».

Il ne fallait donc pas dire, *au légitime héritier*, comme on lit dans la traduction anglaise ; car par-là on pourrait entendre celui à qui le Gouvernement accorderait le droit d'hériter.

On ne devait pas non plus traduire *que la propriété du décédé serait rendue*, le texte portant seulement *que l'on fasse passer* : c'est une simple protection pour faciliter l'hérédité et non une restitution, le Gouvernement n'ayant pu s'emparer de rien.

Le souverain est si éloigné de regarder ce que possèdent ses sujets comme sa propriété, ses Etats comme une vaste ferme, un laboratoire immense où tout se fait pour son compte, qu'il ne veut pas même toucher au bien qui n'a pas d'héritier connu. Il le rend au grand maître, à Dieu, en le consacrant à des œuvres pies, telles qu'aumônes et fondation d'hôpitaux, ou bien en l'envoyant à la ville de son prophète.

Dans ces principes, Tamerlan aurait regardé avec horreur le projet de vendre aux habitans de l'Orixa, du Bengale et du Bahar, le fonds des terres qu'ils cultivent et ont toujours cultivées comme leur propriété, pour tirer de là une somme qui aide à payer la dette de l'Angleterre (1).

---

(2) *Al. Dow, History of Hindostan*, T. II, (1770),

Mais ne faisons pas trop durement le procès à nos voisins. L'Europe qui sent vivement l'impression de l'avidité mercantile de l'Angleterre a, dans la formation et dans la collection de son revenu, les mêmes reproches à se faire. On n'y voit que trop de Gouvernemens agir comme si tout était à eux, comme s'ils étaient propriétaires partiels, au moins, de tous les biens des sujets. Aucun cependant de ces mêmes Gouvernemens n'oserait exprimer cette prétention, et les sujets sont toujours et se disent toujours vrais propriétaires. C'est qu'il n'y a rien à conclure du fait au droit.

Il en est de même dans l'Inde, en Perse, en Tartarie, en Turquie, en Egypte, dans tous les pays enfin où les peuples ne se sont pas vendus physiquement et pour toujours; supposition impossible en soi, et contredite par l'histoire de toutes les nations.

De la discussion à laquelle je viens de me livrer, je tire pour résultat cet axiome général :

Il y a dans l'Inde propriété individuelle, foncière et mobiliaire ; ou bien il n'y en a pas en Europe, il n'y en a nulle part.

DEUXIÈME PARTIE.

Propriété en Egypte.

Le pays dont il est question dans cette seconde

p. 403; T. III (1772), *An Inquiry*, etc., p. 119-121, 148, 149. *Législation orientale*, p. 175, 176.

partie, sous le nom d'*Egypte*, s'étend depuis la Méditerranée, par 31 ½ degrés nord, remontant au sud le long du Nil jusqu'aux frontières de la Nubie, *Syène* ou *Asouan* (1) sous le tropique du Cancer, par 23 ½ degrés environ. Il ne s'agit pas de fixer ici mathématiquement l'étendue nord et sud, est et ouest de cette contrée. Je présente simplement un apperçu qui en donne une idée générale. Mais la portion qu'il importe le plus de connaître parce qu'elle est extrêmement peuplée, cultivée et abondante, c'est le Delta, qui a au sud le Caire et au nord Alexandrie, et auquel on donne environ 50 lieues est et ouest. C'est dans cet espace qu'est compris le commerce proprement dit de l'Egypte, déchue de l'état de splendeur où elle était sous les Pharaons et les Ptolémées, mais toujours capable d'irriter l'avidité des Européens par les richesses qu'elle renferme dans son sein, et celles qu'elle tire de l'étranger.

La partie est et ouest du Nil, couverte de sables brûlans, ainsi que le désert qui descend du Caire à Suès sur la mer Rouge, et qui est habité par les Arabes, n'offre rien de bien attrayant : on rencontre pourtant, dans l'intérieur, de petits terreins cultivés et habités, tels que les *oasis* dans la Libye ; et les caravanes qui viennent du Niger, de la partie ouest, sud-ouest de l'Afrique, y portent de l'or, des pierres

---

(1) La Nause, dans les *Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres*, T. XXVI (1759), p. 101-111 ; d'Anville, *ibid.*, p. 48.

précieuses, des aromates, et autres denrées (1) dont un Gouvernement plus assuré, ferme et actif saurait tirer pour lui-même et pour l'Europe, des avantages qu'il ne faudra jamais attendre, ni des pachas ottomans, ni des beys mameloucs.

Une autre branche de commerce non moins intéressante, et plus connue en Europe, c'est celle des étoffes de l'Inde par la mer Rouge et par Suès. Ce commerce rapportait plus de 100 pour 100, quand la caravane de Suès au Caire n'était pas pillée par les grands douaniers du désert, les Arabes. C'était presque le seul danger qu'il courût; jamais, à Surate d'où partent les vaisseaux maures pour Mokha, Gedda, chargés quelquefois de deux et trois cents pélerins pour la Mecque, jamais je n'ai entendu parler de périls imminens dans la mer Rouge. Des vents alisés y mènent constamment de la côte malabare, et en ramènent en moins d'un mois (2). On a des sondes de l'intérieur de cette mer, qui est plus dégagée d'îlots, bas-fonds, bancs de sable, et plus profonde à l'ouest, côte d'Ethiopie, où est Cosseir, port célèbre, qu'à

---

(1) M. de Guignes, cet Académicien si connu par sa science profonde du chinois et de l'arabe, a laissé en mourant un Ouvrage manuscrit, tiré des manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale, où l'on trouve des choses importantes sur ce commerce des caravanes africaines. Il est à souhaiter que les circonstances puissent faciliter l'impression de ce précieux travail.

(2) *Oupnek'hat*, T. I (1801); *Supplém.*, p. 726-729.

l'est, côte d'Arabie, où se trouvent Mokha et Gedda.

L'Egypte a un Souverain reconnu, le Turc, quoique son autorité y soit très-précaire et presque nulle. Elle est peuplée autant qu'elle peut l'être; ainsi des établissemens étrangers considérables, ou des colonies, n'y trouveraient pas d'emplacemens commodes, sans nuire aux indigènes.

D'ailleurs deux ennemis redoutables repoussent les étrangers, l'ophthalmie et la peste : ce dernier n'épargne pas même les gens du pays, quoique acclimatés.

Mais considérée sous le rapport de son commerce interne et externe, et de celui de l'Inde qu'elle peut faciliter, l'Egypte est un pays très-intéressant, dont les lois doivent tenir une place distinguée dans le code du genre humain.

Ces lois sont celles de l'Empire ottoman dont elle fait partie, et qui obéit au temporel comme au spirituel, à l'alcoran. Or, la propriété individuelle des biens, meubles et immeubles, terres, maisons, etc., y est formellement reconnue par le Législateur arabe, puisque dans la surate 4.° *des femmes*, il fixe positivement et clairement la part dont doivent hériter les enfans mâles ou femelles, la femme, les frères, les sœurs, les autres parens, même les étrangers constitués héritiers (1); recommandant par-dessus tout le

(1) Marracci, *Alcorani textus universus*, etc. (1698), sur. IV, p. 142-145; Duryer, *l'Alcoran de Mahomet*, (1647), p. 73-75; Sale, *The Coran*, etc. (1734), p. 60-62.

soin des orphelins, sans faire aucune mention des droits du souverain, qui n'est pas même nommé. Rien n'est plus précis que la manière dont Mahomet s'exprime à cet égard : *Viris*, dit-il, selon la traduction de Marracci, (*debetur*) *portio ex eo quod reliquerint parentes et proximi*, (*quandò moriuntur*) ; *et mulieribus* (*similiter debetur*) *portio ex eo quod reliquerint parentes et proximi.*

Mais comme les ordonnances des Souverains, sur-tout lorsqu'ils ne sont pas originaires du pays, et leurs réglemens particuliers, ajoutent toujours aux lois qu'ils respectent le plus, ou en retranchent quelque chose, il est bon de joindre à l'examen de la pratique actuellement en usage, les canons des Empereurs ottomans et le témoignage des Ecrivains orientaux ; sinon pour avoir une idée juste de l'état du peuple en Egypte, de ses droits, de ses franchises, de ses charges, du moins pour connaître les prétentions du Gouvernement relativement à ces objets.

C'est ce qu'a fait M. de Sacy dans le Mémoire intéressant qu'il a lu à la Classe d'Histoire et de Littérature ancienne de l'Institut, sur la propriété individuelle en Egypte.

J'ai écouté ce Mémoire avec la plus grande attention, je l'ai entendu avec le plus grand plaisir. Les détails dans lesquels il est entré d'après les manuscrits orientaux, sont importans : je souhaiterais seulement qu'ils fussent en plus grand nombre, surtout ceux que peuvent fournir les différentes tran-

[redacted]

sactions qui se passent entre les hommes en société.

C'est par les livres du pays, comme l'a très-bien compris notre savant confrère, et non par le simple témoignage des voyageurs ou des drogmans européens, que cette question doit se traiter. Les canons ou réglemens des Souverains, et l'ordre de gestion ou régie qu'ils ont établi, sont pour cela des monumens précieux qu'on ne doit pas manquer de consulter. Mais s'en tenir là, c'est se borner à exposer la volonté du maître, et d'un maître absolu, qui commande, la force en main et le plus souvent arbitrairement.

Ce qu'il est important de savoir, c'est si cette volonté passée en loi est réellement toujours exécutée, si elle anéantit le droit primitif des sujets qui réclament par leurs actions quand il leur est permis de respirer; et c'est sur quoi les livres de jurisprudence, le droit distributif, spécialement les actes dressés sous l'inspection des hommes de loi, et dont le protocole se trouve dans leurs registres, peuvent seuls donner des lumières sûres, du moins aussi sûres que la nature du pays et le caractère des peuples peuvent le comporter. C'est là qu'on verrait (je juge de l'Afrique par l'Asie) les sujets, le peuple en opposition avec le Gouvernement dont les canons montrent ce qu'il prétend être, et non ce qu'il est de droit, même de fait.

Je rends justice au travail de M. de Sacy; je désire, et malheureusement je ne puis maintenant que désirer, qu'à son exemple on continue à allier la saine

et profonde érudition avec la connaissance des matières qui, dans tous les pays, dans tous les temps, intéressent l'homme vivant et contractant avec son semblable.

Si je n'ai pas le bonheur d'être en tout du sentiment de mon confrère, c'est seulement par la manière d'envisager et de fixer certains objets, certaines idées. Du reste, je pense que nous sommes d'accord pour le principal, la propriété individuelle en Egypte. Car c'est son Mémoire même qui m'a présenté, si je l'ai bien compris, pour cette dernière contrée, les mêmes résultats à-peu-près qu'offre l'Asie, particulièrement l'Indoustan. Il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir l'*Aaïn Akbari*, Tableau de l'Indoustan que j'ai déjà cité, fait par Aboulfazel, secrétaire et ministre de l'Empereur Akbar sur la fin du seizième siècle. C'est, dis-je, du Mémoire même de M. de Sacy que j'ai tiré immédiatement ou médiatement, et par induction, les sept points que je vais établir, et qui pesés mûrement, conduisent à reconnaître en Egypte la propriété personnelle, individuelle, foncière et mobiliaire, directe et indirecte.

J'observe d'abord, en général, qu'en Egypte la diversisé des nations, l'Egyptien ou Copte, l'Arabe et le Turc, et la crue du Nil, qui règle le produit de cette contrée, ont pu introduire dans l'administration du pays, dans le nom donné aux terres, dans la manière de les posséder, quelques dissemblances d'avec l'Asie, la Tartarie, la Perse, d'où vient

originairement cette forme d'administration. Ces dissemblances ne changent pas le fonds du systême, celui des fermes, des régies et des fiefs plus ou moins grands; le cultivateur propriétaire de terres, absolu et perpétuel, toujours respecté.

Venons aux sept points que j'ai annoncés plus haut.

1.° Le Gouvernement, en Egypte, a des terres à lui, comme le domaine des princes en Europe, lesquelles il vend ou donne à ferme, à régie, à bail fixe, à vie ou à perpétuité. Le régisseur ou le fermier acquitte sa dette en nature ou en argent, chaque année, et ne peut être déplacé sans dédommagement, qu'à défaut de paiement aux termes convenus.

2.° Le même Gouvernement donne ou vend à titre militaire, en fiefs ou bénéfices, des terres appelées *rezk*, terres de don, d'entretien, de paie; il les confère comme les *ziamets* et *timars* en Turquie, à vie et même avec droit d'héritage pour les enfans : d'autres sont conférées comme propriété absolue, ce qui forme, d'acquéreur en acquéreur, une suite de propriétaires réels, et interrompt la propriété universelle et unique prétendue par le souverain.

3.° Les établissemens religieux sont propriétaires absolus de terres appelées *wakfs*, et peuvent par conséquent les aliéner, les transmettre à d'autres qui jouissent par-là du même genre de propriété.

4.° Les maisons, leur emplacement, les meubles,

sont des propriétés qui peuvent se vendre et passer à des héritiers.

5.° Les *Multezims* ou autres agens du Gouvernement, fermiers, receveurs, douaniers, donataires ou acquéreurs de quelque manière que ce soit et réputés temporaires, croient avoir droit de disposer du poste qu'ils occupent, des biens dont ils sont seigneurs, de leur vivant ou après leur mort. On les accuse de frustrer tant qu'ils peuvent le Gouvernement, et eux prétendent user de leur chose, sur-tout lorsqu'ils l'ont achetée et payée.

Le P. Sicard reconnaît positivement dans les Multezims le droit de disposer de leurs terres. Donnons les paroles de cet habile Missionnaire. « Les bourgs, » dit-il, et les villages ont leurs seigneurs particu- » liers, qu'on nomme *Multesem*. Si un Multesem » meurt sans avoir vendu ou résilié, quarante jours » avant sa mort, les terres dont il est seigneur, ses » biens sont confisqués. Le pacha les fait vendre à » l'encan et en reçoit l'argent au profit du Grand- » Seigneur (1) ». Certainement, ainsi que je l'ai observé dans la *Législation Orientale* (2), la vraie marque de la propriété est le pouvoir de vendre; le Multezim a ce pouvoir, il est donc propriétaire de ses terres et de ses biens.

J'ajoute au témoignage du P. Sicard celui d'un Voyageur non moins respectable : « Originairement,

(1) *Nouv. Mém. des Mission.*, T. VII, p. 99-101.
(2) *Législ. orient.*, p. 117-118.

[redacted]

» dit Richard Pococke, toutes les terres d'Egypte » appartenaient au Grand-Seigneur, et la Porte les » regarde maintenant comme à elle ; mais le pouvoir » du Grand-Seigneur étant anéanti, elles passent » maintenant au prochain héritier du décédé, lequel » doit être investi par le pacha ; et cet héritier com- » pose volontiers avec cet officier pour une somme » qui est modique en comparaison de la valeur des » terres (1) ». Voilà un héritier reconnu, et une petite somme donnée en compensation de la terre que le pacha abandonne. Si le droit de propriété foncière était reconnu dans le pays comme l'apanage légal et incontestable du Souverain, croit-on que celui-ci, quelque faible que fût son pouvoir, se laissât dépouiller, sans effort, sans résistance, du fonds le plus réel, le plus clair de son revenu ?

6.° Les *fellahs*, cultivateurs, ne peuvent être ôtés du lieu où ils exploitent le terrein ; ils laissent à leurs enfans et petits-enfans la terre qui les nourrit, et dont ils paient une portion aux multézims, aux bénéficiers, ou au Gouvernement immédiatement. Ils peuvent même la vendre, et s'il faut pour cela une permission, c'est l'impôt exigé en Europe pour hériter. L'état des *fellahs* est sur tout respecté comme la mère nourrice du Gouvernement.

7.° Enfin il y a en Egypte vente de fonds de terres : or, nulle vente sans propriété réelle. Cette vente du fonds prouve la propriété foncière, comme le

(1) *A Descr. of the East*, liv. IV, ch. 1, p. 162.

droit de rester, de travailler dans le canton où il cultive, prouve la propriété du *fellah*. Si on le retire de tel sol, où le replacera-t-on? tout est rempli. Ce n'est qu'à défaut du paiement convenu, que le *fellah* peut être déplacé, dépouillé; et l'on voit, sur sa demande, le Gouvernement destituer ses agens, même les punir de mort, quand le *fellah* se plaint d'être la victime de leur avarice, de leurs extorsions. Ce sont les plaintes de gens qui disent à haute voix qu'on leur enlève leur bien, celui de leurs enfans, le sol qu'ils tiennent de leurs pères; et non le prix de simples journaliers placés pour cultiver au profit du multézim, du fisc, un terrein qu'on peut leur enlever à volonté (1).

(1) Le séjour des Français en Egypte a été si court et si agité, que la critique ne permet guères de citer leur témoignage sur la nature du gouvernement de cette contrée sous la Cour ottomane et les Beys. D'ailleurs ils ont trop généralement le défaut des Anglais qui écrivent sur l'Inde. Tout y est mal, il faut tout réformer, on n'a rien à attendre du pays même; il n'y a d'esprit et de bon sens qu'en Europe. « Les » élémens de la société s'opposent en Egypte à toute amélio- » riation; aucun changement utile ne peut être opéré que » par des étrangers appelés au gouvernement ».

Voilà ce qu'on lit (pages 85-87) dans un Ouvrage d'ailleurs estimable et intéressant, qui a pour titre : *De l'Egypte après la bataille d'Héliopolis*......... par le général de division Reynier.

Je ne m'arrête pas à ce que l'auteur dit de l'état des habitans de l'Egypte, chefs, administrateurs, simples cultivateurs. Sur cet objet il n'est ni clair ni exact. Je rapporterai seule-

Voici, d'après ces sept points, l'échelle des tenures en Egypte.

Le Gouvernement, propriétaire des terres qui sont spécialement à lui, et seigneur dominant des autres possessions;

Sous lui, ses agens, les fermiers, régisseurs; le

---

ment quelques passages qui me paraissent prouver la propriété des fonds de terre en Egypte.

D'abord l'auteur convient (page 47) « qu'il y a en Egypte » beaucoup de scheiks, arabes d'origine, qui possèdent des » villages, soit comme propriétaires ou seigneurs, soit comme » jouissant de terreins francs ». La franchise est la marque la plus certaine de la propriété.

« Les fellahs, ou cultivateurs, dit-il ailleurs (page 51), » possèdent et transmettent à leurs enfans la propriété des » terres allouées à leur famille; mais ils ne peuvent les aliéner; » à peine peuvent-ils les louer sans la permission de leurs » seigneurs ». Il n'y a pas de transmission de terres des pères aux enfans, sans héritage réel, sans propriété. La défense d'aliéner, l'agrément requis pour louer, la gênent, c'est la tyrannie, la violence du puissant sur le faible: mais ils ne la détruisent pas.

» Les habitans des grandes villes (page 58) n'appartiennent » pas, comme les fellahs, à des seigneurs; ils possédent im- » médiatement leurs maisons, jardins, etc., et ont la faculté » de les vendre ». Voilà au moins une propriété absolue de biens-fonds reconnue en Egypte; ce qui n'empêche pas l'auteur de répéter avec le commun des voyageurs (page 67): « Le Grand-Seigneur qu'on regardait comme le seul pro- » priétaire des terres, et qui pouvait en disposer après la » mort de celui qui en avait la jouissance ».

bénéficier, multézim ou autres, à ferme ou à titre perpétuel, amovibles ou inamovibles;

Sous ceux-ci, ou simplement sous le Gouvernement, le fellah, cultivateur inamovible perpétuel.

Il est donc visible qu'en Egypte, la prétention de propriété universelle, unique, qu'affiche ou peut afficher le Gouvernement, ne diffère pas de celle du Mogol dans l'Inde; que l'une n'est pas plus fondée que l'autre. Le peuple y trafique de ses biens meubles et immeubles; il acquiert, vend, hérite, change à volonté la nature des fonds de terre, se plaint en justice de l'abus d'autorité, si on le gêne dans ses différens actes de propriété.

C'est par des pièces, instrumens, actes en chancellerie, procès-verbaux, par des contrats de vente (1), des testamens contenant l'agrément du Gouvernement, s'il y en a, qu'il faudrait prouver le contraire. Il faudrait encore produire les réclamations des fellahs, multézims, bénéficiers dépouillés, criant à la tyrannie, comme on expose les droits que s'attribue, dans ses réglemens, le Gouvernement soutenu par la force. Celui-ci appèle *révolte* ce qui n'est que le retour aux droits primitifs envahis, la rentrée pour le fellah, le possesseur quelconque de terres, dans un bien que la violence lui a ravi.

Toutes les terres, tous les fonds sont à moi, dit le Gouvernement, c'est-à-dire ses flatteurs; ce que

(1) *Législat. orient.*, pag. 170.

[redacted]

répètent leurs échos, les historiens, les politiques du temps (1). Je les mets en régie, je les afferme, je les donne à charge de redevances en nature ou en argent, montant au quart, au tiers, à la moitié; aucun autre que moi n'est de soi propriétaire. Et cependant quand il ne sait pas tenir les rênes d'une main ferme, les réclamations se font entendre; le droit du possesseur, (on ne prescrit pas contre la nature) ce droit perce, renaît et se soutient; il passe du père au fils, du vendeur à l'acquéreur, malgré les clameurs des suppôts de l'autorité.

Retournons la médaille. Je suis propriétaire de terres, maisons, biens meubles, dit le fellah ou cultivateur, le fermier ou bénéficier. Je le suis autant que l'établissement religieux; mais je paie ma sûreté, celle de ma possession; je la paie pour moi, mes héritiers, ceux à qui je la fais passer; je la paie au Gouvernement qui me protège au dedans, me défend au dehors, en lui donnant s'il le faut jusqu'à la moitié de mon revenu. C'est une imposition, une dette fiscale que j'acquitte librement, volontairement, comme en Europe, sans déroger pour cela à ma propriété foncière, quelque opinion qu'avancent sur cette matière des écrivains soudoyés ou des étrangers qui n'ont vécu à Alexandrie ou

---

(1) Orme, *A history of the military transactions of the Brit. nat. in Indost.* (1763); *Dissertat.*, etc., p. 27; trad. franç., tom. I (1765), p. 49; Législat. or., p. 142.

au Caire que quelques mois, et qui ne sachant pas les langues, n'étant pas gens de lettres, décident en deux mots, sur le rapport des interprètes, comme feraient dans l'Inde les employés de la Compagnie, la question qui intéresse le plus la tranquillité du genre humain.

L'invasion, la conquête, rend maître de la propriété du Souverain vaincu, mais non de celle du sujet, le plus souvent simple instrument passif dans ces querelles qui portent par-tout la désolation. Seulement les impositions, contributions ou tributs passent des mains d'un maître dans celles d'un autre.

De plus, jamais un pays n'est dévasté au point de rester absolument sans habitans. Les Juifs, au retour de la captivité de Babylonne, trouvèrent à Jérusalem et aux environs, les enfans d'une grande partie du menu peuple qui n'avait pas quitté le sol de ses pères (1). Les Anglais du Bengale, sous le gouvernement de M. Hastings, ont dévasté un pays occupé par des Patanes (Afgans), Rohillas, et ont obligé les habitans échappés au fer et au feu, de se retirer dans le Doab, entre le Gange et le Djemna : c'est un des crimes reprochés au chef anglais. Il voulait par cette horrible exécution militaire, former un désert entre les possessions britanniques et les terres marates situées au-delà des Rohillas : politique infernale qui n'a réussi que pour

(1) IV Rois, ch. XXV, v. 22.

[redacted]

le moment. Le gros des Patanes, formant la classe la plus pauvre, a trouvé le moyen de se soustraire à la barbarie anglaise, de rester dans le pays, ou d'y revenir insensiblement.

Quand donc Sélim I.er ou son successeur Soliman, au commencement du 16.e siècle, aurait anéanti, comme le disent les historiens, tous les Egyptiens propriétaires de terres, son droit à la propriété universelle et unique n'en eut pas été mieux fondé : 1.o la conquête ne lui livrait que les biens du dernier Souverain Tomanbay (1) ; 2.o le peuple, le laboureur habitant toujours le pays, le cultivait avec le même droit de propriété foncière.

Les distributions de terreins faites par le prince Ottoman étaient des actes de violence, le sol appartenant toujours au peuple vaincu, subjugué ; et les anciens fellahs en se rétablissant peu à peu dans leurs possessions, troublaient, non pas l'ordre, mais le désordre établi par la barbarie du conquérant. Mais l'Iroquois autorisé par l'usage à manger ceux qu'il a vaincus, traite de rebelles l'Ilinois, l'Algonquin, ses prisonniers, qui tâchent de se soustraire à la dent vorace de leurs ennemis.

Je me flatte que mon savant confrère me pardonnera ce peu de réflexions dont je lui dois le fonds, et que, simplement pour donner lieu à de nouveaux éclaircissemens, je hasarde à l'appui du

---

(1) *Thévenot,* Voyage au Levant (1664), part. II, ch. 3, p. 235.

sentiment sur la propriété personnelle, foncière et mobiliaire dans l'Inde, en Perse, en Turquie, que j'ai avancé en 1776 dans ma Législation orientale, où j'ai donné en preuve la traduction d'un contrat de vente de maison, tiré des registres du Cazi de Surate; sentiment que j'ai développé en 1786 dans la première partie de mes Recherches historiques et géographiques sur l'Inde. La question est d'une importance majeure, et doit être traitée avec l'exactitude scrupuleuse que demande le bien de l'humanité, dont les conquérans se jouent si indignement.

J'ai vu dans l'Inde entière, le Bengale, les deux Côtes, l'abus énorme qu'une troupe d'Européens, fiers du succès de leurs armes, faisaient de leur nouvelle puissance purement sanguinaire. Le froid des années n'a pas affaibli en moi l'impression que m'a faite, n'a pas diminué l'horreur que m'a causée, il y a 47 ans, leur conduite arbitraire opposée à tout droit divin et humain, leurs procédés barbares et atroces.

J'ai toujours assez bien présumé de l'homme pour croire que nulle part il ne se dépouillait jamais absolument de son droit de propriété réelle; et je puis dire que la lecture de l'histoire et des voyages faits dans les quatre parties du Monde, n'a fait que confirmer à mes yeux une vérité que je crois essentielle au repos du genre humain, mais que l'autorité abusive cherche souvent à obscurcir; contre laquelle elle multiplie les canons, les réglemens, espérant à la

[redacted]

longue faire passer en droit, en usage légitime, ce que la force seule oblige de souffrir pour le moment.

J'ai dit qu'aucun peuple ne se dépouillait absolument de lui-même de sa propriété. Ceci m'engage à examiner le trait des Egyptiens qui, d'une extrémité du pays à l'autre (1) sous l'administration de Joseph, pour se soustraire aux horreurs de la famine, après s'être défaits de leurs troupeaux (2), vendirent à Pharaon leurs terres et leurs personnes, leur liberté (3).

1.° Ce fait prouve clairement qu'alors (1700 ans avant l'ère chrétienne) les Egyptiens étaient propriétaires de biens fonds.

2.° Les terres que les prêtres avaient reçues du Roi (4) restèrent dans le même état qu'auparavant, parce que ces ministres religieux recevant leur nourriture du Gouvernement, le besoin ne les obligea pas de vendre leurs possessions.

3.° La vente dont il s'agit n'empécha pas le peuple d'Egypte de jouir de sa liberté; il en aura donc été de même de ses biens fonds qu'un moment de détresse extrême le mit dans le cas d'aliéner. Donnons ici les paroles mêmes de la Genèse selon la Vulgate qui

(1) *Subjecitque eam Pharaoni, et cunctos populos ejus, à novissimis terminis Ægypti usque ad extremos fines ejus.* Genèse, XLVII, 21.

(2) *Ibid.* v. 17.

(3) *Ibid.* v. 19.

(4) *Ibid.* v. 22.

s'accorde en tout, pour l'essentiel, avec le texte hébreu, la version grecque des septante, le syriaque et les autres anciennes versions.

V. 19. *Nunc nos et terra nostra tui erimus : eme nos in servitutem regis :* (dans l'hébreu on lit : *et erimus nos et terra nostra servientes Pharaoni).*

V. 23. *Dixit ergo Joseph ad populos : en, ut cernitis, et vos et terram vestram Pharao possidet* (dans l'hébreu, *emi) : accipite semina et serite agros.*

V. 24. *Ut fruges habere possitis. Quintam partem regi dabitis ; quatuor reliquas* (dans l'hébreu, *manus) permitto vobis in sementem, et in cibum familiis et liberis vestris.*

V. 25. *Qui responderunt : Salus nostra in manu tua est ; respiciat nos tantum dominus noster, et læti serviemus regi* (dans l'hébreu, *et erimus servientes Pharaoni).*

V. 26. *Ex eo tempore usque in præsentem diem in universa terra Ægypti Regibus quinta pars solvitur, et factum est quasi in legem absque terra sacerdotali quæ libera ab hac conditione fuit* (dans l'hébreu, *et posuit illud Joseph in statutum usque ad diem hanc super terram Ægypti ipsi Pharaoni ad quintam partem ; tantum modo terra sacerdotum solorum non fuit Pharaonis).*

Cet endroit de l'Ecriture, examiné avec soin, présente le sens suivant : Les Egyptiens, préssés par le besoin, par la faim, offrent de vendre au Gouvernement tous leurs biens meubles et immeubles,

[redacted]

leurs personnes mêmes, pour avoir de quoi vivre et ensemencer leurs terres. La proposition est acceptée. Vous appartenez maintenant au Roi, leur dit le ministre, vous et vos terres. Le monarque n'abuse pas de la situation malheureuse où vous vous trouvez. Voilà des semences, du pain, soyez libres; retirez-vous d'abord dans les villes où sont les magasins formés pendant les années d'abondance et qui doivent vous nourrir; gardez en même-temps vos terres, restez-y, continuez de les cultiver. Ayez soin seulement de donner par an au fisc le 5.e de leur produit. Les quatre autres parties sont pour vous, vos enfans, vos bestiaux. Les terres des prêtres qui n'ont pas été vendues ne paieront rien pour le rachat.

Cet état de l'Egypte depuis Joseph jusqu'au temps où Moïse écrivait la Genèse, et même long-temps après, au rapport de l'historien Josephe (1), est celui de l'Inde, ou le Rayet répond au Fellah.

---

(1) *Flav. Jos. opera* (1720), tom. I, *Ant. Ind.*, liv. II, ch. 7, p. 72.

C'est Josephe qui a fourni aux interprètes l'idée du déplacement des cultivateurs égyptiens : « Toutes leurs possessions, » dit-il, étant ainsi passées dans la main du Roi, on les obligea » à changer de demeure et à se retirer, les uns d'un côté, les » autres d'un autre, afin que l'acquisition que le roi avait faite » de leurs fonds devint par-là plus solide ».

Josephe paraphrase ici ce que l'Ecriture dit de la cession faite au Roi des terres des Egyptiens et du passage des cultivateurs dans les villes. Je tâcherai de donner plus bas le vrai sens de cet endroit de la Genèse. Il me suffit d'observer pour le moment que, suivant le même historien, les Egyptiens redevinrent

possession du Roi. Mais dans les temps de révolution comme celui de Grotius, les écrivains les plus sages ne voient par-tout que troubles et voies de fait.

La vente des Egyptiens avait été volontaire : ils se trouvaient heureux en donnant au Roi le 5.e du produit de leurs terres ; et le transport momentané dans les villes, non pas de champ en champ, de canton en canton, était un acte de prudence, de police économique, pour que le peuple reçut plus facilement des préposés aux subsistances les secours qui y étaient déposés et dont il avait besoin.

Je résume en deux mots les courtes observations que j'ai eu l'honneur de lire à la Classe, sur la propriété en Egypte. J'avoue tous les faits rapportés dans le mémoire vraiment instructif qui les a fait naître (1) : l'ensemble de ces faits, réglemens, ordonnances, est renfermé dans un cadre, présenté sous une forme qu'on nomme *Gouvernement*, *Administration*, et

(1) Le mémoire que j'avais lu à la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut national, et qui a donné lieu à ces observations de M. Anquetil, étant déjà imprimé dans le tome I des Mémoires de cette classe, qui ne tarderont pas à paraître, je crois inutile d'en exposer ici le sujet et le plan. Ce n'est au surplus que le commencement d'un travail dont l'objet est de prouver que si le Gouvernement en Egypte est aujourd'hui propriétaire de la grande majorité des terres, c'est par une usurpation déjà très-ancienne, mais qui ne remonte pas à la conquête de ce pays par les Arabes.

S. de S.

donne du 21.e verset du chapitre 47 de la Genèse.

Le texte hébreu porte littéralement : *et populum transire fecit ad urbes, ab extremitate termini Ægypti et usque ad extremitatem ejus.*

Voici maintenant ce que dit le savant commentateur hollandais (1) : *Plus est in hebrœo* (*quam in vulgata*) : *Transmovit eos in urbes, nempe longè à natali solo eos transtulit, ac inter se cognatos notosque segregavit, ut seditionibus quœ gravissimœ fuerant materiam subtraheret; veterisque dominii memoriam, et ex memoria dolorem aboleret.* Pour exemple des prétendues séditions supposées par Grotius, il ajoute : *In Africa Vandalorum feminœ atrocissimam seditionem commoverunt, quod hœrere permissœ essent in fundis quorum jus bello amiserant.*

Vatable et d'autres interprètes de l'Ecriture parlent dans le même sens que Grotius (2).

La Genèse ne fait aucune mention de séditions qui aient eu lieu chez les Egyptiens : et certainement le moyen de mettre un peuple exténué par le manque de vivres et accablé de misère, en état de cultiver ses terres demeurées en friche d'abord par sterilité, ensuite faute d'avoir été ensemencées, n'était pas de l'expulser de son sol natal et de lui faire parcourir l'Egypte comme une nation subjuguée, pour le détacher de ses anciennes propriétés, et par-là affermir la nouvelle

(1) *Hug. Grot. Annot. adv. Test.* (1644) tom. I, Genes., p. 50.

(2) *Critici sacri*, (1695) tom. I, p. 386-390.

ou commerciaux lient avec la France, de recueillir et mettre en français, avec l'original en marge, tous les actes, contrats, jugemens, etc., que pourraient fournir les chancelleries, les registres des Cadis, de l'Ulema, ceux de la Chauderie à la côte de Coromandel.

Les voyageurs ont donné les brevets ou paténtes des différens grades dans lesquels est distribuée l'autorité politique, de police, d'administration dans l'Inde. Rien n'est plus propre, sauf les abus, et il y en a par-tout, c'est le sort de l'humanité; rien, dis-je, n'est plus propre que cette échelle de postes ou de charges, à faire connaître la nature, les ressorts, les vices, le faible ou les ressources d'un Gouvernement, d'une administration.

La justice distributive qui conduit l'homme de sa naissance à sa mort, dans les différens états de la société, a aussi ses règles pour la mer comme pour la terre. Beaucoup de ces règles sont écrites, le reste est consacré et conservé par l'usage qui, généralement, fait loi dans l'Orient. *Destour ast* (c'est la coutume), dit-on en persan; et personne ne répond rien.

Le recueil de ces lois nous manque parce qu'on en laisse la manutention, l'exécution aux naturels de l'Inde; ce qui nous prive d'une connaissance plus intime et plus intéressante du pays. Mais peut-être cette ignorance qui laisse aux naturels bien des ressources que nous ne connaissons pas, est-elle leur seule sauvegarde et fait-elle leur unique sûreté pour ce qui a échappé à la rapacité des Européens.

VOYAGE
AUX
INDES ORIENTALES.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

Mon arrivée à la côte de Coromandel. Détails sur la ville de Pondichéry.

L'AIMABLE *Nanette*, bâtiment français commandé par M. Berthoud, jeta l'ancre dans la rade de Pondichéry le 25 juillet 1776. Le cœur de tous nos passagers s'élançait vers la terre, après une longue et pénible traversée de six mois et six jours ; tous les yeux se tenaient fixés sur le rivage, on ne parlait que de débarquer sur l'heure ; mais le crépuscule qui, dans l'Inde, est de courte durée, trahit notre espoir, et la nuit couvrit bientôt de son voile la terre et la mer. Le lendemain, au lever du soleil, notre vaisseau salua la ci-

tadelle de Pondichéry de onze coups de canon; elle répondit par neuf coups et hissa le pavillon de France.

Vue d'un vaisseau à la voile, la côte de *Cholamandala*, que les Européans appellent par corruption *Coromandel*, ressemble à un théâtre de verdure; le rivage est couvert d'un sable blanc, et parsemé en quelques endroits de beaux coquillages. Grand nombre de fleuves et de torrens, qui prennent leur naissance dans les hautes montagnes nommées *Gâtes*, viennent de l'Ouest, et, après avoir arrosé les terres voisines, se jettent à l'Est dans la mer; les uns roulant leurs ondes avec fracas, les autres fournissant avec lenteur leur course paisible. Pendant les inondations d'octobre et novembre, ces fleuves entraînent, des montagnes dans la mer, un grand nombre de serpens, objet d'épouvante pour les voyageurs inexpérimentés, qui tremblent à la vue de ces reptiles flottant sur les ondes. C'est ce qui donna lieu aux fables des anciens Grecs sur les monstres marins de l'Inde.

Le rivage est presque tout couvert d'arbres de plusieurs espèces, surtout de ceux que les Européans appellent *cocotiers*, ou palmiers

[redacted]

domestiques de l'Inde, et que les Indous nomment *tenga*. Ces arbres forment des allées qui couvrent toute la côte de Malabar et une partie de celle de Coromandel. Au milieu de ces jardins, s'élèvent quelques bourgs et villages; le pays n'est jamais dépouillé de verdure. L'air est doux et sain dans tous les endroits de l'Inde que j'ai parcourus; l'on n'y entend jamais parler de l'insalubrité du ciel; les Indous couchent les portes et fenêtres ouvertes, excepté dans les temps que soufflent les *caracatas*, c'est-à-dire, les vents qui viennent des Gâtes. Ces montagnes commencent au cap Comorin, vers le huitième degré de latitude septentrionale, et, se dirigeant au Nord, partagent l'Inde en deux portions presqu'égales. La partie orientale s'appelle côte de *Cholamandala* (Coromandel), qui veut dire *terre du Millet;* on nomme l'occidentale *Maleyala, pays des montagnes*. Les Arabes et les Européans en ont fait *Malabar*, ou *côte de Malabar*. Les montagnes très-élevées des Gâtes donnent lieu à cette diversité des climats et des saisons dans les deux côtes, le plus étonnant phénomène que la nature offre dans l'Indostan. Sur la côte de Coromandel, l'été commence au

mois de juin, et l'hiver au mois d'octobre; et réciproquement sur celle de Malabar, l'hiver commence au 15 juin, et l'été en octobre; de sorte que la côte de Coromandel jouit paisiblement d'une température douce, d'une navigation tranquille, des récoltes de riz, et de l'affluence des négocians étrangers, tandis que celle de Malabar, dans le cœur de l'hiver, voit se former au-dessus de sa tête ces terribles orages qui, prenant naissance dans les montagnes, vont crever sur les vallons, les bois et les champs; et, au contraire, pendant que la première essuie durant trois mois les coups de vent et de tonnerre, les pluies et les inondations, celle de Malabar ouvre aux bâtimens étrangers ses ports paisibles, vaque aux travaux, aux affaires, jouit des plaisirs de la vie, et respire, depuis le mois d'octobre jusqu'à celui de juin, un air toujours pur, calme et serein. Strabon, qui ne pouvait comprendre un tel phénomène, a critiqué, peut-être avec trop d'aigreur, les voyageurs dans l'Inde qui racontaient avoir vu dans une année deux étés et deux hivers dans le même pays. C'est ainsi qu'un voyageur porte souvent la peine de l'ignorance de ses lecteurs. « En consultant, dit Char-

[redacted]

» din, les commentateurs sur ces sortes de » passages, j'y trouvais d'étranges méprises, » et partout, qu'ils devinaient et marchaient » à tâtons. » Avant d'écrire et de commenter les relations des voyageurs, il faut avoir vu le pays soi-même; et il ne suffit pas de le voir, il faut encore l'étudier attentivement, se dépouiller de tout préjugé national, et mettre de côté les opinions dans lesquelles on a été élevé.

Le 26 de juillet, vers le midi, notre capitaine M. Berthoud et moi, nous débarquâmes dans un bâteau indien à bord élevé, que les naturels appellent *chillinga* (*chellingue*). Le débarquement à Pondichéry et à Madras est difficile et dangereux. C'est pourquoi les Indous construisent ces *chillingas* qui ont beaucoup de profondeur, et dont les bords sont très-élevés, afin que les flots ne les puissent pas submerger; mais cette conformation même les expose à un autre inconvénient, car les flots qui battent la chillinga, l'agitant dans tous les sens, tantôt l'élèvent à une immense hauteur, la plongent soudain dans des gouffres d'eau, et la rejettent vers la terre où ils la poussent avec une violence terrible. Ces bateaux se briseraient immanquablement, si les

Mucoas (maquois), qui sont des pêcheurs rameurs, ne se jetaient à la mer pour les soutenir et les pousser de leurs mains, de leurs pieds et de leurs corps. Enfin, je pris terre, et j'en fus quitte pour la peur, après avoir eu toutefois le dos bien mouillé par les rafales d'eau. Les sables qui couvrent le rivage et les rues de la ville étaient si échauffés par le soleil, que je crus être entré dans un four, et que mes pieds et mes yeux brûlaient par la forte réverbération des rayons du jour. Les chrétiens Indous qui m'entouraient me conduisirent au couvent des Capucins, situé au Sud de la ville. Ces religieux étaient occupés de rebâtir leur maison. Les Anglais qui, en 1761, assiégèrent et prirent la ville, tiraient de leurs vaisseaux à boulet rouge sur les bâtimens de Pondichéry; les malheureux capucins s'en ressentirent, et l'église et le couvent furent écrasés par la canonnade. Les Anglais ne connaissaient pas cette maxime des Indous, qui dit que c'est un très-grand péché de ruiner les temples dédiés à quelque divinité. « *Il n'est* » *jamais permis de ruiner les temples et les* » *péristiles qui servent d'asile aux voya-* » *geurs.* » Cela fut cause que je ne pus pas trouver un logement chez les capucins. Je

passai donc du couvent des capucins à la maison des missionnaires français, appelés ordinairement des *missions étrangères*, au quartier des idolâtres, où je trouvai MM. Jallabert et Mathon, procureurs desdites missions, qui m'accueillirent parfaitement. Je visitai après dîner le collége des jésuites, où je vis le P. Jules-César Potenza, napolitain, homme célèbre par sa politique et sa connaissance dans la langue tamulique, le P. Anzaldi, le P. Lefabre, et quinze autres missionnaires qui étaient arrivés de Tanjaour et du Maduré. M. Law de Lauriston était alors gouverneur de Pondichéry; c'était un homme modéré, qui savait se maintenir en paix avec les Anglais de Madras et les natifs Indous du voisinage. Déjà cette qualité commençait à devenir rare chez les Français qui étaient maîtres de Pondichéry, et qui n'aspiraient qu'à étendre leur domination. Les têtes ardentes françaises voyaient avec déplaisir cet esprit de modération et de sagesse, et Sonnerat se plaint du bon accueil qu'on fit à lord Pigot, gouverneur de Madras, à son passage par Pondichéry (1).

(1) Sonnerat, Voyage aux Indes, tom. 1, liv. 1, pag. 13 et suiv.

Les actions raisonnables sont vues de mauvais œil, quand on honore celles qui sont opposées à la raison. Des hommes emportés ne pouvaient pas approuver la modération de M. Law de Lauriston.

Pondichéry était alors une grande et belle ville. La résidence du gouverneur était un palais magnifique, où se donnaient quelquefois des dînés de cent couverts. On me fit l'honneur de m'inviter avec M. Jallabert. La ville est fortifiée du côté du Nord et de celui du Sud; le plan de ces fortifications est dû à M. Bourcet, qui le mit à exécution en 1769. Quelques maisons d'Européans, situées dans la partie du Sud, sont belles, vastes, et ornées de pérystiles, varangues, colonnes et portiques. Le quartier des Européans était séparé des Musulmans et des payens Indous qui habitaient la partie Ouest de la ville. Chacun de ces quartiers avait un chef de sa nation pour maintenir la paix et le bon ordre parmi les habitans. Cotate, Patmanaburan, Tiruvandapuran, Cayancolan, et autres villes de la côte de Malabar ont adopté cette méthode, afin d'éviter par là les disputes, les procès et le mélange des religions et des coutumes entre les diverses nations. Chacun

[redacted]

vit en paix et conserve ses opinions, car il n'est pas possible de réunir dans une seule croyance tant d'hommes et de peuples. La porte de l'Ouest était gardée par des Cipayes, soldats Indous de toutes les tribus et toutes les religions. Ces troupes étaient disciplinées à la française. Hyder Aly Khan, ce fameux guerrier qui conquit le Maïssoure, le Carnate, le Concan, le Canara et Calicut, n'était d'abord qu'un simple Cipaye de Pondichéry qui gardait cette porte, et la tactique française, qu'il avait apprise à Pondichéry, le servit contre les rois et princes natifs de l'Inde, et contre les Européans eux-mêmes, comme quelque vaillant Indou se servira un jour de la discipline militaire anglaise contre les anglais mêmes, qui l'apprennent aux Indous. Au milieu des combats que les Anglais et les Français se livrent dans l'Indostan, il s'élève toujours quelque grand capitaine Indou qui bat les uns et les autres, tel que le Nabab Tipou sultan, fils de Hyder Aly Khan, qui dévasta une grande partie de l'Inde méridionale, et vainquit plusieurs fois les armées anglaises.

La ville de Pondichéry fut cédée aux Français par Ramarajah, fils de Sevagy, roi des

Marattes, le 15 juillet 1680. Sevagy était souverain de la province de Gingy et de la forteresse de ce nom, située sur les montagnes à l'Ouest de Pondichéry. Ramarajah l'avait prise sur un prince payen, souverain légitime de Gingy; c'est le nom de la province où est situé Pondichéry (1). Les Français s'obligèrent à payer deux pour cent de toutes les marchandises qu'on embarquerait ou débarquerait dans cette ville, lorsqu'elle leur fut cédée. Ce traité prouve clairement que Pondichéry ne fut cédé que comme un simple comptoir, et que les Français en prirent possession comme marchands. Le capitaine Ricaut, premier auteur de la compagnie française des Indes Orientales, s'était associé, en 1642, vingt-quatre négocians, dans le seul but de faire le commerce de l'Inde. Ces marchands ne tardèrent pas à dépasser les bornes de leur profession. Bientôt ils cherchèrent à étendre leur domination au-delà des limites qui leur avaient été assignées, à acquérir des

(1) Guyon, Histoire de l'Indostan, tom. 3, pag. 220, 224. Recherches historiques et géographiques sur l'Inde, par M. Anquetil du Perron, à Berlin 1786, prem. part., pag. 174.

possessions nouvelles, à devenir guerriers, de commerçans qu'ils étaient, et à se refuser au paiement de deux pour cent, surtout depuis que les Mogols eurent pris Gingy, en 1695. L'abbé Raynal, qui charge de tant de reproches la mémoire des Portugais, premiers conquérans de l'Inde, par une bizarrerie inexplicable, se tait sur la conduite irrégulière des Européans qui les ont suivis, et qui ont copié fidèlement leurs modèles. M. Dupleix, gouverneur de Pondichéry, se fit faire Nabab du Mogol, c'est-à-dire, Magnat et prince Indou; et, dans peu d'années, les droits et traités anciens furent violés, l'ambition des Français prit de nouveaux accroissemens, la jalousie nationale s'alluma entr'eux et les Anglais; ces deux peuples rivaux se firent la guerre, le commerce en souffrit, et les possessions des Français dans l'Inde furent saccagées, prises et reprises, perdues tantôt, et tantôt restituées. La compagnie hollandaise, plus attentive à ses intérêts, et moins belliqueuse, excita moins de jalousie, et continua d'être plus riche et plus paisible, quoique ses colonies dans l'Inde fussent très-opulentes et très-nombreuses. La ville de Pondichéry a été prise par les Hollandais en 1693, res-

tituée à la paix de Riswick, assiégée en 1748 par les Anglais, prise par les mêmes en 1761, rendue en 1763, reprise de nouveau par eux en 1778, sous M. Bellecombe, et rendue en 1783. Depuis la révolution française, le Nabab Mohammed Aly, prince d'Arcate, et allié intime des Anglais, a pris Pondichéry, et cette ville, avec les terrains qui en dépendent, est aujourd'hui en son pouvoir, ou plutôt au pouvoir des Anglais (1). Tels sont les résultats de l'ambition, de l'avarice, et de l'esprit guerrier. Quel intérêt, quels avantages proportionnés aux dépenses, pouvait retirer la France de tant de vicissitudes et de changemens? Pondichéry, durant la paix, enfermait dans son enceinte ou son voisinage, environ vingt mille Indous, dont quatre ou cinq mille étaient employés à récolter, carder et filer le coton, à tisser des toiles et à les teindre. Cette industrie pouvait faire fleurir le commerce, et non-seulement couvrait les dépenses de la compagnie, mais elle lui rapportait encore un bénéfice. Lorsque j'arrivai

(1) Pondichéry doit être restitué à la France, en vertu du traité d'Amiens. Mohammed Aly est mort, et la compagnie anglaise a fait prendre possession du Carnate par ses troupes. (*Note du traduct.*)

à Pondichéry, il y avait dans sa rade cinq bâtimens français; l'*aimable Nanette* était le sixième; quatre autres arrivèrent quelques jours après. Trois bâtimens seuls suffisaient pour approvisionner la colonie, où il n'y avait que trois ou quatre négocians Européans. Le chargement de ces vaisseaux consistait en vin, drap, fer, armes à feu et étoffes de France. Les Indous ne boivent pas de vin, et s'habillent de toiles blanches de coton fabriquées chez eux. Comment se faisait donc ce commerce? Le vin, le drap, les canons, le fer, les armes, presque tout en un mot était vendu aux Anglais de Madras et du Bengale. Ces mêmes canons servaient contre les Français; l'argent qu'on retirait de la vente des effets apportés restait dans l'Inde pour acheter des mousselines, des toiles de coton, du guingan, du sucre, du poivre, de la canelle, du cardamome, des mouchoirs, des perles, des pierres précieuses, des esclaves des deux sexes. Je laisse à mon lecteur à prononcer si un tel commerce pouvait être avantageux à la France (1). La ville de Pon-

(1) Voyez le Gentil, nouveau Voyage autour du monde. Venise, 1762, tom. 2, pag. 134, 135.

dichéry avait quatre mille hommes de garnison. Elle est située sur le rivage de la mer, dans un terrain sablonneux qui ne produit que des cocotiers, du millet, quelques pâturages, et, aux environs, du coton, un peu de riz et quelques chèvres. Ni Pondichéry, ni Madras, ne peuvent entrer en concurrence, pour l'abondance des vivres, avec les villes de la côte de Malabar. La côte de Coromandel, étant la partie orientale de la presqu'île, est plus échauffée des rayons du soleil, plus sablonneuse, plus éloignée des montagnes de Gâtes, et partout moins arrosée par les rivières qui coulent de ces montagnes. Par toutes ces causes, elle est plus riche en coton, mais moins féconde en riz; plus commerçante, mais moins agricole; et ses habitans sont plus adroits, plus rusés, plus polis, plus basanés, et plus superstitieux que ceux de la côte de Malabar. Il faut en excepter le royaume de Tanjaour, qui, étant baigné d'un grand nombre de rivières, est le grenier à riz de toute la côte de Coromandel. C'est pourquoi les Anglais se sont tant intrigués auprès des rois Indous, qu'ils ont fini par s'en emparer, ainsi que nous le dirons dans la suite de ce voyage.

Je demeurai à Pondichéry jusqu'au 8 septembre. Pendant que je m'occupais d'observer les édifices, le gouvernement et les mœurs des Indous, je fus témoin de deux événemens qui alors me parurent surprenans. J'avais dans ma chambre mes effets enfermés dans une malle. Un jour, après dîner, je vais l'ouvrir pour prendre un livre que je voulais lire; mais à peine l'ai-je eu ouverte, que j'en vois sortir une foule innombrable de petits animaux blancs, que les Tamuls, c'est-à-dire les habitans de la côte de Coromandel, appellent *caréa* (*caria*), et les Malabars *dchedel*. C'étaient des fourmis blanches que d'autres ont déjà décrites, mais que je ne connaissais pas. Je regarde mes effets, et je vois mes chemises perdues, tous mes livres percés, la théologie du P. Gazzaniga mangée à moitié, le ruban, l'habit, les souliers, qui se déchirent et tombent en lambeaux. Les fourmis marchaient en colonnes, l'une après l'autre, et chacune portait un morceau de ma garde-robe. Je m'écrie, M. Jalabert m'entend, accourt et se met à crier de toutes ses forces : *caréa*, *caréa*, *caréa*. Soudain il me fait porter toute ma garde-robe au soleil, et dès que les caréas furent exposés à ses rayons, ils lâchèrent bientôt

prise. Quant à mes effets, ils furent à moitié perdus. Heureusement que la toile de coton n'est pas chère à Pondichéry (une chemise très-bonne, toute faite, n'y vaut qu'une roupie de Pondichéry); car il fallut m'habiller à neuf, et en toile de coton (1). Quelques jours après, sur le soir, je causais avec M. Jallabert des rites des payens, et de la manière de les convertir; ses deux domestiques s'étaient retirés, et dormaient dans la cour couchés par terre. Tout à coup nous entendons un cri violent et aigu de l'un d'eux; il frappait la terre de la tête et des pieds, poussait des hurlemens comme un frénétique, et quand on lui demandait quel était son mal, il indiquait l'oreille. Un mille-pieds s'y était introduit, la lui mordait, et ne pouvant pas trouver l'issue, allait toujours en avançant. Aussitôt que M. Jallabert s'aperçut de la

(1) Ayant lu cet article à un de mes amis, il se mit à en rire comme d'une chose fausse et incroyable. Je le prie de s'en instruire par d'autres voyageurs qui pourront dissiper son ignorance. Il paraît que ces petits animaux rongent les habits, etc. au moyen d'un suc acide dont ils sont remplis. Les fourmis noires sont ennemies de ces caréas, et leur font la guerre partout où elles les rencontrent.

cause

cause du mal, il fit coucher le domestique par terre, et injecta dans son oreille une cuillerée de *drogue amère*. Cette drogue tua l'insecte sur le champ, la douleur se calma, le délire finit, et ayant injecté de l'eau dans l'oreille opposée, cette eau fit sortir l'animal mort (1).

---

(1) La drogue amère se fait ainsi. Prenez du mastic, du goudron ou de la résine, de la myrrhe, de l'aloès, de l'encens, et de la racine calumba, et pilez le tout quand le temps sera sec, c'est-à-dire, lorsque le vent soufflera du Nord ou qu'il sera bise, vent qui correspond au *caracatta* des Indous, dont nous avons déjà parlé. Pour faire une caraffe de vingt-quatre pintes, par exemple, il faut prendre vingt-quatre onces de *résine* ou goudron, douze onces d'encens, quatre onces de *mastic*, quatre onces d'aloès, quatre onces de myrrhe, et quatre onces de calumba; mettre le tout dans la caraffe, la boucher bien hermétiquement après l'avoir remplie de bonne eau-de-vie, et l'exposer pendant un mois au soleil, par un temps sec. Quand l'eau-de-vie en est bien imprégnée, elle prend une couleur rouge, et la matière se précipite au fond. On transvase alors l'eau-de-vie dans des bouteilles, où on la garde. La dose est d'une ou deux cuillerées. C'est un excellent spécifique dans les indigestions, les coliques, les maux d'estomac, les blessures, le mal d'enfant et la difficulté d'accoucher, les plaies, les ulcères, les vers,

Le lendemain, ainsi que je l'ai déjà dit, dans le quartier des Payens, plusieurs jeunes Indous payens et chrétiens vinrent me trouver dans mon habitation. Quelques-uns parlaient très-bien le Français; d'autres, élèves des Jésuites, savaient le latin. J'en inférai que les Indous ont de la capacité et de l'aptitude pour les sciences, et que leur langue native leur donne une facilité admirable pour prononcer et parler un idiôme européan quelconque. Les Payens vantaient beaucoup leur mythologie, et louaient surtout la langue savante, appelée *Samscreda* (le *Samscrétam*). Dès-lors, je conçus le projet d'apprendre cette langue, quelles qu'en fussent les difficultés. Je remarquai d'ailleurs que, soit malice ou ignorance, ils adaptaient les dogmes et la religion chrétienne à la

---

le scorbut, et autres maladies qui proviennent de corruption. C'est le premier et le principal remède dont se fournissent les missionnaires. On fait cette drogue à Pondichéry, dans la pharmacie des ex-jésuites; à Vérapoli, chez les carmes déchaussés; et à Surate, chez les capucins. J'ai guéri avec elle un enfant sourd. Après la lui avoir injectée dans l'oreille, il en sortit une matière jaunâtre et épaisse qui s'y était amassée, et l'enfant fut parfaitement guéri.

religion et aux dogmes du paganisme; par exemple, ils prétendaient que leur déesse Lakchmi, c'est-à-dire Cérès ou Vesta, était notre sainte vierge; que Brahma, Vichnou et Chiva équivalaient à notre Trinité; que, comme eux, nous rendions un culte aux images; que nos processions publiques ressemblaient à celles des Payens. Le lecteur verra dans le cours de cet ouvrage combien ces assertions sont fausses, et combien l'étude de la mythologie indienne est indispensable aux missionnaires pour convertir et détromper ces malheureux peuples (1). Ils trompent les autres et se trompent eux-mêmes, parce qu'adaptant leurs dogmes absurdes à ceux des Chrétiens, ils croient n'avoir pas besoin de se

---

(1) Les voyageurs anglais dans l'Inde ont remarqué que des missionnaires ignorans avaient cru et enseigné les mêmes absurdités. A Rome, quelques personnes croient encore que les Indous sont manichéens, et que la religion payenne de l'Indostan n'est qu'un christianisme corrompu. Il faut pourtant observer que ces personnes n'ont ni vu l'Inde, ni étudié la religion indienne. Voyez les Recherches asiatiques imprimées en Anglais à Calcuta, en 1788, tom. 1, pag. 127 et d'Herbelot, Bibl. orient., pag. 203, où l'on réfute une doctrine aussi peu sensée.

convertir, et disant qu'ils sont d'accord avec nous, ils induisent en erreur quelques Chrétiens qui pensent que le paganisme des Indous est le manichéisme, ou un christianisme corrompu, et que l'une et l'autre religion sont fondées sur des fables et des dogmes inventés par l'imposture.

Comme tous les Payens, Chrétiens et Musulmans, qui forment les trois plus nombreuses religions de l'Inde, sont habillés de toile blanche, et presque de la même manière, il est nécessaire de les regarder au front et à la poitrine pour les reconnaître et distinguer les idôlâtres des chrétiens. Les premiers portent sur le front certains signes qu'ils appellent saints, et par lesquels ils se distinguent entr'eux; car ils indiquent par ces caractères de quelle religion ou secte ils sont, ou quelle est la divinité pour laquelle ils ont une plus grande dévotion (1). J'expliquerai

(1) Ils se marquent le front de ces signes en honneur du dieu Brahma, la poitrine en honneur de Vichnou, les bras en honneur de Chiva. Ces dieux sont ceux qui président aux trois élémens; la terre, l'eau et le feu. Ainsi, pour démontrer que le monde a été créé de ces élémens, et avec eux, les Indous s'aspergent avec trois doigts quand ils font leurs lus-

tous ces signes dans la seconde partie de ce voyage, chapitre huitième.

---

trations, ce qu'ils exécutent en élevant l'eau vers le creux et l'épandant aux huit points du monde, présidés par les huit dieux principaux, et ensuite vers le ciel, en honneur du soleil qui est leur grande divinité. Cette lustration ou purification avec les signes sacrés, sur le front s'appelle *Shudhamayaga*, c'est-à-dire *pureté*, *purification*. Le *bhasma*, ou l'enduit qui sert à former ces signes, représente la terre dont le monde a *été* formé et créé. Il y a plusieurs systèmes à ce sujet.

CHAPITRE II.

Mon arrivée à Virapatnam. Nouveaux détails sur Pondichéry.

M. Jallabert me parlait souvent d'un séminaire général où on élevait de jeunes néophites chrétiens. L'éducation est un point intéressant qui mérite l'attention d'un voyageur. Nous partîmes de Pondichéry pour Virapatnam. *Vira*, en langue samscrite, signifie vaillant, fort; *viria*, force, vertu; *patna*, ou *patana*, ville; ainsi *Virapatnam* veut dire ville forte. C'est aujourd'hui un bourg éloigné de deux lieues sud-ouest de Pondichéry, situé sur la rive d'un fleuve qui vient des montagnes de l'Est, et qui, après avoir baigné Virapatnam, se jette dans la mer au sud de Pondichéry. *Poudoucheri*, véritable nom de cette ville, est composé de deux mots; *poudou* qui, en langue tamule et malabare, veut dire chose nouvelle; *poudouma*, nouveauté, et *dcheri*, bourg; ainsi *Poudoucheri* signifie bourg neuf. Cette étimologie démontre que Pondichéry n'est pas une ville ancienne, et qu'elle fut bâtie par quelques

émigrés de Virapatnam et d'autres lieux voisins. Beaucoup de villes maritimes commencèrent à se former après l'arrivée des Arabes dans l'Inde, et plusieurs géographes qui ont voulu expliquer ou éclaircir la géographie de Ptolémée, ont pris beaucoup de ces villes très-modernes, et qui certainement n'existaient point de son temps, pour celles dont il parle; j'en pourrais citer des exemples. En outre, la géographie de Ptolémée se trompe presque toujours de deux ou trois degrés de latitude, parce que comme les anciens voyageurs déterminaient la latitude par l'observation des jours plus courts ou plus longs, ils obtenaient la connaissance de la situation relative d'un lieu à un autre par la différence de la durée des jours dans ces lieux. Or, les jours étant toujours presqu'égaux près de l'équateur, on ne pouvait bien connaître la latitude des pays qui y sont situés; de là sont venues les erreurs de Ptolémée et de tous ceux qui l'ont suivi de trop près. M. d'Anville, dans sa géographie ancienne de l'Inde, n'a pas été exempt de ces méprises, comme je le démontrerai clairement dans la suite (1).

(1) Voyez Robertson, *Recherches historiques*,

Le séminaire de Virapatnam est situé au milieu d'un bois planté de cocotiers, ou palmiers domestiques. Le célèbre missionnaire M. *Mathon*, des missions étrangères, en fut le fondateur, et quand nous y allâmes, il en était encore le directeur. Le bâtiment est construit à la manière des couvens de l'Europe, mais beaucoup mieux distribué, et adapté aux études, aux exercices et aux travaux dont s'occupent les séminaristes de l'Orient. Au milieu de trois appartemens latéraux, habités par trois maîtres d'études, il y avait au rez-de-chaussée une grande salle pleine de petites cellules distribuées en deux

---

sur la connaissance que les anciens avaient de l'Inde. Il se trouve encore quelque diversité parmi les modernes, sur la latitude. *John Hamilton Moore*, dans l'ouvrage intitulé : *Le Navigateur Praticien*, met Pondichéry à 11 degrés 56 minutes de latitude septentrionale. M. *de la Tour* place cette ville sous le 12me. degré de latitude, et le 78eme. de longitude orientale. D'*Anville* et *Delille* varient de même dans leurs cartes géographiques. Cette différence provient, du plus ou moins d'exactitude apportée pour prendre la latitude, par le moyen d'un cadran, du coup-d'œil, et surtout de la perfection, plus ou moins grande, des instrumens astronomiques.

rangs, et contiguës l'une à l'autre. Elles étaient séparées par une simple planche, haute d'environ trois ou quatre palmes, de manière que chaque cellule ou réduit pouvait contenir un jeune homme, et que ces jeunes gens pouvaient se voir entr'eux et être vus du maître. Celui-ci avait une chaire de laquelle il dictait, et, en dictant, il pouvait examiner ce qui se passait dans chaque cellule. Les écoliers étudiaient et dormaient dans ces petits réduits. Une planche couverte d'un tapis était leur lit; une autre petite planche se trouvait à la tête et aux pieds. Elle se relevait ou s'abaissait suivant le besoin, et servait de table pour les études; il n'était pas nécessaire de sortir de la cellule pour écrire, mais il fallait pour étudier s'asseoir au pied du lit, et reployer la petite planche quand on voulait sortir. L'autre tablette, placée à la tête du lit, contenait le livre d'étude, l'encre, la soutane des séministes, et les choses nécessaires pour se tenir propres. La salle avait deux portes opposées l'une à l'autre, afin que l'air s'y renouvelât; on ne pouvait en sortir sans être vu par un des maîtres qui veillaient dans les appartemens latéraux. Le réfectoire était séparé, et on y faisait la lecture pendant les repas. Il y

avait au dehors les boutiques du tailleur, du menuisier, des cordonniers, des imprimeurs, des jardiniers et des boulangers. Ces diverses professions étaient exercées par les étudians eux-mêmes, qui étaient obligés d'apprendre un métier. Ils allaient nus pieds arroser les jeunes palmiers que l'on plantait dans le bois qui entourait la maison. Quatre heures de la journée étaient consacrées à l'étude, une au travail des mains; le reste du temps était employé aux exercices de la dévotion, de la méditation et du chant. Pendant deux jours de chaque semaine, on devait parler sa langue naturelle, et les autres jours on ne devait se servir que de la latine. M. Mathon me montra un bref de sa sainteté Pie VI, dans lequel le St.-Père approuvait et louait ce séminaire et son institution. Voici ce bref :

Aux vénérables frères Pierre, évêque de Tabraca, vicaire apostolique de Siam; Bemarol, évêque de Cabul, vicaire apostolique du Tonquin occidental; François, évêque d'Agra, vicaire apostolique de Sut-Chuen, dans la Chine; et Georges Pierre, évêque d'Adra, vicaire apostolique de la Cochinchine et de Cambaye;

et à nos chers fils les directeurs des missions étrangères du séminaire de Paris.

PIE, pape VIeme.

« Vénérables frères, et fils bien-aimés, salut et bénédiction apostolique.

« Notre très-cher fils Etienne Borgia, secrétaire de notre congrégation de la propagande, nous ayant dès le commencement de notre Pontificat, informé avec le zèle qui lui est ordinaire des services que vous rendez au Saint-Siége et de vos travaux apostoliques entrepris pour le maintien du collége que vous avez institué pour s'occuper du salut des âmes, nous a causé une grande joie spirituelle. Cette joie a été encore grandement accrue par le témoignage flatteur qu'a rendu de vous et de votre collége la congrégation de la propagande elle-même, et plus particulièrement notre très-cher fils Joseph Marie Castelli cardinal, prêtre de la Sainte-Eglise Romaine, et président de cette congrégation, qui s'occupe toujours avec le zèle le plus ardent de propager la foi du Christ, et la gloire de Dieu, et qui vous a recommandés particulièrement à nous en son nom, et celui de toute la congrégation. Excités par

ces témoignages de votre vertu, vénérables frères, et très-chers fils, nous avons bien voulu vous expédier ce bref pour vous exprimer notre charité pontificale envers vous, comme une récompense de vos travaux passés, et un encouragement pour en entreprendre de nouveaux. Nous déclarons donc que les soins que vous prenez pour servir Jésus-Christ, l'église et nous, comme appelés à être nos coopérateurs, nous sont extrêmement agréables; par tant, nous approuvons votre collége général établi à *Virapatnam*, près de Pondichéry, et que vous pouvez établir dans tout autre endroit qui vous paraîtra convenable, le prenant sous notre protection et celle du siége apostolique et de ladite congrégation. Mais en même temps que nous vous donnons ces gages de notre bienveillance, et que nous promettons de vous en donner de plus signalés, nous vous engageons à continuer de travailler avec le même zèle au salut des âmes. Les travaux et les peines que vous souffrez dans des pays si éloignés, vous paraîtront bien légers, si vous contemplez la grandeur de votre ministère, et si vous pensez que vous êtes les envoyés du Christ, chargés de faire participer aux fruits de la rédemption les âmes opprimées par

[redacted]

la tyrannie de Satan. Ne vous laissez donc pas accabler par les dégoûts que vous avez éprouvés pour soutenir votre collége, mais poursuivez avec constance une si belle entreprise. Vous pourrez atteindre ce but, si vous avez soin d'entretenir le collége d'élèves tirés de Siam, de Tonquin, de la Chine, de la Cochinchine, de Camboje et des autres missions. Ne perdez point de vue que le renouvellement de ces colonies d'élèves est votre premier devoir, et que rien ne saurait être plus agréable au Saint-Siége et à la congrégation de la Propagande, que les soins que vous prendrez pour vous en acquitter. Outre ce soin d'entretenir d'élèves le collége général, vous ferez une chose très-agréable pour nous, et très-conforme à vos devoirs, si chacun des vicaires apostoliques a, dans ses missions respectives, autant que le temps et l'occasion le permettra, des colléges particuliers pour former le clergé séculier, semblables à ceux érigés à Tonquin et dans la Cochinchine. C'est ainsi qu'en multipliant les colléges et en y distribuant les élèves, on pourvoira à la multiplication et à la sûreté du clergé, et l'on n'aura pas à craindre le malheur arrivé au Japon, c'est-à-dire, que si quelque persécution vient

affliger et opprimer une mission, comme il arrive souvent, tous les moyens d'exercer le ministère apostolique ne viennent à manquer. Ce sont là, vénérables frères et très-chers fils, les exhortations que nous avions à vous faire pour encourager votre zèle à poursuivre les travaux que vous avez entrepris pour cultiver la vigne du seigneur. Nous prions Dieu tout puissant qu'il bénisse vos veilles pour augmenter sa gloire et concourir au salut des âmes, et nous vous donnons, vénérables frères et très-chers fils, notre bénédiction apostolique.

» Donné à Rome, à Saint-Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 10 mai 1775, première année de notre pontificat.

» Signé, BENOIT STAY. »

L'histoire doit être la maîtresse de la vie. J'espère que mon lecteur me permettra de faire quelques réflexions. Tous ces étudians étaient ou Chinois, ou Cochinchinois, ou Tonquinois, ou Siamois. Puisqu'ils pouvaient s'acommoder de cette sorte de vie, pourquoi les Malabars, les Tamuls, les Canarins, les Marattes, les Goans, les Indous, les Persans, les Chaldéens, les Arabes et les Ethiopiens, n'en feraient-ils pas autant? Peut-on conce-

[redacted]

une éducation meilleure que celle qui rde avec le climat, la patrie, l'usage des ns du pays, les mœurs du pays, etc.? d'usage parmi les Indous, les Arabes, isieurs autres nations orientales, d'aller nus, de se nourrir de riz et d'herbes, s'habiller légèrement; pourquoi leur changer des usages adoptés dans leur ? Au lieu de les envoyer étudier dans ays éloignés, avec des dépenses infinies, elquefois au risque de leur vie; au lieu s amollir par les mœurs de l'Europe, a délicatesse de la nourriture, par l'oisi-, par une nouvelle manière de s'habiller s ne connaissaient point; ces bons mis-naires français de Virapatnam élevaient unesse orientale à l'orientale, selon les ats, mœurs et usages des pays où ces jeu-gens doivent aller prêcher Jésus-Christ. x qui se trouvaient être capables et dignes acerdoce, étaient promus aux ordres sa-; les autres retournaient dans leur pays me *catéchistes*, et s'entretenaient du tra- de leurs mains, et avec le métier qu'ils ent appris au séminaire. Ils ne sont pas us des perverses opinions dont l'Europe remplie; ils ne connaissent ni les maximes

perfides, ni les mauvais exemples, ni l'ambition, ni les livres impies, ni les amusemens, ni le luxe, ni les écarts, ni les passions des Européans. Presque tous les Orientaux qui retournent de l'Europe dans leur patrie joignent aux vices des Européans ceux de leur pays. Ils ne savent plus vivre à la manière orientale, n'entendent, ni n'apprennent leur langue maternelle, deviennent ambitieux et inquiets, veulent commander, et se refusent à obéir, se regimbent contre les corrections, font des brigues tumultueuses, et deviennent chefs de révolte. Qui eût jamais cru que Vimala Dherma Suryada, prince de Ceylan, après avoir été baptisé et élevé parmi les Portugais, aurait été le premier à les chasser de l'île? C'est ce qui est arrivé pourtant; et cent exemples analogues auraient dû nous engager à embrasser un autre système de conduite (1).

De retour à Pondichéry, je fus témoin d'une chose très-singulière; la promenade par les rues du dieu Apis. C'était un bœuf de

(1) Voyez Septima pars Indiæ orientalis continens Georgii Spilbergi et Gaspari Balby navigationes. Francofunti 1606, pag. 27.

taille

taille moyenne, beau, gras, de couleur rousse. Il était gardé par les Brahmes dans le voisinage de leur temple; et ce jour-là, il fut montré au public en grande solennité. Il était accompagné de la musique indienne, c'est-à-dire, de quelques tambours et de quelques cornemuses et cymbales de cuivre qu'on frappait avec une baguette de fer, et suivi de quelques Brahmes, et d'une foule de peuple. Il n'était pas attaché, et ses cornes étaient couronnées de fleurs. Toutes les maisons et boutiques des idolâtres étaient ouvertes, et on avait placé à la porte de chaque boutique un petit panier de riz cru, ou quelques gâteaux, ou des herbes que l'on vendait. Le dieu Apis passait devant et prenait de temps en temps une bouchée de riz, de gâteau, ou d'herbe. Tout le monde le regardait avec la plus grande dévotion, et les maisons qui avaient le bonheur de voir le dieu Apis goûter une bouchée de leur riz, s'estimaient bien heureuses.

Philarque dans Plutarque, *de Iside et Osiride*, pense que le premier Apis des Egyptiens passa de l'Inde en Egypte. Ce dieu, selon l'assertion de Plutarque, était, chez les Egyptiens, le symbole de l'âme d'Osiris, peut-être veut-il dire de la force productrice

par laquelle cette divinité produit et anime les choses terrestres. Je démontrerai plus loin qu'Osiris est le soleil, de même que le Chiva ou Mahadeva des Indous. C'est pourquoi le dieu Chiva qui, parmi les Indous, est le symbole du soleil, est monté sur un bœuf; et dans les prières sacrées que les Brahmes lui adressent, il est appelé *Pachupadi*, ou *époux de la vache*, qui est le symbole de la déesse *Ichani*, ou *la dame*, nom sacré donné à la lune, ou à Isis à qui la vache est dédiée. Dans les monumens égyptiens, Osiris, comme symbole du soleil, porte sur la tête un disque solaire, et Isis, sa femme, porte les cornes, symbole de la vache et de la nouvelle lune, femme du soleil. Dans les monumens indiens, le dieu Chiva a sous lui un bœuf; et dans le temple extrêmement ancien de l'île d'Éléphante, la déesse Ichani est représentée un bras appuyé sur une vache (1). Pline, parlant de l'Apis des Egyptiens, dit : « Il donne des oracles » en prenant sa nourriture de la main de ceux » qui le consultent. Il refusa toujours les ali- » mens qui lui furent offerts par Germanicus

(1) Voyez Nieburh, tom. 2 de ses voyages; descr. des idoles de la Pagode d'Éléphante.

[redacted]

» César, mort peu de temps après. (1) ».
C'est ainsi qu'en Egypte le dieu Apis acceptait ou refusait les alimens qui lui étaient présentés, et l'on en tirait un présage de bonne ou mauvaise fortune, au point qu'on supposait prochaine la mort de Germanicus, parce que le dieu n'avait voulu prendre aucun aliment de sa main. Chez les Indous comme chez les Egyptiens, l'oracle du dieu Apis assure le sort des particuliers en prenant une bouchée de nourriture dans leur maison. Dira-t-on qu'il n'y ait point d'analogie entre le culte des Indous et celui des Egyptiens. Le bœuf, ou le dieu Apis, est le symbole de la force productrice du soleil, comme la vache l'est de celle de la lune ou de la terre. Le bœuf, ou l'Apis s'appelle, en langue samscréda, *Ukcha*, *bhadra*, *vrszabha*, *gau*, *mahicha*; et, en langue malabare et tamoulique, *kala*, *mouri*, *erouda*; et la vache, en samscrite, *mahey*, *saourabhey*, *go*, *ousra*, *maha*, *chranguini*, la vache blanche, *arjouni*, et la rousse, *rohinni*. En Malabar et Tamoul, la vache s'appelle *pachou*, *gova*. Tous ces noms indiquent quelques propriétés du

(1) Hist. nat., liv. VIII, ch. 46.

bœuf ou de la vache. *Bhadra* veut dire bon ; *mahicha*, grand, magnanime ; *maha*, vache grande, animal magnifique ; *chranguini*, pleine de grâces, ornée, belle. Les superstitieux Malabars appellent la vache *ama*, ou *tala* mère, et le bœuf, *appen*, *appa*, qui veut dire père, générateur. Qui nous assurera que le nom apis, dont se servaient les Grecs et les Egyptiens, n'est pas une corruption du nom indien appen ou appa? L'Isis égyptienne a la tête ornée de cornes de vache. Les Indous adorent la vache comme une divinité, et la plupart des maisons indiennes à Pondichéry, et dans toute la côte de Malabar et de Coromandel, sont jonchées au dehors et en dedans de fumier de vaches. Ce fumier s'appelle, en langue samscrédane, *govil*, *gomaya* ; et, en Malabar et Tamoul, *dchanagam*. Les payens indous boivent l'urine de la vache pour se purifier de leurs péchés, et celui qui meurt, tenant dans la main la queue de cet animal, croit aller droit en paradis. Les commentateurs de la bible ne sont pas d'accord sur la question si le veau d'or adoré par les Israélites était un bœuf ou une vache. Quoiqu'il en soit, il est certain que ce culte indien est très-ancien, puisque la vache se trouve déjà parmi

les divinités indiennes, dans l'île d'Eléphante, peut-être dès avant la naissance de Moïse. J'ai dit que la vache était le symbole de la lune ou de la terre, c'est pourquoi les Indous l'ont consacrée à la déesse *Parvadi*, ou *Ichani, Ichi, Icha*, c'est-à-dire, à *la dame*, nom sacré de la lune. Elle l'est aussi à la déesse *Mâ*, ou *Lakchmi*, c'est-à-dire, à la déesse grande et belle, autres noms sacrés de la terre, ou de la *grande mère* (*dea Vestä*) des Romains. Ainsi la vache a un sens mystique de la vertu productrice de la lune et de la fertilité de la terre, c'est pourquoi elle est sacrée et vénérée, au point que, dans le Malabar, où le gouvernement est entre les mains des Idolâtres, celui qui en tue une est pendu. Le dieu Apis est changé tous les trois ans, et s'il vient à mourir pendant qu'il est dieu, il est enseveli avec de grands honneurs, des cérémonies religieuses, et une pompe funèbre, semblable à celles qu'on fait aux personnes les plus distinguées. Quelques pagodes, ou temples des Payens, ont une ou deux vaches colossales dans leur frontispice.

Les maisons des Payens, à Pondichéry et dans toute la côte de Malabar et de Coromandel, sont basses et obscures; celles de Coro-

mandel sont bâties de briques cuites au soleil, et couvertes de feuilles de palmier sauvage ou domestique. Les *Pandiyala* (*Pandals*), ou magasins où les Indous gardent leurs marchandises, sont aussi très-obscurs; surtout à Pondichéry et à Madras, où l'on vend beaucoup de toiles. On la débite dans des endroits peu éclairés pour en cacher les défauts. Les curés de Pondichéry sont des capucins de la Touraine; les ex-jésuites, par un décret de Louis XVI, ont été réunis aux missionnaires étrangers, et forment une seule corporation. Les Européans étaient sous la direction des capucins, et les Indous chrétiens, sous celle des ex-jésuites. Ceux-ci dirigent quatre mille Chrétiens plus ou moins, selon qu'on est en paix ou en guerre, parce que la population augmente en temps de paix et diminue en temps de guerre, par l'émigration de plusieurs chrétiens Indous qui se dispersent dans les pays ou dans les montagnes. Le séminaire a été transféré dans ces derniers temps, de Virapatnam à Ariancoupan, résidence ordinaire d'un évêque, vicaire apostolique de Pondichéry, de Tanjaour, de Maduré, du Carnate, et de la province de Gingi. Cet évêque entretient des querelles éternelles avec celui de

[redacted]

Maïlapour (*Meliapour*), ou St.-Thomas, qui, étant Portugais, cherche à l'empêcher d'exercer sa jurisdiction.

Pondichéry est situé au 12 degré de latitude septentrionale, et 78 de longitude orientale, suivant la carte de M. de la Tour, qui est la plus exacte. Le premier janvier, le soleil se lève à Pondichéry à 6 heures 23 minutes; il se couche à 5 heures 57 minutes : le 28 août, il se lève à 5 heures 51 minutes, et se couche à 6 heures 9 minutes; le premier décembre, il se lève à 6 heures 22 minutes, et se couche à 5 heures 58 minutes. Le lecteur peut juger, d'après ce calcul, de la longueur des jours et des nuits. La rivière qui baigne Virapatnam et se décharge dans la mer au sud de Pondichéry, s'appelle *Dchovanarou*, et non pas *Chonenbar*, comme écrivent les géographes européens. *Arrou*, en langue malabare et tamoulique, veut dire rivière; *dchovana* signifie rouge et *dchovanarou*, rivière rouge, parce que ses eaux sont quelquefois rougeâtres, ayant pris la couleur d'une terre rouge. Les Indous corrompent souvent le mot *dchovana*, et au lieu d'écrire *dchovana*, ils lisent et prononcent, par abbréviation, *dchona*, ou *tshona*, rouge;

les mots ainsi altérés passent aux Européans, Arabes, Persans et Grecs, qui, ne comprenant pas les idiômes de l'Inde, les prononcent et les écrivent, les adaptant au caractère et à la prononciation de leur langue ; de sorte qu'après avoir essuyé tous ces changemens, ils ont perdu, en tout ou en partie, leur physionomie native. Ainsi, dans l'exemple qui nous occupe, M. de la Tour, dans sa carte géographique de la côte de Coromandel, publiée à Paris en 1770, a écrit, en s'adaptant au caractère de la langue française, *chonenbar*, au lieu du nom véritable qui est *thsovanaru*, ou, en suivant la prononciation française, *chovanarou*, rivière rouge. De même, tous les géographes écrivent Coromandel, au lieu de *Thsolamandala*, ou *Cholamandala*, terre, pays du grand millet; *thsola*, ou *chola*, mil, millet, *milium* en latin; *mandala*, terre, pays, en langue tamoule et malabare; *thsolamandala*, terre de millet, parce que la côte de *Cholamandala* (Coromandel) produit beaucoup de grand millet, que les pauvres gens cultivent près de leurs cabanes. C'est pourquoi Hérodote, parlant des Indous les plus orientaux, dont on commençait alors à avoir quelques légères

notions, au livre III, dit : « Ils ont une » graine semblable au millet qu'ils cuisent et » mangent avec l'épi, et qui vient spontané- » ment. » (Cette circonstance est fausse, car il faut le semer.) M. d'Anville, dans ses antiquités géographiques de l'Inde, publiées à Paris à l'imprimerie royale, en 1775, ainsi que dans toutes ses cartes géographiques, écrit *Carnate*, nom d'un royaume situé au nord-est de Pondichéry ; or ce nom doit s'écrire *Carnada*, pays noir ; *Carnadaga*, ou *Carnadaguen*, homme, habitant de Carnada. *Car* signifie une chose noire ; *nada*, pays, royaume, province, en langue tamoule et malabare ; l'on dit pays noir, pour le distinguer de la terre du millet, ou Cholamandala, parce que le millet croît sur les terrains sablonneux voisins de la mer, et que le pays de la terre noire, ou le *Carnada* en est plus éloigné au nord-est. Ce pays produit de gras pâturages, du bétail, du riz, du poivre, des arbrisseaux de coton, toutes choses qui ne viennent pas dans le sable imprégné de sel marin. Le célèbre Cellarius (1), voulant

(1) Notitia orb. antiq., réimprimée à Leipsick en 1773, paragr. 28, pag. 744.

concilier entr'eux Strabon, l'auteur du périple de la mer rouge, Pomponius Mela et Ptolémée, et faire disparaître les contradictions qui se trouvent dans les ouvrages de ces auteurs sur la situation du cap Comary ou Canyamuri, que les Européans appellent cap Comorin, confond le *Komar* ou *Komarey* des Grecs avec le *Colis* ou *Colias* des mêmes. Voici ses paroles : « Ce même golfe Cholchi-» que est séparé du golfe Argarique voisin » par le cap Cory (Comary), qu'on appelle » aussi Calligi, Colia, Colis et Colias. » Non-seulement Cellarius se trompe ici dans la géographie ou topographie des lieux, puisque la ville de Colis ou Colias (aujourd'hui le bourg de Covalam) est distante de trois quarts de lieue du cap Comory; mais il tombe dans une autre méprise, occasionnée par la corruption de deux noms indiens, qui sont Cory, Komarey, au lieu de Canyamury ou Comary, et Colis ou Colias, au lieu de Covalam. Le dernier est un bourg, le premier une montagne ou promontoire que les Indous appellent Canyamury, promontoire de la vierge, ou simplement *Comari* ou *Coumari*, vierge, parce qu'ils prétendent que jadis la déesse Comari, la vierge, la Diane, ou Hé-

cate indienne se lavait et se baignait souvent dans la mer voisine de ce promontoire. Il faut puiser la connaissance de toutes ces choses dans la mythologie et les poëmes des Indiens, dans le livre Amarasinha, dans les fables locales, et dans de bons dictionnaires indiens, tels que celui du P. Beschi, de la langue tamoule et portugaise, celui du P. Hanxleden, celui du P. Biscoping, et celui de Mgr. Pimentel, archevêque de Codongalour ou Cranganor. Tous ces dictionnaires expliquent l'idiôme malabar, et un grand nombre de mots samscrédans, au moyen de la langue portugaise et latine; par exemple, le dictionnaire du P. Biscoping, que je possède manuscrit, énonce 1°. le mot portugais, 2°. le mot latin, 3°. le malabar vulgaire, et 4°. le mot de la langue samscrédane, qui est la langue sacrée des Brahmes. Je m'étonne que MM. d'Anville, Delille, de la Tour, Cellarius, Robertson aient pu écrire sur la géographie, la topographie, la navigation et le commerce de l'Inde, sans les secours indispensables que je viens d'indiquer. Dans les cartes géographiques de l'Inde, faites par des étrangers, sur cent noms indiens, on en trouve à peine dix qui soient purs et exempts de

corruption. Les Grecs, les Arabes et les Européans ont changé, défiguré et corrompu, chacun à sa guise, les véritables noms originels indiens, et il faudrait, en étudiant la géographie et l'histoire indienne dans les livres européans, grecs et arabes, s'arrêter à chaque pas pour corriger le nom, la topographie et l'histoire du pays. Pour éviter des méprises qui reviendraient à chaque instant, je veux donner ici les vrais noms indiens qui ont été altérés par les voyageurs étrangers; mais je me bornerai aux seuls noms des principales villes et pays de la côte de Cholamandala, ou de Coromandel, selon les Européans. Je vais les écrire selon la prononciation native et originelle indienne; je remarque seulement que lorsqu'il y aura des caractères qui ne se prononcent pas d'une manière uniforme chez les différens peuples de l'Europe, je suivrai la prononciation française (1).

---

(1) L'auteur dit l'italienne, mais j'ai changé dans ces cas l'orthographe, pour l'accommoder à notre façon de prononcer en français.

(*Note du traducteur.*)

TABLE DE NOMS.

Carnada, royaume, pays, ou terre noire; les Européans disent Carnate.

Noms des villes et bourgs dans le Carnada *et* Cholamandala.

Valiacada, grand bois, ou *valiacada*, grand trajet, route, traversée, que les Européans nomment *Paliacate;* ville maritime située à l'embouchure d'une petite rivière, établissement des Hollandais.

Ottoncotta ou *Ottoncottey*, ville solitaire, château solitaire.

Pondamala ou *Pondamaley*, montagne haute; *pondon*, haute; *mala* ou *maley*, en langue tamoule et malabare, montagne, forteresse sur une montagne, appelée par les Européans, *grand mont.*

Madraspatnam; patnam, ville; *Madraspatnam*, ville de Madras.

Maïlapouri ou *Maïlapouram*, ville des paons; *Meliapour* ou *St.-Thomé* des Européans.

Tironpati, lieu saint, temple célèbre appelé par les Européans *Tirupeti. Tiroupati.*

ou *Tiroupadi*, temple célèbre dans le Carnada, situé à 14 degrés de latitude, et 77 degrés 15 minutes de longitude, consacré au dieu Vichnou, et fréquenté de beaucoup de monde qui y afflue de toutes les parties de l'Inde. Les pélerins y présentent leurs offrandes, et se font couper les cheveux dont ils font un sacifice au dieu Vichnou. Cette divinité, dans la huitième de ses apparitions, représente le dieu Krichna, Gopala, c'est-à-dire, le dieu Berger noir et jeune, qui est indubitablement l'*Apollon Nomius*, ou berger des Indous. Plutarque, dans la vie de Thésée, et l'abbé Conti, dans sa mythologie (liv. 4, chap. 10), ont observé que les anciens Grecs se coupaient les cheveux et les consacraient à Apollon, comme à la divinité à la belle chevelure, emblême des rayons du soleil. Voyez l'hymne à Apollon de Callimaque, dans la belle traduction latine de M. l'abbé Petrucci, imprimée à Rome en 1795.

Tirounamala ou *Tirounamaley*, mont saint, dont on a fait *Tirnimalet*.

Govalan, enceinte des vaches, changé en *Covelan*.

Outtamalour, bon bourg, par corruption *Outremalour*

Arroucati, château, ou ville qui montre la rivière ou le cours de la rivière. *Paler*, par corruption, *Arcate*.

Canjipouri ou *Canjipouram*, ville d'or; *pouri* et *pouram*, ville; *canji*, or, en samscrit, changé, par corruption, en *Canjivaron*.

Vencatiguiri, mont de la forêt blanche, par corruption, *Vincatiguiri*. *Quiri* ou *guiri*, mont; *ven*, blanc; *cati* ou *catil*, dans la forêt; ville située sur la montagne de la forêt blanche.

Chacrapouri ou *Chacrapouram*, ville du cercle, ville ronde, par corruption, *Sacrapour*.

Peroumacoulam, grand étang, grand lavoir, par corruption, *Permacoul*.

Mangalour, ville, bourg heureux, vulgairement *Mangalore*.

Calianatour, bourg de plaisir.

Velour, bourg de la lance, aujourd'hui ville.

Vilanour, bourg des flèches, *Villenour* dans les cartes.

Poudouchery, bourg neuf, dans les cartes *Pondichéry*.

Attour, bourg des chèvres, ou bourg du moulin des noix de cocotier.

Krichnavaram, bénédiction du dieu Krichna, bourg, dans les cartes, *Quichenavaron.*

Divyacotta, château divin; *divya*, divin; *cotta*, château, forteresse; dans les cartes, *Divicote.*

Noms des villes et bourgs du royaume de Tanjaour.

Tanjaour, pays, population, ou terrain bas, ou *Tanjaour*, bourg mesquin, mauvais, vicieux. *Tanjaour* est une ville qui a donné son nom au pays où à la province. La première étymologie semble plus juste, parce que le Tanjaonr est réellement un pays bas, et arrosé partout de rivières.

Turangabouram ou *Tourangapouri*, ville des ondes, ou ville des chevaux, appelée par les Européans *Tranquebar.*

Karincala, pierre noire, rocher noir; *Karikal* des Européans.

Navour, bourg des chiens, ou bourg neuf; *Naour* des Européans.

Tiroumaladevaram, temple du dieu de la montagne sainte, c'est-à-dire de Chiva; *Tiremalevaren* des Européans.

Nagapatnam.

Nagapatnam ou *Nagapatana*, ville des serpens, ville des éléphans; *patnam*, ville, *naga*, serpent et éléphant. C'est la ville que les Grecs appelaient *Nigamus* ou *Nigama*, métropole.

Tiroumannour, bourg de terre sainte; *Tremanour* (*Trémalour*) des Européans.

Dchirangam ou *Dchirangapatnam*, ville des belles parties; *dchir*, beau; *anga*, membre, partie; *patnam*, ville; *Cheringam* des Européans.

Dchelicolam, étang fangeux; *Chelicolon* des Européans.—Le temple de *Dchirangam*, situé dans l'île de *Dchiranga*, sur le fleuve *Kolarou* (*Colram* des géopraphes européans), à 10 degré 45 minutes de latitude et 76 degrés 45 minutes de longitude, suivant la carte de M. de la Tour, est un prodige d'architecture indienne. Ce temple est entouré de sept murs quadrangulaires enfermés l'un dans l'autre, qui, tous ensemble, forment l'enceinte ou la clôture du temple; ils sont en pierre de taille, ont 25 pieds de hauteur, et sont séparés l'un de l'autre par des distances parallèles de 350 pieds. Au centre, de chaque côté du mur, et à une égale distance des deux extrémités, il y a quatre portes surmontées d'un

gobours, ou haute tour. Ces tours et portes sont opposées aux quatre points cardinaux, et ornées de colonnes de pierres de taille de 35 pieds de long sur 5 de large. Au centre du temple, c'est-à-dire dans le sanctuaire, est la statue du dieu Vichnon, à qui ce magnifique édifice est consacré. Il y a des inscriptions autiques qui sont devenues illisibles. Les portes, les tours, les cloîtres sont ornés de toutes sortes de figures d'hommes et d'animaux, emblêmes d'une philosophie mystérieuse. Ce temple a au moins deux mille ans d'antiquité, et prouve depuis quelle époque reculée les arts ont été cultivés chez les Indous. Le savant chevalier d'Agincourt à Rome est possesseur d'un dessin de ce temple, qui lui fut donné par M. Law de Loriston, gouverneur de Pondichéry. Les Anglais ont déjà décrit ce temple; nous ferons remarquer au lecteur que ses enceintes sont au nombre mystique de sept.

Tricolour, bourg à trois étangs, ou lieux de lustration.

Palancotta, forteresse, château des ponts, parce qu'il faut passer quelques ponts pour y arriver; *Palancote* dans les cartes. *Palam* ou *palam*, pont; *cotta*, château.

[redacted]

Noms des villes et bourgs du royaume de Madura.

Madura, *Matura* et *Madhura*, ville douce, suave, ou ville de *Madhu*, héros. C'est la capitale du royaume de Madura, appelé par les Européans *Maduré*; la province a pris son nom de la ville. On nomme aussi ce royaume *Pandi* et *Pandimandala*, terre ou pays *Pandi*, du nom de *Pando*, *Pandou*, ou *Pandava*, l'un des premiers rois Indous, qui, selon l'opinion des Brahmes, en fut le fondateur. Pline appelle cette ville *Modusa regia Pandionis*; et Ptolémée, *Methora*. Selon cet auteur, *Arrucati*, qu'il appelle *Arcati*, est *regia sorœ*; peut-être veut-il dire la capitale et le siége royal des rois de *Cholamandala* ou *Tsholamandala*, que, pour abréger, il a écrit *Sora*, au lieu de *Tshola*, millet. Le fleuve *Caveri* est le *Chaberis* de Ptolémée; *Maliarpha*, *Maligarpha* est *Maïlapouri* ou *Meliapour*, c'est-à-dire *St.-Thomé* des modernes; *Masulipatnam* est le *Mesolus* des anciens. *Sorentanum Paraliæ*, nom que Ptolémée donne à la côte de Tsholamandala (Coromandel), sont deux noms qui signi-

fient deux pays différens ; *Sorentanum* est la côte de Coromandel, et *Paralia*, celle des Paravas, nation qui habite la côte de Coromandel et celle de la Pêcherie, qui confine vers les 9 degrés de latitude avec la côte de Coromandel, et se prolonge à l'ouest vers le promontoire *Comari*. Voyez la carte de M. d'Anville, dans ses antiquités géographiques de l'Inde. Strabon (liv. 15) dit, en parlant des ambassadeurs indiens : « Il en vint (de » l'Inde) des ambassadeurs qui offrirent des » présens à Auguste; ces légats étaient les » envoyés d'un pays et d'un roi Pandion, et » d'un autre Porus »; pour le distinguer du Porus qui combattit Alexandre. Pline (liv. 6, chap. 23) dit, en décrivant la navigation des Romains : « Loin du grand marché mé» diterrannée règne Pandion dans une ville » nommée Modusa. » Il est clair que la *Modusa* de Pline est *Madura*, capitale du royaume de Madura, et que le roi Pandion de Strabon et de Pline est le roi de Pandi ou Pandimandala, c'est-à-dire, le roi de Madura. On peut en conclure avec une certitude historique que le royaume et la ville de Madura étaient connus des Grecs et des Romains; mais on doit voir en même temps

combien ces écrivains ont changé et défiguré les noms originels indiens. S'il en est ainsi relativement aux renseignemens géographiques, que de fables et d'absurdités n'ont pas dû débiter les voyageurs anciens sur le culte, la mythologie et l'histoire des Indous ? Les modernes qui voyagent sans connaître la langue du pays en font autant.

Trichinnapali ; tri, trois ; *chinna,* petit ; *pali,* temple, école, cabinet du roi. Trichinnapali, pays des trois temples ou des trois écoles, ville capitale actuelle de Madura ; *Trichenapali* dans la carte.

Manelour, bourg sur le sable ; bourg.

Viramala, montagne forte, ou chaîne de forts ; bourg.

Tindacalla, pierre, roche sale ; *Tindoucallou* de la carte ; *Tindis* de Ptolémée et de l'auteur du périple de la mer rouge.

Tirnaveli ou *Tirounnaveli,* lieu où finit la marée ; c'est aujourd'hui une ville célèbre.

Mantopo ou *Mantopou,* jardin de bonne terre ; bourg.

Changracoïl, temple de Changra ou Chiva ; *Sangaravacoil* dans la carte.

Outtamapaleam ; outtama, excellent ; *paleam* ou *paliyam,* maison de gouvernement,

ou *Outtamapaleam*, lieu de bonne population; *Outtamapoleon* dans les cartes.

Noms des villes de la côte de la Pêcherie, Paralia des anciens.

Ramanathapouram; *Rama*, Bacchus jeune; *natha*, seigneur; *param*, ville; ville du seigneur Rama; *Ramanadaburon* dans la carte.

Vayparra, trois grands rochers; bourg voisin de ces rochers.

Toutoucouri ou *Toutoucoudi*; *coudi*, siége, bourg où s'établit une famille. *Toutoucoudi*, bourg, ou lieu où l'on blanchit les toiles.

Mannapara, terre et rocher; *manna*, terre; *para*, rocher.

Vadakencolam, étang, ou lavoir du vent du nord; ville.

Govalam, enceinte des vaches; *colis* ou *colias*, des anciens; c'est aujourd'hui un bourg situé aux environs de Tovala, célèbre forteresse du roi de Travancore, qui ferme le passage du royaume de Madura, au cap Comari. *Covalan* dans la carte.

Noms des villes et bourgs du royaume de Maïssour.

Maïssoure; maï, teinture, couleur; *our*, pays, terre, population; *Maïssour*, pays de teinture ou de couleur. Ce pays paraît devoir son nom ou à la terre rougeâtre qui y abonde, ou aux teintures et couleurs qu'il fournit pour teindre les toiles. Ce royaume est situé entre le Carnate, le Maduré et la côte de Malabar.

Bengalour, terre, pays blanc, nom de la capitale où résidait le Nabab Hayder Ali Khan; ville et forteresse célèbre.

Dchirangapatnam, ville aux belles parties, aux beaux flancs, c'est-à-dire, bien fortifiée. C'est la capitale où résidait le Nabab Tipou, *sultan Bahader;* elle est éloignée de 20 lieues à l'ouest de Bengalour. *Seringapatnam* sur les cartes.

Dhermapouri, ville des bonnes œuvres, ou de vertu; *dherma*, bonnes œuvres, vertu; *pouri*, ville. *Darmapuri* sur les cartes géographiques des Européens.

Dharabouram ou *Dharapouram*, ville du cours des eaux de pluie, parce qu'elle

est située au pied des montagnes de Ghât d'où viennent les pluies. *Daraburu* sur carte.

Boudhapadi, bourg de *Boudha*, divin indienne. *Budapari* sur les cartes.

Gocoullatour; *go*, vache; *coula*, tr peau; *our*, bourg, pays; pays du troup des vaches. *Guclaturu* sur la carte.

Dchinnabellapouram, la petite ville d forteresse. *Sinaballambaram* sur la carte.

Dchandarpati ou *Tchandrapadi*, bou de la lune. *Sandarupati* sur la carte.

Il y a plusieurs autres noms changés et figurés ; quelques-uns mêmes le sont à point qu'on n'en connaît plus la significati primitive, et qu'ils donneraient lieu à des r prises et des amphibologies sans nombre, l'on en voulait rechercher et expliquer l'ét mologie. On voit cependant, par ceux d nous venons d'analyser la signification, q quelques villes et bourgs indiens ont pris l nom de circonstances locales ou du sol, d' tres, des divinités, et jamais des Grecs, Eg tiens, Persans ou Romains. Il n'y a po dans toute l'Inde australe, des traces de S sostris, ni des Grecs, comme le prétendai des savans Européans, qui, sans sortir

leurs maisons, voyagent en imagination, et arrangeant le monde à leur fantaisie, prêtent aux Indous des idiômes, des alphabets, des rites, des dieux, des mœurs, et des usages étrangers qui n'ont jamais été les leurs. Diodore de Sicile, livre II, cité par Robertson dans ses recherches historiques sur la connaissance que les anciens avaient de l'Inde, rapportant l'opinion que les anciens avaient de l'Indostan, les appelle *Autochtones* ou *Aborigenes*, enfans du soleil, dont il était impossible de connaître l'origine. C'est une exagération grecque ; mais nous verrons dans la seconde partie de cet ouvrage que les Indous descendent d'un petit fils de Noé, et que Manou ou Noé fut leur premier roi. Quoiqu'il en soit de cette opinion, il est certain que l'Inde était déjà civilisée du temps de Sésostris, ainsi que nous le prouverons ci-après (1).

(1) Pline, parlant de Sésostris (liv. VI, chap. 29), assure que ce conquérant ne passa jamais l'île de Diodore et le port de Mossili, situé dans l'Afrique ou l'Arabie orientale. « L'île de Diodore et autres désertes, la ville de Gaza, le promontoire et le port » de Mossili où l'on porte le cinnamome, Sésostris

On ne commença à connaître dans l'Inde la langue et les fables de la Grèce, qu'après l'invasion d'Alexandre, et seulement dans un très-petit nombre de villes maritimes de l'Inde septentrionale. Senèque, Dion, Chrysostôme, Bayer, l'auteur de l'alphabeth tibétain, et quelques autres qui ne connaissent pas l'Inde, ne méritent pas d'être crus quand ils avancent le contraire, appuyés sur le témoignage des Grecs. On sait quelle était la vanité de ces peuples, dont Juvénal disait : « tout ce que la » Grèce fabuleuse ose inventer dans l'his- » toire (1). » Saint-Jérôme dit : « ceux qui » rendent fidèle témoignage à la vérité, sont » ceux qui n'ont pas sujet de mentir. » Sous Alexandre Sévère et sous Néron, les Romains célébraient leurs triomphes sur les Perses et les Parthes, et l'Empire perdait dans le même

---

» conduisit son armée jusqu'à cet endroit. Juba veut » que la mer Atlantique commence au promontoire de » Mossili. » Voilà donc une mer qui commence au promontoire de Mossili, où s'arrêta Sésostris, c'est-à-dire, l'Océan indien, entre l'Afrique et l'Inde.

(1) Voyez Joseph, liv. I, contre Apion, et Antiquités hébraïques, chap. 6 et 7; Polybe, liv. VI, chap. 56; Valois., ad excerpta Peycescii Polybii. p. 31.

[redacted]

temps ses provinces d'Orient (1). Si nous faisions imprimer la gazette, me disait un Malabar, nous serions aussi vaillans, et nous remporterions autant de victoires que les Anglais et les Français.

Après cette digression, je dirai en peu de mots ce que j'ai appris des missionnaires du Maduré, du Tanjaour et du Carnate. Je n'ai séjourné sur la côte de Coromandel que de-

---

(2) Voyez Pers., sat. 3; Casaubon, ad Persium; Rupert, observationes ad hist. univ. synopsim Besoldianam. Norimberg, 1659, chap. 4. — Les Romains payaient tous les ans un tribut de sept cents livres d'or aux Scythes, et de trente mille monnaies d'or aux Perses; et malgré cela, leurs empereurs étaient toujours augustes, heureux et invincibles, et le peuple célébrait toujours leurs triomphes. « Pour que les trai-» tés soient observés religieusement, les Romains » paient tous les ans, comme tribut, sept cents li-» vres d'or aux rois de Scythie, quoique ce tribut an-» nuel ne fût jadis que de trois cent cinquante livres. » Priscus, rhéteur, histoire byzantine, édit. de Venise de 1729, pag. 33. « Les Romains paieront aux » Perses trente mille monnaies d'or par année, tout » le temps que durera la paix. » Ménandre, pag. 91 et 81 ibid. Leis, traducteur de Procope, entend ici par *numos aureos*, des ducats d'or.

puis le 26 juillet jusqu'au 29 octobre, e
ne me fut pas possible de m'instruire e
peu de temps de tout ce qui a rapport à
états. J'écrirai donc ce que j'ai recueilli
bons missionnaires de ces provinces qu
avaient passé leur vie.

CHAPITRE III.

Détails sur le Tanjaour, le Marava, le Maduré et le Carnate.

Les villes principales de l'Inde septentrionale, sont Cachemire, à 35 degrés de latitude, d'après la carte de M. Delille publiée à Paris en 1781 ; c'est certainement *Caspira* ou *Caspirus* d'Hérodote, ainsi que l'a très-bien observé d'Anville. *Caboul*, ville qui est comme la porte de l'Inde en venant de la Perse, à 34 degrés de latitude. Cette ville paya trois mille talens à Alexandre à son retour en Perse, après avoir vaincu Porus. (Voyez Plutarque, vie d'Alexandre.) *Pattala* ou *Pattalena* de Pline, aujourd'hui *Tatta* ou *Tattanagar*, à l'embouchure de l'Indus, ou du fleuve Sindhou. Apollonius de Thiane, si l'on en croit le témoignage de Photius, fit dans cette ville un séjour de quatre mois ; elle contenait trente mille métiers pour la fabrication des toiles de l'Inde. *Hastinapouri*, *Hastinanagari*, en langue samscrite, mal appelée par quelques-

...r ou *Hassnapur*, et par d'An-
...ar, qu'on nomme aujourd'hui
...l, est la première et la plus an-
...villes de l'Inde ; elle est située à
...et quelques minutes de latitude.
...re Bharada, cette ville est citée
...première de l'Inde, fondée par le
« Le roi Hasti bâtit une ville, c'est
...oi on la nomma Hastina, du roi
» *Pouri* ou *pouram* veut dire ville,
...apouri, la ville du roi Hasti. Ses
...et quelques rois voisins furent sub-
...ar les Assyriens ; ils obéissaient à Cy-
...de Cambyse, à qui ils payaient tri-
... Les Pandou, Pando, ou Pandavi,
...neux dans l'histoire de l'Inde, habitè-
...endant treize mois la ville de Hastina-
... Ces souverains ont régné 1550 ans
... Jésus-Christ, et non pas 3102, comme
...étend M. Vilkins (2). Mais long-temps
... la naissance des rois indiens Pando, ou

...) Arrian., Hist. ind., liv. I, chap. 1, édit. de
...novicis.

(2) Voyez mon ouvrage, intitulé *Musei Borgiani*
...ices manuscripti illustrati. Romæ, 1793, p. 174.

Pandavi, le roi Hasti avait bâti la ville de Hastinapouri, ainsi qu'il est dit expressément dans mon volume du *Bharada*, au folio 7 et 8, c'est-à-dire, à la septième et huitième feuille de palmier; car les anciens manuscrits indiens sont écrits sur des feuilles de cet arbre. De sorte que la ville de Hastinapouri existait deux mille ans avant Jésus-Christ, et est contemporaine de la monarchie des Assyriens. Achodhara, fille du roi Trigarttha, fut l'épouse du roi Hasti; elle en eut un enfant, nommé Vikoughnen, qui épousa Sounanda, fille du roi Dachahanda. La Dionysiopolis de Ptolémée et d'Arrien est la ville de Nisa, de Devanichi, ou de Dionysius, le Bacchus indien; elle s'appelait, en langue samscrite, Chrinagari, c'est-à-dire, la ville du célèbre, du fortuné, de l'heureux Bacchus. On l'appelle aussi *Nichadabouri* ou *Naïchadabour*, la ville de Nisa. Elle est située au 31 degré de latitude, sur le fleuve Allakandara, qui se décharge dans le Gange. Saint-Jérome (1) écrit qu'elle fut fondée par Bacchus 550 ans après la naissance d'Abraham. J'ai parlé de

---

(1) Tom. 8, pag. 210 et 218, édit. de Venise.

cette ville dans les manuscrits de Borgia illustres (pag. 279.) Selon Diodore de Sicile (liv. II, chap. 40), le même Bacchus fonda aussi la ville de Palibothra. Ce n'est pas, bien certainement, la ville moderne de Patna sur le Gange, comme l'a assuré le capitaine Rennell, non plus que celle de Eléabad ou Allahabad, située sur le Gange, à 25 degrés et quelques minutes de latitude, c'est Pallipatour, qui n'est actuellement qu'un bourg situé au 26 degré de latitude, au confluent du Yamonna et du Gange. Palibothra est une corruption grecque du mot indien *Pallipatour*, qui veut dire bourg (*our*, population, habitation) du cabinet ou du palais du roi, c'est-à-dire, *résidence du roi*, ou bourg, ville de la résidence du roi. En effet, quelques anciens rois indiens, de la nation appelée *Prasü*, la plus puissante de l'Inde, avaient leur cour à Pallipatour, où résidait aussi Mégasthène, ambassadeur de Seleucus à la cour de Sandracotto, ou Chandracotta, c'est-à-dire, du roi de Tshandracotta, qui veut dire *roi de la forteresse de la lune*, ou *qui a la forme lunaire*. (Voyez Pline, Arrien et Strabon.) Déjà Abraham Roger, et Bayer, dans son histoire du royaume grec de la Bactriane,

trinne, avaient observé que la Palibothra des anciens est Pallipatour, et non pas Elabhad, qui est une ville beaucoup plus moderne que l'antique Palibothra ou Pallipatour. Ainsi Robertson et d'Anville ne méritent aucune croyance, lorsqu'ils assurent que Palibothra est la ville moderne d'Elabhad ou Allahabad, nom qui n'est pas indien, mais persan. — Benarès, Venarès, ou Kasi, sanctuaire et académie célèbre, avec un observatoire astronomique, situé sur le Gange au 25eme. degré de latitude, est la Cassidia des anciens. —*Ayodhya,* ville très-ancienne, et le siège des premiers monarques indiens qui régnèrent sur le Gange, est située sur le fleuve Deva, au 25eme. degré, où est aujourd'hui Faïzabad. C'est la patrie de Chirama ou Rama, héros, dieu indien, ou Bacchus jeune, dont les guerres se chantaient avant les temps des Payens indous. — *Madhura* ou *Matourapouri* (*Modura deorum* de Ptolémée), ville très-ancienne, située au 27eme. degré de latitude, entre Agra et Delhy. C'est la patrie du dieu Krichna, l'Apollon indien, qui y gardait les vaches; c'est pourquoi on la nomme aussi Gocoula et Ambadi, c'est-à-dire, enceinte des vaches; elle est située sur le fleuve

[redacted]

Yamouna, fort en vénération parmi les Payens. — *Elloura* ou *Illoura*, proprement *Ellour*, ville de Sesame, aujourd'hui bourg appelé *Douletabad*, à quatre mille indiens au nord-ouest d'Aurangabad; il y a ici un fameux temple dédié aux divinités indiennes, dont Thévenot a donné la description. — *Canoudi* et non *Canouge*, comme écrit Renaudot, est une ville très-ancienne, séjour des anciens rois indiens. Les cinq frères Pandou ou Pando, si célèbres dans l'histoire ancienne de l'Inde, y avaient leur cour. Canoudi est situé au 27eme. degré de latitude, sur le Calini, au confluent de ce fleuve et du Gange. — *Patna*, ville célèbre, située sur le Gange, au 25eme. degré de latitude, suivant la carte du P. Tieffentaler; elle a, selon le P. Marc dalla Tomba, qui en fait la description, un million et demi d'habitans. Les Anglais y ont un conseil et un gouvernement subordonné à celui de Calcutta.

Il y a dans l'Inde plusieurs autres villes. (Voyez la carte du P. Tieffentaller, les recherches historiques et géographiques de M. Anquetil du Perron en deux vol., la géographie Indienne de M. Rennell, et un ouvrage manuscrit très-intéressant du P. dalla

Tomba, missionnaire Capucin, existant au musée Borghese de Velletry, sur les lieux saints de l'Inde.) Mon objet principal ici est de faire connaître la géographie de l'Inde méridionale, sur laquelle ces auteurs n'ont pas fait de grandes recherches. Suivant le P. Marc dalla Tomba, missionnaire de Patna, et de *Tcshundranagar* (Chandternagor), la marée monte le Gange jusqu'à plus de soixante lieues de son embouchure, de sorte que les vaisseaux de guerre remontent le fleuve à la même distance. En suivant le fleuve Déva ou Sarayouva, les bâtimens vont jusqu'à Delhy, et jusqu'à Rotasgar, en remontant le fleuve Son. Les anglais possèdent sur le Gange, les villes de Calcutta, de Moguiré, de Patna, de Benarès, d'Allahabad ou Eléabad, et ont partout des comptoirs, des garnisons militaires, et des exacteurs de revenus. La seule province de Bengale rend annuellement quatre-vingts millions de livres tournois; et l'on voit, par une lettre de M. Warren Hastings, gouverneur général du Bengale, que la valeur des chargemens des bâtimens Anglais sortis du Bengale depuis le premier décembre 1782 jusqu'au premier janvier 1784, s'éleva à deux *Cores* (Códi *Courours*)

et soixante-cinq lacs de roupies. La roupie vaut deux livres huit sous ; un lac cent mille roupies (240,000 liv.), et un cori ou codi cent lacs de roupies (24 millions liv.) Les exportations allaient à cette somme immense pendant que les anglais étaient en guerre avec les princes du pays ; combien ne doivent-elles pas s'accroître en temps de paix (1)? Cependant ces revenus s'épuiseront infailliblement, 1°. parce que les vexations sont insupportables ; 2°. parce que les guerres et l'oppression découragent l'agriculture ; 3°. parce que les manufactures sont très-diminuées ; 4°. parce que le monopole ruine le pays ; 5°. parce qu'on a exporté dans ces dernières années une somme incroyable d'argent, et que les roupies et les pagodes ne circulent plus comme par le passé.

Pour donner une idée distincte de la chûte de plusieurs monarchies de l'Inde septentrionale et méridionale, il faut remonter à l'origine des invasions des conquérans

---

(1) Voyez Pallebot de St.-Lubin, Mémoires historiques, critiques et économiques sur les révolutions anglaises dans l'Indostan ; à Utrecht, tom. I, p. 215 et suiv.

étrangers qui ont subjugué l'Inde. Ginghsachan (Gengis-khan) Tartare entra dans le royaume de Tangut en 1202, et dans l'Inde en 1209, selon le P. Marc dalla Tomba, l'abbé Guyon, Renaudot, Cherefeddin-Aly, écrivain persan, et autres. Timour-Bec ou Tamerlan suivit ses traces ; il fonda la dynastie des Mogols, qui se divisa en deux branches, les Mogols orientaux, et les occidentaux (1). Timour s'établit aux environs de la ville d'Agra, et ayant chassé les rois Indous Payens de tous les pays où s'étendait sa puissance, il créa de nouveaux préfets ou nababs, gouverneurs des provinces qui lui étaient soumises. Voilà quel fut le premier établissement dans l'Inde des Tartares Mogols. *Mouchoulen* ou *Mougoul* veut dire blanc, et ces conquérans furent ainsi nommés parce qu'ils étaient plus blancs que les natifs Indous. Quelques écrivains prétendent que Gengis-khan entra dans l'Inde en 1218, et que Timour s'empara de ses conquêtes

(1) Voyez Adler part. II. Musei Cufici Borgiani ; Hafniæ 1792, pag. 120, de dynastiâ Mogolorum ; et M. Petit de la Croix, hist. de Timour-Bec, tom. III, chap. XVIII.

dans l'Indostan en 1398. Quoiqu'il en soit Mirchah, fils de Timour, que d'autres appellent, Mirzan-Pir-Mahomed, gouverna pendant plusieurs années l'Inde septentrionale, et donna des lois nouvelles aux Indous, ses sujets. Son successeur fut Abou Saïd Chemor Amichah, qui commença son règne en 1493. Dans la persécution que Timour exerça contre les Payens natifs de l'Inde, les *Zingars* originaires de l'Indostan de la tribu des Parreas, qui habitaient Tatta et les rives du Sindhou ou Indus, abandonnèrent l'Inde, et ayant traversé la Scithie, ils arrivèrent en Hongrie, d'où ils se répandirent dans le reste de l'Europe. En 1519, ou en 1526 selon d'autres, Babour, célèbre conquérant Mogol, descendant de Timour, étendit le domaine Mogol dans l'Inde, et suivant d'autres, en fut le fondateur. Il eut quatre enfans qui lui succédèrent; Homaon ou Omayooun, Chirchah, Selimchah, et Firouzchah. En 1550, ou en 1556 selon d'autres, Akbar le sage, fils d'Homaon, rebâtit la ville d'Agra, fit de nouvelles lois, et établit de nouveaux nababs ou gouverneurs des provinces. Il fit traduire en langue persane quelques livres originaux Indous, parmi

[redacted]

lesquels on compte le Mahabhàrade (*Mahabarat*), et l'Ayin Akbery, qui est un abrégé de la jurisprudence Indienne, compilée par Aboulfazel, son ministre. Akbar mourut en 1605; Jehanguir, son successeur, eut quatre enfans, dont l'un gouverna le royaume de Dakchina ou le Decan, dont Akbar s'était emparé en 1564. Châhjean, père de quatre enfans, succéda à Jehanguire, en 1627. Quelques auteurs placent avant Châhjean, Bolachi, qui régna peu de temps. Akbar avait rendu aux Brames l'observatoire astronomique de Benarès, afin qu'ils pussent continuer les observations astronomiques que les guerres continuelles avaient fait suspendre. Jehanguir n'avait pas, comme son prédécesseur, le goût des sciences, et n'était pas disposé à marcher sur les traces d'Akbar. Jehanguir et Châhjean n'étaient que guerriers. Ils envahirent pour la première fois le royaume de Carnate en 1632 et 1633. C'est de cette époque que datent les troubles dans l'Inde méridionale, qui jusqu'alors n'avait jamais été envahie par un conquérant étranger. Châhjean transféra le siége des rois d'Agra à Delhy. Les possessions des empereurs Mogols reçurent de plus grands ac-

croissemens sous le règne d'Aurengzeb, fils de Châhjean. Ce monarque envahit et subjugua, en 1686, les royaumes de Velour, Visapour et Golconde, en 1695, le royaume de Carnate une seconde fois, et les provinces de Gingi, Satara et Panin (Ponin), en 1698. M. Rennell dit que les revenus de ce souverain s'élevaient à trente-cinq millions de livres sterling par an. A sa mort, arrivée en 1707, il laissa quatre enfans ; l'un d'entr'eux, Châhalem, commença son règne en 1707. Jeandarchâh et Ferokchâh succédèrent à leur père Châhalem, et régnèrent jusqu'en 1739. A cette époque, Thamas-Kouli-Khan déposa Châh Mahamet, leur successeur, et pilla les trésors du Mogol, où il fit un immense butin (1). Ahmedchâh, fils de Mahametchâh, succéda à Thamas-Kouli-Khan ou Nadirchâh, en 1748. Azizeddoulah ou Alemguirsani, roi

(1) Voyez l'histoire de la dernière révolution de Perse avec l'histoire de Thamas-Koulikhan ; Paris 1743 ; livre très-bien écrit et qui mérite d'être lu. La somme des contributions que Koulikhan ou Nadirchah exigea dans l'Inde à cette époque, s'éleva à cent *coris* de roupies (deux milliards quatre cents millions liv. tournois.)

des Patans à Delhy, qui succéda à cet Ahmed-châh, régna depuis 1756 jusqu'en 1760. Sous ce règne presque tous les nababs se révoltèrent contre leur souverain. Les préfets qui gouvernaient des provinces vastes et éloignées de Delhy se déclarèrent indépendans; le fils même d'Alemguirsani fut déposé par son premier ministre, et les guerres se suivirent sans interruption jusqu'en 1773. Le Père Marc dalla Tomba a écrit l'histoire de ces guerres qui se conserve en manuscrit dans le musée de Borgia à Velletry. Il vaut mieux avoir pour ennemis plusieurs souverains faibles et petits qu'un seul fort et puissant, comme l'était l'empereur ou Grand Mogol. C'est pourquoi les Anglais, ainsi que l'ont observé Anquetil et le P. Marc, cherchaient à souffler le feu de la discorde, et favorisaient l'indépendance des Nababs Mogols, afin de fortifier leurs colonies et acquérir des alliés. L'empire du Mogol fut morcelé. On peut voir dans le Chevalier Pallebot de St. Lubin (mémoires historiques, politiques et économiques, sur les révolutions Anglaises dans l'Indostan, tom. I, Révolutions du Bengale) l'artifice des opérations, traités et guerres entre les Anglais

et les Soubahdaris ou gouverneurs Mogols de Bengale. D'une part les Seïks, que je crois être des peuples qui, après avoir été Chrétiens, sont retombés dans l'idolâtrie, occupèrent Lahor, le Moultan, Delhy et autres possessions du grand Mogol; de l'autre les Anglais, confédérés avec les Nababs ou préfets rébelles, s'emparèrent de plusieurs provinces. Ainsi tomba la masse de ce vaste empire, dont la grandeur et les richesses étaient démesurées. Depuis cette époque les divisions et les troubles règnent sans intervalle dans le Carnate, le Tanjaour, le Gingi, le Maduré, et le Maïssour, états dont je vais parler.

La première province de la côte de Coromandel, allant du sud-ouest au nord-est, est *Marava*, dont la capitale était anciennement la ville de Marava, située à 9 degrés 35 minutes de latitude septentrionale, selon la carte de M. de la Tour intitulée théâtre de la guerre dans l'Inde, et publiée à Paris en 1770. Cette carte, levée avec une très-grande exactitude sur la côte de Coromandel, marque les fleuves, les villes, les champs de bataille entre les Anglais, les Français, et les Indous, et détermine les limites et

[redacted]

les routes les plus fréquentées de ces royaumes; elle fut levée pour servir dans le procès qu'on fit à M. de Lally, gouverneur de Poudichery. Je crois cette carte bien plus exacte que celle des Brames, donnée par M. Anquetil du Perron, dans ses recherches historiques et géographiques sur l'Inde, I. part. (Portion d'une carte du sud de la presqu'île de l'Inde, faite par des Brames.) Les Brames, manquant de bons instrumens astronomiques, ne sauraient lever une carte géographique bien exacte.

Le Marava est borné à l'est et au sud par la mer, au nord par le Tanjaour, à l'ouest par le Maduré. Il est baigné par un fleuve appelé Veyarrou ou grand fleuve, qui a sa source dans les montagnes des Ghâtes, traverse le royaume de Maduré ou Pandi, arrose les anciens murs de la ville de Maduré, et se divisant en plusieurs branches parcourt le Marava. Ainsi quiconque s'embarque sur un petit bâtiment au royaume de Maduré peut aisément traverser le Maduré et le Marava, et aller jusqu'à la mer, dans la direction du couchant au levant. Il est bien plus difficile de monter le fleuve; il est vrai que le bâtiment est porté par la

marée ou reflux que les Indiens appellent Vèlly, jusqu'à trois ou quatre lieues au-dessus de l'embouchûre, mais ici finit la facilité de naviguer, et au-delà il faut ramer contre le courant. C'est ce qui arrive dans tous les fleuves de la côte de Malabar et de celle de Coromandel, qui viennent des Gâtes, leur source commune. Et malgré les difficultés qu'on trouve à les remonter, il est certain qu'ils facilitent beaucoup le commerce intérieur et extérieur, fertilisent le sol et rafraîchissent l'atmosphère au point de rendre habitables des pays qui, situés sous la zone torride, seraient déserts, si la providence n'avait pas élevé les hautes montagnes qui les entourent, et qui sont les réservoirs de tant de grands fleuves.

Les villes principales de la province de Marava sont *Ellouvancotta*, *Dchangoucotta*, *Tirouvananganoûr*, *Dcholabouram*, *Kavaricotta*, et *Ramanathapouram*, dont nous avons déjà parlé. Ce pays est rempli de forêts et couvert de broussailles. Les habitans sont rustiques et grossiers; leur taille est petite, mais ils sont forts et bons guerriers. J'eus occasion d'en voir un grand nombre très-braves, lors de la guerre que

Râma Varmer, roi de Travancor, soutint contre le Nabab Tipou Sulcan Bahader (Tippou Saïb.) Ils portaient un turban de coton bleu, une veste ou casaque blanche qui leur allait aux jambes, un sabre au côté, une lance à la main droite, et le bouclier à la gauche. Ils marchent par pelotons et sans ordre; le son d'un cor est le signal auquel ils se réunissent. Ils se laissent croître la barbe, ont les mains velues, vont les pieds nus, et portent une ceinture bleue attachée autour des reins. Ils sont les plus courageux des Tamouls qui généralement n'aiment pas le service militaire.

Marava était jadis une province qui dépendait du royaume de Maduré; son prince s'appelait Nayaquen ou seigneur, nom que les Européans ont changé en Naïk ou Naïken. Aujourd'hui la partie boréale du Marava obéit au Nabab Mohammed Aly, et aux Anglais, ses alliés, et la partie occidentale au roi de Travancor, qui possède une portion du Maduré et du Marava à l'est du cap Comorin, à cause de son alliance et confédération avec Mohammed Aly et les Anglais. Le roi de Travancor paie le Cappam, c'est-à-dire, un tribut annuel à Mohammed Aly,

créature des Anglais, et dont ils se servent comme d'un instrument pour opprimer les princes natifs Indous. Les jésuites avaient plusieurs églises dans le Marava, et cette mission était réunie à celle du Tanjaour et du Maduré. La pulpart de ces églises ont été abandonnées, et le peu qui en reste est très-mal administré par des prêtres natifs de Goa. La jurisdiction spirituelle de l'intérieur du Maduré et du Marava, appartient à l'archevêque de Condoungalour ou Cranganor, et les rives de la mer, jusqu'à dix lieues dans l'intérieur des terres, à l'evêque de Cochin. (Voyez mon *Inde chrétienne*, pag. 116, 154, 155.)

Tanjaour, dans la carte citée ci-dessus, dans celle des Lettres édifiantes, et d'après les relations des missionnaires danois (tom. 2, cont. 21, et tom. 3, cont. 29), est situé entre le degré 10eme. et 11eme. de latitude septentrionale. Ce royaume confine au sud avec la mer et la forteresse de Tirouvananganour dans le Marava, à l'est avec la mer, au nord avec les rivières *Caveri* et *Colarrou*, qu'on écrit mal à propos *Colram*. *Cola*, en langue samscrite, signifie sanglier; *arrou*, rivière, et *Colarrou*, rivière des sangliers, parce que

ces animaux y étaient jadis très-communs. Ces deux rivières sont grandes et très-célèbres parmi les Indiens méridionaux, qui les ont dans la même vénération que les Indiens septentrionaux, le Ganga ou Gange. La secte des Vichnouvistes, ou ceux qui adorent Vichnon, comme président des eaux dont il tira le monde, font des pélerinages, des lustrations et des purifications dans ces fleuves, et en rapportent avec eux des morceaux de terre jaunâtre qu'ils tirent des rivages; quand un de ces sectaires vient à mourir, on jette ses cendres dans le fleuve, ce qui prouve sans réplique que les Indous adorent l'eau et le feu comme les anciens Perses (1). La ville capitale de Tanjaour est Tanjaour, dont la province a pris son nom; elle est située au 10eme. degré 35 minutes de latitude, entre deux bras du fleuve Caveri. Les autres villes principales sont *Vallam*, *Madevipatnam*, ou la ville de la grande déesse Lakchmi, la

(1) « Les Perses font des sacrifices au soleil, à la » lune, à la terre, au feu, à l'eau, et aux vents, » depuis un temps immémorial. » Hérod. liv. I. Telle est précisément la religion des Indous, quoique présentée sous d'autres symboles

Vesta romaine ; *Pattoncotta*, *Tirouvalour* *Tiroumannour*. Hors des limites du Tan jaour, au couchant, au 10me. degré 45 mi nutes de latitude, est la fameuse ville d Trinchinnapalli, sur la rive gauche du Ca veri, c'est aujourd'hui le siége du gouver nement et de la force militaire des Anglais ils l'ont choisie pour capitale de la province e place d'armes, afin de pouvoir dominer plu aisément les deux royaumes de Tanjaour e Maduré, percevoir les revenus de l'intérieur contenir les rois et princes qu'ils ont dépo sés, s'assurer le revenu du riz, faire rentre les contributions, et enfin être prêts à recou rir aux armes en cas de sédition. A l'est, su la rive de la mer, dans le royaume de Ta jaour, est le temple de Collamedon; la vi de Negapatnam, avec une bonne fortere appartenant aux Anglais; la ville de Tor gapouri ou Tranquebar; *Naour*, fameux ses toiles de coton; *Karical*, ville et fo resse qui était aux Français (1); *Dchalent* temple des Payens très-anciens; *Diryac* qui était jadis un fort excellent. Le

(1) L'auteur écrivait en 1796. (Note du tr

[redacted]

Caveri se divise en un très-grand nombre de bras et canaux, dont l'un, nommé *Colarrou*, se sépare du Caveri aux environs de Schéringam ; ce bras est plus grand et roule plus d'eau que le Caveri même ; il coule au nord, tandis que le Caveri se dirige vers le midi, et tous deux se dirigent dans la mer par plusieurs embouchures. Ces fleuves sont cause de la grande fertilité du royaume de Tanjaour, qui est le grenier à riz de la côte de Coromandel. Tous les étrangers ont cherché à y établir leur séjour et à y faire le commerce. En 1619, le roi de Tanjaour, *Raghounathe-nayaguen*, donna la ville de Torangàbouri ou Tranquebar aux Danois, qui y fondèrent leur fameuse mission luthérienne (1). En 1738, les Français obtinrent d'un autre roi de Tanjaour, nommé *Sovadsadirajah*, la ville et le port de Karincalla, qu'ils appellent Karical. En 1658, les Hollandais

(1) Le savant Albert Fabricius parle très-au long de cette mission de Tranquebar, dans son ouvrage intitulé : *Salutaris lux evangelii*; Hamb. 1731, chapitre 35. On connaît les relations indiennes écrites en Allemand, par les missionnaires Danois de Tranquebar. Les Danois ne s'y établirent qu'en 1621.

prirent sur les Portugais la ville de Negapatnam; les Anglais la conquirent sur les premiers en 1783, et l'ont gardée. Ce poste est très-important pour les Anglais depuis qu'ils se sont rendus maîtres du Tanjaour. Quelques Anglais actifs avaient mis en œuvre tous les moyens imaginables pour donner cette province au Nabab d'Arcate, Mohammed Aly, leur allié et leur créature; mais l'injustice étant trop criante, la cour de Londres voulut s'opposer à cette usurpation du gouvernement de Madras. On chargea lord Pigot de rendre ce royaume à son souverain légitime, qui était un prince Mahcratte; mais lord Pigot fut arrêté et mis en prison à Mont Grand, dans le voisinage de Meliapour. Les négocians de Madras, qui retiraient beaucoup de profit des dépouilles du Tanjaour, ne voulurent pas obéir aux ordres de la cour, qui enjoignaient cette restitution. Le général Stuart, dévoué au parti de M. Straton et des négocians, trahit lord Pigot, le fit enlever et conduire au grand Mont, quatre lieues à l'ouest de Madras, où il fut enfermé et empoisonné en 1777; et Toullasouraja, roi du Tanjaour, à qui l'autorité de lord Pigot avait fait rendre la couronne, eut le même sort que

son protecteur. Mohammed Aly le fit emprisonner, et cet infortuné souverain mourut en prison en 1776. Depuis lors, les Anglais sont toujours restés en possession du Tanjaour. Telle est la manière de faire des conquêtes dans l'Inde. Les Européans s'établissent comme négocians, étendent par degrés leur domination, et, ne se contentant plus du commerce, commencent à traverser les intérêts des rois qui leur ont accordé des établissemens. Tantôt ils les combattent, tantôt ils prennent leur défense, tantôt ils fomentent la discorde parmi les princes; en un mot, ils troublent les états au point qu'ils finissent par s'emparer du pays (1). Timour-Bec, Tamas Koulikhan, les Mogols, les Marattes, les Anglais, les Français; tous ont des raisons pour se saisir du bien d'autrui, et personne ne peut résister à ces rai-

(1) Lisez à ce sujet l'état civil, politique et commerçant du royaume de Bengale, par M. Bolts, imprimé en 1780, en 2 volumes, sans nom d'auteur, tom. I, pag. 22. Anquetil du Perron, Recherches historiques et géographiques sur l'Inde; Berlin 1786, tom. I, parag. 3; et l'histoire de Hayder Aly-khan, Nabab Bahader, à Paris, 1783.

sons appuyées de la force des armes. « Le » droit de conquête est un droit nécessaire, » légitime et malheureux, qui laisse toujours » à payer une dette immense pour s'acquitter » envers la nature humaine », dit Montesquieu, Esp. des lois, liv. X, ch. 4.

Le royaume du Tanjaour dépendait anciennement de celui de Maduré. Les princes tributaires, qui relevaient de ce royaume, s'appelaient *Nayaga*, qui veut dire seigneur, et non pas *Rajah*, ou rois. Strabon, liv. XV, appelle le roi Pandi ou Pandion, d'un nom particulier qui est *Porus*. C'est une corruption grecque qu'on doit restituer à l'orthographe native et légitime, et alors Porus doit s'écrire *Pourou*, nom qu'ont porté plusieurs rois indous. *Pourou* veut dire le premier, celui qui précède, le capitaine. M. d'Anville (Antiquités géographiques de l'Inde), et M. Dodwell (dans sa savante préface au périple de la mer rouge, attribué à Arrien), ont remarqué une circonstance singulière qui se trouve dans la table de Pentinger, ou Théodorienne, et qui jette un grand jour sur le règne du roi Pandi ou du Maduré, qui envoya une ambassade à Octave Auguste César. Il est dit dans cette table, que dans le pays de ce roi indien,

on avait dédié à Auguste César un temple ou basilique, c'est-à-dire, un magasin pour les marchandises. Dodwell croit que ce César était l'empereur Claude, et prouve très-bien contre Saumaire que ce magasin où les navigateurs romains gardaient les marchandises indiennes, devait être dans une des villes maritimes du royaume de Pandi ou Maduré, puisque ces rois s'étaient liés d'amitié avec les Romains, après que ceux-ci eurent subjugué l'Egypte (1). Quoiqu'il en soit, il est impossible de suivre sans lacune la série des rois Pandi, et encore moins de ceux du Tanjaour. L'invasion des barbares en Europe a interrompu la communication entre l'Inde et cette partie du monde, et l'on sait très-peu de chose sur les rois indous jusqu'à la fin du siècle quinzième de l'ère chrétienne. Les relations sur l'Inde des deux voyageurs Arabes du siècle 9[eme]., traduites par l'abbé Renaudet, sont stériles et vides de faits. Ces deux Arabes ne parlent presque jamais que des rois et pays de l'Inde où leurs compatriotes étaient fêtés et bien reçus. M. Anquetil du Perron

(1) Voyez à ce sujet le chapitre précédent, p. 51.

a rassemblé les renseignemens que l'on trouve depuis le siècle quinzième, sur les rois et le royaume de Tanjaour; il les donne dans le premier volume de ses recherches sur l'Inde, sous le titre de *Suite chronologique des rois mahrattes de Tanjaour, commençant à Ekogi (Egavagi), l'an* 1671 *de l'ère chrétienne, jusqu'à Toullarou rajah, régnant en* 1783, *accompagnée de détails sur les principaux rois de la presqu'île de l'Inde, depuis la fin du quinzième siècle.* En 1360, régnait à Tanjaour *Praboudhadeven*, c'est-à-dire, dieu attentif, vigilant. *Praboudha*, attentif, vigilant; *deven*, dieu ou roi. Des écrivains, qui ne connaissaient pas les idiômes de l'Inde, ont changé ce nom en *Parabudeideven*. Ce roi prit à son service quelques officiers militaires du roi *Bisnagari* ou *Narasinha* (de Narsingue), qui était regardé comme l'empereur de la côte de Coromandel. Le royaume de Tanjaour fut envahi dans la suite par quelques princes Marattes qui l'occupèrent jusqu'en 1773, époque à laquelle les Anglais mirent en possession du pays le Nabab d'Arcate, Mohammed Aly, pour gouverner sous son nom.

Quelques missionnaires, tels que le P. de

Magistris, le danois Frédéric Schwartz, le P. Jean de Brito, dans une relation manuscrite que j'ai entre les mains, accusent les rois payens d'exercer des oppressions intolérables envers leurs sujets. M. Anquetil du Perron tâche de justifier ces souverains, et veut prouver que les particuliers avaient la propriété individuelle des biens, comme jardins, champs de riz, etc. Je pourrais démontrer, avec une évidence historique, que cette assertion est fausse, et que M. Anquetil ne connaît pas les lois de l'Inde. Les champs de riz étaient ou affermés par le roi aux vaichya ou agriculteurs, ou donnés aux familles militaires pour leurs services. Il est certain qu'il se commettait de grands abus dans l'exercice de l'autorité royale, et je pense que ce fut là la principale cause de la chûte des rois de Maduré, du Maïssour, de Tanjaour et de Marava. Quoique ces rois fussent tous payens, de la première noblesse et indigénés, sans cesse ils se faisaient la guerre réciproquement, et presque tous vexaient le peuple. Quand l'un d'eux entrait à main armée dans les possessions de ses voisins, pour venger un affront reçu, les autres rois attisaient la discorde; les opprimés faisaient des plaintes qui n'étaient

écoutées que très-rarement, ou jamais. Ces petits tyrans étaient jaloux les uns des autres ; tous négligeaient la discipline militaire ; la cour fut en proie au luxe et aux flatteurs ; les conquérans étrangers profitèrent sans peine de ces circonstances, et ces monarchies tombèrent après deux mille ans de durée, comme tomberont tous les gouvernemens où se seront introduits les mêmes vices. Les révolutions survenues dans ces états, et l'arrivée des Anglais auraient peut-être été de quelqu'utilité à l'Indostan, si ces étrangers nouveaux venus n'eussent pas employé leur laborieuse activité à s'approprier les denrées et les trésors du pays. Dieu punit les vices d'une nation, quand elle est arrivée à ce degré d'iniquité qui éteint les lumières naturelles que la providence nous a données pour nous conduire selon le juste et l'honnête (1).

On fabrique à Naour beaucoup de toiles

---

(1) « La cause de la perte des rois et des nations » n'est pas », dit Platon, « la lâcheté, ni l'ignorance des princes ou des sujets dans l'art de la » guerre, mais la perversité générale et l'ignorance » des maximes d'un gouvernement sage. » Dial. 3, de legio.

de coton, d'indiennes (1), des couvertures, des mouchoirs de toute couleur; on exporte les toiles bleues de Negapatnam et de Torangapouri pour tout le Tanjaour, le Maduré, et le Malabar. — La jurisdiction ecclésiastique de l'évêque de Cochin finit à Negapatnam, et, au-delà, commence celle de l'évêque de Meliapour, qui s'étend sur toute la côte de Coromandel, d'Orixa, et la province du Bengale, où il a un vicaire général. Les jésuites avaient un grand nombre d'églises au Tanjaour, et cette mission relevait de celle de Maduré, établie par le P. Robert Nobili, romain. Actuellement un jésuite fait sa résidence à Trichinnapaly.

---

(1) On appelle dans l'Inde *tapissendis* (*Schites*) des toiles de coton peintes et imprimées avec des planches de bois. Les *guingans* sont des toiles qu'on fabrique au Bengale et dans le Coromandel avec du coton mêlé à du fil d'écorce de plusieurs arbres. *Pagode* signifie temple payen de l'Inde, et une pièce de monnaie d'or qui a cours dans l'Indostan. La *varande* (*Varangue*) est une espèce de pérystile attenant aux appartemens des maisons indiennes, orné de petites colonnes en bois, où les Indous reçoivent des visites et traitent leurs affaires. Je me suis servi de ces mots indiens, parce qu'on commence à les adopter dans les langues européanes.

Le royaume de Maduré commence au sud à 8 degrés 10 minutes environ de latitude septentrionale, terme où il est borné par la mer, remonte au nord entre les montagnes de Ghâtes, à son couchant, et les royaumes de Marava et Tanjaour, au levant; au nord, il a pour limites les fleuves Caveri et Vellarou, à 11 degrés 15 minutes de latitude septentrionale : il est arrosé par deux vastes fleuves, le *Vayarrou*, ou grand fleuve que les Brahmes, selon la carte d'Anquetil, appellent Madura. Il coule du couchant au levant, et arrose les murs de l'ancienne ville de Maduré, qui a donné son nom à ce royaume. L'autre est *Caveri*, qui a aussi sa source dans les Ghâtes, baigne Trichinnapalli, Scheringam, et plusieurs autres villes, se divise en plusieurs bras, et va se perdre dans la mer par plusieurs embouchures. Ce pays, étant plus élevé que le Tanjaour, est moins fertile en riz, mais il abonde en coton, cumin, ail, sénevé, teinture pour les étoffes, millet, gingembre, gomme-lacque, chèvres, chèvres sauvages qui portent des *bezoards*, musc, sangliers, cerfs, gazelles, tigres, singes et éléphans. Quelques vallées abondent en un riz blanc dont la graine est très-petite, et qui

a une saveur aromatique exquise. Les habitans, comme en général tous les montagnards, sont grands et forts; ils sont accoutumés à porter les marchandises sur la tête et le dos. Ils trafiquent avec les villes de la côte de Coromandel, et avec quelques villes et bourgs de celles de Malabar; dans ces dernières, ils échangent leurs marchandises contre du sel, du poisson salé, des noix de coco, des noix d'Areca ou Pacca, du poivre, du cuivre, du fer et toutc e qui manque dans le royaume de Maduré. Les routes qu'ils se sont frayées à travers les Ghâtes, pour pénétrer dans le Malabar, datent d'une époque très-reculée. Partout le besoin a donné les premières notions du commerce; l'amour du gain et le luxe lui ont fait faire des progrès. Arampali (*Argarupolis* des anciens Grecs), ville sur la côte de Malabar, située au pied des Ghâtes, à trois lieues dans l'intérieur des terres du cap Comorin et de *Covalam* ou *Colis* des Grecs, possédait jadis plus de deux mille métiers pour la fabrication des étoffes. Cette ville fait encore aujourd'hui un assez grand commerce en étoffes; elle était jadis l'entrepôt et comme le magasin des marchandises qui se trafiquaient entre la côte de Malabar et le Maduré. Après que la naviga-

tion se fut accrue, plusieurs ouvriers abandonnèrent les villes de l'intérieur, et formèrent de nouvelles villes et des établissemens nouveaux dans les parages fréquentés par les bâtimens. Les autres villes méditerrannées du Malabar qui entretiennent encore leur ancien commerce avec le Maduré, sont Cottate, Cagnarapalli, Iratougé, Pougnada, Mohatougé et Codamangalam. Les villes de l'intérieur du Maduré, qui expédiaient et expédient encore des marchandises à la côte de Malabar, sont Cambam, Outtamapaliam, Periacoulam, Sindacalla, Badagare, Touvarencouridal, Velouvaracotta, Andipatti, Tevaram, Chloundrapandi, Cettour, Chivagari, Tironaveli, Dchencotta, Condour, Tedanada, Peroumanel, Dcheronvatti, Caricattour, et Manimala. Il n'y a encore aucun missionnaire ou géographe européan qui ait donné le nom de ces villes, ou qui ait parlé de cette communication intérieure entre les deux côtes de la presqu'île australe de l'Inde : ils ne s'occupent que des établissemens européans.

J'ai vu les caravannes de ces marchands de Maduré à Codamangalam, au pied des Ghâtes, à Mohatougé et à Padmanabouram. Les marchandises sont chargées sur des bœufs,

qui portent toute sorte d'étoffes et toiles de coton. La caravanne est ordinairement bien armée, parce qu'elle traverse des montagnes étroites infestées de tigres. De ces villes intérieures du Malabar, les marchandises se rendent par terre ou par des rivières dans les villes maritimes. Covalam, près du cap Comorin, Coleci (Colesch), Tironvancoda, Collam, (Coclan), Porrocada, Mouttam, Codchi, Coudoungalour, Calicut, Cananor, Valiapatnam, et Calianapour reçoivent ces marchandises et les portent aux bâtimens étrangers. Plusieurs de ces villes avaient une grande célébrité chez les anciens, comme Arampalli ou Argaroupolis des Grecs, Covalam, Colias ou Colias des anciens, Coleci, qui est la *Cosaci* de Strabon, et *Kolchoi* d'Arrien dans le périple de la mer rouge; Cottate, *Cottiara metropolis* de Ptolémée, et *Cottona* de Pline (1). Les vaisseaux égyptiens, construits en *papyrus*, ceux des Grecs et des Romains, si peu instruits dans la navigation, étaient d'ailleurs trop faibles pour s'aventurer à passer le cap Como-

(1) Voyez Ptolémée, livre 7, tabl. 10; Strabon, liv. 15; Arrien, Périple de la mer rouge; Cellarius, notit. orb. antiq., liv. 3, chap. 23, paragr. 28.

rin, si agité quelquefois, que les Portugais l'ont surnommé le petit cap de Bonne Espérance. Ils s'arrêtaient donc à Covalam (Coelan), petit port du cap Comorin, et à Coleci, ville maritime de la côte de Malabar, où il y a un petit port ou rade qui garantit les vaisseaux de moindre port qui y sont stationnés. Toutes les marchandises du Bengale, du Pegu, de l'île de Ceylan, de la côte de Coromandel, du Tanjaour et du Maduré, se rendaient dans ces ports, plutôt par terre que pár mer, et étaient transportées les unes à Alexandrie et autres villes de l'Egypte par la mer rouge, les autres sur le Tigre et l'Euphratte par le golfe Persique, d'où elles passaient en Grèce et à Rome, ainsi que l'ont observé Strabon, Pline, Arrien, Montesquieu, Schmidt, Marc Paole, et dernièrement le savant Robertson (1).

Le royaume de Maduré ou Pandi fut fondé, dit-on, l'an 1550 de la création du monde, par un des cinq frères Pandou ou Pandava, fameux dans les livres des Brahmes. Ce pays eut toujours ses monarques propres, légitimes, idolâtres (de religion). Porus ou Pourou, l'un de ces rois, était contemporain d'Octavius

---

(1) Robertson, Recherches historiques sur l'Inde.

[redacted]

Auguste. Le roi [illegible]
probottes, *Céle*[illegible]
de Pline, de P[illegible]
dait de la même [illegible]
même temps sur la [illegible]
royaume de Canara. [illegible]
cor, petits princes [illegible]
sont aussi originaires de [illegible]
sidence des rois du [illegible]
de ce nom. Les sujets [illegible]
souverain [illegible]
Lors du décès de [illegible]
Maduré, trois cents [illegible]
cipitèrent volontairement sur le [illegible]
nèbre, et furent consumés par les flammes
avec le cadavre [illegible]

Les Mrattes s'emparèrent du Maduré en 1742, et alors [illegible] du pays. Nisam el Moulk [illegible] Marattes; enfin, [illegible] Khan, après avoir [illegible] mandait le Maduré, [illegible] tagea avec ses alliés, les Anglais. [illegible] choisi Trichinnapall pour [illegible] et se sont emparés du commerce et [illegible] de communication; de-là la décadence de l'ancienne ville de Maduré. Les Anglais ont

une autre armée à Tirounaveli, au sud de Maduré, place séparée de Paliancotta par une rivière qui sert de limite au royaume de Travancor et aux possessions des Anglais. Quand ceux-ci veulent extorquer de l'argent de ce roi, ils envoient à Tovala, vers le cap Camorin, une armée de leur allié Mohammed Aly Khan, et forcent ainsi le roi gentil de Malabar ou de Travancor à payer ce qu'ils demandent. Au mois d'avril 1784, pendant que j'étais à Padnamabouram, capitale du royaume, l'armée de Mohammed Aly Khan demandait de l'argent au roi, ou la faculté de pouvoir pénétrer dans le Travancor pour en chercher. Le premier ministre, Coumaren Dchembaga Ramapoulla, homme très-habile, arrangea l'affaire moyennant deux cent mille roupies (480,000 francs) envoyées aux Anglais (1).

(1) Il était de la politique des anciens rois indous de n'entrer jamais à main armée dans le pays appartenant à leurs voisins, sans des motifs pressans, et, en cas d'irruption, de ne pas inquiéter les laboureurs, les temples et les prêtres. Voyez Strabon et Arrien, histoire de l'Inde. Les conquérans mahométans et leurs alliés dans l'Inde ont suivi d'autres maximes; comme

Le

[redacted]

Le royaume du Carnate, théâtre de guerres continuelles entre les Français et les Anglais, qui durèrent depuis 1754 jusqu'en 1762, et entre Haïder Aly Khan, père de Tipou, et le Nabab d'Arcate, confine à l'ouest avec le Maïssour et les montagnes de Ghâtes, au 12eme., 13eme. et 14eme. degrés de latitude septentr., et le 77, 78, (97, 98eme.) de longitude orientale, d'après la carte de M. de la Tour; au sud, avec le Tanjaour, ou le fleuve Vellarou, qui vient de la partie occidentale des montagnes de Maïssour, arrose le Carnate et se jette à Porto novo dans

---

dit Bolts dans son état civil de Bengale, tom. I, qui consistent à subjuguer, quand on l'a pu, les plus grands royaumes et les plus puissans rois, à gouverner soi-même la plus grande partie des pays conquis, à imposer des tributs aux princes très-faibles à qui l'on permettait de régner, à allumer ou éteindre la guerre selon qu'il est de l'intérêt des usurpateurs, à caresser l'un tandis qu'on opprime l'autre, à n'entreprendre qu'une seule guerre à la fois, à respecter le culte et les usages de leurs alliés tant qu'ils ne s'opposent pas à un accroissement de jouissance qu'on ne perd pas un instant de vue, à envoyer des chefs militaires pour conduire les troupes des alliés. *L'on voit les ossemens des rois, dont on a même tiré la moëlle.* (Juv. sat. 8.)

la mer du levant, limite orientale de ce royaume ; enfin au nord, avec le royaume de Golconde, au 15eme. degré de latitude septentri. Le Carnate est l'ancien royaume de Narasingue, si fameux parmi les anciens voyageurs. Ses principaux fleuves sont le Paler, qui arrose les villes de Velour, d'Arcate, de Canjipouri et de Sadras, où il se jette dans la mer du levant; ce fleuve, près de son embouchure, a une très-grande largeur. Le second est le Dchovaharrou qui débouche dans la mer, au sud de Pondichéry, après y avoir reçu les eaux du Gingi, qui vient des montagnes appelées Gingi où est l'ancienne ville de Gingi. Le troisième est Ponnarrou ou le fleuve d'or, qui vient des Ghâtes, prend naissance auprès de Dhermapouri, dans le Maïssour, arrose Tricolour, et se jette dans la mer au nord de Goudelour.

Le Carnate est fertile en riz, quoique beaucoup moins que le royaume de Tanjaour. Il abonde en bétail, et produit, selon les Indous, de l'or et de l'argent. Les cotonnades qui s'y fabriquent sont très-fines. Les villes de Goudelour, Pondichéry, Congimaram, Sadras, Meliapour, Madras, Valiacada ou

Paliacate, sont situées sur les bords de la mer du Carnate, et toutes ces villes maritimes ont des manufactures célèbres de toutes sortes de toiles de coton blanches et de couleur. Deux villes très-anciennes de l'intérieur, Gingi, chef-lieu d'une petite province, et Arcate, sont deux forteresses célèbres.

L'ancien géographe Ptolémée place les Brahmes Mages dans le royaume de Carnate, à Cangipouri, selon d'Anville; de sorte qu'il est sûr qu'avant le premier siècle de l'ère chrétienne, il y avait des Mages indiens semblables à ceux de Perse. Cangipouri est une ville fameuse, de la plus haute antiquité par son temple; et aujourd'hui même l'affluence des pélerins qui y accourent est presqu'inouie. Ce temple est consacré à Vichnou, créateur des eaux, et qui en forma le monde. Cette idole est portée en triomphe sur un char très-élevé, traîné par soixante personnes; elle a quatre mains; dans la première, elle tient une roue sacrée; dans la seconde, une conque marine; dans la troisième, un diamant; et dans la quatrième, une massue pour combattre les géans. Je donnerai plus bas l'explication de tous ces symboles. On célèbre encore dans ce temple la fête du feu, décrite par Sonnerat (voyage

à Chiva, on représene sur ce drapeau un bœuf, monture ou *vahana* de ce dieu. Ce bœuf ou apis, symbole de la vertu productive du soleil ou du dieu Chiva, est représenté aussi sur un bas-relief devant la petite porte de la chapelle où l'idole est placée. Auprès de la chapelle est un puits qui sert aux lustrations et aux purifications de l'idole. Le sanctuaire est entouré de cinq ou six rangs de colonnes d'un seul bloc de pierres de dix-huit à vingt coudées de hauteur, toutes artistement sculptées de bas-reliefs; quelques temples ont jusqu'à soixante colonnes. Dans tous ces édifices, les règles de l'architecture sont exactement suivies; et comme quelques-uns d'entr'eux remontent à la plus haute antiquité, il en faut conclure que les arts ont fleuri depuis un temps immémorial dans l'Inde.

Les principales villes et forteresses du Carnate, sont *Palancotta*, *Balancada*, *Atour*, *Calianatour*, *Chelon*, *Tatagari*, *Calicouridchi*, *Tiroucolour*, *Tirouvanelour*, *Trividi*, *Tirouvamatour*, *Valdour*, *Villanour*, *Peroumacoulam*, *Vicravandi*, *Tindivanam*, *Gingi*, *Tiroumala*, *Penatour*, *Palour*, *Dchetoupeti*, *Vandavagi*, *Outtamatour*

(*Chetoupet, Vandavachi, Outremalour*), *Tirouvatour* (*Tirvalour*), *Harani, Timeri, Arcate, Caveripac, Tacacoulam, Tiroupassour* et *Tiroupadi*; presque toutes affectent la forme quadrangulaire. Il n'y a peut-être aucun pays sur la terre qui ait autant de bâtimens fameux, autant de temples et grands édifices que le Carnate. L'on peut croire que, dans les anciens temps, il y eut dans ce pays des rois très-puissans, une grande population et une industrie très-florissante, car ces trois choses ont dû concourir pour élever tant de grands monumens (1).

---

(1) Philostrate, dans la vie d'Apollonius (liv. II, chapitre XI), dit positivement qu'Apollonius de Thiane avait vu dans l'Inde des temples consacrés à Bacchus, et des statues de ce dieu. Diodore de Sicile (Biblioth., liv. III), dit : « Parmi eux (les Bacchus), » le plus ancien de tous était originaire de l'Inde, » et plus loin, « plusieurs villes (dans l'Inde) conser- » vent encore son nom (de Bacchus) dans la langue » vulgaire. » Dion Cassius, dit de Zarmarus, philosophe indien, l'un des ambassadeurs venus de l'Inde pour complimenter Auguste, qu'il était initié aux mystères de Cérès et de Proserpine. (Voyez Dion, hist. rom. liv. LIV.) Ces trois témoignages prouvent d'une manière irréfragable combien est fausse l'assertion qui prétend que les Indous n'avaient ni temples,

Le Carnate appartint jadis au roi de Bisnagar ou de Narasingue, payen et originaire indou; après que les Mogols eurent envahi l'Indostan, il fut réduit en province de ce vaste empire, et gouverné par un nabab ou préfet que le Grand-Mogol y envoyait. Mais comme il arrive ordinairement qu'un conquérant est remplacé par un autre, les Marattes s'en emparèrent en 1740, et le nabab d'Arcate, prince mahométan, en chassa les Marattes. Les Français favorisaient le parti du Grand-Mogol; les Anglais, ennemis à cette époque des Marattes et alliés du prince mahométan d'Arcate, lui-même réfractaire (aux ordres) du Grand-Mogol, soutenaient celui-ci, de sorte qu'il s'ensuivit plus de quinze batailles entre les Anglais, les Français et leurs alliés, dont le Carnate fut le théâtre. Enfin ce pays fut définitivement soumis au nabab

---

ni statues, ni idoles avant J. C. Le vieux Bacchus indien est Chiva ou Mahadiva, Cérès est Lakchmi, la Proserpine indienne est Bhagavadi, et toutes ces divinités ont des temples dans l'Inde. Le culte du dieu Chiva (Sebesius ou Sebatius des Romains), porté à Rome par les Chaldéens, y fut proscrit l'an 140 avant J. C., sous le consulat de C. Lelius et Popilius Lenas, suivant Cicéron, livre II des lois.

d'Arcate et aux Anglais ; ceux-ci sont maîtres aujourd'hui (1776) de la ville même de Pondichéry, qui était la capitale des établissemens français dans l'Inde, et que les Anglais, devenus tout-puissans dans ces contrées, ont pris depuis la révolution ; et elle ne rentrera dans les mains des Français que par la voie de quelque traité de paix.

La mission du Carnate était confiée aux jésuites français ; elle a produit plusieurs hommes illustres. Elle commence à l'ouest, aux montagnes de Maïssour qui séparent ce royaume du Carnate, et se dirigeant à l'est, entre les fleuves Paler et Vellarrou, comprend tout le Carnate. Pondichéry, Gingi, Vencattiguiri et Arcate, en sont les principaux lieux de résidence. Les églises importantes que ces religieux avaient dans le Maduré, étaient Maduré, Tindacalla, Aour, Illipiour, Pouratacoudi, Ayambel et Conacoupam ; au Tanjaour, ils avaient Varougapatti, Sirgani, Tanjaour, Souran, Camanaichenpatti, et Tirnaveli. M. Dolicha, Vicaire apostolique, et membre des missions étrangères de Paris, réside à Pondichéry ou à Arriancopan. L'évêque portugais de Meliapour s'arroge le droit de nommer à ces

CHAPITRE IV.

Mon départ pour Covalam, Meliapour et Madras.

NOSSA *Senhora de Luz*, vaisseau portugais, dont l'armateur était Joao Gonzalvez, était en rade à Pondichéry en 1776. Ce bâtiment devant faire voile pour la côte de Malabar, qui était le lieu destiné pour ma mission, je crus devoir profiter de cette occasion, et demander au capitaine mon passage *gratis* pour la côte de Malabar, d'autant plus que l'argent me manquait pour l'effectuer sur un autre bâtiment. Je partis de Pondichéry le 9 septembre dans un *douli*, espèce de litière dont le fond est formé par un tissu de cannes d'Inde, et le dessus couvert de draps ou de bois, pour que les rayons du soleil n'incommodent pas le voyageur. Cette litière est portée sur un brancard par six hommes appelés *kouli*, c'est-à-dire hommes de journée, et par les Anglais et les autres Européans *boys*, mot qui n'a aucun rapport à la langue Indienne. Ces hommes vont tout nus, à l'exception des parties honteuses qu'ils cachent avec un mouchoir ou un mor-

[redacted]

ceau de toile de coton attaché à un petit cordon qui leur ceint les reins. Ce petit morceau de toile s'appelle *Lingacoutti*, qui veut dire couverture du lingam ou des parties honteuses; les Européans prononcent d'une manière vicieuse *langouti*, en langue malabare, on dit *dchila*, petit morceau. Ces koulis n'étant pas gênés dans leurs mouvemens, vont aussi vîte que des chevaux de poste, quand ils ont six autres personnes pour les relayer. Leur agilité et leur adresse à porter le douli ou palanquin, est réellement étonnante. Quoique Pondichéry soit à trente lieues de Madras, les Anglais font souvent ce voyage en quinze heures de temps; il est vrai que, pour une telle célérité, il faut faire des marches forcées et multiplier le nombre des porteurs.

La route de Pondichéry à Madras est très-fréquentée et ombragée en plusieurs endroits d'arbres impénétrables au soleil. Toutes les deux ou trois lieues, on trouve sur la route des logemens magnifiques que les naturels nomment *madam* ou *ambalam*, et les Européans *chauderies;* ce sont des péristyles d'une architecture élégante, destinés à recevoir et loger les voyageurs. Ces péristyles ont été bâtis du produit des aumônes des person-

nes pieuses, et souvent par la libéralité d'un seul riche particulier; car les idolâtres indous regardent l'hospitalité comme un point de religion, et généralement les Orientaux pratiquent beaucoup cette vertu que les Européans connaissent si peu. Dans l'Orient, on n'est pas réduit à voyager à force d'argent comme en Europe, l'on n'y est pas exposé à être trompé, insulté, et quelquefois volé par les aubergistes, les conducteurs et les postillons. On y peut porter son argent à découvert, sans courir le risque d'être dépouillé par des voleurs de grand chemin; il suffit que les koulis soient honnêtes gens. Telle est au moins la sûreté dont on jouit dans tout le royaume de Travancor, dont, plus de vingt fois, j'ai parcouru les routes jour et nuit par les chemins intérieurs du pays, depuis Cochin jusqu'au cap Comorin. Strabon (liv. XV) avait déjà observé cette police remarquable des Indous, relativement aux grandes routes. C'est un énorme péché parmi eux de détruire les maisons ou édifices destinés à servir d'asile aux voyageurs. Ces édifices sont ordinairement distribués en trois appartemens à rez-de-chaussée un peu élevé; le bâtiment est ouvert tout autour, et soutenu par des colonnes qui

forment un péristyle où l'on met les palanquins pour les garantir de la violence du soleil. Dans l'appartement du milieu est une idole de pierre, représentant ordinairement le dieu *Ganecha* (Gonesche), ou le Janus des Romains, mais figuré différemment. Dans les deux appartemens latéraux, on met des tapis faits des feuilles d'une espèce de palmier qu'on nomme caïda, et qui est un ananas sauvage. Les voyageurs dorment couchés sur ces tapis. Un prêtre brahme sert pour quelques panams (fanons) un dîner de Brahmes, qui consiste en un plat de riz cuit et séché, relevé par de petits citrons fermentés dans une sauce qu'on fait avec du poivre, du gingembre, de la moutarde, des herbes ou des fruits crus, frits ou cuits. Quand cette sauce manque, on y supplée par du lait aigre caillé. On distribue gratuitement dans ces édifices de l'eau de riz cuit qu'on appelle *cagni*, et que les Européans prononcent *cangi*, afin que les voyageurs puissent éteindre la soif avec une boisson à la fois rafraîchissante et salutaire. Sur toute la route, il y a des statues qui servent de bornes pour indiquer le chemin, comme faisaient les Romains qui y plaçaient le dieu Terme, Mercure Hermès. Chez les Indous, ce n'est pas l'Hermès,

mais le dieu *Ganecha*, nommé *Poleyar* par le vulgaire qui ne sait pas le samscrit.

Ganecha a la tête et la trompe de l'éléphant, symbole de la force et de la prudence, parce que l'éléphant est le plus prudent des animaux, et que toute sa force est dans sa trompe. Ce dieu a le corps d'un homme; le ventre gros; les mains et les pieds d'homme, au nombre de deux ou de quatre; il est représenté assis à la manière chinoise ou indienne, car les Indous s'asseoient par terre, les jambes croisées l'une sur l'autre. Dans quelques monumens, Ganecha porte sur la tête un demi-cercle semblable à la demi-lune; il tient d'une main un poinçon de fer pour écrire sur des feuilles de palmier, comme écrivent les Indous, et de l'autre tantôt une feuille de palmier, tantôt un cahier de ces mêmes feuilles. Dans d'autres monumens, il est représenté tenant d'une main une dent d'éléphant, et de l'autre, une noix de coco, une pomme de grenade, ou une clef recourbée avec un crochet, de la même forme que les anciennes clefs qui ne servaient qu'à lever la barre de bois qui fermait les portes, sans qu'il y eût aucune serrure de fer

fer en dedans, ni en dehors. On met toujours au-dessous du dieu, pour lui servir de monture ou *vahana*, un rat, animal qui est détesté de l'éléphant, selon le témoignage de Pline (liv. VIII, chap. X.) « Le rat est » celui des animaux qu'ils haïssent le plus, » et ils répugnent à prendre de la nourri- » ture à laquelle cet animal a touché. » Ce rat est le mauvais génie qui hait, selon les Indous, la sagesse et la prudence, l'ennemi des bons livres qu'il ronge et détruit, le diable, l'ennemi du bien, qui gâte, embarrasse et brouille toute chose. C'est pourquoi on le met aux pieds du dieu Ganecha, qui, comme son vainqueur, est monté sur lui, lui serre les rênes, et le tient sous son joug.

Le (rat) est encore l'ennemi de l'éléphant, animal, comme nous l'avons déjà dit, très-prudent, et qui sert de symbole à ce dieu Ganecha. Il est étonnant que de plus de cent voyageurs et missionnaires qui ont écrit des voyages dans l'Inde, pas un seul ne se soit aperçu que les divinités indiennes n'étaient que des symboles, et que le dieu Ganecha était le Janus des Romains ou des Grecs. Le P. Norbert, capucin, missionnaire à Pondichéry, croyait que cette divi-

nité indienne était le Priape des Romains ; mais c'est une grande erreur. Ce même missionnaire dit que ce dieu est appelé par les Indous Vigghnaraja ou Vigghnechvara. Vigghna, en samscrit, obstacle, empêchement; rajah, roi; ichvara, seigneur; *vigghna rajah*, roi, seigneur des obstacles, des empêchemens, parce qu'il ouvre le ciel et se charge des vœux et des prières des hommes, ouvre la porte de la sagesse et de la science, lève les obstacles qui s'opposent à l'acquisition de ces qualités, ainsi que de la divinité, garde es maisons et en défend l'entrée aux voleurs et aux corrupteurs qui cherchent à ravir la pudeur et l'innocence des femmes. C'est pourquoi Virgile, décrivant le temple de la paix, dit : « Cent verroux de bronze et des cade-
» nats éternels de fer en ferment l'entrée; le
» gardien Janus ne quitte jamais le seuil de
» la porte. » Ovide, parlant de Janus (liv. I, des *fastes*), dit : « Tu riras de mes noms,
» car mes prêtres m'appellent tantôt Patulcius,
» et tantôt Clusius. » Macrobe (liv. I, des *Saturnales*, chap. 9.) « Janus est représenté
» avec une clef et une verge, comme gardien
» des maisons et présidant à toutes les rou-
» tes. » Rosin (liv. II, des *Antiq. romaines*,

chap. 3), « Janus inventa les portes, les serrures et les verroux, pour garantir l'honneur et la sainteté des maisons ; c'est pourquoi on a appelé les portes *januæ*. » Le Janus romain était donc gardien des portes, porteur des clefs ; d'une main il tenait une verge ; de l'autre, certains nombres, comme auteur de l'arithmétique, des fastes et de l'écriture. « Son image, dit Macrobe, est ordinairement représentée tenant à sa main droite le nombre trois cent, et à sa gauche celui de soixante-cinq. » Il avait deux faces ; l'une qui regardait en avant pour prévoir l'avenir ; l'autre en arrière pour réfléchir sur le passé, et conclure de ce qui doit être par ce qui a été. Ces deux faces regardent naturellement la paix et la guerre, l'entrée et l'issue, la bonté et la méchanceté humaine, et étaient le symbole de la sagesse et de la prudence.

Examinons maintenant le Ganecha indien. Il a la tête et la trompe d'un éléphant ; cet animal est le symbole de la prudence et de la force, vertus qui lèvent tous les obstacles, ouvrent et ferment les portes et les verroux. Il tient d'une main une clef à l'antique, comme gardien et porte-clef des temples et des

maisons. Il porte un cahier de feuilles de palmier, et un poinçon pour écrire, comme auteur des caractères et inventeur des fastes, de l'écriture et des nombres. D'une autre main, il tient une dent d'éléphant qui répond à la verge dont Janus indique le chemin, et son image se trouve sur toutes les routes. Il est *Patulcius* parce qu'il ouvre, et *Clusius* parce qu'il ferme. Les femmes mariées portent au cou son image qu'on appelle *tali*, attachée avec un cordon, et c'est un véritable signe d'épouse, un gage de la fidélité conjugale dont Ganecha ou Janus est le gardien. Il est le dieu des savans qui le saluent ainsi au commencement de leurs livres, *nama gourou*, adoration au maître, ou *sal gourvé nama*, adoration au vrai maître, ou *gannabadayê nama*, adoration au seigneur. La trompe d'éléphant, symbole du dieu Ganecha, est peinte avant la première ligne d'une lettre ou écrit quelconque. La noix de coco, et la pomme de grenade sont une nourriture qui plaît beaucoup à l'éléphant; aussi le dieu Ganecha, figuré comme moitié éléphant, tient-il ces fruits dans sa main? Le rat regardé comme le diable ennemi des livres, méchant tentateur, suggérant des actions contraires à

la probité, l'honnêteté, les contrats, la foi conjugale, inventeur de la discorde, est aux pieds du dieu Ganecha, son vainqueur, qui le tient sous son joug. Il a la lune au-dessus de sa tête, parce que, suivant la théogonie des Brahmes, Janus ou Ganecha n'est ni un vrai roi, ni un homme, comme quelques Grecs et Romains l'ont prétendu, mais fils du soleil et de la lune, envoyé dans ce monde pour vaquer aux occupations que nous avons rapportées, et gouverner les hommes; aussi dans un hymne orphique, la lune est-elle appelée *Jana*, et son fils *Janus*. Le nom indien Ganecha veut dire seigneur des nombres, des comptes, des calculs; *gannaca*, qui compte; *gannana*, l'action de compter; *gannida*, chose comptée; *gannabadi* ou *ganecha*, seigneur des comptes, des nombres, des écritures, des calculs. Il est fils de Chiva et de Parvadi, et nous verrons ailleurs que Chiva est le symbole du soleil, et Parvadi de la lune. Il ne faut pas croire à l'assertion de Macrobe que Janus est le soleil. Quand cet auteur écrivait, la mythologie grecque et romaine était déjà corrompue, et l'on n'en pouvait plus démêler l'origine. Ailleurs il croit que Janus fut un vrai roi homme; c'est pourquoi il dit :

« Les mythologues rapportent que, lors du « règne de Janus, les maisons de tous étaient « inviolables et sacrées (gardées par la reli- « gion et la sainteté), et qu'à cause de cela on « lui décerna des honneurs divins, et on lui « consacra l'entrée et la sortie des maisons. » (Sat. liv. I, chap. 9.) Etrange récompense après un règne si bienfaisant, après tant de services, de donner au roi l'emploi de gardien des portes, de porte-clefs, de portier, et d'indicateur des routes! Comment se fait-il que, chez les Indous, Janus fut moitié éléphant, moitié homme, s'il était un vrai roi, un homme véritable? Ne faudrait-il pas croire plutôt que Janus est un symbole, un nom inventé? Y a-t-il jamais eu un roi moitié homme, moitié éléphant? N'est-il pas plus simple de croire que Janus est un symbole, un dieu imaginé?

Quelques savans Européans qui n'ont jamais vu l'Inde me font rire, lorsqu'ils prétendent que les dieux des Indous sont des héros, des rois, ou de grands hommes qui ont réellement existé, et non inventés. Qu'on m'assigne donc le lieu et l'époque du règne du dieu Ganecha. Cette digression m'a paru nécessaire pour faciliter au lecteur l'intelli-

gence de la mythologie indienne, et pour rendre raison de tant de statues du dieu Ganecha, que l'on trouve sur la route de Pondichéry à Madras. Hodges, Chambers, Sonnerat, Charpentier de Cossigni, plusieurs autres voyageurs anglais et français ont souvent passé par cette route, et imprimé dans ces derniers ans des relations de leurs voyages, et aucun n'est entré dans ces détails. C'est qu'on voyage sans savoir l'idiôme, sans donner son attention; ce qui n'empêche pas les voyageurs de se plaindre des missionnaires et de vouloir critiquer ce qu'ils ne comprennent pas. (Voyez ici l'image de Ganecha suivant les monumens anciens de l'Inde.)

Je passai, en quittant Pondichéry, à Calapada, à Congimaram, à Carpouucolam, et à Alamparvé où je m'arrêtai la nuit dans un madam ou chauderie que je viens de décrire. Le soir je remarquai quelques femmes payennes porter des guirlandes de fleurs blanches qu'elles mettaient au cou de Ganecha. Le matin, avant le lever du soleil, arrivèrent quelques Brahmes avec un vase de cuivre rempli d'huile de coco, et le répandant sur la statue de Ganecha, ils récitèrent quelques prières en samscrit. Un de ces Brahmes par-

lait le Portugais, et je m'entretins quelque temps avec lui. Aux environs du *Madam*, ou asile, il y a ordinairement un étang qu'on nomme *Colam* en Tamoul, et *Tanque* en langue portugaise corrompue. A mesure qu'on sortait du lit, on se portait en foule à cet étang; hommes, femmes, enfans, tous placés à une petite distance les uns des autres, se lavaient avec une adresse surprenante les parties honteuses, pendant qu'ils disaient quelques prières. C'est la lustration du matin, purification très-ancienne dans l'Inde, et qui y est universelle. On croit que la pureté du corps fait partie de celle de l'âme (1). On doit, je pense, l'institution de cette cérémonie à l'ardeur du soleil et à la chaleur excessive qui tiennent les habitans de l'Inde

---

(1) Les Indous distinguent les bonnes œuvres en *gnana* et *karma;* le premier mot signifie sagesse, méditation, œuvres spirituelles intérieures; *karma* veut dire pratique, opération extérieure. Quelques philosophes, particulièrement les Boudhistes, s'appliquent à la méditation et aux œuvres spirituelles; le peuple, conduit par les prêtres brahmes, s'adonne au karma ou aux œuvres extérieures, comme prières, lustrations, sacrifices et offrandes.

dans une continuelle transpiration; et ces mêmes raisons ont donné lieu à la purification matinale du Lingam, le Priape des Romains, autre divinité qui est en grande vénération chez les Indous. La philosophie indienne inventa ces purifications pour maintenir ces parties dans un état de santé; et, pour que ces rites fussent durables, on rendit un culte à ces mêmes parties, qu'on a rendues représentatives de la force productrice du soleil, de la lune et des élémens. Un livre indien, intitulé *Lingapouranam*, qui se trouve dans la bibliothèque nationale de France, traite de ce culte. Les philosophes de l'Inde où il fut véritablement inventé, en attribuent l'origine à un de leurs dieux *Mahadeva* ou *Chiva*, symbole du soleil générateur; c'est pourquoi les Egyptiens représentaient Osiris, symbole du soleil, un lingam ou phallus à la main. « L'image d'Osiris est représentée sous » la forme d'un homme, *recto pene*, pour » indiquer la force productrice et conserva- » trice », dit Plutarque, au *Traité d'Isis et d'Osiris*. Il est très-probable que ce culte ait passé de l'Inde en Ethiopie et en Egypte, et de là en Grèce et dans le Latium; Clément d'Alexandrie et Arnobe le croyaient

ainsi. (Voyez Arnobe, liv. 5, *contra gentes*; Clément d'Alexandrie, *cohortatio*, et Yamblique.)

Le lendemain matin je me remis en route, et après avoir traversé Vepour, Tengadchetti, et quelques autres petits villages, j'arrivai le soir à Sadras, gros bourg avec une forteresse appartenant aux Hollandais. On fabrique ici beaucoup de belles toiles qu'on envoie en Europe; la population du bourg, qui est très-nombreuse, se compose de tisserands, de cardeurs, de teinturiers en toiles, dont les plus belles sont celles qu'on nomme *guingan*. Il y avait à Sadras un quartier de Brahmes qui s'adonnent au commerce, parmi lesquels on trouve rarement un seul homme instruit et savant; de sorte que, pour connaître la la religion indienne, il ne suffit pas de consulter cette sorte de Brahmes, ainsi que font quelques Anglais qui se vantent d'avoir eu les renseignemens qu'ils nous donnent, immédiatement des Brahmes attachés au service des temples, tandis que ceux-ci s'entretiennent très-rarement avec les Européans. Il y a à Sadras une église composée d'environ deux cents Chrétiens, la plupart enfans illégitimes hollandais, ou d'autres Européans. J'en bap-

tisai plusieurs, et ayant examiné les extraits de baptême, je trouvai presque partout écrit *fils de Fulano*. Ne pouvant comprendre comment un seul homme avait tant d'enfans, je demandai au sacristain qui était ce *Fulano?* Il me répondit que c'était le nom d'une personne incertaine, et que quand on ne connaissait pas le père du nouveau né, on écrivait *fils de Fulano*. Je compris alors le sens de cette expression. Le curé, qui était un prêtre de Goa, étant absent, je dis la messe et continuai ma route.

Le troisième jour, vers le midi, apres avoir passé par Canatour, Tiroupatour, et Tiroupalour, j'arrivai vers le midi à Covalam, bourg habité par quelques Chrétiens et quelques Musulmans. La compagnie d'Ostende y avait une bonne forteresse sur le rivage de la mer, mais les Anglais la démolirent en 1759, comme étant trop près de leurs possessions. L'empereur Charles VI, qui avait institué la compagnie d'Ostende, fut contraint de la suspendre pour éviter une guerre avec l'Angleterre et la France, qui se disputaient alors le Carnate. Le P. Ange, carme-déchaussé, qui y aborda avec le premier vaisseau de la compagnie, bâtit une

église, composée aujourd'hui d'environ cinquante à soixante Chrétiens. Ce religieux mourut à Covalam en odeur de sainteté; on l'ensevelit dans un champ, où j'ai vu son tombeau en marbre, c'est-à-dire, en basalte (argamasse) qui est le marbre indien. Son successeur, le P. Jean-Marie de Saint-Thomas, lombard de nation, faisait alors bâtir une très-belle église, avec de l'argent qui, pour la plupart, provenait des aumônes des négocians anglais de Madras. Ce bon religieux, élu, quelque temps après, évêque de *Castorie* et vicaire apostolique de la côte de Malabar, mourut au couvent des capucins de Madras avant d'être sacré. Il portait une longue barbe blanche, parlait très-bien la langue malabare et tamoule, qu'il avait appris des Chrétiens natifs, et à l'aide du dictionnaire du célèbre P. Beschi, était très-exact dans l'observation des devoirs de la vie monastique, et avait un grand zèle pour la gloire du seigneur. Le jour que l'église célèbre la vierge du Carmel, il exposait devant le temple un drapeau blanc de la vierge où était représenté le prophète Elie, le glaive à la main. Les Musulmans qui maintiennent et propagent leur religion par le glaive, louaient cet usage, et avaient une grande vénération

le P. Jean-Marie et pour son église, se ınt bien de le molester, quoiqu'ils soient mis naturels des Chrétiens.

ovalam ne produit que du millet; les tiens et les Payens y font quelque sel. ıer y jette de très-beaux coquillages; les es de la forteresse de la compagnie d'Os-e en étaient remplies, et ce fut dans cet oit que je vis pour la première fois un en enchanter par ses chants un serpent eux qu'ils appellent *cobra-capello*, opé-m que, jusqu'alors, j'avais regardée im-ible et fabuleuse; j'en parlerai au long loin.

près quelques jours de séjour à Covalam, assai à Meliapour et à Madras. Meliapour, les Chrétiens appellent St.-Thomé, est é sur le rivage de la mer; il y a un petit t formé par un petit golfe. La ville est s une belle plaine remplie de cocotiers jours verts. L'église épiscopale, celle de .-Rite, celle de la *Madre de deos*, le pa-de l'évêque, celui du gouverneur, qui it alors don Caravalho, sont des édifices marquables par leur régularité. Cette ville t beaucoup déchue de sa splendeur antique. es Portugais n'y commandent plus; elle est

sous la domination des Anglais et du nabab d'Arcate qui y tient ses écuries. Les habitans sont partie Payens, partie Mahométans et Chrétiens. Ces derniers sont une race corrompue de Portugais; la couleur de leur peau est basanée, tirant un peu sur le blanc. Ils s'appellent Métis, c'est-à-dire, nés d'un père européen et d'une mère indienne, ou *Topas*, c'est-à-dire, *Douibachi*, qui veut dire interprêtes, parce qu'ils parlent deux langues, celle du pays, et un portugais corrompu. Ils ne font que la moindre partie des habitans de Meliapour; la plus forte est composée de Mahométans. L'évêque de Meliapour était alors don Bernard de St.-Gaëtan, de l'ordre de St.-Augustin; il eut pour successeur, en 1787, don Emmanuel de Jésus, religieux du même ordre. Le premier, né en Europe, était un homme sage et modéré; le dernier, natif de Goa, est turbulent, inquiet et chicaneur; il tâche de chasser de son diocèse tous les missionnaires qui ne sont pas Portugais, et qui ne reconnaissent pas sa jurisdiction. J'allai loger au couvent de Ste.-Rite avec le P. *Luiz*, vicaire-général de l'ordre de St.-Augustin, qui me traita très-bien, et me fit connaître l'histoire du pays et de l'état

de la religion chrétienne. L'évêque don Bernard était alors au Bengale, occupé de faire la visite de son diocèse. Tous les soirs j'écrivais sur mon journal ce que j'avais vu pendant le jour, et je partais quand les habitans me disaient qu'il n'y avait plus rien à voir.

Je partis dono pour Madras, distant d'une lieue de Meliapour. La route est une des plus délicieuse de l'Inde, plane, large, très-fréquentée. Des deux côtés, il y a un grand nombre de maisons, de jardins, de tentes, et de cuisines. On ne voit que des chevaux, des carrosses, des palanquins de toutes sortes, des éléphans et des bœufs agiles qui traînent les voitures. Le nabab d'Arcate, Moammed Aly Khan, a sa résidence à la moitié de la route, dans un palais et un jardin bâti et planté dans le goût européan. La milice indienne a des postes aux environs, mais la garde de l'intérieur du palais est composée de soldats anglais commandés par un capitaine anglais qui donne tous les jours un mot d'ordre différent de celui donné par le souverain. On appelle cela une garde d'honneur, quoique ce ne soit qu'un emprisonnement déguisé. Le nabab est sûr de sa vie, mais avec cette sécu-

rité, il doit (toujours) chanter à l'anglaise.

Arrivé à Madras, j'allai demeurer à l'église de St.-André, dans l'hospice des capucins; j'y trouvai les P. P. *Bonaventure da Fuligno*, *Medard*, alsacien, *Marcello*, d'Aleppe. Je vis la ville : elle est grande, mais irrégulière et toute coupée. On trouve partout des palais magnifiques à côté de chaumières mesquines, des rues tortues (étroites), et la propreté au milieu des ordures (de la malpropreté.) Le château de St.-Georges où les seuls Anglais ont droit de demeurer, s'appelle la *ville blanche*, et la partie extérieure qu'habitent pêle-mêle des Européans, des Arméniens, des Bengalis, des Chinois, des Peguans, des Persans, des Arabes, des Indous noirs et blancs, de toutes tribus, de toute classe et de toute religion, s'appelle la *ville noire*. Le château de Saint-Georges, l'un des plus forts de l'Inde, est assis sur le rivage de la mer, qui, dans cette partie, est très-agitée. La porte qui donne sur la mer, et celle par où il communique avec la ville noire, sont très-bien gardées. La forteresse a des fossés et contrefossés, des bastions, des ponts et contreponts, et une garnison de troupes choisies européannes et indiennes. Elle fut prise en 1746 par les Français,

Français, et assiégée une seconde fois en 1758; mais M. de Lally fut forcé de lever le siége, et la ville reprit de nouveau son ancien lustre. Madras est situé au 13eme. degré 15 minutes de latitude, dans le même endroit où était jadis la petite ville de Dchinnapatnam appartenante au roi de Bisnagar ou de Narasingue, qui la céda aux Anglais en 1645.

CHAPITRE V.

Poids, monnaies, marchandises indiennes; nouveaux détails sur Madras et Meliapour.

ARATEL, mot indien, veut dire livre de 16 onces. L'aratel, multiplié par vingt-quatre, fait un *manna*, que les marchands appellent *mao* (*man*). Dans quelques endroits, le quintal a quatre aratels et huit mannas (mans); dans d'autres, comme à Cochin et à Travancor, un quintal vaut cinq mannas et huit aratels, ou cent vingt-huit aratels. A Calicut le quintal étoit plus fort que celui de Cochin.

Le *toulam* ou *toulao* est un poids de cent *palams*. Un *palam* pèse dans certains endroits cent cinquante *panoms* ou *fanons* de Cochin, deux cent dix dans d'autres, et dans d'autres trois cents. Quatre-vingts panams de Cochin font une once. La roupie de Madras et de Pondichéry pèse trente-deux panams de Cochin; ainsi le panam d'argent, qui a cours à Cochin, pèse un trente-deuxième de roupie d'argent. Le *kalanja* est un poids de onze pa-

nams et un quart, poids de Cochin. Le *man-dchadi* est égal au poids d'un demi-panam de Cochin; le *kaïdcha* pèse quatre *kalanjas*. Le grand *panam* de Madras est le sixième d'une roupie; le petit en est le douzième; de sorte qu'il faut cinq panams et près d'un quart de Cochin pour faire un grand panam de Madras. Mais il faut remarquer que la roupie, qui pèse trente-deux panams de Cochin, n'en vaut sur la place que vingt-quatre, vingt-trois, vingt-deux, ou même vingt, suivant le change et le prix qu'en donnent le gouvernement et les banquiers.

Je remarque, en lisant les voyageurs, que ces poids et ces dénominations indiennes ont passé de l'Inde à Ormuz et Bassora, en Perse; à Mascate, en Arabie; à Malaca, dans l'île de Ceylan et au Pégu. Les noms cependant ont été défigurés, et les poids eux-mêmes ont varié. Au lieu d'*aratel*, quelques-uns disent *rotoli*, *ratoli* et *routali*, *toulao* au lieu de *toulam*, et *palao* au lieu de *palam*.

Le plus fort poids de l'Inde est le *candil*, qui pèse cinq cents aratels. En quelques endroits cependant on distingue deux sortes de candils, l'un qui pèse seize mannas et l'autre qui en pèse vingt. Il faut toujours s'informer

des poids, parce qu'ils varient comme en Europe, où la livre est tantôt de seize onces, tantôt de dix, et tantôt de douze. Les marchandises se pèsent avec deux sortes d'instrumens; l'un, et le plus ancien dans l'Inde, est la romaine ou le crochet et peson, qu'on appelle en langue malabare *vellicol* ou *niracol*, et, si elle est très-grande, *taranacol*; l'autre est la balance ordinaire ou à deux bassins, qu'on nomme *toulassa* ou *toulam*. La première espèce est la plus usitée, et on la trouve dans les anciens monumens indiens.

II. Les mesures des liquides sont, 1.° le *dangagi* qui fait quatre *nagis* ou *nalis*; 2.° le *nagi* ou *nali* qui vaut huit pintes (une feuillette, un setier, un *saitl* allemand); 3.° le *dchodana* qui équivaut à trente-deux nagis ou trente-deux setiers; 4.° l'*aradchodana* valant seize nagis ou feuillettes; 5.° le *codam* qui fait cinq dchodanas; 6.° l'*uszaku* égal à un quart du nagi; 7.° l'*aszaca* ou le demi-quart du nagi; 8.° l'*ouri* ou le demi-nagi; et 9.° le *mouszaca* ou les trois quarts d'un nagi.

III. Les mesures pour l'espace sont, 1.° le *cara*, qui est la huitième partie d'un doigt; 2.° le *virel*, un doigt; 3.° le *col* égal à une

coudée en longueur, fait vingt-quatre virels; 4°. le *moulam* ou la coudée, en Français, comme les Européans l'appellent dans l'Inde; un bras, un *covodo* en Portugais; 5°. *dchana*, une palme; 6°. le *touma* ou coudée quarrée; 7°. le *candi* ou coudée cube.

Tous ces poids et mesures sont en usage à Madras, à Pondichéry, à Paliacate, à Négapatnam, à Cochin, à Calicut, à Collam (Coclan), à Anjingue, au cap de Comorin, etc. Un *candi* de bois de teck, qui est le meilleur bois de l'Asie pour la construction, coûtait de mon temps huit roupies à Cochin, jusqu'à seize ou dix-huit à Madras où il manque. Les toiles blanches se mesurent par moulam ou coudées. Quelques pièces de toile sont de trente-deux mulams, et d'autres de soixante-quatre. Une pièce de trente-deux moulams coûte dix, douze, quatorze et quinze roupies; celles de soixante-quatre valent le double. Ainsi avec dix roupies, ou cinq écus romains (un louis de France), on a huit ou dix chemises de toile de coton, qui coûteraient en Europe au moins une vingtaine d'écus romains (quatre louis). Un dangagi (quatre nagis) de riz blanc cru nommé *ari*, valait, de mon temps, à Cochin quatre pe-

tits panams ou fanons ; ainsi le nagi de riz valait, en monnaie de France, à peu près six liards. Un *dchodana* d'huile de noix de coco se vendait à Cochin trente-deux, trente-quatre, ou trente-six panams; cette huile était proportionnément plus chère à Madras et sur la côte de Coromandel, où les cocotiers sont moins abondans. Un quintal de poivre sec et bien net se vendait à Alapouche, à Porrocada, et à Coclan sur la côte de Malabar, de soixante à soixante-dix roupies, tandis que sur celle de Coromandel, il valait de quatre-vingt-dix à cent. Le *vedioupou*, ou sel de nitre qui vient du Bengale, était à bon marché à Madras, et transporté à Cochin et sur toute la côte de Malabar, il renchérissait en proportion de l'éloignement. Les lecteurs qui ne distingueront point attentivement les différens endroits et les divers prix, croiront découvrir des contradictions dans les voyageurs, quand ils verront que l'un donne une valeur de cinquante roupies, par exemple, à la même marchandise qu'un autre dit en valoir cent. L'un dira que l'hiver, dans l'Inde, est au mois de juillet, et l'autre, que c'est l'été, parce que le dernier parlera de la côte de Coromandel, et le premier de celle

de Malabar, où, effectivement, le mois de juillet est le mois des pluies et de l'hiver. Ces contradictions apparentes s'évanouissent dès qu'on fait attention au lieu, au temps, au climat, et aux autres circonstances où se trouvait l'auteur ou le voyageur.

Les poids du Pégu sont le *tical*, qui pèse sept douzièmes d'once, comme le tical de Siam. Le tical du Pégu contient quatre *tomats* ou *magnons*, petit poids en argent qui pèse un peu plus qu'une pièce de douze sous. Le demi-tomat s'appelle *tebe*, et doit peser huit grains de riz : seize *tebes* font un tomat. Cent ticals font un *bisa*. Un *bisa* pèse trente-quatre onces de notre poids. Deux roupies de Madras pèsent sept tomats du Pégu. Tel est le résultat sur les poids et monnaies du Pégu, que donnent les notes manuscrites du P. Joseph d'Amat, missionnaire au Pégu, sur l'ouvrage en péguan du philosophe *Maha Tabassi Dharmah rajah Gourou*, qui est au musée Borgia de Velletri. On trouve aussi dans ce musée le *tical*, ou unité originale de poids du Pégu avec les poids plus forts ou moindres du même pays. Ces poids sont en laiton, faits en forme de cylindre surmonté d'un dragon informe, ayant quatre pieds,

une crête verticale, et la queue rejetée sur le dos.

Les monnaies du Pégu sont des lingots informes d'or et d'argent pur, ou avec alliage, que l'on pèse en ticals, tomats, tebes et bisas, comme les autres marchandises. Quand il entre, par exemple, trente ticals d'alliage en cent ticals d'argent pur, on appelle ce métal argent de trente, etc. On taille les ticals en petits lingots pour les menues dépenses. Les monnaies de Siam sont des ticals de forme sphérique, sur lesquels sont gravés quelques signes : ces ticals sont d'argent avec de l'alliage. Pour les poids et mesures de la Perse et la Chine, on peut consulter le livre intitulé : *Correspondance entre les poids et mesures de toutes choses, en usage dans les villes de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, par Finet Oberti*, imprimé à Venise et à Bologne en 1668; et sur les monnaies du Japon, Charles Thunberg, *Traité des monnaies qu'on a frappées au Japon dans les temps anciens et modernes*, Steindal, 1784. Plusieurs dénominations indiennes des poids et monnaies de l'Inde se retrouvent en Perse, au royaume d'Ava, au Pégu et au Japon, de sorte qu'il paraît certain que les nations voisines de

l'Inde ont pris et conservent encore plusieurs mots de l'arithmétique et des poids et mesures des Indous, tels que *cachi, mena*, c'est-à-dire *manna*, *dangacachi*, *kodama*, et autres, qui sont tous des noms indiens portés aux nations étrangères par la voie du commerce.

Les marchandises qui ont du débit dans l'Inde sont le bois de l'arbre de paradis de Malac, le bois de rose chinois, le copra, c'est-à-dire, la moelle de la noix de coco pour faire de l'huile, l'alun de roche, le calen de la Chine, l'excellent cuivre du Japon, l'huile de coco et de palma-christi, la tutie, le storax, la *cassia lignea* du Malabar, ou écorce de canelle sauvage; la cire jaune du Malabar et du Maduré, la graine des vers à soie de la Chine ou du Bengale, l'assa-fetida, le bol d'Arménie, le baco de la Chine et du Bengale, le borax, le costus doux, la myrrhe de Mascate, le camphre de la Chine, le raisin sec de Perse, la zédoaire amère, le sel ammoniac et les dattes d'Arabie et de Perse, le cumin du Maduré et du Bengale, le *cuncuma* et non pas *curcuma*, qui est le safran ou *terra merita* du Malabar, le sucre candi, brut, rafiné et en poudre de la Chine, de Batavia et du Bengale, la rhubarbe de la Chine, le turbit, l'encens d'Arabie, de Mascate, l'aloès

hépatique, l'aloès sucotrin, les mirobolans du Malabar, le gingembre du Malabar et du Maduré, le cardamome du Bengale et du Malabar, la gomme lacque du Bengale et du Malabar, la lacque du Pégu, l'or et les pierres précieuses du même pays, l'ivoire de Ceylan et du Pégu, les singes du Malabar et de Ceylan, le benjoin et l'ambre noir des Maldives, le musc du Thibet et du Bengale, l'opium du Bengale, le galanga, les miroirs de la Chine, la porcelaine, l'écaille et le thé de cette même contrée, le spicanardi, ou racine du nard du Thibet et du Bengale, le sandaraque, le poivre long du Bengale, le poivre noir en graine du Malabar, le bois de sandal rouge et blanc du même pays, le poisson sec du Malabar appelé tuberon, le vernis et l'encre de la Chine, les perles du cap Comorin et de Ceylan, la canelle de Ceylan, la noix muscade et le clou de girofle des Moluques, les cannes d'Inde de Malac, la casse purgative du Malabar, les tamarins de la côte du Malabar et de tout l'Indostan, la soie de la Chine et du Bengale, le salpêtre du Bengale, le riz du Bengale et de Mangalor, les bois nommés *teka* (*tek*), *biti*, *ayani*, *benga*, et celui de cocotier du Malabar; des esclaves mâles et femelles de la côte

de Malabar et de Coromandel, des cafres esclaves de la côte orientale d'Afrique, chevaux d'Arabie, pierres précieuses de l'île de Ceylan et du Pegou, des étoffes et toiles blanches et de couleur, des indiennes, mouchoirs du Bengale, de Paliacatte, de Madras, de Sadras, de Pondichéry, de Naour, de Négapatnam, de Toutoucoury, de Manapar, de Colesch et autres endroits de la côte de Coromandel et de Malabar; toiles grossières d'Arabie, des couvertures et draps grossiers de laine d'Arabie, or et argent du Bengale, cornes de rhinocéros dont on fait des cercles pour porter aux mains; peaux de tigres de l'Inde, crucifix, petites statues et autres ouvrages délicats d'ivoire de Goa; eau de rose de Perse, vin du cap de Bonne-Espérance. Dans ce recensement, on n'a pas compris les marchandises de l'Amérique et d'Europe qui s'y débitent. Il faudrait refaire un traité de commerce, si l'on voulait donner le prix de tous ces objets, et la manière de les vendre et de les échanger (1). Les esclaves mâles, garçons,

(1) L'échange des marchandises de l'Inde contre des marchandises étrangères, est très-ancien. Pline

jouissant d'une bonne santé, se vendent plus ou moins chers, suivant leur âge, leur vigueur, et le métier qu'ils savent. Un garçon se vend vingt, trente ou quarante roupies, qui font de quarante-cinq à quatre-vingt-dix livres. C'est le prix des Tamouls et des Caffres mâles; les femmes sont moins chères.

(Hist. nat., liv. VI, chap. XXII), dit, en parlant des peuples de l'île de Ceylan : « Si l'échange leur » convient, ils enlèvent les marchandises qu'on a » mises de l'autre côté de la rivière. » L'échange des marchandises d'Europe contre celles de l'Inde, serait un moyen très-lucratif pour les Européans, qui, par là, cesseraient de porter leurs trésors aux Indous. Mais ceux-ci sont trop sages pour adopter nos besoins et notre luxe; ils sont attachés à leur ancienne frugalité, leur simplicité et leur tempérance, et n'admettent point les usages, les coutumes nouvelles. Procope (de bello Persico, lib. I, cap. XIX), remarque une chose singulière des Ethiopiens et des Indous; c'est qu'anciennement il leur était défendu, sous peine de mort, d'acheter du fer aux Romains. « Il leur est défendu par les lois du pays » d'acheter des Romains cette sorte de marchandise » (le fer), et cela nommément sous peine de mort. » Aujourd'hui les Indous achètent du cuivre et du fer; mais aussi ce sont presque les seuls articles de commerce dont ils aient besoin.

Les ânes de Mascate valent de huit à douze francs ; les chevaux arabes cent, cent trente, cent soixante francs. Le lecteur ne verra pas sans indignation ce commerce de corps humains qui se vendent presqu'à l'égal des ânes; sans parler de la perte des âmes qui a lieu fréquemment quand on vend de jeunes garçons et des filles, chrétiens catholiques, à des mahométans, à des juifs, à des protestans.

Un mille indien, appelé *cassam* ou *cas*, et non pas *cosse*, comme écrivent mal les géographes, n'est pas égal partout; il a d'ordinaire deux mille quatre cents pas géométriques. La grande lieue du Malabar fait trois lieues ou trois heures de chemin : la petite est d'une heure de chemin. Au reste, la lieue varie dans les différentes provinces de l'Inde. La petite lieue se partage en *casara vaji*, égal à une petite lieue et demie; en *couvida* ou *vilipada*, qui est la distance où peut s'étendre la voix d'un homme qui crie très-fort dans un champ ou une forêt, c'est-à-dire un quart de lieue; et en *aracasam* qui est la demi-lieue.

Les monnaies indiennes sont la roupie du Bengale, d'Arcate, de Pondichéry, de Madras, de Bombay, de Tipou sultan, ou de

Haïder Aly Khan, et de Surate. *Roupie* est un mot samscrit, qui signifie *argent* en général, sans déterminer l'espèce de monnaie ou d'argent; ce qui me fait présumer que la roupie indienne courante, et qui vaut un florin d'Autriche, n'est pas une monnaie d'origine indienne. Cette monnaie porte, en lettres persannes, le nom du prince qui l'a fait frapper, et quelquefois celui de l'endroit où elle l'a été; ce qui me confirme dans l'opinion qu'elle est d'origine persanne. Les monnaies anciennes de l'Inde sont d'or ou de cuivre, et leur type est, ou une vache, ou un éléphant, ou le lingam, ou la déesse Lakchmi (Vesta), ou les trois divinités Brahma, Vichnou et Chiva, ou Chiva seul avec sa femme Parvadi, de même que les premières monnaies romaines de Servius Tullius avaient pour type une brebis. Seleucus Nicator, dont les médailles portent l'empreinte d'une vache, et quelquefois d'un éléphant, comme conquérant d'une partie de l'Inde, me semble avoir pris ces types des monnaies indiennes, l'éléphant étant un animal d'origine indienne, et la vache ayant toujours été regardée comme une divinité chez les Indous. Les éléphans furent vus pour la premère fois

Egypte sous les Ptolémée; en Assiric, sous
exandre et Seleucus; et à Rome, sous
mpée. Les anciennes monnaies indiennes
nt point d'inscriptions, et ne représentent
e les symboles mentionnés. Anquetil du
rron dit que quelques-unes ont des ins-
ptions antérieures à l'ère du roi Vikrama-
iya, qui mourut l'an 56 avant Jésus-
rist; mais je n'ai jamais vu de ces mon-
ies. La roupie ne vaut en Europe que deux
res huit sous, monnaie de France (1), ou
atre paoli et huit bajoques romaines.

---

(1) Voyez Anquetil du Perron, Recherches histo-
ques et géographiques sur l'Inde, tom. I. p. 34,
es anciennes monnaies persannes ou *dariques* avec
 archer, n'ont pas d'inscriptions. Voyez Ekkel,
ctr. numm. veterum. Vindobon, 1794, volume 3.
es médailles des Sasanides représentent le soleil, la
ne et le feu, trois divinités des Persans. Les mon-
aies indiennes anciennes et modernes, si elles sont
'or, représentent le dieu Chiva et Parvadi, sa femme,
u la déesse Lakchmi, la Vesta indienne, c'est-à-
ire, le soleil, la lune et la terre, sous la figure hu-
maine. Quelques médailles très-anciennes de l'Inde
présentent les douze signes du zodiaque; mais,
omme je l'ai déjà dit, sans aucune inscription. Si
uelques-unes ont une légende, comme le dit Anque-

II. Le fanon d'argent des Indous, nommé panam, est une petite monnaie ronde comme la roupie. La roupie d'Arcate contient six gros fanons, ou douze petits; celle de Pondichéri, huit fanoms; celle de Surate, de Pondichéri, d'Arcate, changées à Cochin, contiennent trente-deux fanons de Cochin; mais en les échangeant au cour du change, elles n'en valent que vingt, vingt-deux, vingt-trois ou vingt-quatre. Au Bengale, la roupie de Madras vaut trois mille quarante cauris (coquillage, qui sert de petite monnaie.) Le doudou, petite monnaie de cuivre, d'étain ou d'autre métal selon le pays, vaut à Bombay et à Madras un peu plus d'un liard. Le panam (fanon) de Cochin, monnaie très-petite, d'un mélange d'argent et d'étain, a pour empreinte un buccin, et on l'appelle dchian goupanam, ou panam du Buccin. Le buccin est l'enseigne du roi de Cochin. Un panam de Cochin vaut six *cemboucacha*,

til, je les crois aussi rares que les Amyntas VI des Grecs. Sur les médailles représentant les douze signes zodiacaux, on peut voir Sonnerat, tome I. Ces monnaies prouvent évidemment le culte rendu aux planètes par les Indous.

monnaie de cuivre, portant l'empreinte de la compagnie hollandaise. Il y a encore d'autres petites monnaies d'étain, nommées *Jyacacha*. Le dchacram d'argent, petite monnaie du roi de Travancor, fait la vingt-sixième partie d'une roupie. La piastre d'Espagne, ou l'écu romain, vaut dans l'Inde deux roupies. La roupie hollandaise de l'île de Ceylan est composée d'un alliage d'étain et argent. De petits coquillages, venant des Maldives, nommés en France *pucelages*, ont cours de monnaie au Bengale; on les appelle coris ou cauris; trois mille quarante ou trois mille cinquante font une roupie, de sorte qu'un cauri est la soixantième partie d'un pecha, monnaie du Bengale, équivalant à six deniers de France. En Etiopie, on se sert à la place de monnaie de tablettes de sel d'un pied de longueur; dix de ces tablettes valent une drachme d'or. Dans l'île de Ceylan, le roi de Candi a une monnaie de fil d'argent qui se ploie comme un rat de cave, et on coupe autant de ce fil qu'il en faut pour payer la chose qu'on veut acheter.

La proportion de l'or à l'argent est dans l'Inde, comme de dix ou onze à un. Mais cette proportion n'est pas constante.

Quand il arrive de l'Egypte et de l'Arabie par la mer rouge beaucoup de sequins vénitiens, le prix ou la valeur du sequin baisse au Malabar et se réduit à trois roupies trois quarts, quelquefois à quatre roupies. Quand les sequins manquent, leur valeur s'élève à quatre roupies un quart. Il en est de même de la piastre d'Espagne qui vaut tantôt deux roupies, tantôt deux roupies un quart. Ces variations maintiennent l'équilibre entre les espèces d'or et d'argent sur la place. Ces hausses et baisses sont quelquefois occasionnées par le besoin, l'or ou l'argent venant à manquer. D'autres fois c'est une suite des brigues d'un gouverneur, réuni aux Sarafes, ou changeurs. Les Indous et les Chinois ayant de l'or et de l'argent pur pour changer, gagnent beaucoup sur le change, parce qu'ils haussent le prix des monnaies quand ils veulent, ce qu'on ne saurait faire avec des espèces dégradées. D'ailleurs, il n'y a point de proportion entre le numéraire qui entre dans l'Inde et celui qui en sort. Les Indous vendent beaucoup et achètent peu; la balance est donc toujours en leur faveur. Peu de luxe et peu de besoins rendent un peuple riche.

III. La *bhagavadi*, monnaie d'or portant

pour empreinte l'image de la déesse Bhagavadi, nom que les Européans ont corrompu dans celui de *pagoda* ou *pagode*, est une monnaie ronde convexe d'un côté. Celle de Madras, appelée pagode à l'étoile, avec une idole de l'autre côté, vaut seize paoli et huit bajoques romaines, à peu près dix livres quinze sous. La pagode d'or de Haïder Aly Khan, et celle de Mangalor, valent quatre roupies d'argent, ou neuf livres douze sous de France, valeur de change. Celle de Mangalor a pour empreinte une demi-lune d'une part, et, de l'autre, deux idoles, le trident à la main, qui sont Chiva avec sa femme Parvadi, symbole du soleil et de la lune. La pagode d'or de Port Novo vaut trois roupies d'argent. Le fanon d'or de Paliacate vaut neuf sous de France, celui de Calicut et de Tanjaour, un quart de roupie d'argent, ou douze bajoques et demie romaines, ou douze sous. Le fanon d'or de Maduré vaut sept sous, ou sept bajoques romaines, et six deniers de France; la roupie d'or du Bengale, de Surate et de Bombay, seize roupies, ou huit écus romains; le Golmor du Bengale, monnaie d'or portant des fleurs et des caractères indiens d'un côté, et une épée avec

une légende de l'autre, a la même valeur. Cette monnaie vient de Népal, parce qu'elle a pour empreinte les armes du royaume de Népal, dans l'Inde. Le kalien d'or du Travancore vaut un quart de roupie d'argent. Le vilkacha, ou sequin vénitien, vaut d'ordinaire quatre roupies d'argent. J'ai donné, dans mon *Systéme des Brahmes*, page 243, le type de la plupart de ces monnaies. (Voyez aussi Sonnerat, tom. I. page 256, où il rapporte beaucoup de ces monnaies). On les frappe à coups de marteau. Dans les monnaies d'alliage ou de composition, le gouvernement gagne près de la moitié; par exemple, mille roupies sont jetées au creuset pour faire de la monnaie d'alliage; on en met cinq cents en circulation, qui, mêlées avec d'autres métaux, font mille roupies d'alliage en fanons; les cinq cents autres roupies vont (à la fonte) fabriquées pour le gouvernement. Cette supercherie d'altérer l'or et l'argent a été introduite par les Européans. Les naturels indous conservaient toujours et conservent encore les monnaies d'argent et d'or pur, sans aucun alliage. C'est par cette bonne foi qu'on maintient les richesses dans un état, quels que soient les so-

phismes des politiques ignorans qui prétendent le contraire. Les billets ne sont pas connus dans l'Inde. Les banquiers jurent devant l'idole qui est à la porte du temple d'être unis, et rarement ils diffèrent dans les changes.

En peu de jours, je mis ordre à mes affaires à Madras, et je m'empressai de partir, parce que toute la colonie était alors en feu (1). Mohammed Aly Khan, ainsi que nous l'avons déjà dit, avait, le 17 septembre 1773, sous divers prétextes, pris la ville et royaume du Tanjaour. Cette conquête déplut à l'Angleterre, et la cour de Londres ordonna que ce royaume fût restitué à son roi légitime Toullasourajah, comme un acte nécessaire sous le rapport de la justice, de l'opinion publique, et de la bonne politique. En avril 1776, lord Pigot, en vertu des ordres de la cour, rétablit le roi Toullasourajah dans la ville de Tanjaour au bruit du canon et aux acclamations unanimes d'un

(1) Les Anglais, que j'estime beaucoup, me permettront de dire la vérité, les choses telles que je les ai vues. Je vénère la nation, mais je déteste les crimes des individus. Voyez ci-dessus, pages 82, 84.

peuple immense qui se trouvait présent. Le rétablissement de ce monarque déplut souverainement à Mohammed Aly, qui s'était déjà emparé des trésors du Taujaour, et les avait partagés avec les négocians anglais de Madras. Ces négocians attaquèrent le lord Pigot en septembre 1776; pendant que j'étais à Madras, le général Stuart trahit le lord, qui fut conduit au grand mont, à environ quatre lieues à l'ouest de Madras, où il fut livré à la milice anglaise qui relevait de Stuart. Le grand conseil de ce sénat mercantil, publiait des édits, la milice allait et venait, Mohammed Aly jouissait de son usurpation; le parti de lord Pigot chancelait. Tous les flatteurs et faux amis qui, auparavant, exaltaient la justice de la restitution, et cherchaient à être employés par lord Pigot, l'abandonnèrent dès qu'il fut arrêté. « Les insectes immondes abandonnent les mourans, et quittent le cadavre, le sang qui les nourrissait venant à manquer, dit Plutarque dans le livre : *Comment on peut distinguer un flatteur d'avec un ami.* » Ces insectes dégoutans abandonnent les morts, et les faux amis délaissent ceux qu'ils voient dans la disgrâce. Lord Pigot, si l'on en croit

la voie publique, fut empoisonné en 1777, et Mohammed Aly Khan rentra en possession du Tanjaour (1).

La forteresse d'Arcate, d'où Mahommed Aly a pris le titre de nabab d'Arcate, est située à l'ouest de Madras, sur la rive de Paler ou Pallarrou, au 13ème degré de latitude septentrionale. Elle est quadrilatérale, oblongue, défendue par de bons fossés, des bastions (garnis) d'artillerie, et par une garnison disciplinée à l'anglaise. L'ancien géographe Ptolémée en parle (liv. VII, table 10.), il l'appelle *Regia Sora*, et la place dans le

---

(1) Voilà deux victimes de l'avarice; lord Pigot et Toullarourajah, tous deux tués. « Exécrable soif de » l'or, à quoi n'entraînes-tu pas les cœurs des mor- » tels? » Les Persans exécraient le meurtre d'un roi, quelque méchant qu'il fût. « Ils (les Persans) » répugnent à verser le sang des rois; et ils se conten- » tèrent d'enfermer Cabade dans le château de l'Ou- » bli. (Procop. de bello persico, lib. I, cap. 5.) » Il n'y a pas d'exemple parmi les Indous payens qu'un roi ait tué un autre roi, ou qu'un peuple ait massacré son souverain. Et les Mahométans, et les Européans eux-mêmes, qui prétendent être éclairés, humains, et les précepteurs du monde, commettent tous les jours ces crimes dans l'Inde!

royaume de Narasingue, où elle est réellement située.

A mon retour à Meliapour, je visitai le Petit mont hors de la ville, où, selon la tradition indienne, l'apôtre St. Thomas souffrit le martyre. M'étant fait porter dans mon douli, j'arrivai, après une marche de deux heures, sur ce mont escarpé, qui consiste en une masse de rochers entassés les uns sur les autres. On appelle les rochers, *calla*, en langue malabare ou tamoule. J'y grimpai, après de grands efforts, et trouvai une petite église de construction moderne, mais taillée dans le roc, semblable à quelques anciens temples indiens creusés au ciseau dans le roc, ainsi que je dirai plus bas. Dans l'appartement voisin, je vis un anglais catholique, qui avait été conduit dans ce lieu par esprit de dévotion.

Il y a aux environs beaucoup de cocotiers, et grand nombre de maisons de campagne très-belles, bâties et habitées par les Anglais. Les fabriques de toile de coton, l'eau pour les teindre et les blanchir, les instrumens pour les fabriquer, les fileuses, les tisserands; tout cela était sous ces arbres, dans des cabanes basses, tissues de branches

et de feuilles de cocotier. Tous les Indous, tant chrétiens que payens, disaient que ce mont était le lieu du martyre de Saint-Thomas l'apôtre, et non pas de Thomas, disciple de Manès, dont ils n'ont jamais entendu parler. Le P. Norbert, capucin de Pondichéry, dans son *histoire des missions indiennes*, part. 1. pag. 77, M. William Hodges, (Voyages dans l'Inde, chap. 1.), M. Lacroze, le Nain de Tillemont, l'auteur du petit ouvrage intitulé : *Tablettes chronologiques, historiques et ecclésiastiques*, imprimé à Aoste en 1705, tome I, page 308, et beaucoup d'autres écrivains pensent que la prédication et le martyre de l'apôtre Saint Thomas, dans la ville de Méliapour, sont une fable inventée par les Portugais, une croyance adoptée sans critique et sans examen. Je voudrais que ces Messieurs produisissent quelque raison valable, pour prouver la fausseté de ce fait. Les contes, et les conjectures qu'ils avancent, ne prouvent rien. Les anciens voyageurs, de toutes les nations et de toutes les religions, avaient trouvé cette tradition établie dans l'Inde, avant que les Portugais y fussent arrivés. Les deux voyageurs Arabes du siècle 9ème, cités par Renau-

dot, dans les *Relations anciennes*, Mandeville, Marc-Pol, qui visita l'Inde avant les Portugais, Hugues Lynscotten, cité par Albert Fabricius, Georges Spilberg, quoique protestant, et d'autres célèbres voyageurs, ont rapporté la tradition des Indiens et des Arabes, des Idolâtres et des Chrétiens. Ils disent tous que l'apôtre St.-Thomas, et non pas Thomas, disciple de Manès, comme le conjecture vainement la tête chaude de M. Delacroze, fut martyrisé à Meliapour. L'église de l'apôtre St.-Thomas dans cette ville s'appelait, en Syriaque et en Arabe, *beit Touma*, qui veut dire maison ou temple de St.-Thomas. C'est pourquoi les Chrétiens de St.-Thomas, appelés *Nasrannis* à la côte Malabare, du rite Syro-Chaldéen, écrivent ce nom *Tommasa*, *Toumi* et *Toma*; et en Syro-Chaldaique, *Mar-Toma*, c'est-à-dire, seigneur Thomas, ou St.-Thomas, titre que l'on donne aux évêques et aux saints. Ainsi ces mêmes Chrétiens qui, jadis, étaient Nestoriens, appellent St.-Pierre *Mar-Petros*, et St.-Paul *Mar-Paulos*. Ces mêmes Chrétiens, quoique Nestoriens, faisaient des pélerinages continuels au tombeau de St.-Thomas à Meliapour, et en rapportaient dévotement des

mottes de terre, avec lesquelles ils bénissaient l'eau dont ils s'aspergeaient à l'entrée et au sortir de l'église. Ces choses étaient pratiquées par les Nestoriens depuis un temps immémorial, et non pas par une ou deux personnes, mais par une nation entière composée d'environ cent mille et plus. Le martyre de St.-Thomas à Meliapour est cru chez eux avec une foi aussi constante et aussi vive que l'est celle des catholiques d'Europe à la mort de St.-Pierre à Rome. Les bréviaires et missels de presque toutes les églises orientales affirment le martyre de St.-Thomas dans l'Inde, ainsi que l'a bien remarqué le savant abbé Renaudot. Marc-Pol (liv. III, chap. XXIV de son *voyage*) fait mention de cette tradition indienne dans ces termes : « On dit que, » dans cette province (Var), fut massacré » l'apôtre St.-Thomas, et que son corps se » conserve encore dans une église. » Je crois donc qu'une simple partie de ce corps a été transporté à *Edesse*, aujourd'hui *Orfa*. J'ai traité très-au long cette matière dans mon *Inde chrétienne*, pag. 126, 127, où je réfute les argumens contraires des auteurs qui ont rejeté cette tradition, et leur oppose les autorités de St.-Ambroise, St.-

Grégoire de Nazianze, St.-Paulin, Sophrone, et de beaucoup d'écrivains modernes. Il faut pourtant observer que quand le martyrologe romain dit que les reliques de St.-Thomas furent transportées de Calamine, ville de l'Inde, à Edesse, on devrait, à ce qu'il me paraît, dire, de *Callanina*, et non pas de *Calamina*. Calamine. Il est presque certain que la ville de Meliapour n'a jamais été appelée *Calamina;* mais le mont où St.-Thomas souffrit la mort s'appelle *Calla*, pierre, rocher, et *nina* est la préposition de, *ex* des Latins; de sorte que *Callanina* veut dire de *Calla*, et le sens de l'expression est que les reliques furent transportées *du mont Calla* dans la ville d'Edesse. La ville de Meliapour, connue et fréquentée au premier siècle, est appelée par Ptolémée *Maliarpha*, et d'Anville a justement observé que ce nom de Maliarpha est une corruption de l'indien *Maïlapouri*, ces mots ainsi défigurés étant très-communs dans Ptolémée.

St.-Thomas souffrit le martyre sous le roi Indien Salivahan, ou Salbahan, qui mourut l'an 78 de l'ère chrétienne, selon la tradition des Indous. Il y a à Grand mont une église très-fréquentée des pèlerins, et célèbre par

des miracles qu'on attribue à l'apôtre Saint-Thomas. Les Payens et les Mahométans mêmes y portent des offrandes de beurre, lait, fruits, cierges, huile, chèvres et vaches. Tous les Chrétiens de l'orient, catholiques et hérétiques, tels que les Nestoriens et les Jacobites arméniens, les catholiques du Bengale, du Pegou, de Siam, de Ceylan, du Malabar et de l'Indostan, y accourent en foule par esprit de dévotion; et ce concours universel suffit pour confirmer la tradition ancienne et universelle que St.-Thomas perdit la vie à Meliapour.

Plus loin, dans ce pays du Carnate, et dans le Maduré, où les Payens ont le libre exercice de leur religion et l'autorité royale, l'usage de brûler les veuves trois jours après la mort de leurs maris, subsiste encore, quoiqu'il soit moins fréquent. Sonnerat (tom. I, liv. I, pag. 160.), Spilberg, et le P. Jean de Brito (part. 7, de l'*Inde orientale*, chap. 31, pag. 89, *Notice courte des erreurs des Gentils du Concan*) ont parlé de cet usage. Je n'ai encore vu aucune femme se brûler avec son mari, mais comme cet usage est certain, et qu'il est encore subsistant, je dois quelques observations à son sujet,

que les autres voyageurs ont négligé de faire.

Aussitôt après la mort de l'époux, la veuve se teint (se frotte, oint) le visage et le corps jusqu'à la ceinture avec du *magnel*, ou safran de l'Inde, que nous appelons *terra merita*. Ce safran est le symbole du feu, une divinité des Indous à laquelle il est dédié. La veuve, ainsi peinte, se met à courir par les rues, et prend congé en termes très-libres de tous ceux qu'elle rencontre. Quand trois jours se sont écoulés, on fait, dans un champ ouvert une fosse, quarrée ou ronde, où l'on entasse une bonne quantité de bois sec et de fumier de vache pareillement desséché. Ce fumier est sacré, parce que la vache est un symbole de la déesse Lakchmi, la terre, ou Vesta des Romains. On asperge quelquefois le fatal bûcher avec de l'huile de coco, pour que le feu ait plus d'activité et de vigueur. Quand tout est disposé, la veuve sort de chez elle en habits blancs, ornée de fleurs, et portant tous ses bijoux au cou et aux oreilles. La victime, à qui, comme je l'ai entendu dire, on a donné pour l'étourdir et l'animer à la mort, une boisson d'opium mêlé avec certains acides, est accompagnée de beaucoup de femmes et de ses plu

proches parens. Arrivée au bûcher qui est en feu et caché par un rideau de toile, elle y jette avec la main un peu de *magnel,* ou safran indien et de beurre, au haut du (rideau) pendant, qu'on ne lève point; c'est un sacrifice ou libation qu'elle fait au Feu comme dieu. Alors elle s'éloigne à quarante pas du bûcher, et elle distribue ses bijoux entre ses amis et amies et ses parens. Les tambourins, les fifres, cymbales, donnent le signal, et le rideau étant levé, la femme, pleine d'ardeur et de courage, sans qu'on le lui commande, court avec fureur, saute sur le bûcher ardent, et y est bientôt consumée.

Clément d'Alexandrie et Plutarque ont remarqué que les anciens philosophes avaient deux espèces de lustrations, ou purifications de l'âme et du corps; l'une par l'eau, qui subsiste encore dans l'Inde, et l'autre par le feu, qui est celle que pratiquent ces veuves. Les philosophes anciens de l'Inde qu'elles imitent, se précipitaient aussi vivans dans le feu, comme le firent Calanus et Zarmarus dont parlent Strabon et Dion Cassius. « L'un » des Indiens, Zarmarus, soit pour acqué- » rir de la gloire, étant un de leurs sages, » ou pour finir (les maux de) la vieillesse,

» suivant les loix de son pays.... se jeta vi» vant dans le feu ». (Dion Cassius, *hist. rom.*, liv. LIV.) J'ai vu moi-même à Mattinchery un Jogui, ou philosophe samanéen, qui s'était brûlé volontairement un bras qu'il portait sec, desséché; tout consumé par le feu, le montrant au peuple. Sonnerat (tome II, liv. 3, pag. 99.), décrit la fête que les Indous célèbrent en honneur du dieu Feu, et qui consiste à passer et repasser plusieurs fois les pieds nus sur des charbons allumés; fête et cérémonie qui subsiste encore. Tout cela prouve que le feu et l'eau sont deux grandes divinités des Indous, et que les lustrations et purifications qu'ils font avec ces deux élémens ont rapport à ce culte. Qui le croirait? dès la plus haute antiquité, la crainte d'un nouveau déluge fut la cause de ce culte envers l'eau et le feu, culte qui remonte aux premiers siècles après la dispersion du genre humain (1).

---

(1) Le culte public du feu se conserva chez les Perses jusqu'aux temps de l'empereur Justinien, au témoignage de Procope (*Hist. byzant.*) Chosroès ou Cosrow, roi de Perse, se baignait ou faisait ses lustrations dans la mer, et sacrifiait au soleil, ainsi que font encore aujourd'hui les rois payens de l'Inde.

L'âme

L'âme d'une veuve qui se brûle est reçue sur le champ, selon les Brahmes, dans la gloire de Vichnou et de Chiva, et son nom est consigné pour toujours dans les fastes de la patrie. Diodore de Sicile (liv. XIX), dit que les femmes indiennes quittaient aisément leurs maris, et ne se faisaient pas un scrupule de les empoisonner. C'est pour remédier à ce désordre que l'on établit la loi qui leur enjoignait de se brûler avec le cadavre de leurs maris. Plutarque est d'opinion que ces femmes se brûlent pour prouver leur chasteté et leur fidélité envers leurs maris. « Ces femmes chastes (les Indiennes), se » disputent l'honneur d'être brûlées avec le » cadavre du mari qu'elles aimaient. » Quoiqu'il en soit, il est certain que la politique s'est réunie à la religion pour autoriser cet usage. La femme qui sait qu'elle doit mourir avec son mari, a grand soin de lui épargner les chagrins qui pourraient abréger ses jours. Celles qui ne veulent pas partager le bûcher de leur époux sont regardées comme infâmes, et doivent faire le métier de courtisannes, en honneur de quelque divinité protectrice des prostituées, comme la déesse Bhavani, ou Vénus indienne.

Toutes les femmes indiennes ne se brûlent pas avec le cadavre de leurs maris, mais seulement celles de la tribu des Kchetria ou Rajahpoutres, c'est-à-dire, de la tribu royale ou militaire. Ces femmes sont plus exposées à l'incontinence, à cause de l'absence de leurs maris, et plus tentées d'être infidelles et même de conspirer contre la vie de leurs époux, à cause des machinations si ordinaires dans les cours des rois, où l'horrible exemple de Tullie, fille de Servius, Tullius, et femme de Tarquin, s'est si souvent reproduit. C'est pourquoi, quand un monarque indien meurt, toutes ses femmes et concubines se brûlent avec lui, pour prouver qu'elles n'ont eu aucune part à sa mort. Il y a cependant dans la tribu des Vaichya, ou des laboureurs, des veuves qui se brûlent après la mort de leurs maris. Presque tous les voyageurs ont parlé de cet usage indien, mais on n'a rien dit sur son origine, sa cause et ses effets. L'an 422 de la fondation de Rome, le sénat ayant découvert que les dames romaines avaient préparé du poison pour tous leurs maris, les força de le boire elles-mêmes; et elles furent ainsi à la fois convaincues et punies de leur crime.

De *Pondámala*, ou du Grand Mont, je revins à Covalan, où j'eus plusieurs conférences philologiques avec le P. Jean-Marie de St.-Thomas, qui avait passé vingt-cinq ans dans l'Inde. Je lui communiquai les observations que j'avais faites pendant mon voyage, et, après en avoir corrigé quelques-unes, je les consignai dans mon journal que j'ai maintenant sous les yeux. Ce bon missionnaire regardait mes visites comme un délassement (une distraction des ennuis) de sa vieillesse, parce que mes demandes ne finissaient pas, et que les vieillards se plaisent à instruire les jeunes gens qui les consultent, en s'en rapportant à leurs lumières et à leurs jugemens.

Je quittai avec beaucoup de regret ce bon père, après être resté quinze jours avec lui; et de retour à Pondichéry, je fis exprès un voyage aux *sept Pagodes*, situés sur le rivage de la mer, entre Covalam et Sadras. Comment décrire cette merveille d'antiquité indienne? sept temples dans les entrailles d'une montagne couverte de terre et d'arbres, taillés au ciseau dans le roc et la pierre vive. Je n'avais jamais vu un pareil édifice : l'entrée est du côté de la mer, qui en est à très-peu de distance. La première

ce monde, etc. J'avais auprès de moi cinq Brahmes qui m'instruisaient et qui savaient le Portugais; je leur donnai cinq roupies pour qu'ils m'expliquassent ce que ces figures représentaient, et je couchai leurs explications par écrit. Comme il me semble impossible que ces grottes aient été creusées postérieurement à l'ère chrétienne, je crois également impossible que ces divinités ne fussent pas adorées dans l'Inde avant cette même époque. Je parlerai plus loin de ces idoles et de ces temples. M. Williams Chambers, anglais, a écrit une belle dissertation sur ces temples de *Mabalipouram*, le nom ancien de la ville où ils se trouvent. Voyez les *Recherches asiatiques*, imprimées à *Calcatta*, l'an 1788, tome I, §. V, pag. 145 et suiv.

Au pied de la montagne, avant d'arriver à la route taillée dans le roc qui conduit à ces temples, l'on trouve un étang sacré, où se purifiaient tous ceux qui devaient y entrer. Près de l'étang est un arbre touffu entouré d'une petite enceinte bâtie en pierre liées avec de la chaux; l'enceinte est remplie de terre, qui reçoit l'eau dont l'arbre se nourrit. Cet arbre s'appelle *arasou* en langue tamoule,

aussi serein, aussi clair, et d'une température aussi calme que l'Inde. Aussitôt qu'on sort de ce canal (cette route), on se trouve dans une petite place ronde creusée dans le même rocher; ici est l'entrée des temples; l'on monte par des escaliers de pierre à droite et à gauche où aboutissent deux routes ouvertes aussi dans le roc, qui ont environ sept palmes de largeur et douze de hauteur. Ces routes se terminent aux temples qui sont tous contigus l'un à l'autre, mais détachés cependant, de manière qu'il y a plusieurs grottes ou chambres voûtées, séparées par un mur et par une porte, par où l'on va d'un temple à l'autre. Les plus grands sont au-dessous, et les plus petits au-dessus. Ces temples sont tous taillés dans le roc, et soutenus par des colonnes travaillées aussi dans le rocher même. Aux côtés, il y a plusieurs grandes statues sculptées aussi dans le roc, de manière que leurs membres sont détachés de la masse principale, qui est le rocher. Ce sont des statues colossales des divinités indiennes, représentant Brahma, Vichnou, Chiva, Rama, Krichna, Devendra, Kartignea, le dieu Ganecha, la déesse Parvadi, Sarasuadi, Lakchmi, les différentes formes sous lesquelles Vichnou a paru dans

torise pas plus à conclure que les Indous soient des matérialistes, que les métamorphoses d'Ovide, remplies de transformations des dieux en arbres, hommes et animaux, ne nous font penser que les Grecs et les Romains le fussent (1). « Les Egyptiens, dit Diodore » de Sicile (liv. I), prétendent que les dieux » parcourent toute la terre, apparaissant aux » hommes sous la forme des animaux sa- » crés, et quelquefois sous celle d'ommes, » ou d'autres animaux. » Dira-t-on que les Egyptiens regardaient comme des divinités le crocodile, l'ail et l'oignon ? Les Indous pensent de même que les animaux dont le dieu Vichnou revêtit la forme sont sacrés, et que quelques arbres sont vénérables parce que quelques-uns de leurs dieux s'y sont renfermés. Cette allégorie n'est pas si obscure qu'on ne puisse en deviner le sens. Nous verrons plus bas que *Brahma* est la terre; *Vichnou*, l'eau; et *Chiva*, le feu élémentaire, ou les génies qui président à ces

---

(1) Voyez le P. *Lucini*, *Introduction à l'examen et à la défense du décret du cardinal de Tournon*, pag. 36.

[redacted]

élémens. Maintenant, peut-on nier qu'un arbre ne soit composé de ces trois élémens? Peut-on nier que ces dieux ne se changent en arbres? Tel est l'*arachou*, le *vala* ou bananier, le *pala*, et quelques autres qui sont d'une grande utilité à la nation; tel est l'arbre *mava*, que l'on dit le siége de la déesse Lakchmi ou Vesta, parce que cet arbre est très-fertile, et le symbole de la fécondité de la terre, qui est la déesse Lakchmi, ou la Vesta des Romains. Qui pourra jamais songer, qu'à cause d'une allégorie ou d'un symbole, notre docteur dût accuser une nation d'un parfait matérialisme? Les premiers idolâtres adorèrent les élémens. « Ils regardè» rent comme des dieux chargés de gouver» ner tout le monde, le feu, ou l'air, ou » le vent, ou le ciel des étoiles, ou la masse » des eaux, ou le soleil, ou la lune. » (*Sagesse*, chap. XIII. pag. 2.) Ce sont-là les dieux des Indous, et si Brucker ne fait pas cadrer sa critique philosophique avec cette physique et ces allégories, il ne saisira jamais le sens de la philosophie des Orientaux. Il se plaint, dans son *Histoire critique* (per. 3. part. 2. lib. 3. chap. II.), de l'obscurité de la philosophie indienne, et avec raison, par-

ce qu'il n'a jamais étudié le génie allégorique des Indous. Ces allégoristes, certains jours de l'année, attachent autour de l'arbre *arachou* une toile blanche, qui représente l'habillement des dieux Brahma, Vichnou et Chiva, qui ont leur séjour dans l'arbre. Voyez l'*Ezour - Vedam*, (1778, tom. II. pag. 47.), livre composé par un missionnaire, et faussement attribué aux Brahmes. Ces trois dieux indiens sont fils de la déesse Bhavani, ou de la nature, et soumis au premier grand dieu immense, éternel, infini, appelé par les Brahmes *Parabrahma* ou *Parabara vastou*, c'est-à-dire, l'être suprême. Voilà quel est le matérialisme des Indous. Cette philosophie diffère-t-elle de celle des autres nations payennes? (1)

---

(1) Le dieu *Parabrahma* est ce grand dieu des Indous; « supérieur à la mort; que les habitans du ciel » peuvent seuls nommer. » Ces élémens adorés des Indous, représentés sous la figure humaine, sont mâles et femelles à la fois. Ils changent à volonté de sexe, doctrine que les prêtres égyptiens enseignaient aussi. Le dieu Chiva, et son épouse, la déesse Parvadi, c'est-à-dire, le soleil et la lune, sont quelquefois réunis en une seule figure, moitié homme et

Le 16 octobre 1776, je partis de Mabalipouram pour Sadras; je passai dans ce dernier endroit la nuit, qui fut une des plu:

---

moitié femme, parce que le soleil éclaire la lune ou la rend féconde (enceinte), et qu'ils produisent ensemble les choses terrestres. Cette figure de deux personnes réunies, s'appelle en samscrit *Arthanarich-vara*, c'est-à-dire, seigneur moitié homme et moitié femme. Voyez Sonnerat. tom. I. pag. 311.

L'arbre *Arachou* représente les trois dieux Brahma, Vichnou et Chiva, et leur est consacré. Sur l'allégorie des élémens regardés comme dieux, voyez Plutarque dans son livre *sur Homère*, où il dit ces mots précis : « Dire que Junon est la femme de Jupiter en même » temps que sa sœur, paraît signifier que l'on entend » par Junon l'air, qui est une substance humide; Ju» piter est l'éther, qui est une substance ardente et de » feu; d'où vient ce vers: *Le sort a donné en par-* « *tage à Jupiter l'éther, le ciel et les nuages.* Ils « étaient donc regardés comme frères à cause de la « proximité et d'une certaine ressemblance, car les « deux élémens sont légers et en mouvement; on les « a appelés époux, parce que toutes les choses nais« sent de leur copulation. » Et un peu plus loin, parlant de ces mêmes élémens, il ajoute: « Le poète » (Homère) a indiqué d'une manière cachée, mysté» rieuse, comment les choses qui sont de nature con» traire, répugnent aussi réciproquement entr'elles,

orageuses que j'aie vues à la côte de Coromandel. J'ai déjà dit que l'hiver commence sur cette côte vers le 20 octobre. Les pluies tombent avec impétuosité; et les eaux qui se précipitent des Ghâtes, encombrent toutes les routes, enflent les rivières, qui, ne pouvant bientôt être contenues dans leur lit, inondent le pays, enlèvent les maisons, les arbres et les animaux, qu'elles entraînent à la mer avec impétuosité. C'était le cas dans la matinée du 17 octobre, jour de mon arrivée au fleuve Paler ou Palarrou, qui se joint à la mer à quelques milles au sud de Sadras. Il avait alors un mille de largeur, et courait vers la mer avec une impétuosité inconcevable.

Tous les voyageurs qui venaient de Sadras furent contraints de s'arrêter, parce qu'on manquait de bateaux pour traverser le fleuve,

---

» en décrivant les rangées opposées des dieux, dont
» les uns favorisaient les Grecs et les autres les
» Troyens, cachant sous cette allégorie les forces
» actives de chacun. » Ainsi Homère lui-même a
pris les élémens pour des dieux, et dieux mâles et
femelles, comme on le voit clairement dans Plutarque, Bergier, et autres.

et quand même on en aurait eu, il était à craindre que la force du courant ne les emportât à la mer. Parmi les voyageurs se trouvait un anglais, officier de la garnison de Madras, qui allait à Goudelour, et voyant tant de monde arrêté, et le danger qu'il y avait à tenter le passage, il se mit à crier : *god, god, god* (dieu, dieu, dieu) ; et s'en retourna à Sadras dans son palanquin. Je voulais savoir comment s'y prendraient les Indous pour traverser la rivière, car il y avait près de cent personnes qui devaient exécuter le passage, je me promettais de suivre leur exemple, s'ils se hasardaient à le tenter. Les Payens se déshabillèrent entièrement, et, s'agenouillant sur le sable, ils élevaient les mains et les yeux vers le ciel. Dans de pareils momens, on reconnaît naturellement un être suprême, et il n'y a point d'*athée* ou de *matérialiste* qui résiste, quand il s'agit de sauver ou de perdre la vie. La prière faite, quelques bons nageurs se jetèrent à la rivière pour examiner si on pouvait la passer à la nage. En une demi-heure environ, ces braves nageurs surmontèrent le danger et la (rapidité de la) rivière. A la vue de ce spectacle, mes koulis se dépouillent de leur habit, et ayant attaché

deux morceaux de bois l'un contre l'autre, ils mettent mon douli sur ces bois, et le lancent dans l'eau. Ils me disent alors de m'asseoir dedans, les jambes croisées, et de tenir ferme avec les mains. Je tremblais de frayeur en contemplant cette manœuvre; mais ils renouvelèrent leurs instances, et voyant qu'il n'y avait pas d'autre moyen, je m'y résolus à la fin. Je promis une roupie de récompense aux koulis, et m'accroupissant dans le douli, que l'eau remplissait jusqu'aux bords, je m'y accrochai plus mort que vif. Les koulis se mirent à nager, et, poussant le douli, ils le faisaient avancer sur l'eau. Quatre des koulis nageaient à droite, et quatre à gauche, et avaient grand soin qu'il ne déviât point. Quand nous fûmes arrivés au milieu du fleuve, où le courant était aussi rapide que dangereux, tous les koulis se mirent à faire de grands efforts, à pousser et à crier. Le douli sautait, et j'allais tantôt en haut, tantôt en bas, suivant ses mouvemens. Enfin, à force d'avoir été poussé, je je me trouvai de l'autre côté de la rivière; et après avoir payé la roupie aux koulis, et avoir changé d'habits, je continuai ma route vers Pondichéry.

Je trouvai dans cette dernière ville le P.

Médard, capucin missionnaire de Madras, qui devait effectuer son passage à Surate sur le même vaisseau que moi, et je ressentis un grand plaisir d'avoir trouvé un aussi digne compagnon de voyage. Mais bientôt cette satisfaction fut changée dans la plus vive douleur. Le vaisseau *Nossa Senhora de Luz* allait faire voile le 22 octobre, époque déterminée pour le départ des bâtimens de la rade de Pondichéry, afin de n'avoir pas à essuyer quelque terrible coup de vent, lorsque l'hiver commence à la côte de Coromandel. De sorte que, pour ne pas perdre l'occasion du bâtiment, nous voulûmes nous embarquer le 21 octobre. La mer était houleuse, comme elle l'est souvent près de la barre de Pondichéry. Nous prîmes une *chilinga* (schelingue) pour nous rendre à bord du vaisseau, et je mis dans la chilinga avec tout mon bagage, un baril, contenant deux mille écus, qu'on envoyait de Rome comme subside pour la mission du Malabar. Le P. Médard homme guai, me disait, qu'il ne voulait pas s'embarquer avec moi, qu'il irait seul, parce qu'il arrivait toujours malheur aux capucins qui voyageaient avec de l'argent. Je pris la chose en plaisantant, et nous nous

embarquâmes ensemble à la chûte du jour. Nous avions de bons rameurs qui surmontèrent avec beaucoup d'adresse le premier flot (la première lame) qui frappe sur la barre. Mais comme la mer était très-agitée, ils furent bientôt las de ramer contre la force de la houle. Nous surmontâmes cependant encore le second, quoiqu'avec de la difficulté. Le troisième, qui est toujours le plus dangereux, nous prit en flanc avec tant de force, que la Chilinga se souleva sur les flots, et se tint droite comme une chandelle. Nous étions du côté de la proue ; tout le chargement tomba sur nous ; la Chilinga s'emplit d'eau, et nous étions comme entourés et claquemurés parmi les malles, les caisses et les barils. Nous nous regardions tous deux, muets de frayeur, pâles, sans voix, et presque morts. Tous les rameurs étaient tombés dans la mer, et, se mettant sur les rames, ils nageaient et tâchaient d'échapper à l'effort des vagues. Nous étions à deux doigts de la mort. Enfin le troisième flot passa ; la chilinga se baissa, les rameurs rentrèrent, et nous commençâmes à respirer et à louer dieu qui nous avait sauvés d'un danger si imminent. La frayeur avait fait une telle impression

impression sur moi, que j'eus plus de quinze jours une fièvre violente. Pendant deux ou trois ans, toutes les fois que, dans la conversation, il était question d'un embarquement ou débarquement périlleux, je me trouvais mal, et je ne fus quitte de ces convulsions qu'après avoir pris des bains d'eau froide et du quinquina. Le bon P. Médard mourut quelques mois après à Surate.

Ce ne fut qu'après tant de peines et de fatigues que je parvins à me rendre dans ma mission. Il me fallut parcourir l'Italie, le Portugal, l'Angleterre et la France, et six mille lieues de mer, avant d'arriver à la côte de Malabar.

Nous fîmes voile de la rade de Pondichéry le 23 octobre de grand matin; et, après avoir cotoyé l'île de Ceylan et le cap de Comorin, nous arrivâmes le 14 novembre à Cochin, sur la côte de Malabar, lieu et province qui m'étaient destinés pour mission.

CHAPITRE VI.

Description topographique du M

En parlant du Malabar, je n'en d
d'après l'autorité des autres, parce
connu ce pays encore mieux que n
même. J'y séjournai depuis le 14 n
1776 jusqu'au 10 mars 1789. Les s
dans lesquelles je m'y suis trouvé
faires tant civiles qu'ecclésiastiques q
chargé de traiter, les visites aux ro
ministres que je fus obligé de faire
intérêts des Chrétiens, celle des di
églises; une communication continu
les Payens et les Chrétiens; les voya
l'intérieur du pays; les différends
Payens et les Chrétiens, dont, sou
fus l'arbitre; les lettres qui me furer
sées, et les événemens qui m'arri
moi-même, m'ont fait acquérir du
une connaissance claire, certaine,
et complète.

Le véritable nom indien du Mal
Malayalam; mala, montagne; *al*

ation, espace, étendue de pays. Ainsi Ma-
alam veut dire *étendue, pays de monta-
es*, comme il l'est réellement, puisqu'il
domine par les Ghâtes qui l'entourent de
ites parts, excepté du côté de l'ouest où
st borné par la mer. *Malanada*, *Malan-
ra*, qui signifie aussi *pays de montagnes*,
nt d'autres noms qu'on donne dans l'Inde
Malabar.

Le mot vulgaire de Malabar s'est formé
r corruption de l'indien *Malangar*, et c'est
s fondement que le P. Raulin prétend que
labar est un mot arabe, composé de *mala*
de *barr*. Son ancien nom samscrit est
oulam ou *Keroularagiam*, c'est-à-dire,
ume de Keroula. Nous aurons occasion
ous arrêter sur ce dernier mot. Les habi-
du Malabar s'appellent *Malayaler*, et
pas *Malcatan*, comme les nomme Son-
. Les montagnards qui habitent les Ghâ-
t qui ont très-peu de communication
es citadins (de la plaine), s'appellent
er, c'est-à-dire, montagnards.

lalabar commence, au sud, à Tovala,
(forteresse) à l'est du cap Comorin, à
minutes de latitude; il confine avec le
et la côte *de la Pêcherie*, ou la *Paralia*

M 2

des anciens. Il est borné à l'ouest par la mer, à l'est par les Ghâtes qui le séparent du Maduré et du Maïssour, au nord par le royaume de Canara et Mont Delli, situé à 12 degrés 5 minutes de latitude septentrionale, et 75 degrés de longitude orientale, suivant les observations astronomiques de John Hamilton Moore. Selon le même, la ville de Cochin, dans le Malabar, est à 10 degrés de latitude et 75 degrés 52 minutes de longitude; celle de Calicut à 11 degrés 21 minutes de latitude, et le cap Comorin à 7 degrés 55 minutes de latitude, et 77 degrés 20 minutes de longitude orientale. Des montagnes des Ghâtes à la mer, c'est-à-dire du levant au couchant, le Malabar a, en quelques endroits, trente lieues de largeur, quarante en d'autres, en d'autres trente-cinq, et en d'autres vingt-cinq, selon que les montagnes s'avancent plus ou moins dans le continent. Sa longueur, en y comptant tous ses contours, est de cent-vingt lieues.

Ce pays est arrosé de plusieurs fleuves qui coulent des montagnes et qui se jètent dans la mer à l'ouest, après en avoir baigné les plaines. Les principaux sont ceux de Cariapatnam, de Coleci (Colech), de Valavalei;

le Modelapocha qui arrose Attinga, Cerenga et Anjenga (Anjingue); le fleuve de Parou qui baigne Chidacolam, Parou et Mainada; le fleuve de Collam (Coclan), qui se joint à plusieurs autres, et forme une espèce de lac continuel depuis Collam jusqu'à Cochin, et depuis Cochin jusqu'à Codoungalour vers le nord, de sorte que la plus grande partie du Malabar peut être parcourue en bateau. Les autres rivières sont celle de Vaypour et de Porrotta, celle de Feyra d'Alva qui arrose Maleatour, Cagnour, Dchovare, Varapole (Veraple), Anjicaimal et Cochin; Alangatta qui se jette dans la mer à Aycotta, après avoir baigné Alangatta, Dchenotta et Codongalour; les rivières de Dchettouva, de Paniani (Panane), de Calicut, de Mahé, de Baliapatnam , et plusieurs autres qui circulent dans le pays, et y forment un grand nombre de petites îles.

Ce pays, si bien arrosé, enfermé d'ailleurs entre la mer et les montagnes, non seulement est favorablemenl situé, pour le commerce intérieur, par la facilité avec laquelle les marchandises peuvent être transportées en bâteau dans les villes méditerranées et maritimes, mais il est en même-temps comme

inexpugnable, étant garanti par de haut
montagnes, et coupé par des rivières qui a
rêtent la cavalerie, gênent le passage des tro
pes, mettent des obstacles à la promptitu
des marches d'une armée, et empêchent
séjour long et assuré d'un ennemi qui n'e
pas pratique du pays. C'est la vraie raiso
pour laquelle le Malabar n'a jamais été co
quis. Les Grecs, les Tartares, les Arab
et les Mogols n'y ont jamais mis le pie
si ce n'est comme négocians; et les rois nati
idolâtres en ont toujours conservé la posse
sion depuis trois mille ans. Tipou sultan
y pénétra, mais il fut bientôt battu et chas
du pays. C'est là que nous devons appre
dre les anciens rites, usages, lois, arts
sciences des payens Indous, parce qu'ils s'
sont maintenus intacts, purs, ou au moi
bien plus exempts de corruption que da
les autres provinces de l'Inde. (Voyez d'A
ville, *antiq. géograph. de l'Inde*, p. 117
Ce pays est encore intéressant par le com
merce qu'y faisaient, dans les temps ancien
les Egyptiens, les Grecs, les Romains, l
Perses et les Arméniens, et par les chrétie
de St.-Thomas qu'on y retrouve dès les pr
miers siècles de l'ère chrétienne. Les Port

gais y eurent bien des guerres avec le Samorin, roi de Colicotta ou Calicut, prince célèbre dans l'histoire des conquêtes de ce peuple. St.-François Xavier y établit beaucoup d'églises. Et ce sont là les autres motifs qui doivent nous engager à en prendre une connaissance exacte.

L'air du Malabar est sain, chaud, un peu humide, excepté pendant les grandes chaleurs qui ont généralement lieu aux mois d'avril et de mai, avant le commencement de l'hiver ou de la saison des pluies, qui durent depuis la mi-juin jusqu'au 20 août. L'air se raréfie excessivement pendant cette saison; et le pays deviendrait inhabitable sans le grand nombre des rivières, et un vent doux périodique qui s'élève toujours de la haute mer, aux heures qu'il fait plus chaud, et qui rafraîchit et purifie l'atmosphère. Ainsi la providence a distribué partout, avec une mesure égale, les avantages et les inconvéniens des climats et de la vie humaine.

Les habitans du Malabar sont les natifs Idolâtres, les Mahométans, les Chrétiens et les Juifs. Ces derniers, ainsi que les Mahométans, sont étrangers d'origine; les Chrétiens sont en partie étrangers, et en partie

natifs (1). La religion dominante est la très-ancienne idolâtrie de ce pays; on tolère les

(1) Les nations qu'on rencontre actuellement dans l'Inde sont : 1°. les vrais natifs Indous idolâtres, qui, quoiqu'opprimés par les étrangers, composent le plus grand nombre d'habitans de l'Inde; 2°. les Musulmans arabes qui entrèrent dans l'Inde sous le calife Valid, l'an 90 de l'égire, ou 710 de notre ère : leurs descendans sont les Afgans, ou Aghvans, appelés dans l'Inde Patanes, guerriers très-vaillans, conquérans d'une partie de l'Inde et maîtres de la ville de Delhy pendant bien des années; 3°. les *Mappoules*, autres arabes marchands qui, au siècle 8eme., s'établirent sur les côtes de Malabar et de Coromandel, et épousèrent des femmes indiennes, 4°. les Tartares, ou Tatars, originaires de la Tartarie, et qui, en 1398, envahirent l'Inde conduits par Timour Bec (Tamerlan): de ces Tartares descendent les empereurs Mogols et la nation Mogole dans l'Inde; 5°. les naturels Chrétiens convertis à la foi par l'apôtre St.-Thomas, et d'autres Chrétiens étrangers, originaires de la Chaldée et de la Mésopotamie, dont le Malabar est plein; 6°. les Gaures ou Guèbres, adorateurs du feu, qui, chassés de la Perse, arrivèrent dans l'Inde l'an 631 de Jésus-Christ, et s'établirent à Surate, à Tatta, à Bombay, et autres endroits de la côte de Malabar; 7°. les Siks, adorateurs d'un seul dieu, et soumis à un patriarche de leur nation qui a conquis la ville de Lahour, ou Laor, avec ses dépendances; 8°. les

Juifs, les Chrétiens et les Mahométans, qui ont des temples et des églises publiques sans

---

Juifs venus de la Perse, après que Cyrus eut fait cesser leur captivité, l'an 540 avant Jésus-Christ. Telle est du moins la tradition des Juifs de Cochin dans le Malabar; mais je crois plus probable que ces Juifs sont des restes de la nation judaïque qui demeura en Perse, séparée du corps du peuple juif, lesquels après le massacre qui les vengea des Perses, se retirèrent dans l'Inde l'an 500 avant Jésus-Christ; 9°. les Portugais qui abordèrent dans l'Inde l'an 1498, sous le règne du Grand-Mogol Akbar: ils gardent encore la ville de Goa avec quelques dépendances peu importantes; 10°. les Hollandais qui s'établirent dans l'île de Ceylan vers l'an en 1603, et commencèrent à s'emparer des conquêtes des Portugais en 1658; 11°. les Anglais qui, de négocians devenus guerriers, se rendirent maîtres du royaume de Bengale en 1756. On peut voir les émigrations, les invasions, les guerres, les révolutions, les lois les mœurs de ces nations étrangères dans l'Inde, chez Thomas Hyde, Texeira, Renaudot, Barros, l'abbé Guyon, Raynal, le chevalier de St.-Lubin, Anquetil du Perron, dans l'histoire de Tamerlan, et de Thamas Kouly Khan, dans le *Vakiat Babri*, l'*Akbar Nama*, et dans le *Magir Jehan Guiri*, ouvrages persans qui se trouvent dans la bibliothèque du roi (nationale) de France, et dont il est fait mention dans le recueil de M. Samuel Guise.

être inquiétés par personne., tant qu'ils n
troublent pas le culte dominant qui est celu
des idoles nationales, ni le gouvernemen
civil, dont la forme est la monarchie absolue
Les Chrétiens de St.-Thomas sont nobles e
font une portion de l'état; ils participent au
fonctions publiques dans le civil, et formen
une espèce de république chrétienne pou
l'ecclésiastique.

Le roi qui gouverne présentement, est Rama Varmer, prince idolâtre, et le roi de Cochin qui est de la famille *Peroumpadapil*, une des plus anciennes du Malabar. Les Anglais y possèdent Anjingue, bourg avec un château fort, et Talicheri, ville avec forteresse; les Hollandais sont maîtres de la ville de Cochin et de la forteresse de Collam (Coelan), et les Danois ont une factorerie à Colech. Le roi Samorin commandait à Calicut, et la reine Colatiri dans la ville de Cananor et ses dépendances. Après ce coup-d'œil général, nous allons entrer dans des détails plus circonstanciés. Nous commencerons par le cap Comorin, qui git par les 7 degrés 55 minutes de latitude, suivant Hamilton Moore, et par les 8 degrés de latitude, suivant les observations astronomiques faites sur la fié-

gate *la Calypso*, où je m'embarquai pour revenir en Europe.

A l'est du cap Comorin, est Covalam, Colias ou Colis des anciens, bourg peu important aujourd'hui. En dedans est Arampali, l'*Argaroupolis* des Grecs, qui appelaient le golfe Manar *sinus Argaricus*, du nom d'Argaroupolis, ville très-célèbre dans ce temps et pour ses marchandises, et pour les étoffes qu'on y emmagasinait et qu'on y fabriquait. Vient après, Tovala, forteresse du roi de Travancor, et limite du royaume de Malabar; elle est défendue par une garnison royale, afin que l'ennemi ne puisse pas pénétrer par le Maduré, royaume qui commence ici et va vers le nord-est. Les femmes malabares nobles ne peuvent aller au-delà de Tovala, parce que les Malabars prétendent qu'ils sont plus nobles que les Maduréens et les autres habitans de la côte de Coromandel. Les malfaiteurs proscrits par le gouvernement sont exilés hors de Tovala, punition très-fréquente au Malabar. En suivant vers le couchant, on trouve le promontoire de Canyamouri, ou cap Comorin, où il y a un petit port. Sur la montagne est une église chrétienne, fondée par St.-François Xavier; et, à trois

lieues dans l'intérieur, un monastère, bâti aussi sur une haute montagne, occupé par des philosophes payens gymnosophistes, appelés *Joguis* (1).

(1) Ces philosophes s'appellent Joguis de Joga, qui signifie communauté, et veut dire vivant en communauté. On les appelle aussi en langue samscrite *Gosvâmi; go*, vache, *svami*, seigneur; seigneur des vaches, parce qu'ils sont toujours barbouillés et peints avec les cendres sacrées de l'excrément desséché des vaches. Leur ancien nom samscrit est *Samana* ou *Chamana*, c'est-à-dire, doux, parce qu'ils ne tuent jamais aucun animal, n'arrachent point d'herbe, et ne mangent ni viande, ni poisson, mais du riz, des racines sauvages, des fruits et des herbes. Ils vivent en communauté sous un chef supérieur, ou maître appelé en samscrit *Gourou*. Ils sont véritables gymnosophistes, couchent sur des nattes de palmier qu'ils étendent par terre, ne communiquent (ne conversent) pas avec les gens du monde, étudient la philosophie, la théogonie, la botanique et l'astronomie : et ce sont ces Joguis qui ont composé, dans l'Inde, une infinité de livres. Ils sont vrais stoïciens et accomplissent des pénitences surprenantes. Cicéron, Plutarque, Clément d'Alexandrie, Strabon et Arrien, font mention d'eux dans plusieurs endroits de leurs ouvrages. Arrien, dans son *périple de la mer rouge*, écrit dans le premier siècle de notre ère, dit qu'ils habitaient le cap Comorin,

Plus loin, sur le bord de la mer, sont Mannacoudi et Rajahcallamangalam, où l'on voit les ruines d'un beau palais appartenant à la famille du roi de Travancor, originaire de Rajahcallamangalam. Dans l'intérieur est le bourg de Souchindram, avec un temple fameux du dieu Kamadeva, le cupidon des Romains. Plus au nord est la ville célèbre de Cottale ou Cottaram, *Cottona* ou *Cottiara* des anciens Grecs et Romains, marché illustre depuis plus de deux mille ans, où se rendent en foule des marchands de l'île de Ceylan, du Maduré, du Marava, du Tanjaour, et de la côte de Coromandel. La ville est partagée en deux par une rivière qui l'arrose, et il y a grand nombre de magasins pour les marchandises, beaucoup de tisserands, changeurs d'argent, orfévres, charlatans, comédiens, saltinbanques, danseuses, magiciens et négromans.

Sur le bord de la mer, et toujours entre le 8eme. et 9eme. degré de latitude, un peu

---

d'où ils descendaient pour faire leurs ablutions dans la mer, ainsi qu'ils le pratiquent encore à présent. J'en ai souvent donné la dessription dans mes ouvrages.

plus au nord, sont Poullatopo, Cariapatnam, Coleci, Caroumpana, Patnam et Valavaley. La ville de Coleci (Colech), a un petit golfe, où son port reçoit de gros vaisseaux qui sont garantis des coups de vent par d'énormes rochers qui sont dans la mer. Tous les petits bâtimens de la côte de Malabar fréquentent ce port qui était connu des Egyptiens, des Grecs, des Romains et des Perses, comme nous le dirons plus bas. *Coeeci* est *Cojaci*, ou comme lit Saumaise, *Collaci*, de Strabon, et *Colchi* d'Arrien dans *le périple de la mer rouge*. « On fait voile, dit ce dernier écri» vain, p. 30, de l'Egypte pour la ville de » Colchi (Coleci) dans le mois Epiphi. » Cette ville a souvent été confondue avec Covalam (Colias ou Colis des anciens), par des auteurs qui écrivaient sous la dictée des marchands, et qui n'avaient jamais examiné la situation de deux villes très-différentes l'une de l'autre. Dans l'intérieur est Tirouvancoda ou Tirouvancor, ville qui a donné son nom aux rois de Travancor qui y résidaient. Les Portugais qui avaient peu étudié les vrais noms indiens, les ont appelés rois de Travancor, quoique leur nom véritable soit *Tripapou*, ou *Bennati Soroubam*, c'est-à-dire,

rois de la terre blanche, parce qu'il y a dans l'intérieur du pays beaucoup de terre aride, blanche et sablonneuse. Le magnifique château de *Padmanabouram*, à peu de distance de Tirouvancoda, est la résidence du monarque, et l'endroit où se gardent ses trésors. *Odeaguiri* est une autre forteresse où il y a une garnison européane, une fonderie de canons, un arsenal, et une place d'armes de ce roi.

Sur le bord de la mer, et au 8eme. deg. de latitude septentrionale, sont Poullouvaley, le bourg de Binjam, promontoire, et petit promontoire en forme de demi-lune; Valiatora, bourg; Pountora, bourg et nouveau port que le roi actuel de Travancor a fait construire, et où abondent les vaisseaux étrangers, européans et chinois qui vont chercher le poivre; Véli et Canantora, bourgs habités par des pêcheurs chrétiens et musulmans. Dans l'intérieur est *Tirouvandaram* ou *Tirouvananda-bouram*, résidence d'été du roi de Travancor, où ce monarque a quatre cents cavaliers Patans, environ mille Naïrs, appelés *Cunciacutta*, soldats nobles du Malabar, et près de dix mille Sipayes pris dans toutes les tribus indistinctement, et disciplinés à l'anglaise.

Le reste de la troupe (des troupes), est épars dans le pays.

Le fort de Tirouvandaram est d'une mauvaise construction. Le palais du roi, rempli de peintures, de pendules, et d'autres ornemens d'Europe, est élevé, et bien bâti dans le goût européan; mais le roi n'y fait pas son séjour, préférant une maison très-médiocre, dans le jardin de laquelle il fait tous les jours, avec des Brahmes, ses prières, ablutions et sacrifices. M. Donaudi de Turin, capitaine du roi, commença en 1787 à garnir de batteries le fort. La ville est très-peuplée; elle est remplie de jardins séparés entr'eux par de petits murs de douze palmes de hauteur, faits de briques cuites au soleil, ou d'une simple argile très-tenace, (très-dure), jaune ou rouge.

Après Tirouvandaram, on trouve sur le bord de la mer Pouttentopo, Caniarata, Poudoucourici, Perimatora, Angiotenga, que les Européans appellent Anjingue, colonie anglaise (comptoir anglais), et le bourg de Manipouli. Dans l'intérieur on voit la ville d'Attinga, résidence de la reine, qui est toujours la sœur aînée du roi, et jamais sa femme, qui ne peut pas être reine. Dchi-

ranga

[redacted]

rânga ou Dchirangapatnam, est une autre ville très-peuplée qui reçoit les marchandises du pays, et après qu'elles y ont été pesées, les envoie aux Anglais d'Anjingue, où on les embarque pour Bombay, et de-là pour l'Europe. L'intérieur du pays est partout peuplé de Payens; mais, sur la côte, il y a plus de Chrétiens et de Musulmans que de Payens, parce que ceux-ci, comme les anciens Egyptiens et Perses, détestent la mer, excepté les jours d'ablution. L'église chrétienne de Mampouli fut bâtie par Saint-François Xavier, mais non pas dans la forme qu'elle a aujourd'hui.

Plus loin, sur la côte, on trouve Barcale, bourg, montagne et temple payen des Brames, où il y a un très-beau *colam*, ou étang sacré, pour faire des ablutions; le roi s'y lave tous les ans une fois. La montagne de Barcale a une source d'eau très-claire, très-salubre, et qui passe très-aisément. Personne ne savait me dire la cause des propriétés de cette eau, mais M. Hutchison et moi, nous découvrîmes bientôt que les montagnes de Barcale et de Kidacolam étaient très-abondantes en fer, que j'y vis de mes propres yeux. Immédiatement après ces montagnes,

est une rivière venant de Cottaracare et Kidacolam, qui restent en dedans à l'est. Cette rivière baigne le bourg de Parou, où elle se jette dans la mer. Le roi de Travancore Vira Martanda, prédécesseur de Rama Varmer qui règne actuellement, eut, pendant dix années, un camp sur cette rivière, dont le passage lui était disputé par le roi de Dchangacheri ou de Collam. Enfin Vara Martanda passa le fleuve en 1746, et fit prisonniers le roi de Dchangacheri, celui de Dcherava ou Porrocada, et les autres petits rois jusqu'à Cochin. On rencontre ensuite, Maïnada et Ereboram, sur le bord de la mer; ici finit le huitième degré de latitude septentrionale.

Collam, que les Européans écrivent mal-à-propos Coelan, Coilon et Coulan, git par le 9me. degré de latitude. Cette ville, jadis célèbre, fut fondée l'an 825 de l'ère chrétienne; les Malabars payens et chrétiens datent leur ère civile de cette fondation, et disent, par exemple, *l'an 965 de la fondation de Collam*, qui répond à l'an 1789 de l'ère des Européans. Je dois remarquer que les mois malabars finissent presque toujours dix jours après les nôtres, de manière que

quand nous comptons le vingt du mois, ils ne comptent que le dix, et cela s'appelle l'*ancien calcul*. Dans mon *Inde chrétienne*, pag. 13, 14, 91, 117, 239, j'ai parlé au long de l'époque de la fondation de Collam, et j'ai prouvé que cette ville ne pouvait être la Calliana de *Cosmas Indicopleustès*. La ville de Collam a, depuis l'antiquité la plus reculée, beaucoup d'ateliers, de fabriques de faïence et de coton, beaucoup d'excellent bois de charpente et pour la fabrication des meubles, comme le *biti*, bois d'un noir obscur, qui équivaut à l'ébène, l'*ayani*, le *bengu* et le *teka* (le tek), et (enfin) beaucoup d'artistes excellens qui, encore aujourd'hui, sont les meilleurs du Malabar. Le poivre, le coton, le gingembre, le cardamome, et toutes les autres denrées, y arrivaient par la rivière, et étaient gardées dans des magasins que les Malabars appellent Pandiyala. Les Juifs et les Chrétiens de Saint-Thomas y possédaient plusieurs biens immeubles, comme des maisons, des jardins, et (les derniers) une église; celle-ci était consacrée à l'apôtre Saint-Thomas. Quoiqu'elle soit maritime (sur la mer), elle appartient encore à présent à l'archevêque d'Angamale ou Codongal-

lour, vrai pasteur des Chrétiens de Saint-Thomas. L'archevêque de Goa, Alexis Menezes, y eut les premiers pourparlers avec ces Chrétiens, qu'il ramena peu à peu du Nestorianisme à l'église catholique romaine avec laquelle ils sont restés unis jusqu'aujourd'hui, quoique non pas tous. Ce même archevêque fit bâtir sur le rivage de la mer une très-bonne forteresse qui tombe aujourd'hui en ruines, étant mal entretenue par les Hollandais. Dans la ville de Collam, appelée *Acima* (la haute), il y a un temple très-ancien consacré au dieu Chiva ou Mahadeva, symbole du soleil, Bacchus indien, grand dieu des Indous. Il y a trois églises catholiques, l'une dans la partie de la ville appelée *Cima*, l'autre à *Mudacra*, et une troisième consacrée à Saint-François, où résident quelques frères Franciscains de Goa, qui ont remplacé les Jésuites après la suppression de cet ordre. Toutes les églises de Travancor, fondées et administrées par les Jésuites, le sont maintenant par les frères Franciscains de Goa, ou par des prêtres séculiers de la même ville. Depuis Collam jusqu'au cap Comorin, il y a, tant sur la côte que dans l'intérieur, soixante-quinze égli-

ses catholiques grandes et petites, riches et pauvres.

Le climat de Collam est très-doux et très-salubre. On y trouve de l'excellent poisson, des tortues, du bon riz, des ananas délicieux, des figues bananes, des herbes, du fruit, du lait, du beurre, et tout ce qui suffit aux besoins de la vie *Pitagorique*, telle qu'est celle de tous les Malabars Gentils. A l'est de Collam, dans l'intérieur du pays, sont Peroumuada et Dchiroumouttou, deux districts de l'ancien royaume de Kottaracare, célèbres par leur grande fécondité, où l'on récolte quantité de poivre, de cardamome, de gingembre, de gomme-lacque, de coton, et plusieurs espèces d'excellens bois de charpente. La rivière qui charrie ces objets vient des Ghâtes, arrose Callare, Touyam, et la partie septentrionale de Collam, et se jette dans la mer au sud du bourg appelé Aybica, où le roi de Travancor fait construire quelques navires, et occupe plusieurs négocians. On y fait de la chaux avec des huîtres et des coquillages dont abondent les lacs et les ilots voisins.

Plus loin vers le nord, sur le bord de la mer, est Coyttota, l'église paroissiale de

ruinées à faire des fouilles pour chercher ce
pierres préçieuses.

En suivant le bord de la mer, on rencontre Ambalapoucha, temple fameux di dieu Chiva ou Mahadeva. C'est un templ très-riche qui a ses champs, ses bourgs et se économes, indépendans du gouvernement qui y entretient néanmoins un *kariacaren* ou ministre chargé de surveiller la gestion de ces économes. On y célèbre la fameuse fête de *Padeni;* où l'on porte, la nuit, la statue du dieu Chiva, ou Bacchus indien, avec un long Lingam ou Phallus en avant, symbole de la vertu productrice du soleil, tel qu'était le Phallus de l'Osiris Egyptien. C'est pourquoi Clément d'Alexandrie dit que Dionisio (*Dionisius*), c'est-à-dire Devanichi, le dieu Chiva ou Bacchus, *Dieu de la nuit*, selon l'opinion des Payens, devait être appaisé *erectis phallis.* Non seulement les Payens sont obligés d'assister à cette fête nocturne diabolique, mais on prétend encore que les Chrétiens mêmes qui demeurent dans le district appartenant au temple, s'y rendent aussi : les femmes Payennes y dansent, et les Chrétiennes sont appelées à ces danses et contraintes de s'y trouver. Je pris souvent sur moi d'engager

le premier ministre Coumaren Dchembaga Ramapoulla, ainsi que son successeur Padmanabbha Dchembaga Ramapoulla, à abolir cet abus d'autorité des économes du temple qui forçaient les femmes Chrétiennes de se trouver à cette fête infâme: ces économes m'opposèrent mille résistances, alléguant toujours contre moi l'ancienne coutume. Mais je vainquis enfin ces obstacles, et quelques pêcheurs Chrétiens de Cattour et Toumboly ayant imité cette solemnité, je voulus effrayer, par l'exemple, les autres Chrétiens qui seraient tentés de faire comme eux, et je fis donner la bastonnade devant la porte de l'église à beaucoup de ces pêcheurs, en vertu de l'autorisation que j'avais reçue du ministre. (1)

---

(1) Les anciens Egyptiens célébraient aussi cette fête qui est décrite par Hérodote, liv. II. Il dit expressément, qu'on la célébrait en honneur de Bacchus Dionysus ou Osiris, et non de Mercure Hermès, à qui Joston l'attribue. (*De festis Hebr. et Fræc.*) L'*Hermaïa* des Grecs, solennité semblable à celle-ci, passa, selon Hérodote, des Pelasges aux Athéniens, qui la transmirent au reste des Grecs, de sorte que l'on oublia son origine primitive. Les *Phallophoroi* indiens sont les

Plus avant, toujours au bord de la mer, est Alapouche, bourg fameux rempli de Mahométans, de Chétiens de Saint-Thomas et de Payens. Le roi de Travancor y a fait creuser un canal pour transporter les marchandises de l'intérieur dans les villes maritimes, afin de les embarquer sur les bâtimens étrangers qui viennent les prendre. Mon ami Manoel Bernardez, était intendant du roi, et administrateur de ses magasins.

Ainsi changent les ports, les entrepôts et les principaux siéges du commerce. Au premier siècle de l'ère chrétienne, Covalam ou Colias au cap Comorin, Arampalli ou Argaroupolis, Coleci ou Coliaci de Strabon, étaient célèbres par leur commerce; au siècle neuvième après l'arrivée des Arabes sur la côte de Malabar, le commerce passa à la ville de Collam, à celle-ci succédèrent Calicotta ou Calicut, Cochin, Porrocada et Cranga-

---

adorateurs du *Chivalingam*, c'est-à-dire du Lingam ou Priape du dieu Chiva ou Devanichi, le Bacchus indien, qui est souvent représenté par le Lingam, emblême de la vertu productive du soleil. Quelques Israélites adorèrent aussi ce Dieu obscène. (Liv. III des rois, chap. XV, v. 13.)

nor, et à ces derniers endroits succéderont si les nouveaux plans du roi de Travancor ont leur exécution, Pountora, Porrocada et Alapuche.

Dans l'intérieur, en allant vers l'Est, sont situés Dchanganacheri, Poullingounne et Nerenam, bourgs célèbres ; c'est un pays très fertile en riz. Dans ce dernier endroit situé sur le bord d'une rivière, résidait Mar-Thoma, évêque schismatique, aujourd'hui jacobite, qui gouvernait trente-deux églises schismatiques de cette communion, mais qui mêle (au rite jacobite), quelques pratiques et dogmes des Nestoriens et beaucoup de superstitions des Payens. L'évêque actuel s'appelle Mar-Denis ; il est de la famille de Palamattam à Corolongatta. Je le vis le 22 décembre 1785, et je conserve de ses lettres en réponse à quelques-unes des miennes, où je le pressais de se réunir à l'église romaine.

Ettounanour est un temple fameux du dieu Vichnou et la résidence d'un ministre Payen du roi ; les prêtres Brahmes y ont des revenus considérables. *Iratouche*, bourg de Chrétiens et de Payens, situé au pied des Ghâtes, fait le commerce avec le Maduré.

En suivant les bords de la mer, on trouve Toumboli, Cattour, Artounkel, Tanghi Mannacodam, Manaceri, Saude et Cochin ville avec forteresse appartenante aux Hollandais. Dans l'intérieur des terres est Mouttam, bourg célèbre par son commerce, peuplé de Chrétiens, de Juifs noirs, descendans des Juifs blancs de Cochin, de Mahométans et de beaucoup de Payens Canarins, appelés Baniaus et *Cettis*, (classe de) marchands fière, active, laborieuse, sobre, frugale et riche. A Dchersele, bourg renommé de Payens indigènes, et lieu de résidence d'un ministre du roi, est un temple célèbre, consacré à la déesse Bhagavadi, c'est-à-dire *la dame heureuse*. Bhagavadi est épouse de Chiva ou du dieu bon qui est le soleil : c'est donc le temple de la déesse lune, Astarte, Asera, et Astaroth des anciens Hébreux et des Cananéens, Atergati des Assyriens, et l'Isis des Egyptiens. Je vis cette idole en mars 1777, lorsqu'on cébrait sa fête. Un prêtre Brahme la portait sur un éléphant, couverte d'un parasol ; elle était accompagnée de beaucoup de musiciens jouant des instrumens, de danseuses et d'un concours innombrable de peuple à la débandade, en liberté,

dans l'allégresse, qui chantait des chansons obscènes relatives à la génération, dont Bhagavadi est la cause avec son époux Chiva ou le soleil. L'idôle fut portée dans un étang sacré, où les Brahmes la lavèrent, accompagnant cette ablution de grand nombre de prières, car cette déesse est regardée comme la *souveraine de l'humidité* ou de l'humide qui, uni à la chaleur, est nécessaire pour la production des choses terrestres. Bhagavadi préside à l'accouchement des femmes, et son influence est cause de la petite vérole, c'est pour cela et pour d'autres motifs qu'on célèbre sa fête avec tant de solemnité. On lui sacrifie des coqs à la porte de son temple, et on asperge de leur sang les battans qui en ferment l'entrée, comme une libation faite à la déesse. Bhagavadi a beaucoup de noms, tels que Parvadi, Kali, Ouma, Ichvari. Son image en bronze, se voit au musée Borgia de Velletre. Je parlerai plus au long de cette divinité, dans la seconde partie de ce voyage, chap. VII (1).

---

(1) Voyez l'hymne de Callimque à Diane. La Diane des Grecs est indubitablement la Bhagavadi

Vaikam, ou Vaikata, est un autre Gramam ou district de ces mêmes Brahmes, dont les habitations sont toujours séparées

---

ou Parvidi des Indous. Entr'autres fonctions que le Paganisme lui attribuait, était la garde des ports, des étangs sacrés, des fleuves et de la mer : de là elle s'appelait *Enalios* ou *marine*, motif pour lequel les Brames baignent Bhagavadi dans un étang sacré. La Diane Grecque avait aussi selon Callincaque, plusieurs noms sacrés; comme Bhagavadi elle était vierge; Diane se plaisait dans les monts et la déesse Indienne s'appelle Parvadi, qui veut dire *souveraine des monts*; la première secourait les femmes en couche, et Bhagavadi exerce les mêmes fonctions. Diane punissait les impies par la peste, frappait de stérilité les campagnes, fesait mourir les enfans, et avorter les femmes enceintes; Bhagavadi punit par la petite vérole, la peste, les avortemens, etc. Tous ces effets sont attribués à la lune, épouse du soleil; c'est pourquoi dans le système des Brames, Bhagavadi est le symbôle de la lune funeste, et Parvadi de la lune favorable. Catulle dit dans le *Poëme séculaire à Diane*: tu es la puissante *Trivia*, appelée lune à cause de ta lumière empruntée, tu mesures l'année par ta course d'un mois; tu remplis des fruits de la terre le toit rustique de l'agriculteur. Elle est *Trivia* parcequ'elle est *Lune* au ciel, *Diane* sur la terre, et *Proserpine* aux enfers.

[redacted]

le celles des autres tribus. Il y a ici un emple du dieu Chiva, une école ou académie de Brahmes, et un intendant du roi. Le emple possède de grands revenus qu'il tire le plusieurs champs de riz, dont il a la propriété, et qu'il afferme à des Chrétiens et des Musulmans. Une infinité de Brahmes persécutés, circoncis ou bâtonnés par les ordres du cruel Tipou sultan, fils d'Haider Aly Kan, prince musulman, fuyant le Maïssour, vinrent chercher un asyle à Vaikata en 1788 et 1789, et tous les secours leur furent prodigués par le roi de Travancor.

Oudiamper, bourg sur le bord d'une rivière et aujourd'hui très-pauvre, fut le lieu où se tint le 26 juin 1599, le fameux synode d'Oudiamper, où les Chrétiens de Saint-Thomas, qui jusqu'à cette époque avaient été Nestoriens, furent reconciliés avec l'église catholique romaine. Plus à l'est, sont Cadatotourouti, bourg où il y a deux belles églises Chrétiennes; Badeati, où le roi tenait anciennement sa cour, Tekencoura, Mouttiera et Corolongatte, paroisses nombreuses de Chrétiens de Saint-Thomas, qui ont à Corolongatte une très-belle église dédiée à la Mère de Dieu, et desservie par douze prêtres

indigènes. Les Nestoriens y avaient jadis un monastère de moines qui venaient de la Perse et de la Chaldée, pour diriger les Chrétiens de Saint-Thomas. Il y avait aussi de ces monastères à Edapalli, à Angamale et à Méliapour, sur la côte de Coromandel, mais ils furent tous abandonnés après l'arrivée des Portugais à la côte de Malabar. Ce pays abonde en gingembre et en cacil, espèce de patates noires au dehors, mais très-blanches en dedans et d'un goût exquis. Il y a aussi beaucoup de patates rondes comme les nôtres, mais d'une saveur bien meilleure, et d'un goût aromatique. Les forêts au pied des Ghâtes à Corolongatte, Elagnil, Badagare, Aragoche, Mailacomba, et Modelacodate, paroisses chrétiennes que je visitai deux fois, sont remplies d'éléphans sauvages, de buffles sauvages, de perroquets de toute espèce, de cerfs, de singes noirs et blancs qui vont en troupe, et forment des armées entières de deux et trois mille, sautant d'arbre en arbre, et dépouillant les forêts des fruits sauvages qui y croissent. On y rencontre aussi grand nombre de tigres féroces, et spécialement le tigre royal, qui est d'une taille extraordinaire

dinaire et aussi gros qu'une petite vache. Ramapourata, Dchouncam, Codamangalam et Mohatouche, communiquent et font le commerce avec le Maïssour à travers les montagnes, et expédient par la rivière leurs marchandises à Cochin.

Cochin est situé au bord de la mer, au dixième degré de latitude septentrionale, suivant Hamilton Moore, et au neuvième degré 51 minutes, suivant les observations astronomiques faites sur la frégate *la Calypso*. Cochin, qu'on écrit en langue Malabare *Coci*, a pris son nom d'une petite rivière qui jadis s'y jetait dans la mer. L'île de Vaypi au nord de Cochin, ayant été formée par l'océan, les eaux qui dans la saison des pluies se précipitèrent des Ghâtes, forcèrent en 1341 les digues de la rivière *Coci* avec une telle impétuosité, que l'inondation entraîna la place où était alors le village du même nom, et forma un large fleuve, un lac et un port capable de recevoir de gros bâtimens au nord-est de la ville, où est maintenant l'embouchure du grand fleuve. Au mois d'août et de septembre, ce fleuve entraîne des montagnes de sable, que, dans ceux de juin et de juillet, la mer quand elle est agi-

tée, rejette dans son embouchure et dans le port. Il y a ici un jeu de la nature très-intéressant. L'eau de la mer lutte dans la saison pluvieuse, avec l'eau de pluie qui vient des montagnes; quand l'eau de pluie est la plus forte, elle s'ouvre une route, nettoie et débarrasse le rivage des encombremens que la mer y avait amassés; quand au contraire les flots de la mer sont les plus forts, canaux, embouchures, fleuves et ports, tout reste obstrué par le sable que la mer y a porté quand elle était agitée. Alors ces fleuves se rejètent dans l'intérieur, où ils forment des lacs, des étangs, des alluvions, de petites îles, des champs et terrains nouveaux, des jardins, des villes nouvelles, de nouveaux bourgs, et les habitans émigrent d'un lieu dans l'autre. Les villes anciennes et les anciens ports, tombent, périssent, et sont remplacés par d'autres; de sorte que cinq à huit siècles après leur chûte, il n'est pas possible de distinguer les traces du vrai site des villes tombées. Vainement M. Dolomieu ou autre volcaniste, me dira-t-il, que la ruine des villes et des pays n'arrive que par l'action du feu volcanique, ou par des tremblemens de terre. Sans doute le feu a sa force, mais

celle de l'eau ne le cède en rien à la première. Aussi les Indous et les Perses ont adoré cet élément, peut-être depuis l'époque du déluge. Ce sont les eaux de la mer qui ont formé l'île de Vaypi, de treize mille de longueur, et d'un de largeur : et contre l'usage des autres Malabars, qui commencent leur ère civile à la fondation de la ville de Collam, les habitans de Vaypi datent la leur de la formation de l'île, qui eut lieu l'an 1341 de l'ère Chrétienne. Cette nouvelle ère s'appèle *Poudou vepa ; poudou* nouvelle, *vepa* disposition, institution d'une chose ; ce qui veut dire, nouvelle manière d'écrire l'ère civile. M. Jean Truyns interprète assermenté de la compagnie Hollandaise à Cochin, m'a certifié que cette ère, cette époque était enregistrée dans les archives du secrétariat de la compagnie à Cochin, et j'ai vu un très-grand nombre de lettres Malabares, écrites par la communauté (la peuplade) Chrétienne de Nharakel, qui portaient cette nouvelle ère civile. J'ai donné communication de cette ère au célèbre naturaliste M. l'abbé Testa, mon ami, pour lui servir d'anecdote dans ses recherches.

Non seulement le terrein de l'île de Vaypi

mais encore presque toutes les plaines du Malabar, sont composées de sable de mer et de matières calcaires mêlées avec de l'argile et de la terre entraînée des montagnes des Ghâtes, par les pluies et les inondations. Les Malabars prétendent que la mer baignait anciennement le pied des Ghâtes. Quoique cette tradition soit fausse comme on le voit (par l'inspection des lieux), elle démontre au moins que les plaines de ce pays ont été formées par la lutte des flots de la mer avec les pluies qui, dans la saison pluvieuse se précipitent des Ghâtes avec une impétueuse violence, inondent, bouleversent, brisent, changent et transportent les terreins à tel point, que souvent les petits-fils ne reconnaissent plus les terreins sur lesquels sont nés leurs devanciers. Quand j'arrivai au Malabar, au-devant de notre maison de Vérapole, la rivière baignait les gradins de la porte de notre jardin. Huit ans après, elle y avait charié assez de terrein pour former un nouveau jardin. Quand ce nouveau terrein eut trois cens pas de longueur, je me présentai devant le roi de Travancor, qui était alors à Parour, et lui en demandai la concession. Ce bon prince en accorda la propriété à notre

église de *Saint - Joseph de Veraple*, qui garde dans ses archives le titre de cette donation souscrit de la main du roi. Le supérieur de la maison y fit planter beaucoup de cocotiers et bananiers. Dans l'espace de dix ans, je vis se former une île d'un mille (de 60 au degré) de long devant notre église de *cettiyatti*, où l'eau de la mer et celle des pluies avaient formé, de temps immémorial, une espèce de lac. On peut avancer en général que dans tous les pays du monde, les côtes maritimes et les plaines sont sujettes à voir les terres bouleversées et les villes détruites par l'action de l'eau, et que les montagnes sont exposées aux mêmes catastrophes par l'action d'un feu volcanique (souterrain). Mais ces événemens sont beaucoup plus fréquens dans l'Inde que partout ailleurs, parce que la marée ou le flux et reflux y est très-violent toutes les six heures, au point qu'il monte souvent à sept lieues de l'embouchure des fleuves, et occasionne une lutte si singulière avec le courant de leurs eaux, qu'il faut en avoir été témoin pour y croire. L'histoire nous apprend que cette lutte surprit merveilleusement Alexandre quand il naviguait sur l'Indus, que les naturels appellent *Sindhou*, et non pas *Sandus*,

comme dit Pline. Les courans de la mer sont d'ailleurs plus sensibles à mesure qu'on navigue plus près des côtes. Les anciens jettaient tous les soirs l'ancre, et ne bougeaient pas de la nuit à fin de n'être pas entraînés par le courant. Les navigateurs portugais étaient dans le même usage quand ils navigeaient dans les mers voisines du Malabar. Bien de vaisseaux conduits par des pilotes ignorans, ne doublent qu'avec beaucoup de peine et de difficultés le cap Comorin, et quand ils veulent aborder à la côte de Malabar, le courant les transporte souvent jusqu'aux îles Maldives, qui en sont éloignées d'environ trois cens lieues marines. Le P. Louis-Marie de Jésus, carme déchaussé, maintenant évêque d'*Usula*, et vicaire apostolique au Malabar, venant de Pondichéry à la côte Malabare sur un petit bâtiment, fut entraîné par le courant, et porté vers les Maldives, et de-là vers l'Afrique. Le pauvre navigateur qui conduisait la barque, ne sachant pas son métier et ayant perdu toute espérance, au lieu de venir à la côte Malabare, fut transporté à Mozambique sur la côte orientale d'Afrique.

Cette digression qui paraît hors d'œuvre, démontre 1°. la force de l'eau; 2°. elle in-

dique pourquoi et comment se sont perdus tant d'anciens ports, bourgs et villes maritimes de la côte de Malabar; 3°. Elle montre comment se forment les îles, les lacs et les marais dans l'Inde; 4°. elle nous apprend la véritable cause de la lenteur avec laquelle les Egyptiens, Grecs et Romains naviguaient à la côte de Malabar; c'est que leurs bâtimens étaient petits, qu'ils jettaient l'ancre tous les soirs pour tenir ferme, et n'être pas entraînés par le courant, et qu'ils rasaient toujours les côtes où le courant est plus violent. D'ailleurs, on connaissait moins les vents périodiques et les courans, et comme le dit (très-) bien Montesquieu, on étudiait et on examinait la mer, on en prenait connaissance, de la terre; au lieu qu'aujourd'hui c'est de la mer que nos navigateurs bien plus instruits que les anciens, étudient et reconnaissent les côtes (1).

Cochin est une ville très-belle, bâtie par les

---

(1) Un cas semblable à celui du P. Louis-Marie arriva à l'affranchi d'Annius Plocamus, qui fut entraîné par le vent et les marées de l'Arabie à l'île de Ceylan. (Voyez Pline, *Histoire Natur.* liv. VI. chap. 22.)

Portugais, dix ans après l'arrivée de Vasco de Gama à Calicut. Pierre Van Bitter, et C. Valkenburg, amiraux de la flotte Hollandaise, l'assiégèrent et la prirent en 1663, et y firent un butin immense. On changea sa cathédrale, qui était fort belle, en un magasin de la compagnie hollandaise qui y tient du sucre de Batavia, de la canelle de Ceylan, de la noix muscade, des cloux de girofle, du fer, du cuivre, du vin, des cordages, du riz, du poivre, et toutes les autres denrées qu'elle reçoit du dehors, et qu'elle vend aux princes du pays, ou aux Arabes et autres marchands indigènes ou étrangers. Les rues de la ville sont belles, l'arsenal bien approvisionné, et la citadelle a de bonnes fortifications construites par le gouverneur M. Adrien Moens, qui, en 1778, y ajouta encore de nouveaux fossés, des ponts-levis, des batteries, et des bastions. Cochin est situé sur la rive méridionale de la rivière Coci, et l'artillerie de la ville domine l'entrée du port, où entrent les navires marchands, mais point de vaisseaux de guerre. Mattandcheri, bourg très-populeux, bâti sur le même fleuve ou lac, et éloigné d'un quart de lieue de Cochin, reçoit toutes les marchandises étrangères et les den-

rées du pays. Les Juifs, les Banians, et les Cettis ou Canarins, et les Mahométans, y ont beaucoup de pandialas ou magasins. Tous les ans plus de cent vaisseaux Arabes de Mascate et de Moka y abordent avec des marchandises d'Egypte et d'Arabie, et rapportent beaucoup d'argent. Les sequins de Venise qu'on apporte du grand Caire, y sont plus communs qu'en Europe. Plusieurs bâtimens arabes font deux voyages par an, c'est-à-dire, qu'ils arrivent au mois de septembre, s'en retournent en octobre ou novembre, reviennent en février, et s'en retournent pour la seconde fois en avril ou mai. Les anciens Egyptiens et Arabes faisaient de même, comme le dit expressément Pline (*Hist. nat.* liv. 6. chap. XXIII.) Mais ils ne venaient pas jusqu'à Cochin qui alors n'existait pas.

Ces Arabes semblent autant de diables, quand ils débarquent. Ce sont des hommes robustes, barbus, velus, sales, le visage basané, vêtus d'une simple chemise, et d'un caleçon large de toile de coton, actifs, laborieux; ils vont toujours en troupes et armés; dorment sous la tente, font la cuisine dans les rues, travaillent la nuit à la clarté de la lune, boivent de l'arrack ou vin de dattes

indiennes; s'aident réciproquement pour embarquer et débarquer leurs marchandises, et quand on leur fait la moindre insulte, ils courent tous de concert à la vengeance. Que de différences et de contrastes entre tant de nations ! Les Indous sont lestes, agiles, faibles, mais civils, courtois, raisonnant, (parlant volontiers) aimant la frugalité et la politesse. Les Arabes sont robustes, grossiers, fidèles, mais ils n'entendent rien ni aux raisonnemens, ni à la politesse. Ceux-ci mangent leur pilau ou riz cuit avec des poules et de la viande de chevreau; ceux-là ne se nourrissent que de riz et d'herbes, et croient que c'est un péché de tuer un animal. Les Indous, quand l'un d'entr'eux est attaqué de la petite vérole, maladie terrible dans l'Inde, s'enfuyent et abandonnent le malade, dans la crainte de gagner le mal qui est réellement contagieux; les Arabes étendent, dans les rues, leurs malades sur une natte, leur donnent à boire du vin de dattes pour faire sortir, disent-ils, le virus, et dès que l'éruption a commencé, et sans même attendre la maturité, ils frottent la peau avec de la cendre, persuadés que cette opération absorbe, dessèche et chasse le virus. Les Indous ne mangent jamais sans faire

une ablution avant ou après le repas, et vont au temple y faire leurs prières et leurs sacrifices; les Arabes, tous les jours sur le soir, se mettent à genoux dans la rue, regardent fixement la lune, se prosternent mille fois devant cette planète, et récitent à haute voix leurs prières. Le contraste est le même dans les usages des autres nations qui sont à la côte de Malabar; et c'est pour cette raison que le gouvernement les tolère tous, mais punit sévèrement ceux qui troublent le culte public ou privé d'une autre nation.

Parmi les femmes créoles, méticees, *topasines* et naturelles Indiennes, on trouve encore à Cochin quelques Européanes. Celles-ci, dès qu'elles arrivent dans l'Inde, deviennent tout d'un coup *madame, signare, euxcellence,* quoique le plus souvent elles aient été marchandes de fruits et blanchisseuses à Amsterdam, à Paris, ou à Londres. Il est défendu aux Anglais d'épouser des femmes indiennes, pour que le sang anglais ne s'altère pas dans les colonies; mais ils se dédommagent de la contrainte que la loi leur impose, en entretenant un grand nombre de concubines payennes, mahométanes et chrétiennes. Cette loi

n'existe pas chez les Hollandais qui épousent qui leur plaît; mais le célibat civil est devenu si général, qu'il est très-rarement question de mariage. Et c'est avec de telles maximes et de telles mœurs qu'ils déclament contre le célibat religieux! Un fabriquant de tabac de Cochin, célibataire, entretenait douze concubines esclaves, et il prétendait que les prêtres catholiques devaient se marier. Les maisons de Cochin sont remplies d'esclaves de mauvaise vie, hommes et femmes. Les mêmes désordres existaient du temps des Portugais, et quelques auteurs attribuent sagement à cette corruption de mœurs, la perte de Cochin, et des autres colonies Portugaises dans l'Inde. (Voyez l'*Histoire de la vie et gestes du vénérable Joseph de Sainte Marie de Sebastiani*, premier vicaire apostolique de Cochin, où sont décrits les désordres que nous avons indiqués.) L'avarice, le luxe (le déréglement), la perfidie, l'irreligion et l'injustice renversent les cités et les royaumes, dispersent les anciens habitans, et les remplacent par d'autres. Par les mêmes raisons, quelques-unes des colonies Européanes dans l'Inde ne sauraient être de longue durée. Le monopole, les concussions et le péculat, y

[redacted]

Achtamiciare, Pouttendchera, et quelques autres bourgs appartiennent à ce roi. Sa résidence ordinaire est, comme je l'ai déjà dit à Terpounatre, à quatre lieues au levant de Cochin.

Le roi Peroumpadapil que les Européans appèlent roi de Cochin, descend du fameux monarque Malabar Dcheramperoumal, qui avait toujours le titre de Valia Tambouran, ou Maha Rajah, c'est-à-dire, *empereur* ou *grand roi*, parce que tous les petits rois du Malabar marchaient sous ses ordres quand il s'agissait de la défense commune, soit contre le roi Samorin, soit contre tout autre ennemi. Le célèbre Martandapoulla, généralissime des troupes du roi de Travancor, et son successeur Eustache de Lanoy, Flamand (Français), après avoir vaincu et dépouillé tous les autres petits rois du Malabar, traitèrent avec le roi Peroumpadapil, et lui laissèrent, par respect et vénération, le peu de possessions dont nous avons parlé. Cette guerre eût lieu en 1761.

Les revenus que la compagnie hollandaise tirait de Cochin, ont beaucoup diminué depuis que le roi de Travancor a ouvert au commerce étranger les villes d'Alapouche

et de Panntora. La douane de Cochin ren dait environ trente mille roupies, et les jar dins et autres terreins donnés à ferme, au tant. La garnison est de quatre mille homme sur le pied de paix, et il faut la porter à di: mille en temps de guerre. Il est aisé de voi que le revenu n'est pas en proportion ave la dépense, et que l'intérêt de la compagni est purement passif. Elle possédait d'abor l'excellente forteresse de Codoungalour o Cranganor, à cinq lieues au nord de Cochin mais voyant qu'elle ne pouvait la défendr contre les attaques continuelles de Tipou Sultan Bahader, elle la vendit au roi de Tra-vancor, qui tâcha vainement de la sauver car elle fut prise et démolie en 1790, pa M. Lally, général de Tipou sultan. Les An-glais repoussèrent les troupes de Tipou en 1791 et 1792, mais j'ignore si on a rétabli le forteresses.

Après la ville de Cochin, sur le bord de la mer au nord, se trouvent Badagare ou Vaypin, bourg très-populeux, dépendant de Cochin, Nharica, bourg et église de Chré-tiens de Saint-Thomas, Pallipouram, églis chrétienne, Aycotta, c'est-à-dire, *forteresse où le fleuve se jette* dans la mer; *Achy* ou

Ay

Ay en langue Malabare, veut dire l'*embouchure d'un fleuve*, ou le canal qui aboutit à la mer. Ptolémée a défiguré ce nom, en nommant les peuples de cette contrée *Ayos* ou *Ay*, du mot Malabar *Achy* ou *Ay*. Le port d'Aycotta est très-ancien. Les Chrétiens et les Brames prétendent que Saint-Thomas y débarqua, et cette circonstance n'est pas dénuée de probabilité, mais il faudrait une entière dissertation pour l'éclaircir.

Dans l'intérieur au levant, sont Paravour, bourg fameux et très-peuplé qui fut dévasté et incendié par l'armée de Tipou sultan; Couriapalli, place d'armes, et arsenal du roi de Travancor; Varapole (Veraple), bourg, séminaire, maison de cathécumènes, résidence du vicaire apostolique, et couvent de carmes déchaussés, missionnaires du Malabar. Cette maison fut fondée l'an 1673, ou 860 de la fondation de la ville de Collam. La plantation de palmiers où elle est bâtie et dont la propriété a été accordée aux missionnaires par le roi de Cochin, s'appelle Tattaradcheri Pasamba. (Voyez mon *Systéme lithurgique, mythologique et civil des Brames*, pag. 231.) Une lieue plus loin à l'est, est Edapalli, que les Européans nomment Rapol-

lim, bourg où il y a une église Chrétienn une mosquée de Mahométans, et le palais roi payen Brame, qui est prêtre et pont parmi les Brames. Ses possessions ont en· ron trois lieues de circonférence. Le roi Travancor lui a laissé ce terrein avec qu ques autres bourgs, par égard et vénérati pour sa noblesse, sa dignité et son sac doce. Au nord-est, est située l'ancien ville d'Alangatta, que les Portugais ont a pelée, par corruption, Mangate. Cette vi avait jadis ses rois propres, et dans son e ceinte est la plus grande église chrétienne Malabar. Plus au nord-est, est Angamali, a cienne ville qui contenait trois églises chr tiennes, où résidaient les évêques des Chr tiens de Saint-Thomas; l'armée de Tip sultan l'a abattue et brûlée; Ambalacatt bourg jadis très-peuplé, maison et séminai des Pères Jésuites, maintenant en gran décadence; Maleatour, église célèbre, co sacrée à l'apôtre Saint-Thomas, où tous l ans, le dimanche de Quasimodo, se rend u foule innombrable de peuple.

En suivant la côte, on trouve Palou Dchettouva, Paniani ou Ponnani (Panane, Dchavacadda et Tannour. Dans l'intérieur

[redacted]

l'est, sont Pouttendchera, et Vettiacotta, forteresse du roi de Travancor, pour empêcher l'entrée de l'ennemi par les montagnes des Ghâtes, à travers lesquelles il y a une route de communication avec le Maïssour dont est maître Tipou sultan. Beaucoup plus au nord, savoir à dix lieues de Cranganor est Triciour, district et bourg des Brames, où il y a une académie célèbre, des écoles particulières et publiques, et une université pour enseigner les sciences et la religion des Brames. Tipou sultan la saccagea, mais les Brames y retournèrent après sa défaite. Je possède quelques livres Malabars et Samscrits des Brames de cette académie, dont j'ai déjà donné des *spécimen* et extraits dans ma Grammaire Samscrite. Tous ces bourgs, villes et églises sont situés au 10eme degré de latitude.

Tannour, ancienne ville sur le bord de la mer; est au 11eme degré de latitude septentrionale. Anciennement elle avait son roi que l'on appelait Vettarajahva, mais aujourd'hui elle est déchue au point de n'être plus qu'un misérable village. Plus au nord et toujours sur la côte, est Vaïpour, Baïpour, ou Sultanpatnam, port excellent que Tipou Sultan avait fait embellir, parce qu'il y voulait

établir un grand commerce avec les étrangers. En effet, cette ville recevait des pays situés dans l'intérieur à l'est, beaucoup de poivre, de cardamome, et de bois de sandal; mais comme ce pays est toujours agité depuis 1773, à cause des guerres continuelles que Hayder-Aly-Khan et Tipou sultan, ont eues avec les rois Samorin et de Travancor, les routes de Cranganor, à cet endroit, sont depuis cette époque, très-peu fréquentées. Plus à l'est sur les montagnes des Ghâtes, est la ville et forteresse de Palacatidcheri, bâtie en pierres de taille quarrées, et pourvue de bonnes portes, bastions et arsenal d'armes. C'est ici que Tipou sultan avait toujours la principale force de son armée. Cette ville est située sur les confins du Concam, province occidentale du Maïssour; elle est à l'entrée de la côte du Malabar, par les montagnes qui séparent le Malabar du Maïssour.

En suivant le rivage de la mer, on trouve Colicotta, ou Calicut, qui veut dire *forteresse, château des poules ou dindons;* parce que en langue Malabar, *Coli* signifie poule ou dindon. On la nomma ainsi à cause de l'abondance des dindes qui s'y trouvaient dabord. C'est pourquoi en Allemand les din-

des sont appelées *Calicutz Huner*, c'est-à-dire, *poules de Calicut;* ce fut le nom que les Portugais qui défiguraient tous les mots Indiens, donnèrent à Colicotta, véritable nom de Calicut. Cette ville si célèbre dans les livres des Portugais, est située au 11eme. degré, 15 minutes de latitude septentrionale. Elle est composée de grandes maisons en bois de tek, de cabanes de branches et feuilles de cocotier, et d'un petit nombre de maisons en pierre et chaux. La forteresse de Colicotta qui a donné son nom à la ville, est plus ancienne; les Malabars disent qu'elle fut bâtie par Dcheramperoumal (Charanperoumal), de qui tous les rois du Malabar se vantent d'être descendus. Tipou sultan fit abattre cette ville célèbre; son commerce si fameux dans toute l'Asie, fut ruiné de fond en comble, ses négocians et facteurs des diverses nations exilés, ses cocotiers et les arbres de sandal coupés; l'clere ou les plantes de poivre arrachés ou coupés, par l'ordre du même Tipou, dans toutes les contrées environnantes, parce que, disait-il, ce poivre était l'appât des Européans, et la cause des guerres qu'ils faisaient aux princes Indiens.

Le Samorin, appelé aussi Nediriparagia, ou

Tamoulpada, souverain très-puissant, avait obtenu ce royaume de Dcheramperoumal au commencement du dixième siècle; aussi faisait-il porter en triomphe devant lui, l'épée et le flambeau de Dcharamperoumal comme le plus précieux héritage de ses aïeux. Il pouvait mettre en campagne cent mille hommes de troupes, et était ennemi juré des Portugais et du roi de Cochin, ou de Perumpadapil, autre descendant de Dcharamperoumal qui pouvait aussi armer cent mille hommes pour les opposer au Samorin. Ces deux rois Samorin, et Peroumpadapil avaient seuls, comme empereurs, le privilége de faire porter devant eux un faisceau de branches de cocotier, par-dessus non lié, et lié par-dessous, pour marquer que leur autorité et leur domaine était vaste, libre, absolu, ou non lié; tandis que les autres petits rois du Malabar portaient un faisceau lié par-dessus et par-dessous, pour indiquer qu'ils étaient liés et soumis au commandement de ces deux empereurs. Le Samorin, aidé des Mahométans, marchands de Calicut, colonie d'étrangers très-puissans, avait souvent battu le roi Peroumpadapil; mais en 1760, Martandapoulla, généralissime du roi de Travancor,

livra bataille à ses troupes qui (étaient) campées à Cranganor, Paravour ou Veraple, et les défit complettement. Treize ans après, savoir, en 1773, Háyder-Aly-Khan, autre conquérant célèbre qui avait déjà subjugué le royaume de Maïssour, descendant de Palacaticeri, attaqua la ville de Calicut, et soumit le Malabar jusqu'à Cranganor, ou Codounlagor. Le roi Samorin nommé Krichna-Tambouran, se réfugia avec cinq mille Naïres, soldats nobles, dans les Ghâtes, d'où il descendait souvent et attaquait l'armée et les gardes d'Hayder-Aly. Enfin Tipou sultan Bahader, fils d'Hayder-Aly, irrité contre les Idolâtres de Calicut, et des pays voisins qui favorisaient sous main les entreprises du Samorin leur ancien souverain, vint en personne les punir. Il était précédé de trente mille hommes de troupes, qui dévastaient, taillaient en pièces tout ce qu'ils rencontraient; venait après l'artillerie sous les ordres de M. Lally, commandant d'un régiment de canoniers; Tipou suivait monté sur un éléphant, et l'arrière-garde était composée d'un autre corps de trente mille soldats. Tipou punit avec une extrême barbarie les habitans de Calicut; et fit pendre une infinité de gentils, hommes et

femmes. On pendait les mères avec les enfans pendus à leur cou. Quelques Payens et Chrétiens furent attachés avec des cordes et des chaînes au pied des éléphans, et ainsi nuds et liés, foulés par terre jusqu'à ce que leurs os fussent rompus. Beaucoup de Brames furent circoncis (par force), parce que Tipou voulait que les Payens et les Chrétiens devinssent Musulmans, secte qu'il professe et soutient. Delà, les églises Chrétiennes et les temples des Payens furent incendiés, abattus et démolis ; les femmes Chrétiennes et Payennes données aux Musulmans, et les Musulmanes aux Payens et Chrétiens, afin que ceux-ci fussent plus aisément pervertis ; la touffe de cheveux ou le *coudoumi* des Payens, marque de leur noblesse, leur fut coupée, les Chrétiens qui se trouvaient dans les rues furent ou pendus, ou circoncis. J'étais à Veraple au mois de février 1789, (époque de ces horreurs) ; et je fournis des barques pour pouvoir passer la rivière de Varaple aux malheureux fugitifs Payens ou Chrétiens échappés à la fureur de l'ennemi. Cette persécution durait encore le 15 avril 1790, lorsque j'étais déjà parti du Malabar. Mais ce jour, Tipou sultan pénètra dans les lignes ou

rtifications du roi de Travancor, vint jus-
l'à Veraple, et y commit les mêmes mas-
cres qu'il avait commencés l'année précé-
nte. Voici ce que m'écrivait, en date du
mai 1791, Monseigneur Louis-Marie,
êque d'*Usula*, et vicaire apostolique du
alabar: » l'armée de Tipou a pénétré jusqu'aux environs de Veraple, et brûlé plusieurs maisons, mais il n'est pas entré dans l'île; seulement les brigands firent de notre église, de la maison, du séminaire et de la chambre (des livres) avec tout le bazar (le bourg) une caverne de bandits, pillant et détruisant tout ce qui leur tombait sous la main, et qu'il ne nous fut pas facile de transporter ailleurs. Malgré cela, on attribue à une faveur très-spéciale de Dieu et de Saint-Joseph (à l'honneur de qui est dédiée l'église), qu'elle n'ait pas été brûlée, non plus que notre maison ». L'armée
Tipou fut battue et chassée par les An-
ais sous le commandement du lord Corn-
allis en 1792, et Tipou forcé de s'enfer-
er dans la forteresse de Schirangapatnam,
apitale) du Maïssour. Il paya les frais de guerre, restitua les pays qu'il avait con-
uis à leurs anciens maîtres, et donna ses

deux fils en ôtage aux Anglais. Il semble que Dieu ait envoyé ce tyran pour châtier l'orgueil des Brames et des Chrétiens, qui était arrivé à son comble. Dieu punit ensuite la cruauté et les attrocités exercées par Tipou sultan. Quand Dieu veut châtier, toutes les causes secondaires concourent à ses desseins. Un moment d'humeur ou de colère de Tipou, un dégoût, ou un motif non moins frivole, suffit pour allumer la guerre la plus féroce.

Le port de Calicut ayant été presque obstrué par le sable qu'y a amoncelé la mer, est devenu plus petit, plus étroit qu'auparavant. Le commerce de Calicut est par conséquent presqu'entièrement tombé. Mais comme les Arabes Mahométans y dominent, et qu'ils communiquent avec les Arabes de Mascate et de Moka, on peut espérer qu'il se rétablira.

En suivant le rivage de la mer, on rencontre Mahé ou May, ville et colonie des Français. Ceux-ci s'étant mis à crier dans les rues de cette ville *liberté, égalité*, les naturels Payens et Mahométans crièrent à leur tour, *liberté, égalité* pour nous aussi : nous sommes tous libres et égaux ; nous ne vou-

lons pas être commandés par vous autres, et chassèrent les Français de la colonie. Les carmes déchaux y avaient une église, un cathécuménat, et une mission. Une lieue plus avant au nord, est Taladcheri (Talicheri), ville, gouvernement, place d'armes, arsenal, et colonie célèbre des Anglais. C'est ici que se rassemble la force militaire Anglaise qui vient de Bombay pour contenir et dominer la côte de Malabar, c'est-à-dire, le *Malayatb.* Actuellement le Samorin et le roi de Travancor sont alliés des Anglais. La ville est très-commerçante, et les bâtimens s'y chargent de poivre, de toiles de coton, de planches de biti et de tek, de cardamome, de riz, de cordages, de bois de sandal, et autres denrées du Malabar que l'on transporte à Bombay, et delà à Londres. La maison du gouvernement à Taladcheri, est un des plus beaux édifices ou palais de l'Inde. Vient après Baliapatnam, ou Valiapatnam; *Valia*, grand, *Patnam*, ville, ainsi *Valiapatnam* veut dire grande ville. Ce n'est aujourd'hui qu'un bourg obscur; jadis c'était un marché célèbre, une ville, un port formé par un fleuve qui s'y jette dans la mer; mais à présent le port est à moitié comblé. Cette

ville et ce port est le *Balepatna* de Ptolémée, et Palepatna d'Arrien dans le *Périple de la mer Rouge*. D'Anville qui avait étudié les cartes de Ptolémée, mais qui n'avait point examiné le local des ports et villes anciennes de la côte de Malabar, a confondu dans ses *antiquités géographiques de l'Inde* tous ces noms, et changé partout les latitudes véritables. Suit sur le bord de la mer Cananor, ville, fort et siège royal de la reine Colatiri, appelée par les Européaus Colastri. C'est encore une ville très-ancienne, et on regarde les rois Colattiri comme très-nobles, parce qu'ils descendent de Dcharamperoumal. Dans l'intérieur croît beaucoup d'excellent bois de sandal, beaucoup de poivre et de cardamome. La mère du roi actuel de Travancor, Rama Varmer, était sortie de la très-noble et royale famille des rois Colattiri; elle est morte en 1780, pendant que j'étais à Anjingue. Je lus la lettre que le roi écrivit au commandant Anglais d'Anjingue, par laquelle il le priait de vouloir bien ordonner qu'on donnât publiquement des marques de deüil pour la mort de sa mère. En effet, toutes les boutiques furent fermées pendant trois jours, et durant le même temps, on dé-

fendit la pêche dans les rivières et dans la mer ; chose usitée chez les Payens, qui craignent que l'âme du défunt ne passe dans le corps d'un poisson. Ainsi Niebuhr et Anquetil du Peron , sont d'infidèles relateurs quand ils assurent que le roi de Travancor est né dans une tribu abjecte.

Le royaume de Cananor s'appelle Colanada : la ville capitale est à 11 degrés 50 minutes latitude. Toute la côte, vers le nord, jusqu'à monte Dilly (Mont Delli), est habitée par les Molandis, pirates qui vivent de rapines. Pline, Arrien, Ptolémée, Marc Pol, et autres écrivains, ont parlé de ces écumeurs de mer. Ils se réunissent à d'autres pirates qui habitent les îles *Angedibes* près de Goa, et attaquent les petites barques qui vont de cette ville à Cochin. Leurs chaumières sont au bas de Mont Delli à l'est, où ils ont leurs femmes et leurs enfans. Mont Delli qui est un promontoire situé au 12eme degré 5 minutes, borne le Malabar ou Malayala ; au-delà commence le royaume de Canara, appartenant en partie à Tipou sultan, et en partie aux Marattes et autres petits rois payens que l'on trouve encore dans les montagnes. L'idiôme, les usages et quelques lois du Malabar, commencent

à se perdre à Mont Delli, et là commencent la langue et les mœurs des Canarins, qui sont aussi des peuples payens. Mais le dogme et la religion est partout la même; c'est le même nombre de Dieux, la même langue liturgique qui est le Samscrit. Anquetil du Perron se trompe en avançant que la langue Tamoule est commune à la côte de Malabar. On voit qu'il n'a visité qu'une ou deux villes maritimes où les marchands parlent Malabar et Tamoul. Mais tout l'intérieur du pays a sa propre langue Malabare, distincte de la Tamoule, quoique toutes deux soient des dialectes de la langue littérale Samscredane; j'en parlerai dans la deuxième partie, chap. 6.

Ayant donné la description topographique des villes et bourgs plus remarquables du Malabar, je vais indiquer les distances de quelques lieux, prenant pour centre la ville de Cochin, située, comme nous l'avons déjà dit, à 10 degrés de latitude, et 75 degrés 52 minutes de longitude. La lieue dont il est ici question, est d'une heure de chemin.

LIEUX.	DISTANCE DE COCHIN EN LIEUES.
Colicotta ou Calicut, par mer, nord. . . .	30.
Codoungalor ou Cranganor, par rivière, nord.	5.

[redacted]

LIEUX.	DISTANCE DE COCHIN EN LIEUES.
Palacattidcheri, par terre.	30.
Vettiacotta, nord est.	12.
Maleatour, par la rivière, nord est.	10.
Varapole, par rivière, nord est.	3.
Codamaugalam, par terre, et par rivière, est.	15.
Aragoche, par terre, est.	20.
Modelacodam, par terre, est.	30.
Dehoucam et Nédiala, par terre, est.	32.
Mohatouchè, par rivière, est.	19.
Cagnarapalli, bourg et marché, par rivière, et par terre, sud-est.	32.
Vaypour, par rivière, sud-est.	28.
Corolongatta, par rivière, sud-est.	14.
Cadatouroutti, par rivière, sud-est.	12.
Callourcada, par la rivière, sud.	14.
Alapouche, par mer, et par rivière, sud.	12.
Mouttam, par rivière, sud.	6.
Porrocada, ou Porcâ, par rivière, et par mer, sud.	14.
Cayancollam, selon d'autres Calicoulan, par rivière, sud.	18.
Collam (Coęlan), par mer, et par rivière, sud.	24.
Anjoutenga, ou Anjengue, par mer, et par rivière, sud.	34.
Tirouvandabouram, par rivière, par mer et par terre, sud.	40.

LIEUX.	DISTANCE DE COCHIN EN LIEUES.
Coleci (Coleche), par mer, sud.	52.
Padmanabouram, par la route intérieure, sud.	52.
Cottaram. ou Cottate, par la route intérieure, sud.	64.
Cap Comorin, par mer.	72.
Tovala, par la route intérieure, par terre, sud.	74.

Dans l'évaluation de ces distances particulières, nous avons eu égard aux détours, c'est-à-dire, au plus de chemin que l'on doit faire à cause des détours, puisqu'aucune route n'est parfaitement droite. La poste, *Angelà*, en langue Malabare, va par la route intérieure du pays qui est la plus courte et la plus droite. Mais cette route est défendue aux Européans, comme impurs, et pouvant (par leur contact) souiller les Brames; de sorte, qu'ils voyagent en suivant les bords de la mer habités par des pêcheurs et autres tribus des plus viles; aussi manquent-ils de connaissances sur l'intérieur du pays, et beaucoup d'entr'eux écrivent leurs voyages et relations de l'Inde sans avoir jamais vu l'intérieur du pays. Les missionnaires Européans du

[redacted]

du Malabar, ont le privilège de pouvoir porter le grand parasol comme les princes et seigneurs; et cela joint à d'autres privilèges et droits les ennoblit tellement, qu'ils peuvent passer par toutes les routes, hormis celles qui sont contigues à un temple où l'on célèbre actuellement la fête de quelque divinité.

CHAPITRE VII.

Observations sur la navigation et le commerce des anciens Egyptiens, Grecs et Romains à la côte de Malabar.

Il n'y a rien qui éclaircisse plus l'ancienne Histoire du Malabar, de la navigation des anciens dans ce pays, et il n'y a rien non plus qui jette une si vive lumière sur l'histoire du commerce et de la navigation des anciens, que la géographie des anciens ports et villes de la côte de Malabar appliquée à ce même but. M. Samuel Schmidt nous a donné la navigation des Ptolémées, rois d'Egypte, et leur communication avec la côte de Malabar (1). M. Martin Lipen a prouvé par des raisonnemens clairs autant que convaincans, que la navigation des vaisseaux d'Hiram et de Salomon, finissait à l'île de Taprobane, aujourd'hui Ceylan, appelée par les

(1) Schmidt: *opuscula in quib. res. ant. Ægypt. explanantur.* Carolsruhæ, 1765. dissert. IV. p. 175 et suiv.

[redacted]

Brames Salabham, ou l'*île du vrai gain* (1). Le P. Montfaucon, dans sa préface à la Topographie chrétienne de Cosmas Indicopleustès, parle des anciens ports du Malabar (2). M. d'Anville, en suivant les tables géographiques de Ptolémée, est parvenu à marquer la véritable situation de quelques ports et villes maritimes du Malabar (5). Cellarius a réuni dans sa Géographie, les passages des anciens écrivains pour éclaircir les côtes maritimes de l'Inde (4). Dans ces derniers temps, Robertson, dans son dernier ouvrage, nous a donné d'excellens mémoires

---

(1) Lipen. *navig. Salom. Ophir. illust.* (1660) pag. 519. *sect.* 5. *An Ophir. sit Asiatica, et nominatim in Ind. Orient.* Je sais bien que quelques auteurs placent Ophir dans l'Amérique, d'autres dans la Chine, d'autres en Afrique, et d'autres à Cadix en Espagne. Mais ce sont des rêves que Lipen a réfutés et dissipés dans ses savantes dissertations.

(2) *Nov. collect. Patr. et Scriptor. Græcor.* (1706) Tom. II, pag. 9. *Præfat.* pag. 113, et suiv.

(3) *Antiquité géographique de l'Inde*, pag. 105 et suiv.

(4) *Notit. orb. antiq.* (1773) lib. III, cap. 23, pag. 744 et suiv.

sur le commerce des anciens avec l'Inde (1).

Je fais le plus grand cas de tous ces ouvrages; ils sont remplis d'érudition et de recherches utiles, qui et jettent un grand jour sur le continent Indien. Mais comme aucun de ces écrivains n'a été dans l'Inde, aucun n'a examiné le local des villes et ports Indiens, et par conséquent, ou ils ne parlent pas de ces ports et villes maritimes du Malabar; ou s'ils en parlent, ils transportent, changent et confondent un port et une ville avec l'autre, de sorte qu'ils marquent une fausse situation aux villes, et aux stations des vaisseaux des anciens, négocians et navigateurs. Après avoir examiné le plus grand nombre de ces ports du Malabar; j'ai pensé qu'il était nécessaire de fixer la véritable situation et le lieu des anciennes villes marchandes, et de corriger ce que la vaste érudition de ces écrivains n'avait pu suffisamment éclaircir faute de connaissances locales.

Je suppose donc, 1°. que les anciens navi-

---

(5) *Recherches historiques sur la connaissance que les anciens eurent de l'Inde*, trad. Ital. Tom. II, not. 46, pag. 304, not. 29, pag. 285.

gnaient et trafiquaient réellement avec l'Inde. Cette proposition est d'une vérité incontestable. Strabon (liv. XVII), dit : « Maintenant » des flottes nombreuses passent jusques dans » l'Inde et aux extrémités de l'Ethiopie ; » elles en rapportent des marchandises pré- » cieuses, qui passent de l'Egypte dans » d'autres pays. » Au liv. III, il dit : « Nous » avons appris que cent vingt bâtimens firent » voile du port de Murs, pour l'Inde,.... » à l'époque où Gallus était préfet de l'E- » gypte ». Asiangaber ou Asiongaber, dont il est question au troisième livre des Rois, IX, 26, au second des Panlipomènes, XX, 36, et dans le Deutéronome, II, 8, était un port de la mer Rouge en Egypte, ainsi que l'assure expressément Josephe, *antiquités Judaïques*, liv. VIII, ch. 2.' (Voyez Lipen, chap. 2, sect. I, sur Asiongaber). (1) C'est

---

(1) » Le roi Salomon construisit aussi une flotte » à Asiongaber, près d'Aïlath sur les bords de la » mer rouge en Idumée, et Hiram envoya dans cette » flotte de ses serviteurs marins, et qui connaissaient « bien la navigation, qui, avec les serviteurs de Sa- » lomon, se rendirent à Ophir, d'où ils rapportèrent » à Salomon quatre cens vingt talens d'or (la Glose

de ce port sur la mer Rouge, que sortaien les bâtimens d'Hiram et de Salomon, d'a près le même Josephe et l'Ecriture, au endroits cités. Ainsi les vaisseaux de Salo mon ne pouvaient aller ni à Cadix, ni dan l'Amérique, ni dans l'Afrique occidentale mais devaient se rendre dans l'Inde par l mer Rouge, comme ceux de toutes les autre nations. Saint-Epiphane, *Hérésie* 66, pag 278, édition de Bâle, parle du commerc avec l'Inde et de la navigation de Salomon. Voici ses paroles : « Il y a plusieurs ports » dans la mer Rouge.... l'un est à *Aïla*, » que l'Ecriture sainte nomme *Aïlon*, d'où » fesait voile la flotte de Salomon, et où elle » rapportait, au bout de trois ans, de l'or, » de l'ivoire, des parfums, des paons et autres » marchandises.... Les effets qui y débarquent » passent de-là dans la Thébaïde et à Ale- » xandrie, etc. » Saint-Epiphane, évêque de Chypre, île qui trafiquait avec l'Egypte,

---

» lit *d'or pur*) Rois. liv. III, chap. IX. v. 26, 27, 28, » Les vaisseaux du roi allaient une fois tous les trois » ans à Tharsis avec les serviteurs d'Hiram, et ils en » rapportaient de l'or, de l'argent, de l'ivoire et des » paons ». Paralipom. liv. II. chap. IX. v. 21.

[redacted]

devait mieux connaître la marche du commerce, et la topographie de ce pays, que Beccanus, Goropius, Adam Fabroni, et quelques autres littérateurs qui n'avaient jamais étudié ni la géographie, ni l'histoire de la navigation. Ce sont cependant ces auteurs, dont les assertions sur la navigation des anciens ne méritent aucune attention, qui ont tout embrouillé.

Je suppose, 2°. que les vaisseaux des anciens naviguaient lentement, cotoyant toujours et terre à terre, parce qu'il n'est pas certain qu'ils eussent la boussole; qu'ils ne connaissaient pas assez les courans ni les vents; et qu'ils n'avaient que des bâtimens frêles, comme de papyrus, ou d'autre matière moins solide que nos vaisseaux. Aussi Procope, (liv., *de la guerre Persique*, chap. 19.), a-t-il observé que les Ethiopiens et les Indiens avaient jadis des vaisseaux sans un seul clou de fer, et sans poix (goudron) qui tînt les planches collées l'une à l'autre. « Les bâtimens ne sont (dit-il) enduits ni de poix (goudron), ni d'aucune autre matière; les planches n'en sont pas clouées et attachées avec des clous de fer, mais tiennent réunies par des espèces de cordages. » Les

vaisseaux romains valaient mieux, puisque Pline, parlant de la navigation des Romains aux Indes orientales, dit : « On y navigue » tous les ans, et on embarque sur les bâti» mens des cohortes d'archers, à cause des » pyrates qui sont très-nombreux dans ces » mers (1). » Pour avoir des troupes à bord, il fallait des vaisseaux plus forts que les bâtimens indiens.

Je suppose, 3°. que des villes maritimes et des ports anciens ont disparu, soit par les allusions, par le changement de lit des fleuves, par l'action de la mer, par les dispositions des souverains du pays, ou par d'autres catastrophes, ainsi que nous l'avons dit au chapitre précédent.

Après ce préambule, voyons quelles étaient les marchandises que les anciens portaient dans l'Inde. Arrien, ou l'auteur *du périple de la mer Rouge* (*Geograph. vet. script.* 1698), nomme celles qui suivent : vin d'Italie et de Laodicée, cuivre, étaim, plomb, corail, crysolite, toute sorte de draps, storax, mélilot, verre grossier, vernis, encens, des

(1) *Histoire naturelle*, liv. VI, chap. 23.

[redacted]

deniers et des écus, c'est-à-dire, de la monnaie marquée ou frappée avec type et légende. Les vaisseaux étrangers exportaient de l'Inde, du nard, du cocq des jardins, du bdellium, de l'ivoire, de l'onix, pierre (précieuse), de la soie, du *moloquin*, ou des toiles très-fine, peintes et brodées, du fil, du poivre, et autres effets. Toutes ces marchandises fesaient l'objet du commerce et des échanges qui avaient lieu au port de Tattanagari, l'ancienne Patala, située sur le fleuve *Sindhou*, qui est notre Indus, appelé par Arrien de son nom véritable *Sinthus*. Elles se débitaient aussi dans la ville de Barigaza, qui est certainement la Baroche des Européans, Barokia et Beroug des Persans, située dans le golfe de Cambaye, au 21ème. degré 20 minutes de latitude, et 72 degrés 25 minutes de longitude. Voyez d'Anville, *Géographie ancienne abrégée*, 1758. Tom. II, pag. 353. Cette ville est située au bord d'une rivière qui vient de l'est, et qui se jette dans la mer à l'ouest, comme toutes les autres rivières de la côte de Malabar. Ici l'on doit remarquer que les bâtimens des anciens cherchaient toujours l'embouchure de quelque fleuve pour leur servir d'asile et de port contre les cou-

rans et les vents. Il faut donc que nous cherchions toujours les fleuves de l'Inde, et (par-là) nous trouverons les anciens ports et stations des navigateurs égyptiens, grecs et romains.

Les autres marchandises qu'on exportait de l'Inde, suivant Pline (1), et Solin (2), étaient : perroquets, poivre long, et poivre noir petit, diamans, ébène, bérilles, crysolites, perles, soie, canelle, toiles très-fines, singes, différens bois odoriférans, épiceries. Robertson a remarqué (*Giornal dé letterat.* Tom. LXXXVIII, Pis. (1792), art. 13, pag. 255.) qu'aux funérailles de Sylla, on brûla sur son bûcher deux cent-dix charges d'épiceries indiennes; et à celles de Poppée, Néron fit brûler plus de canelle et de cassia que n'en produit dans toute une année le pays d'où on les tire. Ceci n'est pas incroyable, parce que, depuis que l'Egypte avait été réduite en province romaine, tout le commerce de l'Inde était entre les mains des Romains. Avant cette époque, il se fesait par

---

(1) *Hist. nat.* liv. VI, chap. 22 et 23.

(2) Chap. 57, *Itinéraire Indien.* Chap. 55, *de l'Inde, et des mœurs des Indiens.*

[redacted]

les Egyptiens, les Grecs, les Perses et les Phéniciens, qui venaient jusqu'à Pattala ou Tattanagari, à l'embouchure de l'Indus ou Sindhou, où Darius Istaspe ou Guchstaspe, roi de Perse, et Alexandre, à l'exemple des Phéniciens, avaient établi le (principal) lieu de leur trafic avec les Indiens (1). Mais après la perte de l'Egypte, et au temps où Rome était en guerre avec les Perses, le commerce des Romains avec l'Inde tomba dans la décadence. Il y a à ce sujet un passage très-singulier dans Procope. Il dit que l'empereur Justinien demanda au roi d'Ethiopie, Ellestée, qui était Chrétien, qu'il achetât la soie des Indiens, et qu'il la vendît aux Romains, ce

---

(1) » Darius désirant connaître l'embouchure de » l'Indus, envoya des vaisseaux où il fit embarquer » des hommes au témoignage desquels il avait grande » confiance, et parmi eux un certain Scilax de Carinde ». Hérodot. liv. IV. » Pattala, dont nous » avons parlé, est située à l'embouchure même de » l'Indus ». (Pline, *hist. nat.* liv. VI, chap. 21.) D'après la situation marquée par Pline, on voit clairement que Pattala est la ville de Tatta. *Patalam* en langue Indienne, signifie magasin, entrepôt, foire; telle fut Tatta.

qui enrichirait ceux-ci, et empêcherait que l'or et l'argent de Rome ne s'écoulât chez les Perses, qui étaient leurs ennemis. Mais, ajoute Procope, on ne pouvait acheter la soie des Indiens par le canal des Ethiopiens, parce que les agens de Perse occupaient tous les ports où les Indiens abordaient ordinairement avec de la soie, et qu'ils la leur achetaient toute. (*Guerre persique*, liv. I, chap. 20.) Ce passage, avec beaucoup d'autres que je pourrais citer, prouve que le commerce des Romains avec l'Inde cessa quand l'empire était en guerre avec les Parthes et les Perses. Au premier siècle de l'ère chrétienne, la soie venait à Rome avec les autres marchandises de l'Inde, ainsi qu'on le voit par les passages cités ci-dessus de Pline, Clément d'Alexandrie et Arrien. « Les *Serès*, » fameux par le duvet de leurs forêts, (arrachent) des feuilles de leurs arbres (1), et » peignent cette sorte de duvet qu'ils imbibent dans l'eau ; ce qui donne à nos femmes la double de peine de désourdir les » fils et d'en faire de nouveau un tissu ; tant

(1) Les cocons des vers à soie qui y croissent sur les arbres à l'air libre. *Note du traduct.*

» il faut de travaux et de courses dans des
» pays lointains, (pour préparer ces étoffes
» légères) à travers lesquelles une matrone
» se montre en public. » (Pline, *Hist. naturelle*, liv. VI, chap. 17.) Le luxe des dames romaines était, dans l'antiquté, un motif de ce commerce, comme l'est aujourd'hui le nôtre, hommes et femmes.

Nous avons déjà trouvé deux ports de l'Inde fréquentés par les anciens, savoir : Pattala ou Tatta, à l'embouchure de l'Indus, et Barygaza ou Baroche, situé au golfe de Cambaye, tous deux célèbres encore de nos jours. Examinons maintenant quels étaient les autres ports et villes plus remarquables de la côte de Malabar, que les anciens visitaient.

Premier port. D'après ce que dit Pline (*Hist. naturelle*, liv. VI, chap. 23), Arrien dans son *périple de la mer Rouge*, Solin, dans l'*itinéraire Indien*, Ptolémée, dans sa *géographie* (liv. VII, tab. 10), la ville de Tagara était une de celles qui trafiquaient avec les anciens. D'Anville place cette ville au 17ème. degré de latitude septentrionale, et entre le 92 et 93 de longitude orientale. Voyez la carte géographique de d'Anville jointe à l'*antiquité géographique de l'Inde*.

Mais M. Samuel Wilford, lieutenant Anglais dans l'Inde, a prouvé, à ce que je crois, sans replique, que Tagara était située sur la rive méridionale du fleuve Godvery, au 20eme. degré de latitude, où est maintenant Daltabad, et qu'elle communiquait avec Barigaza ou Baroche, où elle envoyait ses denrées par les monts Balagat, et ensuite par la rivière. Voyez dans les *recherches Asiatiques*, Tom. I, pag. 369, les *remarques sur la ville de Tagara*. Robertson a adopté cette opinion, et il est sûr que Tagara était située dans le Dekan; c'est-à-dire, le Dekchina ou dans la partie sud, relativement à Baroche. *Dakchina* ou *Dekchina* en langue Samscrite, signifie sud ou chose du sud. Or, Arrien parlant de la ville de Barigaza dit : » Ils (les » Indiens) appellent le midi Dachan (cor- » ruption de Dakchina)......... à presque dix » journées de distance, d'ici (de Baroche), » est une autre ville très-grande qu'on nomme » Tagara. De ces marchés, on porte les mar- » chandises à Barigaza sur des chariots à travers » des routes très-escarpées et très-pénibles ». (les montagnes de Balagat). Si Tagara avait été située au 17eme. degré de latitude, comme le veut d'Anville, il aurait fallu aux voitures

de transport plus de trente jours de route à travers les montagnes pour arriver à Baroche. Ainsi cet auteur s'est trompé ici de trois degrés de latitude.

Un de mes amis, homme d'étude (de cabinet), me disait que les voyageurs sont des marins qui ont très-peu de connaissances, et sur les relations desquels on doit peu compter. Selon lui, il ne faut se fier qu'aux hommes de cabinet, qui n'ont voyagé que sur leur table, dans la chambre où sont leurs livres et les morceaux, où ils jugent hardiment, décident, critiquent tout ce qui se présente à eux. Je sai pourtant bien que St.-Jérôme fit plusieurs voyages pour connaître la géographie, la langue et les mœurs et usages des Hébreux, avant d'écrire ses savans commentaires sur la Bible. Je sai que Platon, Plutarque, Solon et Strabon, voyagèrent en Egypte avant d'écrire sur ce qui regardait l'Egypte et la Grèce. Apparemment qu'ils n'étaient que des matelots ignorans, et qu'ils eussent mieux fait de rester dans leur cabinet, à leur table. Un peu de pédanterie suffit pour en imposer dans notre siècle. Les maximes et les exemples des anciens ne valent plus rien. Si d'Anville avait

fait le voyage de l'Inde avant d'écrire son *antiquité géographique de l'Inde*, il n'aurait pas consigné tant d'erreurs dans ses livre (1). Mais nous ne voulons ici parler que des ports, et Tagara est une ville méditerrannée.

---

(1) Par exemple, d'Anville dit que Balhara était roi au golfe de Cambaye, tandis que les deux voyageurs Arabes du siècle neuvième, nous apprennent que Balhara, c'est-à-dire, *Baliarajah grand roi*, était roi de Kemkem, ou Concam, une province du Maïssour, éloignée de sept degrés au sud de Cambaye. Concam ou Kemkem qui est la même chose, doit avoir été la province où autrefois le *Balhara*, ou empereur des Indes tenait sa cour, avant de s'établir à Calicut. (Renaudot, *anciennes relations des Indes*, pag. 157.) Baros avait déjà dit que le Concam confinait avec le Canara, comme il confine aujourd'hui. Malgré cela Renaudot et d'Anville placent Balhara au golfe de Cambaye. La capitale du Concam est Palacatticheri, où commence la mission du Concam et du Maïssour. Cette ville est située vis-à-vis de Calicut. à 11 degrés 23 minntes de latitude dans l'intérieur sur les montagnes qui, du Malabar, donnent passage dans le Concam et le Maïssour. Ce pays appartient à Tipou sultan, et finit à Bednour, à 13 degrés de latitude. D'Anville et Renaudot le transportent au 21eme degré

Second

Second port. C'est *Muziris*, dont Solin dit : « l'autre marché de l'Inde est *Muzi-* « *rum* (Muziris de Pline), devenu infâme par « les pillages de ses pirates ». Pline remarque (1) que *ce marché n'est pas abondant en marchandises.* M. Rennell croit que Muziris était un port de mer dans le Canara, entre Goa et Talicheri, c'est-à-dire, entre le 11eme. et le 15eme. degré de latitude. Je suis du même avis, car les pirates qui infestaient et infestent encore aujourd'hui la mer, se rencontrent à cette latitude, comme je l'ai dit dans le chapitre précédent. La table de Peutinger dans Cellarius, place encore ici un lac, et dit que Muziris était un lieu de marché situé au bord d'une rivière. Mais ce port ne mérite pas de plus grandes recherches (2).

---

de latitude, c'est-à-dire, cent soixante lieues plus au nord. Et voilà des hommes de cabinet! voyez le P. Jean de Brito, *Breve noticia dos erros, qué tem os Gentios do* Concam *da India*. cod. ms.

(1) *Hist. nat.*, liv. VI, chap. 23.

(2) D'Anville place à Muziris le temple d'Auguste César Romain. « On trouve Muziris dans « la table Théodosienne, avec cette circonstance

Entre Barigaza ou Baroche et [illegible], est le Saphar, le Suphar des anciens, où suivant Lucas Holstenius, abordaient les vaisseaux de Salomon. Ptolémée place cette ville au golfe de Cambaye, près de Barygaza (*Géograp. table X, de l'Asie*, liv. VII). Le Suppara de Ptolémée est le Saphar ou *Sepher-el-Hend* des Arabes, qu'ils distinguent de Saphar ou *Sepharch-el-Zindge*, sur la côte orientale d'Afrique, où est aujourd'hui Zengis ou Zengbar. Ces lieux sont connus depuis l'antiquité la plus éloignée. Moïse dit dans la Genèse, chap. X, v. 30, en parlant de la pre-

---

« digne de remarque, d'y voir un édifice sous le nom « de *templum Augusti* ». *Antiq. géogr. de l'Inde*, pag. 134. Dodwell pense que ce temple ou factorerie pour déposer et emmagasiner les marchandises, était de Tibère Claude Neron. Il est certain que le P. Pavoni, missionnaire du Maïssour, trouva dans le fleuve Caveri, une médaille avec cette inscription : *Claud. Pont. Max.* le reste ne pouvait se lire. Le royaume de Canara est rempli d'édifices anciens qui étonnent, tels que le fameux temple de l'île de Salsette, appelé en langue Maratte *Sasehaüba Zangira*, et dont nous parlerons dans la seconde partie de ce Voyage, chap. X. Ce pays a dû être peuplé et fréquenté dès l'antiquité la plus reculée.

mière dispersion des descendans de Noé; *ils allèrent de Mesa jusqu'à Sephar.* Mesa est Muza, et Sephar certainement le Saphar des Arabes situé sur la côte méridionale d'Afrique; et c'était par conséquent à ce Saphar qu'abordaient les vaisseaux de Salomon. Pline a dissipé à merveille l'obscurité que pouvait présenter le passage de Moïse. Il dit: « Il y a « un troisième port nommé Muza, où les « navigateurs qui vont dans l'Inde n'abor- « dent point, mais seulement les marchands « d'encens et de parfums d'Arabie. Dans « l'intérieur, il y a plusieurs villes, la ville « capitale s'appelle Saphar, et une autre « Sabe (1) ». Pline parle ici des vaisseaux qui sortaient de la mer Rouge ou golfe Arabique, et qui prenaient deux routes ou directions; les uns allaient dans l'Inde, et il leur fallait quarante jours pour y arriver, les autres cotoyaient la côte orientale d'Afrique où étaient Muza ou Mozambique, et le Saphar de Pline, et des Livres saints, pays qui, encore aujourd'hui, possède beaucoup d'or en poudre apporté par les Afri-

(1) Liv. VI, chap. 23.

dans les chapitres précédens. Mais outre ce port, Ptolémée et Arrien font mention de plusieurs autres sur la côte de Malabar. Le premier, dans le royaume de Canara, venant du nord au sud, est la ville Calliena d'Arrien, « qui, (dit cet auteur), était un « marché célèbre et fréquenté au temps du « vieux roi Saraganus ». Cette ville et port est la Calliana de Cosmas Indicopleustès, où résidait au siècle sixième un évêque qui était sacré en Perse, et qui y allait gouverner les Chrétiens du Canara et du Malabar. Cette ville est située au bord d'un fleuve, à deux journées au nord de Mangalor; elle a conservé son ancien nom qui est Calianapouri. *Pour, pouri* ou *pouram* en Samscrit, veut dire ville; *Caliana*, bonté et joie; de manière que *Calianapouri*, (veut dire) ville de bonté ou de joie. Dans mon *Inde Chrétienne*, j'ai prouvé par plusieurs raisons contre Montfaucon, que la Caliana de Cosmas n'est pas la ville de Calicut, et encore moins celle de Collam (Coelan), comme le veut Assemani. Ces deux villes sont beaucoup plus modernes, et n'ont rien de commun avec Caliana, qui est éloignée de Calicut de plus de deux degrés de latitude. Mais une erreur de qua-

[redacted]

rante lieues marines est une bagatelle pour un homme de lettres (un savant) : et cependant cette (sorte de) gens veut être seule suivie et adorée.

Le port de Caliana très-fréquenté avant l'ère Chrétienne, tomba en décadence, parce qu'après que les rois Indiens eurent fait amitié avec Octave Auguste César, ils n'admirent plus dans leurs ports les vaisseaux des Grecs. C'est pourquoi Suetone dit, chap. XXI, dans la vie d'Octave, « La réputation de sa « vertu et de sa modération était telle, qu'elle « engagea jusqu'aux Scythes et aux Indiens, « peuples qu'on connaissait à peine pour en « avoir entendu parler, à demander son « amitié et celle du peuple Romain ». On peut consulter Eusèbe dans sa *Chronique*, Strabon, liv. XV, et Dion Cassius. Ce dernier dit (liv. LIV, pag. 739.) « Les Indiens « ratifièrent alors par un traité de paix, « l'amitié qu'ils avaient auparavant deman- « dée par des ambassadeurs, et ils envoyè- « rent à Rome des dons, parmi lesquels il y « avait des tigres, animaux qui y furent vus « pour la première fois, et un jeune homme « sans bras comme nos statues d'Hermès, « qui se servait de ses pieds pour exécuter

« tout ce que nous faisons avec les mains, « tel que tendre l'arc, lancer des flèches, « sonner la trompette ». Ces dons, savoir les tigres et le jeune Hermès vivant, furent envoyés à Octave Auguste César, par le roi Pandi ou de Madura.

Dans mon *illustration des manuscrits Indiens* du Musée Borgia de Velletri, pag. 71, ce passage m'avait fait tomber dans une erreur grave, que je relève ici avec sincérité. Je l'avais lu dans le Strabon de l'édition de Jean de Verceil qui est sans notes, et où il y a : « On apporta en dons huit esclaves nuds, « dont les calçons étaient parfumés d'aromates, et un *Mercure*, enfant à qui l'on avait « ôté les bras depuis les épaules, et que nous « avons vu ». J'avais donc cru que cet Hermès était un Mercure ou une statue de ce Dieu. Le Mercure Indien est représenté différemment de l'Hermès Grec, et il (me) fut facile de prendre Mercure pour la statue (d'Hermès); d'autant plus que mon adversaire avait donné lieu à mon erreur, en prétendant que les petites statues de *Chakya*, qui est le Mercure Indien, étaient souvent envoyées en don, ou par dévotion d'une cour royale à l'autre. Voyez l'*Alphabet Thibetan*,

ig. 298, 299, où cet auteur a eu le courage
e soutenir que la statue de Chakya qui, sui-
ant lui, est celle de Jésus-Christ, ou encore
e l'hérésiarque Manès, circulait dans les
ours de la Chine, du Thibet et de l'Inde,
ers l'an soixante de notre ère, comme si
es cours eussent été dès le premier siè-
le Chrétiennes et Manichéennes. Je vois
bien que les hommes de cabinet sont aussi
sujets à se tromper, que les voyageurs de
mer.

Le port de *Calianapouri* fut donc abandonné des Grecs après l'alliance des Romains avec les Indiens. C'est pourquoi Arrien dit: « Après que Sandanes se fut emparé de « Calliana, cette place (échelle) de commerce « fut long-temps fermée et abandonnée. A « présent (au siècle premier) si quelques bâ- « timens Grecs y abordent par hasard, ils « sont envoyés sous escorte à Barygaza ». Les vaisseaux Grecs étaient envoyés à Baroche, parce que les souverains du Canara et du Malabar étaient amis des Romains, et qu'ils favorisaient le commerce de ceux-ci, et non pas celui des Grecs: c'est pourquoi ils bâtirent un temple, c'est-à-dire, une factorerie ou maison de commerce pour l'em-

pereur Romain, comme l'a très-bien remarqué le savant Dodwell, dans sa préface au *Périple* d'Arrien, ci-devant pag. 257, not. 1.

Quatrième port. Deux journées au sud de Calianapouri, on trouve une autre place de commerce, c'est la Mandagora d'Arrien, et Mandagore de Ptolémée, liv. VII, tab. 10, *Asie*. Celui-ci dit que c'est une ville située dans le pays des pirates ou écumeurs de mer. Arrien ajoute de même, *dans lesquels lieux il y a des pirates*. Nous avons déjà remarqué que la mer est infestée de pirates depuis Goa, ou des îles Angedibes, qui sont l'*Insula Aegydiorum* d'Arrien, jusqu'à Cochin, et que c'était pour cela que les Portugais de Goa entretenaient toujours une frégate armée pour leur donner la chasse, et garantir les vaisseaux qui allaient et venaient de Cochin à Goa. Mangalor est sur la rive d'un fleuve qui se jette dans la mer au 15me. degré de latitude. Ce port est encore célèbre à cause de son ris, son poivre et autres denrées. Son vrai nom est *Mangalour*; *Mangala* veut dire bonheur en Samscrit, *our*, pays, bourg, population; et ainsi *Mangalour*, bourg de bonheur. Il se nomme aussi *Mangalapouri*, ville de bonheur; mais tous

ces noms ont été défigurés. Les Portugais écrivent Mangalor; Arrien et Ptolémée, Mandagora (Mandagore), corruptions Grecques, dont ces deux auteurs sont remplis. Montfaucon, dans sa préface à la *Topographie Chrétienne* de Cosmas Indicopleustès, compte cinq ports ou places de commerce sur la côte de Malabar, qui sont, *Parti*, *Mangaruth*, *Salopatana*, *Nalopatana*, et *Pudupatana*. L'on voit que le Mangaruth de Montfaucon, est Mangalor dans le royaume de Canara, dont le monarque, au siècle premier, était Saraganus, à qui succèda Sandanes. De mon temps cette ville appartenait à Haïder Aly Khan, et après lui à son fils Tipou sultan. Celui-ci y entretenait deux frégates qui furent prises. Il y avait sur une montagne près de Mangalor, un séminaire célèbre de prêtres Chrétiens indigènes de Canara, qui était sous la direction de Don Joachim de Miranda. Le directeur vint chercher un asyle dans notre maison de Veraple, lors de la persécution contre les Chrétiens, suscitée par Tipou sultan, et les séminaristes vécurent une année chez nous à Veraple.

Cinquième port. Après Mangalor est Baliapatnam, ou Valiapatnam, premier port du

royaume du Malabar, dont toute la côte occidentale a pris le nom, parce que le Malabar fut le premier pays connu des Portugais. Baliapatnam est le Balepatna de Ptolémée, et Palepatna d'Arrien. *Balia* ou *Valia* grand; *patnam*, *patana* ou *patna* ville; *Baliapatnam*, grande ville. Baliapatnam a essuyé une grande décadence, et ne compte aujourd'hui que très-peu d'habitans; mais il est situé dans un très-beau terrein, arrosé par un fleuve qui s'y jette dans la mer. Sa latitude est de 11 degrés 55 minutes, trois lieues au nord de Talicheri. Arrien dit que cette place de commerce n'était fréquentée que des négocians et navigateurs indigènes. Dans le siècle premier, ce pays appartenait à Dcherambotti que Pline écrit Celebothras. « Au « moment où j'écrivois, régnoit (au Mala- « bar) Celebothras. » (Liv. VI, chap. 23.) Arrien le nomme *Ceprobotus*, et Ptolémée *Cerobothron*, et il ajoute « *Karoura*, ca- « pitale de Cerobothron ». Nous avons déjà remarqué que le Malayala ou Malabar est appelé dans les livres Samscrits Keroulam ou Keroularagiam, c'est-à-dire, royaume de Keroula. On reconnaît ici la Karoura de Ptolémée, capitale, et par conséquent une

[redacted]

des villes du Maïssour. C'est d'elle que le Malabar prit son nom de Keroulam, ou Keroularagiam, comme le Maduré de la ville de Maduré, le Tanjaour, de celle de Tanjaour, et Gingi, de la forteresse de Gingi. Néanmoins je ne trouve dans le Malabar aucune ville ou ruines de ville ancienne, qui s'appelle Keroula ou Keroulam; mais dans le Maïssour au 10eme. degré, 30 minutes de latitude, il y a un boug appelé *Caravour*. Arrien remarque que le roi Ceprobotus et le roi Pandion étaient éloignés de la mer, et habitaient dans l'intérieur des terres. « Les « rois mêmes de ces deux places de marché, « résident dans des villes méditerranées », Pline, au liv. VI, dit: « Ici règne Pandion « dans une ville au milieu des terres, très- « éloignée de (ce) marché, qu'on nomme « Modusa », c'est-à-dire, Madoura. Ainsi Keroula était une ville de l'intérieur, et très-éloignée de la mer. Cette circonstance me fait présumer que les anciens rois du Malabar descendent du Concam et du Maïssour; et, en effet, le roi Samorin, parmi ses autres titres était appelé Tamoulpada, c'est-à-dire, roi des Tamouls, qui sont des

peuples du Maïssour et du Conbouli, deux pays à l'est du Malabar. Dcherambotti, Dcheramperoumal, Baliirajah ou Valiarajah, et Tiroumouncha, sont tous des noms généraux donnés à un roi, et non pas propres à une famille ou à une personne. *Dcheri*, veut dire étendue de pays, pays, province; *Botti*, gouverneur, roi, chef d'un pays; ainsi Dcherambotti signifie roi ou gouverneur d'un pays, nom travesti par des ignorans dans les langues Indiennes en Ceprobotus, Cerobothron, et Celebothras. *Dcherampéroumal* est composé de *Dcheram*, pays, *péroum*, grand, *aal*, personne; *Dcherampéroumal*, grande personne du pays, c'est-à-dire, roi. *Valia* ou *Balia*, grand, *Rajah*, Roi; *Baliarajah*, grand roi; *Tiroumounchiba* ou *Tiroubada*, sa majesté. Ces noms et plusieurs autres ont été pris pour des noms propres de familles et des personnes, et ont répandu sur l'histoire du Malabar une grande obscurité qu'il n'est pas facile de dissiper. Quand tous ces rois portent un nom générique, comme dans le cas actuel, comment les distinguer les uns des autres? Comment en tracer la chronologie? C'est pour cela que j'[illegible]

le catalogue des rois, tellement incertain, qu'il est impossible d'en donner une suite. Il faudrait pour le faire connaître, les tables de cuivre que possédait Mahadevapoulla, historiographe du roi de Travancor; mais dont il ne pouvait donner lecture à aucun autre qu'au roi, et ce, sous peine de mort. On ne peut inférer de ces noms génériques qu'une seule chose, qui est que le Malabar a eu une suite de rois, depuis le premier siècle, jusqu'à Rama Varmer, roi de Travancor, jusqu'a Krichna Tambouran, roi Samorin, et jusqu'à Virolam Tambouran, roi de Cochin, qui règnent aujourd'hui. *Balhara* ou *Balharajah*, c'est-à-dire, le grand roi, qu'au siècle neuvième, trouvèrent sur la côte de Malabar les deux Arabes de l'abbé Renaudot, régnait à Kemkem ou Concam, province du Maïssour, et sa domination s'étendait sur les côtes maritimes du Malabar. Le Dcheramperoumal qui, dans le même siècle, accorda des priviléges aux Juifs et aux Chrétiens de Saint-Thomas, était originaire du Concam, et fut le premier roi qui résidat à Calicut; c'est de ce monarque que tirent leur origine tous les petits rois du Malabar; voyez mon *Inde Chrétienne*, pag. 8, 9,

10, et suiv. où cet article est traité exactement (1).

Sixième port. Colicotta ou Calicut des Européans, est situé à 11 degrés, 21 minutes de latitude, et 75 degrés, 33 minutes de longitude, selon Hamilton Moore. Cette ville fut fondée l'an 907 de l'ère Chrétienne, d'après le témoignage de Baros, Scaliger et de la Croze, dans son *Histoire du Christianisme des Indes*, tom. I, (1758), pag. 66. La forteresse Colicotta, qui a donné le nom à la ville, est bien plus ancienne. Dcheramperoumal, empereur ou roi de Canara, du Maïssour et du Malabar, fonda cette ville, et comme il protégeait le commerce, il accorda différens privilèges aux Chrétiens de Saint-Thomas,

(1) Dans les notes précédentes, nous avons déjà observé que du temps de Pline, ces monarques Indiens habitaient dans l'intérieur, et loin de la mer; et nous avons vu qu'au siècle 8me, le *grand roi* résidait dans le royaume de Concam, et que delà il régnait sur la côte maritime du Malabar. De sorte que ce ne fut qu'au siècle 9me, que ces rois commencèrent à habiter sur les bords de la mer, et il est certain que les rois Malabars tirent leur origine du Concam et du Maïssour.

et

et aux Juifs venus originairement de la Perse, qui étaient déjà, depuis un temps immémorial, dans le Malabar. Ceux-ci se prétendent descendans des Juifs menés captifs à Babylone, sous le règne de Sédécias, et délivrés après par Cyrus, roi de Perse, l'an du monde 3419. Ces Juifs ont un manuscrit de l'Ecriture Sainte très-ancien, et très-différent de la nôtre. Ils conservent aussi les privilèges qui leur furent accordés par *Dcherampe-roumal*, écrits sur une planche de cuivre; tandis que les Chrétiens de Saint-Thomas ont perdu la planche sur laquelle les leurs étaient gravés. Celles que donne Anquetil du Perron, dans le discours préliminaire du *Zend-Avesta*, pag. 170 et suiv., sont une copie apocryphe, prise de *Mattay Matay Cassanar*, prêtre Syro-Caldéen Malabar, natif d'Angicaïmal.

Les Mahométans Arabes, après qu'ils eurent conquis la Perse, pénétrèrent dans l'Inde pour y faire le commerce, et occupèrent, dans le cours du siècle 9me, beaucoup de ports de la côte de Malabar, depuis l'Indus ou Sindhou, jusqu'au cap Comorin, et l'île Salabha ou Ceylan des Européans. Ils s'établirent à Calicut vers l'an 910 de l'ère Chré-

tienne, sous le roi Dcherumperoumal qui leur donna des maisons, des magasins, des jardins et des femmes payennes pour épouses, de sorte que cette terrible secte donna l'existence à une nouvelle race d'hommes composée du sang Arabe et Indien, qui inonda l'Inde entière. Ces Mahométans suivent l'alcoran, selon l'interprétation d'Aly, leur second prophète. Ils ont des mosquées, mais un petit nombre de prêtres ignorans et superstitieux que l'on nomme au Malabar *Tangual*. De temps à autre il leur arrive de Moka, ou de Maskate, des prêtres visiteurs qui leur font donner des coups de bâton comme à des bêtes de somme. Ils sont ennemis de la secte Mahométane qui suit la première interprétation de l'alcoran selon Mahomet (Omar), et quand des partisans des deux sectes se rencontrent, ils en viennent aisément à se battre entr'eux, comme j'en ai été souvent témoin à Mattincheri. (Voyez Renaudot, *Anciennes relations des Indes et de la Chine de deux voyageurs Mahométans*, pag. 308, 309, où il raisonne sur l'établissement des Arabes dans l'Inde). Ces Arabes Indiens s'appellent *Mapoule*, corruption de *Mahapoulla*; *maha*, grand; *poulla*, noble; *mahapoulla* grand

noble, titre qu'on donne aussi aux Chrétiens de Saint-Thomas et aux Juifs. Pour les distinguer entr'eux, on appelle les Arabes *Jonaga Mapoulla;* les Chrétiens, *Nasranni Mapoulla;* et les Juifs, *Jiouda Mapoulla.* Les Arabes, à l'aide de leur commerce, leur activité et leur poligamie, eurent bientôt surpassé le nombre des Chrétiens et des Juifs. Dcheramperoumal, et après lui les rois Samorins de Calicut, devinrent très-puissans par leurs secours, et ils étaient toujours en guerre avec les rois Peroumpadapil de Cochin, anciens protecteurs des Chrétiens de Saint-Thomas. C'est par ce motif, que le siège de l'évêché Chrétien qui, au siècle 6ème. était établi à Calianapouri ou Caliana de Cosmas Indicopleustès, fut transféré à Angamale dans le Malabar, ville dont le petit roi était soumis à celui de Cochin.

Septième port. Aycotta ou Codoungalour, Cranganor des Européans, à cinq lieues au nord de Cochin. *Aycotta*, c'est-à-dire, *Achicotta, forteresse sur l'embouchure*, est à présent un village et un fort aux Hollandais sur le bord d'un fleuve qui vient de l'est, et après avoir arrosé Couriapalli et Codoungalour ou Cranganor, se jette dans la mer à

deux milles à l'ouest de ce dernier endroit, où il forme un petit golfe, et un port fréquenté depuis l'antiquité la plus reculée. C'est le pays que Ptolémée nomme *Aiorum, Aiön,* nom pris du mot Malabar *Ay* ou *Achy* fleuve, *embouchure d'un fleuve dans la mer.* Il est cependant (vrai de dire) que les villes placées par Ptolémée dans ce pays, ne s'accordent point avec la topographie actuelle, parce que Ptolémée, qui écrivait d'après le rapport des marchands, confond souvent les villes méditérranées, avec les villes maritimes, et celles du Maïssour et du Maduré, avec celles du Malabar, et qu'il n'y a dans sa géographie, ni ordre, ni suite de lieux et de villes; cet auteur assignant à quelques-unes, trois degrés de latitude plus nord ou plus sud et sans suivre les degrés. Par exemple, il place la *Commaria extrema* au cap Comorin, et ensuite, après trois autres villes, il fait mention une autrefois de *Cory, promontoire,* qui est pour la seconde fois le cap Comorin. (Voyez liv. VII, tab. X,) *Asie.* Les Chrétiens de St.-Thomas prétendent que l'apôtre St.-Thomas arriva par Aycotta à Cranganor, où il planta une croix sur la montagne de Touritour. Il y a ici une église très-ancienne

consacrée à cet apôtre, et située dans un champ qui appartient à la famille d'Ezéchiel, rabbin de Cochin. Cette église tombait en ruines, de vétusté; mais elle fut rétablie et bénie par moi le 27 septembre 1778. Les Payens et les Juifs sont d'accord sur cette tradition des Chrétiens, ainsi que me le confirma souvent Elie, rabbin, fils d'Ezéchiel, de qui les Chrétiens achetèrent le terrein où cette église est située.

Avant que le port de Cochin fût formé, le seul port d'Aycotta recevait les bâtimens. Dans le siècle huitième, le fameux négociant Arménien Thomas Canna ou Knay Toma, y aborda, et obtint de Dcheramperoumal plusieurs priviléges en faveur des Chrétiens. Joseph, indien, décrit la population et le commerce de Cranganor au siècle quinzième. Nous avons parlé au chapitre précédent de Cochin et de Collam (Coelan).

Huitième port. Vient après Coleci (Coleche) à 8 degrés, 3 minutes de latitude. Ce port est le *Colchi, Colchoi* marché de Ptolémée; il est séparé par le cap Comorin du Colchos d'Arrien, du Colis ou Colias de Pomponius Mela, et du *Conicous* de Strabon, que Saumaise a très-bien corrigé Co-

Cottate ; c'est la Cottiara metiopolis de Ptolémée, et la Cottona de Pline. Cette ville est le marché de toutes les denrées du Malabar, du Pandi ou Maduré, de Salabha ou Ceylan, de Bengale, et de la côte de Coromandel. Elle recevait anciennement du Pegou de l'or très-pur, des pierres précieuses, de l'ivoire, et des bois odoriférans; toutes les soies de la Chine et du Bengale, et toutes les marchandises d'Egypte, de Perse et d'Italie. Elle envoyait au-dehors tous ces objets, les échangeait, les vendait et achetait. Elle fait

---

Ghâtes qui le séparent du Malabar et du Canara à son couchant. La province de Concam est immédiatement au-dessus (au-delà) des Ghâtes, et a à l'est le fleuve Caveri vers sa source, à l'ouest, le Malabar et le Canara, au nord, les Marattes. Cette province est enclavée et incorporée dans le Maïssour. Bengalour, célèbre place forte au 13ème. degré, et Schirangapatnam qui en est éloigné de vingt lieues à l'ouest par terre, sont les deux villes capitales du Maïssour. Haider Aly résidait à Bengalour, et Tipou sultan, à Schirangapatnam, où il avait été confiné par les Anglais et leurs alliés. Les autres villes principales du Maïssour sont Dhermapouri, Chelam, Dharabouram, Boudhapadi, Canarimpottou, Minnepalli, Caravour, et Marandavali.

ncore ce commerce, mais moindre qu'au-refois, parce que les navigateurs moder-nes qui parcourent tous les ports de l'Inde et de la Chine, vont chercher les marchan-dises dans les endroits qui les produisent. Les anciens qui allaient rarement au-delà de l'île Taprobane, Salica ou Ceylan, prenaient ici les marchandises de toute l'Inde. Voici comme Arrien parle de ces places de commer-ce du Malabar; « On y porte beaucoup d'ar-« gent monnayé, des crysolithes, quelques ha-« bits simples, (d'autres) de plusieurs (diffé-« rens) fils (*palymita*), de l'antimoine (*sti-« mi*), du corail, du verre grossier, du bronze, « de l'étain, du plomb, un peu de vin, du « sandaraque, de l'arsénic. On porte aussi « dans ce marché du poivre, appellé Cottona-« rique, parce qu'on ne le trouve en grande « quantité que dans un seul endroit, (à Cot-« tate) de ce district, et en outre grand « nombre d'excellentes perles, de l'ivoire, « de l'*othonium sericum* (étoffe de coton et « soie), du nard gapanique, du *malaba-« thrum* (feuille d'inde aromatique) de « l'intérieur; plusieurs sortes de pierres « brillantes, diamans, jacinthes, écaille « chrysonctiotique que l'on pêche dans

« les îles adjacentes à la Lymirique (qui « est l'Inde méridionale) ». Toutes ces denrées et marchandises, tant du pays, qu'étrangères, circulent encore aujourd'hui à Cottara ou Cottate, et si les vaisseaux de Salomon ne prenaient pas leur chargement à Baroche, ils allaient, certainement jusqu'à Coleci et Covalam, où ils prenaient la majeure partie des marchandises qu'ils portaient à ce roi. Pour s'en convaincre, il suffit de connaître leur chargement. Arrien ajoute: « Dans ce marché se rendent ceux qui arri- « vent de l'Egypte de bonne-heure, vers « le mois de juillet qu'on nomme Epiphi ». C'est ce que confirme aussi Pline. *Hist. nat.* liv. VI, ch. 23.

De Covalam ou Côlias, les vaisseaux cotoyaient la pêcherie ou la côte de Parava, qu'Arrien appelle Paralia; et, après quatre jours de navigation, ils arrivaient dans l'île de Salica, Taprobana et Sielendiba des anciens, Salabah ou Langa des Brahmes, Sailon ou Ceylan des modernes. Le *Rachia*, c'est-à-dire, le rajah ou roi de cette île envoya à l'empereur Claude des ambassadeurs chargés de présens, après que l'affranchi d'Annius Plocamus y eût pris terre, entraîné par

[redacted]

force du vent et des courans. Pline, *endr. cit.* Un petit nombre des bâtimens anciens allaient jusqu'à Negapatnam sur la côte de Coromandel, qui est la *Nigamus metropolis* de Ptolémée. Les marchandises de la Chine se rendaient par terre à Baroche ou Barygaza, et par le Gange, dans la *Limirica* qui est la partie méridionale de l'Inde, comme le dit expressément Arrien dans son *Périple* (1). Cette circonstance de faire passer les marchandises chinoises par terre à travers le Thibet et la Bactriane, jusqu'à Barygaza ou Baroche, et de les transporter par le Gange au cap Comorin, par la côte d'Orixa

(1) Les noms que les Grecs donnèrent aux villes de l'Inde sont surprenans. Qui jamais aurait pu s'imaginer que Nigamus ou Nigama des Grecs, fût la ville de Negapatnam, si cela n'était pas prouvé par la suite des lieux, et par leur navigation? Delà Josephe les critique avec raison, lorsqu'il dit (*antiq. Judaïq.* chap. VI.) « Les Grecs, dans les siècles postérieurs, « s'arrogèrent l'ancienne gloire des autres pays, don« nant aux nations étrangères les noms qui leur « étaient connus, et leur attribuant leurs propres « mœurs, comme si elles dépendaient d'eux (étaient » des colonies de la Grèce) ».

et de Coromandel, en cotoyant toujours la terre, démontre que la navigation des Chinois, par le détroit de Malaca et dans la haute mer, n'avait pas encore lieu dans les premières années du siècle premier. On pourrait démontrer avec une certitude historique, que les Chinois ne naviguèrent dans la haute mer qu'après la huitième année du règne de Mim-ti, qui répond à l'an 65 de notre ère. M. Adam Fabroni, dans sa Dissertation sur le *Bombex et le Byssus des anciens*, fait courir dans les mers les vaisseaux chinois, conduits par la boussole, environ mille ans avant J. C., et les fait arriver jusqu'à Alexandrie en Egypte. Je m'étonnne qu'Hérodote, Pline, Strabon, Arrien, Agatarchide et tous les auteurs anciens, ayent ignoré cette navigation des Chinois. La soie de la Chine arrivait par terre et par le Gange à la côte de Malabar. De Thina (la Chine) « on « transporte par terre à Barygaza à travers « la Bactriane, de la laine, du fil d'*otho-* « *nium*, de la soie, et ces objets descendent « par le Gange jusqu'à Lymirica ». Telle était la navigation des Chinois au temps d'Arrien. M. Adam Fabroni ne sait pas combien il devait être difficile de doubler le cap Comorin

sur de petits bâtimens fragiles, et dans la construction desquels il n'entrait ni fer, ni poix (goudron).

Il suffit d'avoir en peu de mots exposé le tableau du commerce des anciens dans l'Inde. Il faut à ce sujet adorer la providence qui, dans ses admirables dispositions, ouvrit ce commerce entre les Romains et les Indiens, dans la seule vue de frayer une route au Christianisme dans l'Indostan, la Bactriane, le Thibet et la Chine. Dieu, pour préparer les cœurs des Indiens, se servit du commerce et de la navigation des Grecs dans l'Inde, de la modération et de la réputation d'Octave Auguste qui reçut les ambassadeurs Indiens, et enfin du commerce des Romains : et ce commerce facilita le passage de l'apôtre St.-Thomas, et de Pantenus dans l'Inde, de Frumentius, Edésius et Théophile en Ethiopie, de Simon-Cananée, et Thaddée, dans la Mésopotamie et la Perse, et d'Archelaüs, au Thibet. Voyez Tertullien, *lib. adv. Jud.* pag. 98, 99, édit. Col. avec les notes de Pamelins; Arnobe, *adv. Gentes*, lib. II, pag. 50; St.-Chrysostôme, *Homil.* 1. *in Joann.* tom. VIII, pag. 9. St.-Jérôme, *Epist. ad Letam.*

CHAPITRE VIII.

Population, mœurs, industrie et gouvernement du Malabar.

Le Malabar, dans une étendue de cent vingt lieues de longueur, en comptant tous ses contours, depuis le promontoire d'Illy (Mont-d'Elli) jusqu'à Tovala, et de vingt-cinq à trente de largeur, depuis les montagnes des Ghâtes, jusqu'à la mer, renferme des Idolâtres indigènes, des Arabes d'origine étrangère, des Chrétiens indigènes, ou d'origine étrangère, des Juifs blancs et noirs, des Canarins venus de Canara, des Européans étrangers, et leurs descendans natifs. Monseigneur Florent de Jésus, carme déchaux, évêque d'Areopolis, et vicaire apostolique du Malabar, comptait, en 1771, quatre-vingt-quatorze mille six cents Chrétiens catholiques de St.-Thomas; et ces mêmes Chrétiens ayant été, en 1787, imposés par les rois de Travancor et de Cochin à une taxe, comptèrent cent mille personnes sujettes à cette imposition.

Je dois retrancher de ce nombre les pertes occasionnées par les guerres de Tipou sultan,

t par les maladies qui en furent la suite, et ui firent périr environ dix mille Catholiues : reste donc quatre-vingt-dix mille Caholiques du rite Syro-Chaldéen, qui sont disribués en soixante-quatre églises, dont queliues-unes ont été abattues par Tipou. Ajouons à ce nombre trente-deux églises schismaiques de la communion Jacobite du rite Syro-Chaldéen, qui donnent cinquante mille Chréiens schismatiques, il reste (cela fait) en tout ent quarante mille Chrétiens du rite Challéen. A ce nombre on doit ajouter soixanteuinze églises de Pêcheurs *Maquois*, et de *Paravas*, à la côte de Travancor, et vingt glises du rite Latin, répandues depuis Parcada jusqu'à Mont-d'Elly. Toutes ces églis ensemble composent un nombre de plus cent mille nouveaux Chrétiens du rite tin convertis à la foi de Jesus-Christ. Il faut iter les Juifs de Mattincheri, de Mouttam, le Cayamcollam, au nombre de quinze à t mille; en outre, cent mille Arabes ou *onaga-Mapoulles* qui s'y établirent au neuvième, et environ trente mille Ba-, Canarins, Tchettis et Coumouttis qui èrent aussi, dans des temps reculés, au ar, pour y faire le commerce, et qui,

quoique Payens, ne sont pas Malabars d'origine, puisqu'ils arrivèrent du Canara après que les ports de ce royaume eurent été abandonnés. Viennent après les Européans, métis, créoles, topas, tous descendans d'Européans et de femmes indigènes Malabares, au nombre d'environ quinze mille, tant Catholiques romains, que Calvinistes et Luthériens. Mais on ne trouve pas d'hérétiques au visage basanné, c'est-à-dire, qui ne soient pas Européans, si ce n'est à Cochin. A ce dénombrement il faut joindre les idolâtres Malabars indigènes, habitans primitifs du pays, qui y dominent encore, et composent le plus grand nombre. Si l'on compte les maisons, les familles, les jardins, le gouvernement payen indigène, les troupes purement indiennes, la distribution des (terres, des propriétés territoriales), les classes ou tribus des Idolâtres, ceux-ci doivent excéder quatre fois la somme des autres habitans pris ensemble. Si ceux-ci sont donc au nombre de quatre cens mille, il doit s'y trouver un million six cens mille Idolâtres Malabars indigènes, originaires du pays; de sorte que le Malabar a plus de deux millions d'habitans qui paient la contribution personnelle. Ce calcul s'éleverait plus

haut

nt sans les guerres d'Haïder-Aly, et de Ti-
ɲu sultan, qui ont été un véritable fléau
ɪur le Malabar.
Si l'on considère l'étendue de ce pays, ses
nondations périodiques, les montagnes dont
est environné d'un côté, les forêts épais-
s dont il est ceint à l'est, on verra qu'il
t très-peuplé relativement, à son sol sus-
ptible de culture. On doit attribuer cette
ande population à la frugalité et à la sobriété
s Payens indigènes, qui ne se nourrissent
ie de riz, de lait, de fruit, d'herbages, de
urre, d'huile de coco et de poisson; les
ihmes et les dévots n'admettent pas même
lernier aliment. Le riz, le lait et le poisson
t d'une digestion facile, propres aux cli-
s chauds et favorables à la reproduction
hommes. La monogamie des Chrétiens
s Payens, quoique chez ceux-ci elle ne
ɔoint universelle, contribue à l'accrois-
ıt de la population, parce qu'il en ré-
un amour pur des enfans qui attache
ntage) le commerce avec la mère,
ction paternelle. La coutume de faire
toutes les filles, augmente aussi la
ion. Les Payens, ainsi que les Chré-
narient toutes leurs filles, et quand

ils n'ont point de dot à leur donner, elle leur est fournie, ou par la tribu de la fille, s'ils sont Payens, ou par l'église et en commun, s'ils sont Chrétiens. Il n'y a ni retraites, ni couvens, ni fondations pieuses pour les filles; toutes, bien que pauvres, sont obligées de travailler et de se marier. Les Payens estiment peu la virginité, et le veuvage (leur) est odieux. La vraie estime et le prix de la virginité est propre à la religion chrétienne. Il est vrai que les femmes Malabares font peu d'enfans; mais, comme elles se marient toutes, la multiplicité des mariages supplée à la faiblesse de la nature et du climat. Les Indous se contentant de peu, ne portant d'habillement que pour couvrir les parties que la pudeur empêche de montrer, et ne se nourrissant que de riz, de poisson et d'herbes qui croissent dans le pays, les parens sont délivrés de la pensée fastidieuse, comment pourvoir à la nourriture de leurs enfans; ce qui par conséquent favorise les progrès de la population. Dans la seconde partie de cet ouvrage, chap. I et II, je parlerai avec plus d'exactitude de ces moyens qui (dans l'Inde) servent à l'accroissement de la population.

Il y a pourtant qnelques grands ennemis de cette même population ; le premier, est la petite vérole, maladie contagieuse dans l'Inde, qui enlève presque tous les ans des milliers d'individus ; le second, la polygamie et le célibat civil de beaucoup d'hommes qui n'aiment pas à s'attacher à certaine personne (fixe et) déterminée ; le troisième, les guerres et les révolutions qui absorbent un grand nombre de gens ; le quatrième, les exactions des souverains qui, forçant à un travail excessif les célibataires et les mariés, affaiblissent la santé et la vigueur du peuple ; et le cinquième, la vente qui se fait d'un très-grand nombre d'esclaves que l'on transporte à Goa, à l'île de France, au cap de Bonne-Espérance, en Amérique, à Batavia et à Bombaye.

Le teint des Malabars est obscur, mais beaucoup plus clair que celui des Tamouls, c'est-à-dire, des habitans de la côte de Coromandel. Les pêcheurs ou Maquois, les Paravas, peuple occupé du tissu et de la teinture des étoffes dont il trafique, et les autres habitans des rivages de la mer, sont noirs, parce qu'ils sont plus exposés au soleil et à l'air de la mer, qui noircit leur visage. Les

tribus nobles, et quelques autres familles qui habitent les plantations de palmiers, les forêts, les montagnes et les rives des fleuves sont très-blanches, perce qu'elles sont moins exposées à l'ardeur du soleil, garanties par l'ombrage des arbres, et ceintes d'une athmosphère humide qui tempère la chaleur des rayons solaires. J'ai vu quelque Brahmines très-belles. Les (Brahmes) ont tous les cheveux longs et très-beaux, les yeux noirs, les oreilles longues et percées, le corps délié et agile (léger). Ils se lavent deux fois par jour, s'oignent toutes les semaines avec de l'huile de coco et des œufs, et se frottent et nettoyent avec de l'*incia* qui est une plante dont l'écorce attire les ordures du corps. L'usage de se laver avec de l'eau froide, et de s'oindre à la manière des anciens athlètes, conserve (entretient) le corps et empêche l'excessive transpiration.

Les Indous sont robustes jusqu'à trente ans; après cet âge, la nature décline bien plus qu'en Europe. Le mariage, les maladies et le travail les abattent singulièrement: je parlerai de leurs classes et tribus dans la deuxième partie, chap. IV. Ils sont agiles, adroits, d'un caractère doux, d'un esprit

pénétrant ; ils aiment les phrases et les locutions pittoresques ; ils parlent avec élégance, font de longs discours, se décident, dans leurs affaires, avec une lenteur extrême, examinent avec curiosité (attentivement), et conçoivent avec facilité ; ils sont modestes dans leurs discours, inconstans dans leurs paroles, faciles à promettre, et difficiles à tenir leurs promesses, importuns dans leurs demandes et ingrats après qu'ils les ont obtenues ; humbles et soumis quand ils craignent, orgueilleux et hautains quand ils sont les plus forts ; paisibles et dissimulés quand ils ne peuvent se venger, implacables et vindicatifs dès que l'occasion s'en présente. J'ai vu beaucoup de familles se ruiner par des procès devant les tribunaux, seulement par esprit de vengeance.

Ils s'accroupissent à terre pour pousser leurs urines, ce qu'ils ne font jamais étant debout ; et il est sûr que cette attitude est plus décente, qu'elle chasse mieux les urines, conserve les vases (d'excrétion), et délivre de la gravelle et de la douleur de la pierre. Les femmes et les hommes des tribus basses, comme les *Pelejas* (*Poulias*) qui labourent les champs ; les *Moucaver*, qui sont les pêcheurs ; les

Parreas (*Parias*), qui sont les écorcheurs; les *Dchegaver* ou *Dchianas*, qui cultivent les jardins de palmiers, les ouvriers en bois, les fondeurs, les orfèvres, les serruriers et autres bas artisans, portent un seul morceau de toile de coton autour des reins; et le reste du corps demeure nu. Voyez dans la Planche II, leur manière de s'habiller. Les hommes de toutes les autres tribus, sont ainsi vêtus, ceux mêmes des castes nobles, comme les *Brahmes* ou Prêtres, les *Kchetrias* ou nobles militaires, et les *Vaychyas* ou nobles agriculteurs, qui se couvrent très-rarement la partie supérieure du corps, voy. fig. 1, planche II. Les femmes des Brahmes ou des Prêtres se couvrent aussi le sein avec une toile fine de coton qu'elles rejettent sur l'épaule. Elles vont nus pieds; portent trois ou quatre manilles (bracelets) de laiton au-dessus du poing; beaucoup de bijoux garnis d'or au cou, des pendans d'oreille d'or; une marque noire au front; les cheveux attachés en touffe (au haut de la tête), et un parasol de feuilles de palmier à la main, dont elles se couvrent le visage quand elles rencontrent un homme dans les rues: cependant elles ne manquent jamais de se retourner et de regarder

par derrière, aussi-tôt qu'il a passé, pour le bien examiner. Les femmes sont curieuses et se ressemblent dans tous les pays du monde (1).

Pour écrire, les Indous s'asseyent sur une natte posée par terre ; ils tiennent un stylet de fer de la main droite, et une feuille de palmier de la gauche, et sans s'appuyer les mains ils écrivent avec une vîtesse étonnante. Voyez fig. 2e. planche III. Les maisons des nobles et des riches ont deux planchers (étages): le premier a d'ordinaire un petit pérystile avec des colonnes de bois de *Jaca*, qui est dur et jaune; c'est dans ce pérystile nommé *varanda* qu'ils s'asseyent, s'entretiennent et reçoivent des visites. Le plancher supérieur s'appelle *Maliga ;* ils y dorment,

---

(1) C'est une maxime admise par les plus austères philosophes que le commerce poli et légitime avec les femmes honnêtes contribue à policer une nation, et à adoucir la barbarie et la férocité à laquelle les hommes sont portés. Mais il est extrêmement nécessaire que ces femmes soient bien élevées, sages, pas jeunes de mœurs et d'habitudes très-pures, et capables d'inspirer de la vertu et du courage aux hommes. Voyez le Livre de Plutarque, *des vertus des femmes*.

étudient, méditent, et se tiennent dans la retraite. Quand un bâtiment a sept planchers, on l'appelle tour ou *Elammaliga*, et on dit que c'est une maison parfaite, bonne pour des rois et des souverains. Voyez fig. 1, planche II. Les cabanes des pauvres sont bâties en bois de cocotier, et couvertes de branches et feuilles de cet arbre, ou de paille ou de cannes; les portes en sont basses, et les appartemens obscurs. Elles ne contiennent d'autres meubles qu'un *kattila*, ou un lit avec une natte, sur lequel ils dorment, quelques assiettes de cuivre ou de laiton, ou de terre cuite; un *kindi* ou vase de laiton (cuivre) avec un bec pour boire; une marmitte ou pot pour cuire le riz; une *vilaca* ou lampe ronde de fer ou de laiton qu'on suspend avec une chaîne au milieu de l'appartement; et un grand mortier de bois dans lequel on écrase le (*nelli*), c'est-à-dire, le riz dans sa pellicule. Les Indous ont vu les meubles de maison et de cuisine des Européans, mais on n'a jamais pu les engager à en adopter l'usage; ils sont aujourd'hui ce qu'ils étaient il y a trois mille ans.

Les Malabars sont excellens agriculteurs, bons botanistes, bons calculateurs, bons jar-

diniers, grands chasseurs, braves pêcheurs, excellens ouvriers en bois, quoique de mauvais goût quand ils suivent la manière de leur pays. Mais ils imitent avec une facilité qui surprend tous les arts et fruits du génie (les inventions) des Européans, dès qu'ils trouvent occasion de les voir.

La plupart des maisons du Malabar sont bâties en bois de tek, plus pesant et plus dur que le chêne. Ce bois est incorruptible; j'ai vu beaucoup de ces maisons, bâties il y a quatre cens ans, qui n'ont presque rien souffert. Elles sont couvertes de feuilles de *pana*, palmier sauvage, ou de jonc, ou d'*óle*, nom qu'on donne aux feuilles du palmier domestique que nous appelons *cocotier*. Le bois et les feuilles de cet arbre attirent (pompent) l'humidité dans la saison des pluies, et sèchent aisément par un peu de soleil ou de vent. C'est pourquoi ces maisons sont bien plus saines que celles construites en chaux et en pierres, qui exhalent toujours des vapeurs et des particules calcaires, venimeuses quand elles ne sont pas bien sèches. La première règle de l'architecture est de l'adapter au climat et au pays, comme elle l'est dans l'Inde.

Les Indous ne dînent pas comme font tous

les autres Orientaux. Horace et Martial ne font jamais mention du dîner (chez les Romains), mais seulement du souper qui se fesait en famille ou avec des convives; si l'on dînait, le repas était très-court et très-frugal, comme l'observe Plutarque dans son *Banquet*, liv. VIII, quest. 6. Les Indous avant de sortir de chez eux, et de commencer leur ouvrage, prennent le matin leur *cagny*, que les Européans appellent *canji* (cange), c'est de l'eau de riz cuit qui y a laissé sa crême farineuse, nourrissante, béchique et rafraîchissante. Ce déjeûner fait, ils se mettent à leurs boutiques, leur champ, leur attelier, à leur travail, et ils ne quittent leur occupation que vers une heure avant le coucher du soleil. On prépare alors le souper que l'on mange dès que le soleil se couche, ou peu de temps après, et presque toujours on se lève et on se couche avec le soleil. Ce régime est naturel à l'homme pour qui ont été créés les astres et les élémens, et il en résulte une économie d'huile, un sommeil tranquille, et la santé du corps. Comme les jours et les nuits ont toujours presque la même durée sous l'équateur, il n'est pas nécessaire de varier la méthode de vie. Les femmes préparent

et servent le souper à leurs maris; l'épouse, l'amante ne mange jamais avec son époux. Les Indous pensent que l'usage contraire blesserait la décence, et la dignité du mari. Cette loi sert à abréger les soupers, et entretient la gravité et la modestie dans les familles. Ils mangent avec la main droite, et ne font jamais usage de la gauche qu'ils regardent comme impure, parce qu'elle est employée aux fonctions les plus viles, telles que se laver le bas-ventre, etc. On met le riz cuit sur une large feuille de bananier qui sert d'assiette; auprès est le *karil* (*kari*) ou la sauce faite avec du poivre, du cardamome, des légumes, des fruits, le tout bien cuit, bien apprêté, et dont l'odeur agréable, et le goût piquant corrige la crudité et l'humidité du riz. On met la sauce sur le riz, et l'on fait avec la main droite des bouchées pour les porter à la bouche. Quand le *cail* ou la cuiller manque, on prend une feuille de *máva*, et on la ploie en forme de cuiller pour porter à la bouche les alimens liquides. Après souper, on jette les assiettes et les cuillers, car on trouve toujours des feuilles pour en faire d'autres. Cependant les nobles, pour leur souper, font usage d'assiettes et de vases de cuivre et de

laiton, qu'on lave toutes les fois qu'on s'en sert. Les ingrédiens dont on assaisonne le riz, sont du lait acide, du beurre, et des herbes frites dans de l'huile et du beurre; le roi de Travancor a d'ordinaire quinze *karils* ou sauces pour joindre à son riz; il mêle des noix muscades confites pour relever le goût du riz, qui est déjà de lui-même très-savoureux et aromatique. Celui qui soupe s'asseoit par terre sur une natte, les jambes croisées à la manière orientale. Pour boire, il prend dans sa main droite le *caragam* ou le *kindi,* et s'en sert sans toucher la bouche, car il fait tomber d'enhaut la boisson qui est toujours de l'eau naturelle et simple, et la reçoit dans (sa bouche). Les femmes mangent après que les hommes ont fini leur repas; et le souper fait, ils vont tous se laver et se purifier dans une rivière ou étang, récitant beaucoup de prières lors de la lustration qu'ils appellent *Sandhivanana*, c'est-à-dire, l'*adoration du soir*, adressée à Chiva, à Vichnou, à Bhagavadi, à Bhavani; c'est-à-dire, à la *déesse Nature*, et à ses enfans qui sont les astres et les élémens. Suivant eux, toute chose a son commencement, sa durée et sa fin; de-là (leur) viennent de grandes réflexions sur

leur être présent et à venir. Excepté dans les fêtes de Chiva et de Bhagavadi, on n'entend parmi eux ni parole obscène, ni chanson lascive. Les billets amoureux n'y sont pas connus. Les jeunes gens ne peuvent pas fréquenter les maisons de leurs amantes, parce que les parens seuls contractent (font) le mariage. Je ne parle ici que des familles nobles et polies; parce que les castes basses ont des usages qui varient et sont différens. Quand ils parlent avec un personnage grave, comme un Brahme, un maître, un ministre, ou un roi, d'abord il le saluent, élevant sur la tête les deux mains fermées, après quoi ils plient trois fois les doigts des mains, et relèvent les mains une seconde fois. Ensuite mettant la gauche sur la poitrine, et la droite sur la bouche, ils attendent que le Brahme, le ministre ou le roi, leur accorde la permission de parler. Ce cérémonial s'appelle *tolounou*, c'est-à-dire, vénérer, saluer avec soumission, adorer une personne. Les disciples se prosternent devant leur maître le corps tout-à-fait penché en terre, et cette manière de se prosterner s'appelle *Chachtanga*, c'est-à-dire, vénération, adoration parfaite, le corps en bas. Il n'est pas permis à un dis-

ciple de s'asseoir devant son *gourou* ou maître. Cette rigueur philosophique maintient la philosophie, la religion, le bon ordre, l'autorité des vieillards, des maîtres, des philosophes, la civilité publique, et la modestie des jeunes gens.

L'industrie des Malabars dépend plus de leur sol natif, que de l'art. Ils cultivent le riz, le cocotier, le poivre, l'areque, le millet, le gingembre, les cannes à sucre, la *terra merita*, les patates, les légumes, tels que fèves, pois, le *moudira*, grain, pour les chevaux. Ils retirent du sésame, qu'ils cultivent pareillement, de l'huile pour les lampes, et pour s'oindre dans leurs lustrations. Le cocotier, le poivre, les cannes à sucre, le sésame, le *magnel* ou *terra merita*, outre l'usage ordinaire qu'on en fait, servent encore pour les oblations dans leurs temples et à leurs dieux. Les mirabolans, le cardamome, l'arbre du coton, le bois dchaka, teck, biti, ayani, mava, le sandal, la *cassia fistula*, ou l'arbre de la casse purgative, le poivre long, et autres denrées Malabares, croissent naturellement et sans être aidées et cultivées. Le *nella*, est le riz avec sa pellicule, on l'appelle en Samscrit, *dhanya* ou *prihi* ou *chali*, en Malabar, *nella*; les Euro-

péans écrivent, par corruption, *nelli.* Celui qu'on moissonne en septembre, époque de la première récolte, s'appelle *Viripa*, en Décembre ou Janvier, temps de la seconde récolte, *Moundaven;* celui qui se cultive à force d'eau dans l'été, la tirant de la rivière avec des seaux, et la distribuant dans des canaux, s'appelle *Poundcha;* c'est la troisième récolte au mois de Mars et Avril. De sorte que tous les ans on fait trois récoltes de *nella* (riz), mais non dans le même champ. En moissonnant un champ de *nella*, on y laisse la paille. Quand il est battu on le cuit dans des vases de cuivre, ce qui s'appelle *Nella pouszougnounou*, cuire le *Nella;* après cette cuisson on l'étend au soleil, et on le sèche sur des nattes, et quand il a été nettoyé, on le conserve dans des *Patajas* qui sont des magasins faits en bois de teck. Quelques-uns qui en consomment peu, le gardent sans d'abord le faire cuire, et toutes les fois qu'ils veulent faire du riz blanc, ils en cuisent ce qu'il faut pour leur nourriture. Une fois que le *nella* est cuit et séché, les femmes indiennes le pilent dans des mortiers; et c'est là la principale occupation de ces femmes, piler, cuire, et servir. Le

nella pilé, blanc, séché, devient riz, c'est-à-dire, *Ari,* quand il est cru; *Dchorra,* en Malabar, quand il est cuit, *Annam* ou *Odanam,* en Samscrit; la paille se laisse sur le champ, pour l'engraisser une autrefois; et quand elle ne suffit pas, on fait des fossés de distance en distance qu'on remplit de feuilles d'arbre et de branches tendres, et qu'on recouvre de terre, pour les putréfier et en engraisser le champ. Le fumier de la vache, comme chose sacrée parmi les Payens, sert à couvrir les maisons (les murs en façon) de pierres plattes, et non pas à engraisser la terre. Comme le roi est le seul maître absolu de toutes les terres, il les vend ou les afferme. L'*ole* ou l'instrument d'achat de la propriété et du domaine parfait que l'on achète du roi, s'appelle *Attipera* ou *Attiperola Caranam.* L'ole du bail de la terre s'appelle *Pattola.* La même chose a lieu pour la ferme ou l'achat des champs de palmiers. J'en parlerai plus au long dans la seconde partie, et je réfuterai l'opinion de M. Anquetil du Perron.

Le coco ou *Tenga* en langue Malabare, *Sasyaga* en Samscrit, est une grosse noix qui croît sur l'arbre appelé *Tengamaram,* par les Européans, cocottier ou palmier domestique.

tique. On arrose les jeunes plants qui, au bout de cinq ans, donnent du fruit en abondance. Cet arbre et son fruit fournissent presque toutes les choses nécessaires à la vie. De l'arbre on fait des barques, des maisons et des toits; de l'écorce du coco, des cordes, de la seconde écorce, des vases, des cuillers, des tasses. Le premier lait ou la première eau du coco non mûr, est excellente à boire, très-salubre et très-rafraîchissante; avec la pulpe déjà congelée, on fait de l'huile; la liqueur qui sort de ses branches est le *soura*, doux, agréable qui, distillé, devient une eau-de-vie très-forte; et exposé au soleil avec un peu de *Nelli* dedans, il devient de très-bon vinaigre. De l'écorce tendre de l'arbre, on fait de la toile grossière. La moëlle tendre de la noix de coco exprimée, donne un lait très-doux; et avec celle de l'arbre en haut (l'*achar*), on fait l'*adchara*, c'est-à-dire, de petits morceaux confits, qui sont un excellent ragoût (assaisonnement) pour le riz. Le *caput mortuum* du coco, qui reste après qu'on en a retiré l'huile, est la *pinaca*, qui sert a engraisser des cochons, des canards et des poules. Cet arbre est employé à quarante-huit objets utiles à l'homme. Stra-

bon dit que les anciens Perses comptaient dans leur palmier trois cens soixante propriétés utiles. Le palmier indien n'en a pas tant, mais il est bien plus utile que celui des Perses.

Le gingembre vient à Cadatouroutti, à Adirampouche, à Codamalour, et dans tous les endroits où ne pénètre pas l'eau de la mer. Le petit poivre noir est un lierre qu'on plante au pied des grands arbres. Il y a des forêts entières de poivre à Aragoche, à Porrota, à Palaya, à Vaypour, à Collam, et au pied des Ghâtes, partout où le terroir est gras, noir, argileux et chaud. La canelle sauvage croît dans les forêts, et dans les jardins, et serait aussi bonne que celle de Sailon ou Ceylan, si elle était cultivée. Les arbrisseaux à café viennent aussi dans les jardins et dans les forêts, et ils sont très-difficiles à extirper dès qu'une fois on les a plantés. Les Malabars ne les cultivent pas, parce qu'ils ont beaucoup d'autres choses plus utiles. Les arbres du bois de teck, de biti, d'ayani, de dchaca ou plava, croissent dans les montagnes. Avec le bois de teck on fait des maisons et des vaisseaux, et avec celui de biti, des boîtes, de petites tables, des crédences,

des écritoires ; l'ayani sert pour la construction des édifices et des navires, et le plava pour les colonnes. Le roi donne les forêts à bail. Mattou Taraguen, chrétien fameux, était de mon temps le premier fermier de (tous) ces bois.

Le cardamome est une graine aromatique presque triangulaire, d'un goût chaud et mordant. La plante a trois ou quatre pieds de hauteur, et au sommet un petit nombre de feuilles larges, vertes et dentelées. La tige est lisse et dépourvue de branches et de feuilles. La racine, qui reste en terre, pousse certains filamens, qui se plient en ligne parabolique, et portent, dans de petites cosses, la graine divisée en quatre cellules. Cette graine a plus de prix et plus de vertus que le poivre. Le cardamome croît au pied des Ghâtes à Maleatour, Codomangalam, Vaypour, et en beaucoup d'autres endroits, sur des terreins engraissés par les feuilles tombées des arbres, et pourries à force d'humidité, que le soleil ne sèche pas, parce que ces endroits sont couverts d'arbres épais et très-grand. Le poivre et le cardamome appartiennent au *Bhandaravaga*, c'est-à-dire, au fisc, et aucun particulier ne peut en vendre ; le

monarque seul en fait le monopole. Jadis on coupait le nez ou les oreilles aux contrebandiers, aujourd'hui ils sont mis en prison. Toutes les autres denrées ont un libre cours; les anciens rois pensaient que c'eût été faire tort à leur caractère, à leur dignité et à leur autorité, que de trafiquer eux-mêmes. Les nouveaux rois sont commerçans, et il n'est pas possible qu'un pays soit heureux quand son souverain fait le marchand. On doit tirer de notre discours cette conclusion certaine, 1°. Que le Malabar fournit à ses habitans tout ce qu'il faut pour vivre selon le climat et l'usage Indien; 2°. que la production de l'année surpasse la consommation; 3°. qu'il vend par conséquent beaucoup aux étrangers, et qu'il en tire chaque année une somme considérable d'argent. Outre la consommation pour ses propres besoins, il vend plus de dix mille sacs de riz, et mille *candils* de poivre aux seuls Anglais d'Anjinga, qui de mon temps payaient quatre-vingt-dix roupies par candil de cinq cens livres. Ils payaient au roi de Travancor quatre-vingts roupies par candil de canelle du Malabar qui est la *cassia lignea* des anciens, et on en exportait pour environ cinq cens Candils. Ajoutons environ mille can-

dils de poivre que l'on vend aux Hollandais tous les ans, et mille autres que le roi vend aux Chinois, Arabes et autres marchands particuliers. Je ne parlerai pas de la vente de bois de teck dont les Persans et les Arabes construisent continuellement leurs vaisseaux, et je ne ferai pas mention du cardamome et du *copra* ou de la moëlle de cocotier, qui se transporte en Arabie, en Perse, et d'autres parties de l'Inde. Anandadchetti, négociant de Mattincheri, avait toujours pour la valeur de cinq lacks de roupies seulement en bois de teck prêt à chaque moment à être vendu. Ce même négociant possédait un capital de quatre lacks de roupies seulement en draps et toiles, sans compter cent autres espèces de marchandises. En un quart d'heure il vendait et achetait un bâtiment chargé de cinq millions de roupies. Les marchands se montrent la liste de leurs marchandises, et voyant les objets du chargement du vaisseau qui leur conviennent, marquent, déballent, vendent, échangent et achètent des trésors immenses en une heure de temps. C'est à leurs agens à embarquer et débarquer les marchandises. Le roi de Travancor reçoit des Européans, du fer, des canons, et de



« semens ». Ainsi
peuple envers le so
de la chûte des trôn
lutions. Nous dével
lant des vicissitud
Malabar.

Au siècle dixiè
laissa beaucoup de
il distribua ses éta
ces de première cl
de, et douze de tr
quelque pays ou

(1) *Polit.* liv. V, ch
(2) Les rois de prem
et Peroumpadapil, ou
seconde, les rois de T
Parpourangari, d'Aïro

:mière erreur dans la politique (des mo-
rques du Malabar). Les conquêtes d'Ale-
ıdre tombèrent (furent perdues) dès que
capitaines se les furent partagées. Tant de
nces ne pouvaient s'unir ni se confédérer,
ce qu'ils avaient des interêts différens,
ient jaloux les uns des autres, peu respec-
(considérés) du peuple, et mal servis, parce
ils étaient faibles. Le Samouri que les Eu-
›éens appellent mal (à propos) Samorin, se
ıa avec les Arabes de Calicut ses sujets d'ori-
e étrangère, pour l'emporter sur ses voi-
s (avec leur secours), sans prévoir que ces
és deviendraient un jour ses plus fiers
ıemis. Il battit plusieurs fois le roi de
chin qui fut contraint de mendier les se-
ırs d'abord des Portugais, ensuite des Hol-
dais étrangers aussi; lesquels pour leurs
›pres intérêts, ne pouvaient naturellement

Prabhou, c'est-à-dire, seigneurs et princes, furent
Karttavas de Panamoucatta, de Naudielete, de
haograrotta, de Poudoucotta, de Mapranam, de
›uriata, de Canatori, de Codeceri, de Dchela-
r, de Pouttempidia, de Couroumbilaga et de
hettoua. Beaucoup de ces petits rois et princes
staient encore quand j'arrivai au Malabar.

être ses amis. Le roi tâchait d'abattre par leur moyen le Samorin, son rival, et les Portugais cherchaient à se dédommager des secours qu'ils lui donnaient sur les revenus de ce souverain. Les Chrétiens de St.-Thomas, témoins de la grande puissance (la prépondérance) des Arabes, leurs ennemis naturels, avaient abandonné le Canara et une grande partie des états du Samorin. Ils s'étaient retirés sur les terres du roi de Cochin, et bien des années avant l'arrivée dès Portugais à Calicut, ils avaient choisi parmi eux un roi Chrétien nommé Beliarte, chargé de les défendre contre les Mahométans, et les vexations des idolâtres. Ce (prince) résidait à Odiamper, ville située dans les états du roi de Cochin (1). Ce ne fut donc pas une faible joie chez des Chrétiens, lorsque les Portugais parurent pour la première fois à Calicut, le 18 mai 1498. Ces Chrétiens s'attendaient non - seulement

(1) Voyez Barros, liv. V, chap. 8, et lib. VI, chap. 6, François de Souza, dans l'*Orient conquis à J. C.*, Lisb., 1708, tom. II, conq. 1, div. 1, pag. 2, et le P. Raulin, dans l'*histoire du Synode d'Odiamper*, Rom. 1745, chap. 1, §. 1. pag. 4.

au secours des Portugais dans le spirituel, mais encore à voir rétablir les droits et prérogatives qui leur avaient été accordés par Dcharamperoumal, et ils se flattaient que par le moyen des Portugais ils pourraient rétablir la succession de leurs rois, interrompue depuis long-temps. Il ne fut pas possible d'accorder tant d'intérêts divers, et les guerres continuèrent toujours entre le Samorin et le roi de Cochin. La faction du Samorin s'appelait *Pannircourra*, et dans cette confédération entraient tous les princes et les peuples du nord du Malabar. La faction opposée, à la tête de laquelle était le roi de Cochin, était *Dchovarecourra*, et cette ligue était formée par tous les petits rois du sud. Le Samorin recevait des présens, des armes et de l'argent des Arabes, et son salut était dans la guerre; s'il fesait la paix, les Arabes, qui n'attendaient que l'occasion de le dépouiller de son royaume, se révoltaient contre lui. Ils trouvèrent enfin en 1773, une opportunité (pour exécuter leurs desseins hostiles). Hayder-Aly-Khan devenu conquérant, de simple soldat Musulman, avait dépouillé de ses états le roi de Maïssour. Les Musulmans de Calicut l'appelèrent alors à leur secours,

comme leur protecteur, né dans la même religion, persuadés qu'ils en seraient mieux traités que du Samorin contre qui ils entretenaient déjà une haine née de la différence des religions, de l'avidité avec laquelle il exigeait continuellement de nouveaux présens, de la faiblesse des troupes payennes nationales, des vexations particulières de quelques négocians, du luxe et du désordre de la cour. Hayder-Aly prit Calicut en 1775, et s'empara de presque tous les états du Samorin. Ainsi finit la monarchie célèbre de ce roi, l'un des plus puissant de l'Inde qui pouvait mettre en campagne plus de cent mille hommes, et qui possédait presque à lui seul tout le commerce de la côte de Malabar.

Le royaume de Cochin dura jusqu'en 1760, et aurait duré plus long-temps, si le prince avait su contenir dans le devoir les petits rois qui composaient sa confédération. Ceux-ci fesaient des irruptions à main armée chez leurs voisins, pillaient réciproquement les sujets les uns des autres, fomentaient la discorde entre les princes et les sujets, dépouillaient quelques familles de leurs biens; et trop faibles pour contenir un peuple riche et insolent, ils laissaient aux particuliers la fi-

culté de prendre vengeance des insultes qu'ils recevaient l'un de l'autre.

J'ai vu un manuscrit contenant le journal de la visite des églises faites, et des absolutions publiques données par Monseigneur Ange-François de Ste.-Thérèse, évêque de Mettelopolis, et vicaire apostolique du Malabar, depuis 1702, jusqu'en 1709, où il avait tenu registre des absolutions *in foro publico* des péchés notoires, conformément à l'usage des Chrétiens de St.-Thomas. Presque toutes les semaines il y avait quelques Chrétiens absous de meurtre, et parmi eux il s'en trouvait souvent quelques-uns qui avaient assassiné leurs parens mêmes. Dans les différends que les sujets d'un prince avaient avec ceux d'un autre prince voisin, il arrivait toute sorte de désordres. Quelques familles étaient très-riches, parce que les forces du roi ne pouvaient suffire à les combattre. Les Payens, les Chrétiens, les Musulmans s'armaient tout-à-coup et allaient assiéger le roi dans son propre palais. Des désordres de cette nature ne pouvaient rester impunis. Les dissentions des princes et des sujets, l'impiété, tant d'assassinats devaient faire naître la haine et le mépris envers les souverains ;

une révolution générale devait s'ensuivre, et tant de crimes être enfin punis. C'est ce qui arriva en 1746.

Les rois de Travancor étaient de petits princes originaires de Rajahcallamangalam au cap Comorin; leurs possessions ne s'étendaient que depuis le cap jusqu'à Caniarata, quinze ou vingt lieues en longueur par la route intérieure. Ce terrein, fort stérile, s'appelle *Bennada*, pays blanc, parce qu'il est sablonneux et couvert de rochers vers les montagnes. L'ancien nom de ces rois était *Tripapou* ou *Bennati Soroubam*, c'est-à-dire, rois du pays blanc. Les Portugais les nommèrent rois de Travancor, parce qu'ils résidaient dans la ville de *Tirouvancoda*, située au 8eme. degré, 22 minutes de latitude; c'est une ville voisine de *Padmanabouram*, c'est-à-dire, de la ville de Vichnou, dieu qui a un nombril de fleur de lotus. Cette même ville se nomme aussi *Nagaracoil*, c'est-à-dire, ou ville de la résidence du roi, et *Calcotta*, qui veut dire fort de pierres dures, parce qu'elle est bâtie avec des pierres unies, carrées, liées ensemble avec de la chaux. La ville a trois portes, un temple magnifique du dieu Vichnou, et un palais

[redacted]

du roi dans lequel je suis entré deux fois; c'est là que ce monarque tient ses trésors, et la fameuse vache d'or dont Anquetil et Niebuhr ont tant parlé. Toute la force militaire de ce roi était toujours rassemblée dans cette ville et à Odeaguiri, autre forteresse à trois quarts d'heure de chemin au sud de Padmanabouram. Vira-Martanda-Pala, oncle du roi actuel Rama-Varmer était un homme habile et courageux; il était allié du roi de Maduré, exercé aux guerres domestiques, ambitieux, et capable d'exécuter de grandes actions. Il ne sut (ne voulut) pas se borner à la possession d'un territoire stérile; le besoin et son courage l'excitaient à entreprendre la conquête de pays plus fertiles. Il passe donc en 1746 le fleuve Parour, combat avec le roi Dchanganada ou de Collam, brûle ses états, abat les palais et quelques temples des Gentils, et fait prisonniers les petits rois voisins. Le roi Dchangadchery demandait secours aux petits rois, mais ceux-ci étaient trop occupés de leurs propres malheurs, et trop désunis pour se liguer avec lui contre Vira-Martanda-Pala. Il pénétra donc jusqu'à Airoucoutti, à trois lieues au sud de Cochin: son généralissime Martandapoulla poursuivit

le cours de ses victoires et de ses conquêtes, et M. Eustache de Lannoy, que je vis à Courriapalli en 1777, termina cette guerre. Il chassa le Samorin au-delà du fleuve d'Alangatta et de Codoungalour; il laissa quelques bourgs pour son entretien au roi de Cochin, s'empara de toutes les forteresses, discipline les troupes du roi à l'Européane, les distribua dans tous les pays conquis, leur fit faire des tournées continuelles pour contenir dans la soumission les peuples vaincus, et après la mort de Vira-Martanda-Pala il remit le royaume tranquille et paisible au roi actuel *Rama-Varmer*, qui, à son avènement n'avait que vingt-quatre ans. Ainsi finirent les petits rois et petits princes du Malabar; ainsi l'humanité fut vengée, les crimes punis, et ôtés (corrigés) les désordres qui, depuis le siècle dixième, fesaient gémir ces peuples. Vira-Martanda-Pala avant de commencer cette conquête, célébra à Tirouvandabouram un terrible sacrifice que j'ai rapporté dans le *Systéme des Brahmes*, pag. 15. Ce roi avait mis le feu à beaucoup de temples d'idoles, et ce péché, très-grave selon les principes des Indous, ne pouvait s'effacer que par une purification singulière. Les Brahmes l'obligèrent

gèrent

gèrent de faire construire une vache d'or, par laquelle il devait passer pour devenir pur, comme le deviennent ceux qui, à l'article de la mort, expirent tenant une queue de vache dans les mains. C'est pour cela que le roi passa par la vache, et non pas pour se rendre noble, ainsi que le prétendent mal (à-propos) Niebuhr et Anquetil du Perron, sans réfléchir que cette petite fable était une invention du peuple subjugué, qui alors était ennemi du roi de Travancor. Cette vache d'or existait encore en 1787, dans le trésor du roi à Padmanabouram, et M. Donaudi, capitaine du roi, m'assura l'y avoir vue. J'ai été moi-même témoin d'une bonne partie des événemens que je viens de raconter, et j'ai appris les autres de témoins oculaires, spécialement du Père Cruz Fernandès, prêtre Malabar, qui a laissé, sur les guerres du roi Vira Martanda-Pala, de bons mémoires manuscrits dont je me suis servi. J'ai trouvé aussi dans les archives de la mission de Véraple, beaucoup d'autres lettres et mémoires sur ces guerres. Le roi actuel, Martanda-poulla, et le général de Lannoy, allèrent plusieurs fois à Véraple, et nous obtînmes par

leur moyen l'immunité de la maison, de l'église et de nos biens.

Le roi actuel de Travancor a sur pied environ cinquante mille soldats disciplinés à l'Européane, et cent mille autres *naïrs* et *dchegos* Malabars, portant des lances, des épées, des haches, l'arc et les flèches. Il a deux *Valia-Sarvadicariacarer* ou deux grands ministres; l'un au nord, et l'autre au sud; qui sont *Vadakemougham* et *Tekemougham*. Chacun des deux a sous ses ordres quatre grands ministres appelés *Sarvadicariacarer*, et ceux-ci d'autres ministres subalternes nommés *Cariacarer*, lesquels commandent à leurs *Pravarticarer*, *Dchandracarer*, *Torracarer*, etc. c'est-à-dire, receveurs, inspecteurs, trésoriers. La milice fait sans cesse des tournées dans le pays, tant pour la tenir occupée (en haleine), qu'à cause des recouvremens qu'elle fait avec l'ordre par écrit des ministres, et pour maintenir le peuple tranquille et en repos. Le pays est devenu sûr : il n'y a point de voleurs, ou du moins très-peu; on n'y entend jamais parler d'assassinats; la justice est certaine et prompte, les routes sont bonnes et sûres; la religion

est libre et les punitions sévères. Le roi a fait ouvrir quelques canaux ou conduits, réunissant ensemble des rivières, ou la mer avec les rivières; il a construit une grande route, du cap Comorin jusqu'à Codoungalour (Cranganor), et dans l'espace de vingt-quatre heures il apprend par la poste tout ce qui se passe dans son royaume. Il tire de quoi faire toutes les dépenses de l'état, du commerce, des douanes, des amendes et peines pécuniaires, qui s'élevent par an à environ cinq cent mille roupies, la moitié desquelles est versée chaque année dans la caisse du roi, pour n'en jamais sortir, si ce n'est dans le cas d'un extrême besoin. Le monarque, comme les autres nobles Payens, mène une vie Pythagorique, ne se nourrissant que de riz, de lait, de fruits et d'herbages. Son habillement est un turban de soie bleue-céleste, une veste (ou tunique) blanche et longue à la Patane, qui s'attache sur la poitrine avec un nœud (un bouton), qui est un diamant. Il porte des calçons larges et longs de soie rouge, des souliers à pointe recourbée à la Chinoise, une épée qui lui pend de l'épaule, une ceinture bleue-céleste ou rouge autour des reins et en-dedans de la

ceinture, un *crid* ou poignard persan, arme offensive et défensive. Quand il sort en pompe, il est acompagné de cinq à dix mille hommes, d'éléphans, de palanquins, avec une musique militaire, et précédé de deux poètes qui chantent ses louanges. Il est porté dans un palanquin, avec des nobles à ses côtés. Il est fort ami des Pères Missionnaires Européans, et toutes les fois qu'il passait devant la maison paroissiale à *Anjingue*, où j'ai demeuré deux ans, il m'envoyait deux nobles officiers de la chambre, pour s'informer de ma santé. (Voyez son portrait, planche 4e.)

Ce roi a deux puissans ennemis; l'un du côté du nord, qui est le Nabab Tipou sultan, maintenant prince du Maïssour et du Concam; l'autre du côte du sud-est, est Mohammed Aly Khan, prince d'*Aroucati* (Arcate), dont nous avons parlé dans les chapitres précédens. Celui-ci peut pénétrer dans le Malabar par Tovala, forteresse à l'est du Cap Comorin, qui ferme le passage du Maduré au Malabar. Le premier peut venir par Palacatidchery, dernière ville du Concam à l'ouest, qui ouvre le passage au Malabar. Le roi de Travancor redoutant ces deux voisins incom-

modes, s'est lié avec les Anglais, et il entre avec eux dans les traités de paix et de guerre. Tant que ce roi sera fidèle à payer sa tranquillité et sa liberté qu'il achète par un tribut annuel donné à ses alliés, les Anglais, sa couronne sera stable; mais s'il survient quelque rupture avec quelque gouverneur de Madras, il sera le premier sacrifié. Le tribut qu'il paye annuellement est d'un demi *lack* de roupies, qui font 25000 écus romains, sans compter les chevaux, les canons, les troupes et le riz qu'il fournit aux Anglais, dans les guerres de ceux-ci contre leurs ennemis. Du reste, ce souverain est indépendant et absolu suivant les anciennes lois de l'Inde, arbitre et maître de la vie et de la mort, seul propriétaire de toutes les terres de ses états, à l'exception cependant de celles qui appartiennent aux temples des idoles. Il est affable, poli, prudent, et aime la paix. La dévotion qu'il a pour les Dieux, et son honnêteté naturelle excitent la compassion, en voyant un homme orné de tant de vertus morales, philosophiques, dans un aveuglement et une ignorance (totale) de la vraie et unique voie du salut, qui est la grâce en la foi de Jésus-Christ. Il démontre par le fait et par son

ni de l'église. Les Mahométans ont toujours été les plus grands ennemis des Chrétiens. Monseigneur Charles de Saint-Conrad, évêque de Calama, et vicaire apostolique, n'ayant jamais été témoin d'un tel fracas, se trouva mal au tumulte des Musulmans. Je le consolai; et sachant que le titre de notre immunité existait aux archives, ainsi que le bref du Pape, je fis venir le *Pravarticaren*, et devant une trentaine de Chrétiens, lui intentai un procès, le citant au tribunal du roi; j'écrivis au père Clément de Jesus, de venir à Véraple, et après une mure délibération nous nous décidâmes à porter la cause devant le souverain. Nous achetâmes deux bordures, (*quadrucci*, quadres) d'Europe, un grand miroir, quinze livres de bois de sandal rouge, et douze petits flacons d'eau-rose de Perse; présent qu'ont coutume de faire au roi ceux qui veulent parler à ce souverain. Nous arrivâmes à Tirouvandabouram le 20 juin 1780, et le premier ministre ayant été instruit de notre arrivée, nous présenta à l'audience du roi le 21 juillet, dans la matinée. M. Adrien Moëns, gouverneur de Cochin, et M. John Torlesse, gouverneur d'Anjingue, avaient écrit au roi en

›tre faveur, de sorte que le ministre dési-
it beaucoup de voir finir l'affaire à notre
tisfaction, d'autant plus que nous étions
rivés comme délégués du Pape, et procu-
urs de la Chrétienté. A notre entrée au
ıâteau, les soldats nous présentèrent les
mes, et un conducteur qui nous fut donné
ır le premier ministre, nous conduisit dans
›s palanquins à la porte d'un jardin où alors
ıbitait le roi. Nous fumes obligés de laisser
cette porte nos *kouli*, ou porteurs de pa-
ınquins, parce qu'étant d'une tribu vile, ils
e pouvaient approcher du palais du roi, pour
: pas le souiller. De cette porte le généra-
'sime nous mena dans la plantation des pal-
'ers (le palmar); le roi entouré d'une foule de
'nces et d'officiers, nous reçut debout près
la porte. Le fils du roi se tenait à côté de
père, l'épée nue à la main; on avait pré-
: trois sièges sous les arbres; les officiers
ıaient un cercle, au centre duquel nous
Pères Missionnaires avec le roi, nous
; assis sur ces trois sièges. Je portais le
lu Pape dans une bourse magnifique-
brodée à la manière orientale; et après
élevé et mis sur le front afin d'indiquer
ıération pour celui qui l'envoyait, je

le remis au sécrétaire *Sampradi Kechavapoulla*, qui était près de nous, et qui le donna au roi. Le monarque l'éleva, et le fit toucher à son front, pour montrer son respect envers le Pape. Au moment où je remis le bref, le fort tira onze coups de canon. Après des notions générales sur la guerre maritime entre les Français et les Anglais, le roi me demanda depuis combien de temps j'étais au Malabar, et comment j'avais si bien appris la langue, « tandis, ajouta-t-il, que les autres « Européans l'entendent si peu, et qu'on les « comprend si peu quand ils veulent la par- « ler, parce qu'ils ignorent la véritable pro- « nonciation des mots Malabars ». Je lui répondis que je lisais le dictionnaire des Brahmes *Amarasingha*. A ces mots, le roi parut très-satisfait, et me dit: « comment? « vous lisez aussi nos livres de ce genre? » Ce fut la principale et vraie cause de l'amitié étroite que ce monarque me montra dans la suite pendant tout le temps de mon séjour à la côte de Malabar. Sa prédilection pour les livres et la religion de sa nation, qu'il voyait être l'objet de l'étude même des Européans, me fraya la route pour lui demander beaucoup d'avantages en faveur de

[redacted]

la réligion chrétienne. Après plusieurs discours, le roi donna ordre au sécrétaire et au ministre de décider l'affaire en notre faveur, et de faire droit aux plaintes que nous présentâmes dans un *olle* séparée, de manière que nous nous en retournassions tous satisfaits. J'admirai la bienveillance, l'affabilité et la douceur de ce roi, la simplicité de son habitation et de son entretien privé. Il était habillé comme tous ses officiers avec une seule toile autour des reins, suivant l'usage du Malabar, un petit bonnet rouge de velours, bordé d'un galon d'or, était la seule marque distinctive de sa personne royale. Il nous accompagna jusqu'à la porte.

Le lendemain, le premier ministre *Coumaren Dchembaga Ramapoulla* nous fit venir chez lui, et s'informa avec soin des procédés du *Pravarticaren* de Véraple; et quand nous lui eûmes exposé que par le moyen des Mahométans il avait empêché les Chrétiens d'approcher de notre église, Ramapoulla montra du souci (de l'humeur), et par une lettre écrite au *Cariacarer* de Parour, il fit déposer le *Pravarticaren* comme un homme turbulent et incapable d'administrer les intérêts du roi. On fit de-

vant nous un nouveau titre d'immunité et exemption de tous les biens appartenant à notre église et à notre maison.

Le roi, par un Brahme, son économe, et par un de ses ministres subalternes, nous envoya un repas malabar au compte du trésor royal; faveur distinguée qu'il accorde à celui qu'il veut particulièrement honorer. Il apprenait depuis bien des mois la langue Anglaise, et la parlait très-bien; et comme il avait remarqué que je parlais avec beaucoup de facilité le Malabar et l'Anglais, il m'envoya la nuit le *Payampalli Couripou*, son chambellan, pour me prier de lui expliquer en langue malabare les huit parties d'oraison de la grammaire anglaise, que le roi ne pouvait saisir, quoiqu'il eût un maître d'anglais, parce que ce maître ne savait pas bien le Malabar, et qu'il manquait de mots propres à les lui faire comprendre. Je mis sur un papier, en deux colonnes, les mots techniques correspondans des deux langues; et le roi qui saisit mes explications, m'appelait toujours depuis lors son *gourou*, c'est-à-dire, son maître. Il voulait me retenir à sa cour; mais les Brahmes fins (et rusés) l'en détournèrent avec bien de l'adresse. Nous partîmes;

le *Pravarticaren* fut déposé, et on laissa notre mission et notre maison tranquilles. Les Chrétiens d'Alapouche et de Mouttam, à notre retour, nous reçurent au son du tambour et de la musique, se réjouissant avec nous de la déposition du *Pravarticaren.*

Avant de (quitter le Malabar pour) revenir en Europe, je demandai la réponse du roi au bref du Pape Clément XIV; elle me fut remise par *Payampalli Couripou* dont j'ai déjà parlé; elle était adressée au Pape actuel Pie VI, la gloire et l'honneur du sacerdoce suprême et de l'Europe entière. Cette lettre du roi ne disait autre chose, sinon que sa majesté avait accordé toute sa bienveillance aux Missionnaires et aux Chrétiens qui lui avaient été recommandés par sa Sainteté. Elle avait été écrite en Portugais par M. Pierre de Vegas, maître d'anglais du roi, et son sécrétaire pour les affaires des princes de l'Europe. Le roi la signa de sa propre main, et suivant l'usage de l'Orient, la fit mettre dans une bourse que je remis à l'éminentissime et révérendissime prince le cardinal Antonelli, alors Préfet de la sainte congrégation de la Propagande. Le Pape actuel répondit à cette lettre par un bref en

date du 24 février 1790, que j'ai rapporté dans mon *Inde Chrétienne*, pag. 265, 266. On envoya encore (au roi) un très-beau portrait de sa Sainteté, qui arriva heureusement à la côte de Malabar, et que le père François de St.-Elisée, carme déchaux, chargé par moi de cette commmission, remit au même roi Rama Varmer, en mars 1793. Je vais rapporter ce que me marque (à ce sujet) le susdit Père, dans sa lettre écrite de Véraple le 13 mai 1793. « J'ai reçu beaucoup d'honneurs de sa « majesté. Le jour de la rencontre (de mon « audience), le roi me fit accompagner depuis « l'église de Réitorra » (à une lieue de Tirouvandabouram) « où j'étais, jusqu'à la for-« teresse de Tirouvandabouram, et me fit « présenter les armes par plus de cent per-« sonnes dans tous les lieux de mon pas-« sage. En face de la maison du *Sampradi* « d'à présent, il prit lui-même de mes mains « le portrait et le bref, et m'en fit beaucoup « de remercimens (pour le Pape); et quand « je pris congé de sa majesté pour m'en « aller, elle me fit des présens suivant l'usa-« ge des Malabars; et au retour j'allai « (prendre congé) du divan » (le premier ministre actuel), « qui m'avait donné une

« lettre pour avoir audience du roi, et il « me fit présent aussi d'un bracelet d'or, pé« sant deux cent vingt-huit fanons, et valant « plus ou moins cent roupies. Le ministre « termina (favorablement) les affaires de la « maison, et demeura notre ami (m'assura « de sa bienveillance pour les Missionnai« res »). Ainsi le portrait et le bref de sa Sainteté furent reçus du roi lui-même avec de grands honneurs, et de grandes démonstrations de satisfaction, et produisirent un très-bon effet; le père François reçut en présent un bracelet d'or d'environ cinquante écus romains (cent écus), et arrangea toutes les affaires de la Chrétienté. Il y a lieu d'espérer de Dieu, que par la vigilance du souverain et glorieux pontife Pie VI, et par la bonté de ce roi gentil, la Chrétienté du Malabar jouira de la tranquillité, et qu'elle croîtra de jour en jour comme elle a fait dans les siècles passés.

En 1783, quelques curés de la côte de Travancor avaient imposé des peines pécuniaires aux pêcheurs chrétiens qui étaient leurs paroissiens. Ceux-ci eurent recours au roi qui était alors à Padmanabouram, et ils voulaient que ces curés fussent chassés. Le roi écrivit

une lettre à monseigneur Charles de Saint-Conrad, évêque et vicaire apostolique ; et il lui faisait entendre que sa volonté était de détacher de l'évêché de Cochin soixante-quinze églises chrétiennes, et de les remettre au vicaire apostolique, pour qu'il les fît conduire par les Missionnaires de la Propagande. En conséquence il voulait que l'évêque vînt à Patnam, pour examiner les délits (dont étaient accusés) ces curés de Goa Portugais, qu'il renvoyât les coupables, et prît possession des églises. L'évêque étant malade, ce fut à moi à aller à Padmanabouram. Lorsque j'arrivai à Tirouvandabouram, les koulis qui portaient mon palanquin s'enfuirent, et je fus obligé de faire douze lieues à pied par la route intérieure appelée *Nadacava*, qui est celle que fréquentent les Brahmes et les nobles du pays. Arrivé à Padmanabouram, je me retirai dans une petite église voisine du château du côté du sud, et je trouvai les portes de la ville fermées, et son entrée défendue à tous les Européans, et à toutes les castes inférieures, parmi lesquelles on compte ceux-ci. C'était le 26 septembre 1783. Le matin, le roi informé de mon arrivée, me dispensa de la rigueur de cette loi, et m'envoya quatre

nobles

:s officiers de sa chambre pour me con-
: dans la ville ; il m'attendait dans la
on du secrétaire royal, ne pouvant
recevoir ce jour dans son palais pour
as le souiller. Cinq cents soldats qui
osaient la garde noble du roi, me pré-
rent les armes, et s'étant formés en deux
:, m'ouvrirent un passage au milieu pour
r daus la maison où ce monarque m'at-
it assis sur un siége à l'Européane. Il
it avec beaucoup d'aménité et d'affabi-
ces propres paroles : « Mon père, je
us ai appelé pour faire cesser les diffé-
ıds élevés entre ces curés et mes sujets
rétiens. Vous entendez la loi des Chré-
ns. Je veux que les curés aient leur sub-
ance et leur entretien ; mais je ne veux
: que mes sujets soient *chargés et mo-*
tés de peines pécuniaires. Voilà mon
nistre (c'était *Nagampoulla Sarva-*
icariacarer), et mon secrétaire (qui
it *Sampouradi Kechavapoulla*) ; agis-
de concert avec eux, et rendez-moi
npte de ce que vous aurez décidé ».
obéîmes, et moi, pour me débar-
· de l'administration de soixante-quinze
:s, charge beaucoup trop pesante, et

trop incommode, je suggérai aux ministres d'écrire à l'archevêque Portugais de Goa, de qui dépendait alors le vicaire général, et de s'arranger avec les curés dénoncés. Quelques-uns de ceux-ci furent condamnés à une amende en argent, et l'on fit une nouvelle *padiola*, c'est-à-dire, un *réglement* qui fixait les taxes que les curés pourraient exiger des paroissiens pour les fonctions de leur ministère, et que ceux-ci devaient payer. Le roi ne voulut consentir à mon départ que lorsque tout fut arrangé, ce qui prolongea pendant seize jours mon séjour à *Padmanabouram;* et pendant ce temps il m'envoyait tous les jours le *kopou*, c'est-à-dire, un repas Malabar, consistant en excellent riz, bon beurre, bon lait, des herbages, des figues bananes, et des noix muscades confites.

Je profitai de ce temps pour étudier le rit selon lequel les Brahmes célébraient la fête de la déesse *Sarasvadi*, pour laquelle les portes de la ville furent fermées comme je l'ai déjà observé ci-dessus. Le nom de cette déesse vient du Samscrit *Sarasa*, goût, harmonie, chose faite avec goût, avec élégance, qui donne du pla

rasvadi est la déesse de l'éloquence, de l'histoire, de la poésie, des sciences, de l'harmonie. Elle est épouse de *Brahma*, qui produit; et, suivant l'opinion des Indous, c'est par elle qu'il y a dans les productions terrestres, harmonie, proportion et concorde. Son adversaire est la déesse *Moudevi*, la *déesse difforme*, divinité de la discorde et du désordre.

Sous une grande tente on érigea un tabernacle à la déesse *Sarasvadi*, et une infinité de Brahmes s'y rendirent pour célébrer le *Sarasvadi Pouja*, c'est-à-dire, le sacrifice à la déesse *Sarasvadi*, déesse des Sciences. Après bien des libations, pendant la procession de l'idole, on répandit dessus beaucoup de fleurs; la statue de la déesse fut placée sur un autel, et le roi, avec une grande dévotion, offrit et consacra en grande pompe son épée à cette divinité. Cette oblation du glaive royal ne veut dire autre chose, sinon que l'épée d'un roi doit être subordonnée à la science de la loi, à la justice, et à la prudence, et que le monarque ne doit pas s'en servir par un emportement aveugle, mais selon la justice et la raison. Tout le temps que dure le sacrifice, des soldats gar-

et ces lettres ont déjà été insérées dans mon *Inde Chrétienne*, pag. 261. *Dchandi* Cassanar de *Kallourcada*, qui venait solliciter la réforme des coutumes de cette commune, était avec moi. J'en parlai au premier ministre *Coumaren Dchembaga Ramapoulla*, qui me donna pour le ministre d'*Ambalapouche*, dont dépend *Kallourcada*, la lettre suivante que je vais traduire littéralement de la langue Malabare, pour ne pas en altérer le sens en la moindre chose : « Voici ce qui a
« eu lieu ici. Le père Paulin étant dans cette
« ville de *Padmanabouram* devant S. M.,
« nous a informé qu'au district d'*Ambala-*
« *pouche*, dans la paroisse de *Callourcada*,
« soumise au gouverneur de *Dchembacolam*,
« quelques *Mappoulidchies* (nom qu'on
« donne aux femmes Chrétiennes), vivent
« avec des *Choudras* (gentils nobles de la
« quatrième classe), qui les prennent pour
« concubines; et par cette conduite, ainsi
« que nous l'a exposé ce Père au nom de
« l'évèque de *Véraple*, se dissolvent les cas-
« tes, et se confondent les classes des habi-
« tans; ce dont il s'est plaint très-amère-
« ment. Des désordres d'une si grande im-
« portance auraient dû être annoncés (au

« roi) par un homme qui est sur les lieux « (savoir par le gouverneur). Ainsi, dès « que ce Père vous aura donné la liste des « noms de ces concubinaires, vous les ferez « prendre et mettre tous en prison; et lors- « qu'ils seront convaincus, vous les enverrez « ici escortés par la troupe, pour être exilés « et chassés hors de *Tovala*. Les effets des « concubines *Mappoulidchies* seront tous vi- « sités et confisqués, et on rendra compte à « la chambre de S. M., (de la quantité et « nature) de leurs biens immeubles. Telle « est l'ordre de S. M. Ce Père a représenté « aussi que quand les *Mapoules* (Chrétiens « de St.-Thomas) vont à l'église, le *pra-* « *varticaren* (receveur du roi) enlève le « bateau où ils sont venus, et en fait pren- « dre quelques-uns par force à la porte de « l'église, pour les enrôler au service de « S. M. Il s'est plaint aussi à S. M. que « quelques ministres d'*Ambalapouche* eus- « sent emprunté de l'église de l'argent dont « ils ne payaient depuis bien du temps ni « principal, ni intérêts; et qu'en outre, l'é- « glise possédait une chaudière de cuivre, et « que quelques sujets de S. M. en ayant fait « usage, la chaudière avait beaucoup souf-

« fert, sans qu'on en ait payé le dommage,
« ni acquitté l'intérêt ordinaire pour cette
« sorte de prêt. En conséquence de tout
« cela, S. M. a ordonné et ordonne par la
« présente qu'on acquitte sur-le-champ
« tout ce qui est dû à l'église, avec l'intérêt
« d'usage; elle défend que dans aucun cas
« on emprunte dorénavant l'argent de l'é-
« glise; ordonne que ceux qui ont détourné
« les bateaux soient mis à l'amende; qu'on
« leur fasse payer aux propriétaires le prix
« de l'usage de leurs bateaux; que ceux qui
« se sont servis de la chaudière en payent
« le dommage, et soient en outre con-
« damnés à une amende; et enfin qu'une
« fois la chaudière restituée à l'église, on
« ne puisse plus l'en extraire pour des usages
« profanes. Et pour que toutes ces dispo-
« sitions de S. M. s'exécutent ponctuelle-
« ment, elle envoie avec la présente un de
« ses *velkaren* (garde noble du roi, avec
« lance et bâton) auprès de vous à *Amba-*
« *lapouche*, avec l'ordre de vous faire gar-
« der les arrêts chez vous, jusqu'à ce que
« tout soit ponctuellement executé et ter-
« miné. Comme néanmoins votre seigneurie
« est malade, S. M. a voulu en agir envers

« elle avec sa bonté ordinaire, et elle or-
« donne que V. S. écrive au *Cariacaren*
« (ministre subalterne), et le charge de
« l'exécution de la présente; et le *velkaren*
« restera auprès de lui, le gardera, le tenant
« aux arrêts, jusqu'à parfaite exécution des
« ordres de S. M. dont elle veut être infor-
« mée par le retour dudit *velkaren*. Les gref-
« fiers et secrétaires liront ce rescrit au *Sar-*
« *vidicariacaren* d'*Ambalapouche*, et il
« sera enregistré (transcrit) parmi les rescrits
« de S. M. Par ordre de S. M. je, *Coumaren*
« *Dchembaga Ramen* ai écrit (ceci) ». Au-dehors était écrit : *Ambaloupoucha mou-ghatta sarvadicariacarerka varouna Sad-honam;* lettre à consigner au ministre général d'*Ambalapouche*.

Le lecteur aura observé que cette lettre a été écrite par un ministre Payen, qui n'avait pas étudié la Théologie morale; réfléchissez et considérez comment les lumières naturelles opèrent aussi dans les nations que nous appelons barbares. On connaît encore par cette lettre quelle est la politique et l'énergie du gouvernement monarchique du Malabar. Quand le roi veut, il ne laisse pas négliger l'exécution de ses ordres, et les

ministres ne peuvent tergiverser, ainsi qu'ils le font dans d'autres pays de l'Orient. Un serment de la part du roi, une simple branche d'arbre attachée à la porte (d'une maison) au nom du roi, un ordre de garder les arrêts chez soi, contient un ministre ou un particulier quelconque. Quand ces moyens de douceur ne suffisent pas, on inflige la prison, le cachot, une amende, une punition corporelle, l'exil ou les chaînes perpétuelles.

Je partis de *Padmanabouram*, muni de cette lettre et de plusieurs autres. Le ministre me donna cent *kaliens* pour faire mon voyage, et me fit porter dans mon palanquin, aux dépens du roi, d'un bourg à l'autre, en suivant le bord de la mer. Arrivé à *Parour*, les Mahométans protestèrent contre les ordres du ministre, disant qu'ils ne voulaient pas porter un *Tanguel* ou prêtre Chrétien, ennemi des Mahométans. Je fus cinq heures sans pouvoir passer outre, jusqu'à l'arrivée du *Pravarticaren* du roi, qui leur fit distribuer des coups de bâton et reprendre mon palanquin. Quand j'arrivai à *Callourcada*, les Chrétiens me reçurent avec la musique. Mais dès qu'on sut que j'apportais la lettre du ministre, et que le

[redacted]

velkaren était chargé de veiller à l'exécution de son contenu, la nouvelle se répandit, et beaucoup de concubines s'enfuirent du pays. Quelques-unes furent punies, mais leurs biens ne furent pas confisqués. Le reste de la lettre eut son exécution. Lorsque je revenais de *Padmanabouram*, à *Tirouvancoda*, un de ces bons curés qui avaient été dénoncés au roi, me donna du poison dans un gobelet, en buvant avec moi de la même liqueur, mais dans un autre verre. Si-tôt que je m'en aperçus, je pris trois doses d'un contre-poison qu'on nomme antidote du *Maduré*. Cette boisson me fit suer, vomir, uriner, et faire des évacuations abondantes, de manière que je surmontai la force du poison. Dans mon délire, plus mort qu'en vie, je me retirai à la factorerie des Danois, à *Coleche*, où je reçus des soulagemens qui me mirent en état de poursuivre mon voyage après quelques jours de maladie.

L'an 1784, au mois d'avril, les économes du temple de *Chiva*, nommé *Tiroumaladevassam*, situé à *Mattincheri*, défendirent aux missionnaires de semer le champ de riz qu'ils avaient affermé. Il était difficile d'en trouver tout de suite un autre. Le différend

fut porté devant le gouvernement de Cochin; mais comme le champ était situé dans le territoire du roi de Travancore, je pris le parti de retourner à *Padmanabouram*, avec des lettres de recommandation de M. *Van Angelbeck*, gouverneur de Cochin, pour solliciter un autre rescrit du roi. J'y arrivai le 21 avril, portant avec moi la grammaire malabare, anglaise et portugaise, que j'avais composée à *Dchatiyatti*, et que le roi m'avait demandée pour faire apprendre à ses gentilshommes de la chambre, la langue anglaise et portugaise, à l'aide de la malabare. A peine le roi eut appris mon arrivée, que sans attendre ma visite, il députa pour me faire des complimens, *Padmanabhenpoulla* et *Payampalli Couripou*, deux jeunes nobles, gentilshommes de la chambre. On me conduisit à l'audience du roi, en dedans du palais, où ce monarque était assis dans la *Varanda* (Varangue) ou portique, par terre, sur un tapis de Perse, appuyé sur un grand coussin de velours bordé de galons d'or. La joie qu'il montra, quand je mis entre ses mains ma grammaire, est au-dessus de tout ce qu'on peut dire. Il fit venir sur-le-champ les deux jeunes nobles dont je viens de par-

et leur montrant la grammaire, il leur
ecommanda l'étude, leur faisant sentir
bien la connaissance de ces langues, était
ssaire à cause des rapports étroits et con-
els des rois et des ministres avec les Eu-
ans. A cette occasion, le roi me fit pré-
d'un bracelet d'or, d'un poinçon d'or
r écrire sur les feuilles de palmier, et
petit couteau d'or pour les tailler; et il
mpagna le tout d'une lettre au ministre
arour, pour publier que j'avais été ho-
par le roi, et fait chevalier de sa cour.
t cet or ne pesait pas au-delà de douze
ins; c'est le présent que le roi fait à ceux
se distinguent (par leurs qualités), et
e nomme *Viradchangalam*, qui veut
bracelet des hommes excellens. Procope
arque (1) que les rois de Perse hono-
nt quelques-uns de leurs sujets avec des
nctions semblables à nos ordres de che-
rie, qu'il n'était permis de porter qu'au
et à ceux qui les avaient reçues de lui,
s qu'une bague d'or, un cordon, une bou-
« Personne, dit-il, autre que ceux à qui

) *De bell. Persic.* liv. I, chap. 17.

« cela a été accordé par le roi, ne peut por-
« ter, ni une bague d'or, ni une ceinture,
« ni une boucle, ni telle autre chose de
« cette nature ». Au Malabar, il n'est pas permis de porter le bracelet d'or appelé *viradchangalam*, ni l'*eszuttani* d'or, ou poinçon d'or pour écrire, ni le grand parasol, ni le vêtement de soie rayée : toutes ces choses sont des honneurs que le monarque accorde pour récompenser la vertu et le mérite, et répondent à nos ordres de Malthe, de Saint-Etienne, de la Toison d'or, de l'Etoile polaire, et autres semblables. A ces marques de distinction, sont attachées certaines prérogatives, comme de ne pouvoir être inquiété par les ministres, sans en avoir donné connaissance au roi, de pouvoir passer par les routes royales, de n'être pas obligé d'attendre dans l'anti-chambre des ministres, de ne pas céder la place d'honneur aux autres, etc.

On peut ajouter à ce point de ressemblance, entre les marques de distinction accordées chez les Indous et les Perses, plusieurs autres usages analogues. Procope dit que les Perses adoraient le Soleil naissant, et c'est ce qu'on pratique encore aujourd'hui dans le Malabar,

Brahmes font leurs ablutions dans la
ıvant le lever du Soleil, et lui adres-
eillement leurs prières dès qu'ils le
paraître. Les Perses adoraient le *feu*,
ndous l'adorent aussi, car le Dieu
le feu, est chez ceux-ci une divinité,
n fait le sacrifice *Homa*, ou sacrifice
très fréquent au Malabar (1),

ns mon *Systême des Brahmes*, pag. 1, etc.
fort au long du sacrifice *Jaga*, dans lequel on
rebis ou un bélier en honneur du Soleil entrant
gne du *Bélier*. J'ai oublié d'y rapporter une
ité que je trouve dans mon journal du 28
5. Dans le cours de ce mois, *Peroumpada-*
ta Tambouran, roi de Cochin, fit faire à
roulli près de *Tridchoure*, un sacrifice *Jaga*,
èrent trois mille Brahmes. Dans cette cir-
ı on choisit vingt-quatre sacrificateurs, et leur
jan Nambouri, après les cérémonies que j'ai
lans mon *Systême des Brahmes*, fit quelques
sur le fossé où le feu consuma le bélier en
: du *Soleil*. En faisant ces libations, le chef
ice était attaché avec un drap à sa femme
e, et les deux époux récitaient ensemble les
ıcrées au centre d'un cercle formé par les au-
ficateurs compagnons de *Vadjan Nambouri*.
mpris pas alors le mystère de cette cérémo-
is en ayant demandé la signification à *Rama*

Il faudrait être dépourvu de sens comme paraît l'être le Journaliste de Pise, pour nier que le culte des astres et des élémens existe dans l'Inde. *Tous les peuples d'Italie furent enveloppés dans ce culte des Astres*, et les astres furent regardés comme dieux, même d'après les fables grecques, comme l'a sagement remarqué le très-savant abbé Lanzi, qui a prouvé que les anciennes monnaies d'Italie portant le type des astres, étaient consacrées à ces Dieux, et que les astres sur les monnaies italiennes, peuvent y être comme symbole de *déité*; ainsi que cela a lieu dans les monnaies Indiennes, anciennes et modernes (1).

Varmer, ce prince me dit qu'il fallait pour sacrifier au *Soleil*, (qu') une femme (prît part au sacrifice), puisque le *Soleil* est lié avec la *Lune*, qu'il [illegible] féconde et remplit de sa vertu. Le lien du Soleil avec la Lune, représente le lien inviolable du mariage, de la paix, de la fécondité et de la vertu que l'époux doit à l'épouse, comme le Soleil à la Lune. Le P. Ernest *Hanxleden*, dans son Dictionnaire, parle du sacrifice *Jaga*, aux mots *Jaga*, *Juba*, et *Cinnamba*. Le P. Norbert, capucin, le décrit aussi dans son Ouvrage manuscrit.

(1) Lanzi, *Saggio di lingua Etrusca*, [illegible]

(Pour

'our continuer les analogies qu'on remar-
entre les anciens Perses et les Indous),
remiers gardaient le silence pendant leur
s, et les Indous font de même, n'admet-
point alors de discours, pour ne pas le
onger. Les Perses ne dinaient pas, mais
iangeaient sur le soir, *sub vesperam ci-*
capiunt, dit Procope, et c'est aussi l'u-
des Indous. Le règne était héréditaire
les uns, comme il l'est chez les autres.
rois des Perses s'appelaient *reges regum*,
des rois, et les rois Indiens *Maharajah*,
ds rois, qui en langue Samscrite répond
des rois. Les Perses obéissaient avec une
ide vénération aux lois de leurs pères,
me le font aussi les Indous. Les Perses
étruisaient pas les temples, ni les édifices
lics après la prise d'une ville; et il y a en-
aujourd'hui, parmi les Indous, une loi
e défend. *Kovil kettioum tannir pandel*
ioum nashicarouda : Il n'est pas permis,
r quelque cause que ce soit, de détruire
emples, les palais des rois, et les mai-

---

he d'Italia, *Tom. II*, *pag.* 75, ed. de Rom

sons bâties pour recevoir les passans. Qui n'apperçoit pas la très-grande analogie entre les usages des Perses et des Indous? Qui ne voit que cette analogie, ne vient pas des usages des Grecs? Malgré tout cela, nos érudits, avec un peu de grec, car ils ne connaissent pas d'autre langue, transportent, comme le faisait la vanité de ce peuple, ses noms et ses usages, dans la Perse et dans l'Inde, chez deux nations qui étaient les plus grandes ennemies des Grecs, toujours appelés par les Indiens *Iavana nicha*, c'est-à-dire, Grecs très-vils.

J'obtins du roi de Travancore un rescrit pour pouvoir ensemencer le champ de riz; et après cinq jours de voyage par le bord de la mer, j'arrivai à *Véraple*, où je faisais alors les fonctions de vicaire-général au défaut de l'évêque, monseigneur *Charles de Saint-Conrad*, qui était parti pour Bombay, où il mourut le 6 janvier 1785. Le 8 septembre 1786, je visitai le roi *Rama Varmer*, à *Parour*, et j'obtins de lui un autre rescrit, par lequel il accordait à l'église de *Véraple* un terrein formé par alluvion devant notre maison dans cet endroit. En 1787, je passai tout le mois d'avril à sa cour, à *Tirouvandaram*,

où je pris la défense des Missionnaires contre les Chrétiens rebelles aux évêques Européans, dont j'ai parlé dans mon *Inde Chrétienne*, pag. 85, 86. En 1788, je vis le roi de Travancore a *Canijiah*, dans la petite maison de campagne de M. *Van Angelbeck*, gouverneur de Cochin, homme de probité et de talent; lequel, quoique Luthérien, assista notre mission avec un zèle particulier, dans toutes les occurrences difficiles, qui naissaient de l'opposition de quelques ministres gentils contre l'évêque et les missionnaires. *Sampradi Kechavapoulla*, secrétaire du roi, était devenu premier ministre après la mort de *Coumaren Dchembaga Ramapoulla*. Ce jeune homme, présomptueux, prit alors le nom de *Devanichi*, c'est-à-dire, *Dionisius*, Bacchus Indien; et pour flatter le roi, il infligeait des amendes aux particuliers, procurant (par là) l'augmentation de la caisse royale. Dans le différend que nous eûmes avec les Chrétiens rebelles de St.-Thomas en 1787, il avait infligé une amende de cinq cens écus à la mission de *Véraple*. Le roi l'avait déjà remise, mais nous n'avions pas de document écrit de ce pardon. *Devanichi*

envoya six soldats avec un sergent à *Vérapole*, pour mettre aux arrêts, dans son domicile, l'évêque monseigneur *Louis-Marie de Jesus*, vicaire apostolique, jusqu'à ce qu'il eût payé les cinq cens écus. L'évêque m'écrivit un billet pour m'informer de ses arrêts: (en conséquence) j'allai (sur-le-champ) trouver le roi qui était alors à *Perimannour*, proche *Angicaïmal*. Mais comme *Devanichi* savait fort bien que le monarque avait pour moi une singulière bienveillance, il me refusa le billet de présentation, pour que ses méchans desseins ne fussent pas éventés. Il y avait déjà deux jours que l'évêque gémissait aux arrêts dans son appartement, les fusils croisés devant la porte. Rempli d'inquiétude, j'eus recours à M. *Van Angelbeck* à qui je donnai connaissaissance de tout ce qui se passait. Il me reçut chez lui, dans sa maison, où dès que le roi me vit, il me salua le premier, et commença à m'entretenir, avec admiration de tous les officiers militaires, et conseillers de Cochin, qui y étaient venus le complimenter, et lui parler des intérêts de la compagnie Hollandaise. Je lui fis connaître l'arrestation de l'évêque : surpris alors,

tourna vers le ministre qui était pré-
et lui demanda, pourquoi il avait donné
rdre semblable ? Celui-ci tâcha de se
ier; mais M. *Van Angelbeck* dit au roi
e ce n'était pas là la manière de traiter
êque. Le roi fit alors écrire sur-le-
p un billet en son nom au sergent qui
t l'évêque aux arrêts, pour qu'il eût à
tirer; et le ministre resta confus.

devrais raconter plusieurs différends
j'eus avec des ministres subalternes à
de quelques communes Chrétiennes
imées ou vexées. Il me fallut courir jour
iit pour obvier aux troubles qui nais-
t dans les églises, soit de l'improbité de
ues Chrétiens, soit de l'avidité des mi-
s, qui cherchaient à soutirer l'argent
glises et des particuliers, par des subti-
artificieuses et par la violence. On peut
qu'en général la majeure partie des
les entre les Chrétiens et les Gentils,
de l'*envie* des habitans, et de l'*avidité*
ministres; lesquels cependant sont pu-
si quelque particulier réussit à dévoiler
iniquité et à la faire connaître au roi.
ope a remarqué que les grands de Perse

étaient arrogants (1), et nous, nous pouvons dire que les ministres Indiens sont arrogants et avides.

Les Chrétiens de Saint-Thomas, comme nous l'avons déjà observé dans l'*Inde Chrétienne*, affirment constamment qu'ils ont été convertis et baptisés par l'apôtre Saint-Thomas, et non point par Thomas, disciple de Manès, comme le prétend vainement M. *de la Croze*. Je crois cependant que beaucoup de ces Chrétiens sont venus dans l'Inde de la Perse et de la Chaldée, où (savoir) à *Séleucie* ou *Sélik*, *Saint-Simon*, que les Indous appellent *Mar Chemon*, et *Saint-Sadoth*, furent les premiers évêques. Je penche vers cette opinion, 1°. parce que les Arabes qui se trouvent dans l'Inde, sont d'origine étrangère; 2°. parce que les Juifs descendent aussi de la Perse; 3°. parce que les Chrétiens de Saint-Thomas suivent le rit Syro-Chaldéen, comme ceux de Perse; 4°. parce que leurs évêques étaient ordonnés en Perse, comme le dit expressément Cosmas Indicopleustès, dans sa *Topogra-*

(1) *Hist. Bysant. Venise*, 1729, pag. 249, 250.

hie Chrétienne (1); 5°. parce que ces Chré-iens sont devenus de bonne-heure *Nesto-iens*, comme l'étaient les Chrétiens de St.-'homas en Perse, lesquels, à bien exami-er, avaient les mêmes usages que ceux de Inde. Rites, la langue Syro-chaldaique, sages, livres; tout chez ces Chrétiens porte empreinte d'une origine Chaldéenne et erse. Je ne puis ici entrer dans des dé-ails (2). Il est certain que les Chrétiens de t.-Thomas dans l'Inde, se servent, même ans la langue vulgaire Malabare, de termes haldéens, pour exprimer certaines choses ivines et sacrées. Ainsi pour dire *saint*, ils

---

(1) *Collect. nov. Patr. et scriptor, Græcor*, 1706, *igaud*, *tom. II*, *pag.* 113.

(2) Voyez Montfaucon, préface à la *Topographie 'hrétienne* de Cosmas, lib. cit. pag. 113, Assemanni, *de 'atriarch. Chaldæis*, et un manuscrit très-intéressant, ui se trouve dans la Bibliothèque de l'Eminentissime ardinal *Borgia*, intitulé : *Epitome seu brevis col-ect. canonum synodicorum metropolitæ Sobae, et rmeniæ, nunc primum e Vatican codd. mss. ex ng. Chaldaicá in latinum reddita* interpr. *Ios. Aloy-io* Assemanni. 1778, en deux vol. Raulin, *hist. eccl. 'alabar*, 1745. Dissert. II, de *apost S. Thomæ*, et ap. I. §. 1 et 2.

disent *candis*, pour saint-esprit, *rouha*; la grâce de dieu s'appelle *talbousa*, le baptême, *Mamodisa*, Dieu, *alaha*, la croix, *chlivah*, et la messe, *couroubana*. Pourquoi se servent-ils dans la langue Malabare de ces mots Chaldéens et de beaucoup d'autres, s'ils sont originaires de l'Inde? Pourquoi ne nomment-ils pas ces choses sacrées avec des termes *Malabars*, *Samscrits*, *Canarins*, *Marattes* ou autres, qui indiquent une origine Indienne? Il paraît donc qu'un corps respectable de Chrétiens est venu de la Perse et de la Chaldée, et qu'il s'est réuni, dans l'Inde, avec le peu de Chrétiens primitifs et natifs de l'Inde, que *St.-Thomas* avait convertis à la foi à *Meliapour*, d'où ces Chrétiens tirent leur origine. Ce qui est sûr, c'est qu'en 1502, lors du second voyage de *Vasco de Gama*, à la côte de Malabar, tous ces Chrétiens étaient, encore *Nestoriens*. Quelques-uns niaient aussi la divinité de Jésus-Christ, et la maternité de la mère de Dieu; et n'admettaient pas le (culte) des images des Saints, à l'exception de la Croix, pour laquelle ils avaient une très-grande vénération. Le baptême, l'eucharistie et l'ordre étaient les seuls sacremens qu'ils reconnussent. La vi-

béatifique était différée suivant eux jus-
rès le jugement dernier; en attendant,
ıes (des bienheureux) séjournaient dans
: (le paradis terrestre). Ils variaient
la forme de l'administration du baptê-
Leurs Prêtres étaient tous des simonia-
qui exigeaient de l'argent pour l'admi-
ıtion des sacremens. Beaucoup de pau-
n'étaient pas baptisés, parce qu'ils n'a-
t pas d'argent pour payer la taxe du
:me. La messe était purement Nesto-
.e; on consacrait avec du vin de coco
es Indous appellent *Tagaram* ou *Arac*-
'hostie était une pâte de farine de grain
e avec de l'huile et du sel; on la fesait
:ndre par un trou, sur l'autel du célé-
:. La messe se disait tous les dimanches,
on n'était pas obligé de l'entendre. On
geait de la viande le samedi, du poisson
s herbages les mercredi et vendredi, et il
ait abstinence le dimanche de la quin-
ésime. La bénédiction de l'eau se faisait
e sacristain en fondant dans l'eau simple
ques morceaux de terre apportés du sé-
re de St.-Thomas à *Meliapour*. Le signe
croix se fesait de droite à gauche. Le
uri, c'est-à-dire, toucher les mains du

prêtre après la messe, était le signe de paix. L'excommunication appelée *maharon*, était en usage, et d'un très-grand poids chez ces Chrétiens. Les fêtes commençaient (la veille) aux premières vêpres de la fête; on fermait alors toutes les boutiques, et on interrompait tous les travaux, qui n'étaient repris qu'après les secondes vêpres. M. *de la Croze* qui veut rendre ces Chrétiens ou *Calvinistes* ou *Luthériens*, ajuste ce système de religion avec celui des *Calvinistes* et des *Luthériens* (1). Ces Chrétiens furent réunis à l'église catholique, par *Alexis Menesez*, archevêque de *Goa* en 1599. Mais quelques usages de l'église latine ayant été insérés dans le concile d'*Oudiamper*, et la pratique judiciaire des Portugais leur paraissant d'ailleurs insupportable, ils commencèrent à se plaindre, et, le 22 mai 1653, dans une assemblée tumultueuse tenue à *Alangatta*, ils se détachèrent de l'église Romaine. Les carmes déchaussés les y ramenèrent une seconde fois,

---

(1) Voyez de Sousa: *Oriente conquistado à G. C.* tom. II, *conquista*, 1e. *divisiao*, 2a. em Lisboa, 1708. Livre sur cette matière très-curieux et très-intéressant.

[redacted]

et ils forment actuellement, ainsi que je l'ai déjà observé, quatre-vingt-quatre églises catholiques romaines, et trente-cinq schismatiques attachées à l'hérésie des *Jacobites.* Tous ces Chrétiens composent une sorte de République Chrétienne, civile (politique), et quand une paroisse est offensée, toutes les autres se réunissent pour en prendre la défense. Le curé avec les anciens jugent et décident toutes les causes et différends des paroissiens, et, s'entendant avec l'évêque ou le missionnaire, ils anathématisent, ou comme ils disent, *pallika pourrattakounou,* c'est-à-dire, *mettent hors de l'église les coupables.* On refuse à ces excommuniés la confession et l'eucharistie, le *castouri*, ou la paix après la messe. Les prêtres ne peuvent ni aller chez eux, ni leur administrer le sacrement de mariage, soit à l'église, soit chez eux, aller à lo *dchata*, c'est-à-dire, pour les anniversaires que les particuliers célèbrent dans leurs maisons pour leurs parens défunts. Un excommunié ne donne pas sa voix et son vœu dans la commune, et il ne peut s'asseoir dans le cercle du *Jogam,* c'est-à-dire, de la communauté ou *congrégation* assemblée des Chrétiens d'une paroisse : mais il peut enten-

dré la messe et parler avec les autres. L'excommunication n'est levée qu'après la restitution du vol, ou la satisfaction pour le scandale, faute ou péché qu'ils ont commis; satisfaction qui doit être notoire, et portée devant le tribunal de l'église. Quand le coupable veut être admis dans l'église, il doit un dimanche ou un jour de fête quand tout le peuple est assemblé, demander pardon à genoux devant la porte de l'église; alors les *cassanars*, c'est-à-dire, les prêtres; les *kaïcarer* ou économes; les *mouppenmar* ou anciens, examinent la faute, les circonstances, les facultés et biens du coupable. S'il est riche, tous ensemble lui infligent un *pracittam*, c'est-à-dire, une *pénitence* publique, et le condamnent à payer à l'église un *dchodana* d'huile pour la lampe, un *koda* ou grand parasol de drap rouge, un *frontal* (ornement) d'autel, ou quelque autre chose qui sert au service divin. Si l'excommunié est pauvre, il doit porter à l'église, à genoux, une grande croix de bois, une tête de mort, ou faire à genoux le tour de l'enceinte de l'église, ou aller à *Maleatour* adorer la croix qu'on suppose y avoir été plantée par l'apôtre St.-*Thomas*. Les femmes doivent porter dans leur main

un cierge, ou un os de mort. La pénitence finie, l'évêque, le missionnaire, ou le curé chargé de pouvoir par eux, après avoir frappé le pénitent avec une discipline ou faisceau de verges, l'absout à la porte de l'église en présence de tous, pour effacer le scandale qui avait été donné à tous. Ces pénitences publiques en usage au Malabar depuis les premiers tems de cette église, ont, au milieu des Gentils, préservé ces Chrétiens de la pourriture et de la corruption qui s'est introduite dans les autres églises: elles rendent le Chrétien humble et obéissant; ce qui est le vrai caractère de la religion de Jésus-Christ. Elles purgent le troupeau chrétien de la contagion que les mauvaises brebis communiquent aux bonnes; relèvent l'autorité de l'église de ces Chrétiens, et sont le nerf qui soutient la discipline ecclésiastique. Quand elle s'exerce envers tous elle est supportable; et dans un pays libre comme le Malabar, c'est peut-être le seul moyen de conserver la religion Chrétienne.

Les Chétiens de Saint-Thomas suivent encore l'antique usage des *Agapes*, qu'ils appellent *Nerdcha*, c'est-à-dire, *vœux publics*. On porte beaucoup de cannes de sucre, du riz, des figues de bananier, du miel, et de

ont sali (souillé, corrompu) les villes maritimes de l'Inde. Platon ne voulait pas que les citoyens habitassent les côtes de la mer, pour que leurs bonnes mœurs ne fussent pas corrompues par le moyen des mauvaises mœurs des étrangers qui y abordent. Il avait raison: et en effet, l'expérience nous apprend que dans tous les pays, les villes maritimes sont toujours les plus perverses. Au *Malabar*, il est plus aisé de gouverner cinquante Paroisses de l'intérieur dans les forêts, que deux des *paroisses* maritimes qui communiquent avec les Européans : dans celles-ci, les désordres ne finissent jamais ; dans les autres, on les retranche de trois en trois ans. Encore ces désordres viennent-ils pour la plus grande partie des *Cassanars*, qui, remplis d'une ignorance présomptueuse, excitent souvent le peuple à se révolter, particulièrement contre les évêques et les missionnaires Européans. On pourrait confier à ces prêtres indigènes, l'administration des églises de l'Inde, s'ils étaient propres à gouverner, s'ils savaient un peu mieux leurs devoirs, si les Gentils avaient de l'estime pour eux. Mais hélas! sitôt qu'on les laisse marcher à leur goût, les paroisses deviennent des bois plus horribles que

que ceux où elles sont situées. Les Chrétiens de St.-Thomas sont dans l'usage de s'abstenir pendant le carème, du commerce avec leurs femmes. (Un jour) une femme ayant demandé à un *Cassanar* pourquoi et par qui cet usage avait été introduit; il lui répondit que l'église l'avait établi, afin que pendant ce temps les femmes servissent aux *Cassanars*. Ces prêtres natifs furent la cause du schisme de 1653. En 1709, ils voulurent se réunir à l'évêque schismatique; et en 1773, ne voulant plus être gouvernés par des évêques latins, ils envoyèrent demander à Rome en 1777 un évêque national. En 1787, ils se séparèrent du vicaire apostolique, mais ayant fait moi (même) l'apologie à la cour du roi (des rois) de Travancore et de Cochin, des évêques et missionnaires d'Europe, les rebelles furent punis d'une amende, et ensuite contraints de rentrer dans la subordination (1).

---

(1) Voyez mon *Inde Chrétienne*, *pag.* 82 *et suiv.* 70 *et suiv.* Anquetil, *Zand-avesta*, Tom. I. I. *part.* pag. 180 *et suiv.*; le P. Raulin, dans l'*Histoire de l'Eglise de Malabar*; le P. Vincent de Ste.-Catherine de Sienne, dans son *Viaggio all' Indie*, lib. 2, cap. 1, 2, 3, 4 *et suiv.*, imprimé à Rome en 1671. *Les mau-*

Le Pape Clément XIV m'avait conféré la faculté de confirmer, et cette faculté m'ayant été déléguée par Monseigneur *Charles de St.-Conrad*, évêque et vicaire apostolique, et par Monseigneur *Louis-Marie*, son successeur, je confirmai dans différentes églises du Malabar plus de vingt mille personnes dans l'espace de deux années, en 1780 et 1781. Je visitai les églises d'*Angamale*, de *Maleatour*, de *Codamangalam*, de *Molicolam*, de *Pouttenpalli*, de *Magnapre* et autres situées dans les bois, et j'avoue que je n'ai jamais vu un aussi grand concours de monde que dans cette occasion. On portait à l'église les malades dans leurs lits pour recevoir la confirmation; tant était grand l'empressement pour recevoir ce sacrement.

D'après ce qui vient d'être dit, le lecteur comprendra aisément de lui-même qu'elles sont les occupations d'un missionnaire du *Malayala* (du Malabar). Ses devoirs sont

---

vais prêtres sont la ruine du peuple, dit St.-Grégoire, *Epist.* 48. Je ne veux pas dire que parmi ces *Cassanars* il n'y en ait point quelques-uns de bons : mais il y en a peu.

'instruire les enfans, de prêcher, de con-
esser, de visiter les églises, d'absoudre dans
e fore extérieur, des censures, d'observer
i les prêtres qui lui sont soumis, récitent
eur office divin (leur bréviaire), s'ils font
es tournées dans les maisons, s'ils adminis-
rent les sacremens; si les économes des
glises volent les revenus de la communauté,
'ils tiennent leurs comptes nets, et s'ils
dministrent exactement le revenu des égli-
es; s'il y a des femmes de mauvaise vie; si
uelques Chrétiens vont voir les fêtes et les
rocessions des Payens; s'ils font quelque
euvre idolâtrique et superstitieuse chez eux,
'ils consultent les augures; s'ils fréquen-
ent les sacremens. Ces missionnaires for-
ment un tribunal pour les Chrétiens, et ju-
ent tous les différends qui s'élèvent dans
es communautés Chrétiennes. Les causes
matrimoniales et dotales, les inimitiés per-
onnelles dans les familles, la vie des clercs,
es violences des Payens, les superstitions
omestiques, et toute autre chose qui n'est
as vol civil et public, ou sang répandu dans
es querelles et disputes, est porté au tribu-
al de l'évêque et du missionnaire. Il juge
t décide ensemble avec les prêtres natifs,

et les anciens de la communauté. C'est pourquoi, en vertu d'un privilège qui leur a été accordé par les anciens rois de Cochin, les missionnaires font toujours porter devant eux, quand ils sortent, un grand parasol de feuilles de palmier, et quelquefois aussi l'épée, à fin de se faire respecter des Payens et des Chrétiens, et de faire connaître à tout le monde qu'ils sont les juges ordinaires de la Chrétienté. Quand le missionnaire est d'accord avec la communauté Chrétienne, il fait trembler les ministres Payens, et devient comme invincible. Le proverbe Malabar dit : *ellavaroum coude pidicial mala parrixoum*, c'est-à-dire, *quand on travaille et tire tous ensemble, les montagnes se remuent et s'en vont.* De sorte que quand l'unanimité et la concorde règnent avec de l'adresse et de l'habileté, on arrête les ministres, *et les privilèges et droits des églises Chrétiennes restent dans leur entier.*

Voici de quelle manière on convertit les idolâtres à la foi Catholique. Les Missionnaires, qui font des tournées dans les églises Latines et Syriaques, y ont des hommes affidés, à qui ils donnent commission de faire des recherches pour savoir s'il y a des ido-

ltres qui veuillent devenir Chrétiens. S'il 'en trouve quelqu'un, le Missionnaire en est ecrettement averti, et il envoie un livre hrétien ou un simple catéchisme à cet idoltre, pour l'examiner, l'étudier et l'apprenlre. La candeur, la bonté et la sainteté de la loctrine de Jésus-Christ plaît à ces Payens, t cette étude excite et allume la grâce diine. Ce premier pas fait, le catéchiste conluit en secret le gentil en présence du Missionnaire; et s'il a quelque doute sur quelqu'article, le Missionnaire le dissipe et l'éclaircit.

On trouve au Malabar d'excellens manuscrits en vers Malabars, pleins d'onction chréienne. *Giaco Mapoulla* y a laissé le *Nichihaparvam*, c'est-à-dire, un chant en vers où l réfute la religion payenne et tourne en lérision la généalogie et les guerres de leurs Dieux. Le P. *Ernest Hanxleden* a laissé la rie de *Jesus-Christ* en vers blancs, et j'ai noi-même composé un *devasya chathta lchinha ganam*, c'est-à-dire, *un chant en vers sur les six principaux attributs de Dieu*, et la vie de Ste.-*Thérèse*, écrite aussi en vers Malabars. Tous ces livres sont lus avidement par les Payens qui aiment la

poésie et la bonne morale, et qui les persuadent plus, qu'une éloquence quelconque, ou les disputes (la dialectique) des Missionnaires. Dès qu'ils sont persuadés, ils viennent accompagnés de leurs (proches) parens, père, mère, frères et sœurs, ou seuls s'ils ne croyent pas pouvoir se fier à leur famille; et le Missionnaire les baptise la nuit, dans l'église, en présence de deux seules personnes affidées, afin que le secret ne soit pas divulgué, et ne vienne pas à la connaissance du Ministre payen, qui pourrait exciter une querelle au Missionnaire. Si celui-ci appréhende quelque malheur de cette nature, il envoie celui qui veut se convertir à *Véraple*, ou dans quelque paroisse latine du territoire Hollandais, où il vit en sûreté, et où il est instruit par le curé ou par quelque Chrétien, et baptisé (ensuite). Beaucoup de Payens viennent de leur propre mouvement à *Véraple* se faire baptiser, tantôt pour épouser quelque fille Chrétienne, tantôt pour se soustraire à l'oppression des Ministres, tantôt pour des disputes qu'ils ont eues avec leurs parens, et tantôt pour vivre plus tranquilles chez les Hollandais avec les autres Chrétiens. Quel-

[redacted]

que ces motifs ne soient pas purs dans leur origine, ils le deviennent souvent par la grâce intérieure qui commence à agir dans leurs cœurs. Si les Payens nouveaux (baptisés) ne sont pas bons Chrétiens, leurs enfans et petits enfans prennent entièrement les usages chrétiens, et s'accoutument à une vie honnête, réglée, et conforme à la doctrine de *Jesus-Christ:* et comme ils sont incorporés et distribués avec beaucoup de prudence et de soin dans les familles, maisons et paroisses Chrétiennes, ils oublient tout-à-fait le paganisme, et restent enfermés dans la corporation des Chrétiens sans pouvoir en sortir; parce que, si jamais par aventure quelqu'un d'entr'eux voulait retourner au Paganisme, il n'y serait reçu, suivant les lois des Brahmes, qu'après de grandes dépenses et purifications, indispensables pour expier le péché commis par l'abandon de sa tribu Payenne. Le *giadi bhrchten*, c'est-à-dire, l'*apostat de sa tribu*, n'est jamais bien accueilli des Payens quand il veut se réconcilier avec eux, et cette règle est d'une grande utilité pour le maintien de la religion Chrétienne. Les desseins de la Providence dans la manière d'appeler les Idolâtres à la vraie foi, sont infinis, et il n'im-

porte pas à un Missionnaire, d'examiner si scrupuleusement l'intérieur des néophytes, quand ceux-ci, à l'extérieur, se soumettent avec humilité et obéissance à la doctrine de *Jesus-Christ.* Les Missionnaires appellent, et la grâce divine éclaire et fortifie. Il est pourtant vrai qu'à *Véraple* tous ceux qu'on doit convertir, sont examinés et éprouvés avec beaucoup d'exactitude avant d'être admis au baptême. On connaît très-bien la vraie vocation, par la ferveur à apprendre les élémens de la foi, par le parler, par le maintien et l'humilité dans le cathécumenat, par l'obéissance aux ordres des supérieurs, et aux commandemens de Dieu. *On appelle aussi,* dit St.-Augustin (1), *volonté de Dieu, celle qu'il fait dans les cœurs de ceux qui obéissent à ses ordres, de laquelle l'Apôtre dit: car c'est Dieu qui opère en vous et le vouloir.* (PHILIPP. II, 13). Nous croyons qu'un Payen est (véritablement) appelé de Dieu, quand il se soumet avec une vraie humilité aux préceptes de *Jésus-Christ.*

---

(1) *Lib XXII, de Civit. Dei, cap.* 2, (1685), Tom. 6, col. 656.

Les Payens baptisés, (les Schismatiques et Hérétiques réconciliés) par moi durant les deux premières années (de mon séjour dans l'Inde), sont les suivans.

An 1777.

A *Tangui*, *Dcherouvana*, femme de trente-cinq ans, née à Maracolatta, nommée (au baptême) *Thérèse*. *Codchicoli*, fille de quinze ans, née à Dcherangalatta, nommée *Rosalie*. *Govinna*, homme de quarante ans, né à Manangari, nommé *André*. *Manika*, femme de trente-six ans, née à Ambalapouche, nommée *Anne*. *Lakchmi*, leur fille, née à Mouttam, nommée *Marie*. *Ayen*, homme de vingt ans, né à Dcherammangalatta, nommé *Paul*. *Adchara*, femme de dix-huit ans, née à Bellantenghil, nommé *Anne*. *Kali*, femme de 18 ans, née à Mouttam, nommée *Anne*. *Dchatten*, homme de trente-cinq ans, né à Artounkel, nommé *Antoine*.

A *Mouttam*, *Thomas Mappoulla*, schismatique jacobite, fit serment de quitter sa secte et de vivre dans la religion catholique: je lui donnai l'absolution, et le reçus dans le sein de l'église catholique avec sa fille.

A *Codamangalam, Itta Valel*, femme schismatique, âgée de vingt-cinq ans, absoute et réconciliée à l'église catholique, avec ses deux filles *Marie* et *Elène*.

A *Aragoche, Kanden*, payen de la tribu des *Dchegos*, âgé de vingt-cinq ans, né à Kalouré, nommé *Joseph*; et *Kore*, payen de la même tribu, âgé de vingt-six ans, né à Kalouré, nommé *Jean*. Ce sont deux frères remplis de la crainte du Seigneur; qui se convertirent en lisant le catéchisme Malabar, imprimé à la Propagande. *Ittiadi*, homme de trente-cinq ans, né à Bellarcounata, nommé *Jacques*. *Chakti*, femme de vingt-huit ans, née à Ayamcoudil, nommée *Marie*.

A *Pallipouram, Elladchara Dchoundaperekel*, femme schismatique, âgée de soixante ans, réconciliée et absoute.

A *Porrocada, Itti*, schismatique jacobite, fit serment, et fut réconcilié et absous. *Marie*, femme schismatique, réconciliée et absoute.

A *Codevedchour, Ramen*, de la tribu des *Choudras*, homme de trente ans, né à Mouttam, nommé *Jacques*. *Kali*, de la tribu des *Dchegos*, âgée de quarante ans, née à

dchôur, nommée *Marie. Chakti,* sa fille,
e de dix ans, baptisée et nommée *Anne.*
\ *Poullingounna*, *Koungel Adchi*,
la caste des *Choudras,* âgée de dix-huit
, née à Ramangala, nommée *Marie.*
lleti, femme de vingt-cinq ans, née à
udoupali, nommée *Marie. Chakti,* femme
la caste des *Dchegos,* âgée de vingt-huit
, née à Bangata, nommée *Anne. Pada-*
kcheril Coréda, schismatique jacobite,
de trente ans, né à Valagnavattata, fit
ment et eût l'absolution.

An 1778.

Adirampouche, Nallaparambil Marie,
me schismatique, de dix-huit ans, récon-
:e avec l'église catholique. *Cougnen,*
en, de quarante ans, baptisé et nommé
ques. Krichnen, son fils, baptisé, nom-
Georges, et *Dchachi* sa fille, baptisée,
nommée *Marie. Virapouttren,* Payen,
vre, âgé de cinquante ans, né à Tottata,
tisé et nommé *Mathieu. Narayana*,
en, de la caste des *Choudras,* âgé de
quante-cinq ans, né à Adirampouche,
tisé et nommé *Joseph;* (il fut baptisé)

avec un enfant de douze ans, un autre de neuf, et une fille de quatre ans.

A *Codamalour*, *Rama*, Payen, de la caste des *Choudras*, âgé de vingt ans, né à Ettoumannour, baptisé et nommé *Georges*.

A *Mattindchera*, *Dchangra*, de la caste des *Dchegos*, âgé de vingt-cinq ans, né à Edapouli, baptisé et nommé *Georges*. *Jean-Pierre Walltaff*, calviniste, âgé de cinquante-sept ans, né à Bergopzoom, abjura (sa secte), et embrassa la foi catholique, dans laquelle il est mort. *Cornelius Vandenberg*, calviniste, âgé de cinquante ans, fit profession de la foi catholique, dans laquelle il mourut. *Rama*, de la caste des *Choudras*, âgé de vingt-cinq ans, né à Tirouvandaram, baptisé et nommé *Jacques*.

A *Codoungalour*, *Souba Mouttipoudiva*, jeune homme de seize ans, de la caste des *Choudras*, baptisé et nommé *Georges*. *Rama Krchna*, homme, âgé de vingt-un ans, de la caste des *Choudras*, né dans le voisinage de *Tridchinapally* dans le *Maduré*, baptisé et nommé *Antoine*. *Mouttou*, homme de vingt ans, né à Cattour, baptisé et nommé *Jean*.

A *Courichinguel*, *Mey*, de la caste des

hegos, né à Keranapalli, baptisé et nom-
Jacques. *Narayana*, âgé de vingt ans,
la caste des *Choudras*, né à Oroubenour,
ɔtisé et nommé *Joseph*.
Ce sont donc là les Payens que je baptisai
ıs ma tournée, par la mission, en deux
ıées seulement : j'omets ceux que je ré-
ıciliai et baptisai les années suivantes, et
ı vont à trois cens. Il faut ajouter à ce
mbre les néophytes baptisés par les autres
ssionnaires dans leurs tournées; et ceux
'on baptise tous les ans dans le cathécu-
nat de *Véraple*, où il y a deux apparte-
ıns destinés, l'un aux hommes, et l'autre aux
nmes qui veulent se convertir. *Thomas*
ɪpoulla, Brahme, devenu Chrétien, pré-
ait aux premiers, et *Vittanda ouma*, âgée
soixante ans, aux secondes. On y récite
doctrine Chrétienne (le cathéchisme)
ux heures le matin, et deux heures le soir, et
bout de l'année il en sort au moins trois
ns néophytes baptisés, lesquels sont distri-
és dans les églises latines, toutes compo-
ɜs de ces nouveaux Chrétiens, que les
ıyens appèlent *Marggacarer*, c'est-à-dire,
ns qui ont une loi. J'ai déjà remarqué que
nombre de ces nouveaux Chrétiens s'élève

à cent mille, et je pourrais y ajouter trente mille autres, seulement dans le voisinage de *Cochin*, où on les appèle *Moundocarer*, hommes à l'habillement blanc, pour les distinguer des *Topas* qui parlent Malabar et Portugais, et qui portent un chapeau et des caleçons, sans bas, ni souliers (1). Ils sont

---

(1) Le nom de *Toupasi* (*Topas*) vient du Samscredan *Douibachi; doui* deux; *bachi*, langue; homme qui parle deux langues, interprète; tels que sont tous les toupases qni parlent la langue du pays, et un idiôme European, soit l'Anglais, le Hollandais, le Français ou le Portugais. A Cochin, on les appelle *gente de chapeu*, c'est-à-dire, *gens de chapeau*, parce qu'ils portent le *topi* ou chapeau; au lieu que les autres Indous qui ne descendent pas des Européans, portent la *romali*, c'est-à-dire, un turban de toile de coton très-fine. Ces Indous vont nuds au-dessus de la ceinture; seulement ils ceignent les reins avec un *vastra* ou pièce d'étoffe blanche, qu'on appelle *codi*, quand elle est neuve; quand elle est rayée d'une raye ou de rayes rouges tissues dans (la toile), *Samen*, ou *Tomen*, ou *Poudava*; quand c'est avec des rayes peintes de (plusieurs) couleurs, elle s'appelle *Touvaden* ou *Toren*; quand l'étoffe est de soie jaune ou rouge, *Pattoupoudava*. Le petit corps ou corset très-étroit que les femmes Chrétiennes

tous sous la protection de la Compagnie Hollandaise, et appartiennent au Gouvernement de Cochin. Ils ont deux chefs ou capitaines pour maintenir l'ordre et la subordination, l'un des *Moundocarer*, et l'autre des *Toupasi*, qui les dirigent, les gouvernent et répondent d'eux au Gouvernement de Cochin. Il y a parmi eux des familles très-riches, qui ont aujourd'hui plus d'argent et font plus de commerce que les Chrétiens de St.-Thomas; parce que ceux-ci sont cultivateurs, et les premiers, négocians qui trafiquent en *Copra*, en huile, en poivre, en store (storax), et autres objets de vente; et le (commerce), joint à leur industrie, rend plus que l'agriculture, quand celle-ci n'est pas favorisée par le Prin-

---

portent quand elles sortent, s'appelle *tchiatta* ou *penncoupayam*, et ne leur va que jusqu'à la ceinture; elles ont comme les hommes un *poudava* autour des reins; la tête des femmes est polie (unie) et élégante, leurs cheveux étant liés en touffe derrière la tête, sans autre ornement; (nos coîffures si variées leur sont inconnues). Les *Canarines*, les *Tamoules*, les *Paraves* et les *Moucotis*, qui sont des femmes de diverses classes et nations s'habillent différemment.

ce. Ces Chrétiens latins sont le principal appui de la Compagnie Hollandaise à Cochin, parce qu'étant protégés par elle, ils la protègent et la défendent (à leur tour), et sont disposés au moindre signe à prendre les armes contre les ennemis des Hollandais. Quelques Gouverneurs de Cochin les ont vexés et opprimés : mais ils ne considéroient pas que l'existence des Européans à Cochin, est précaire et très-vacillante. Ces Chrétiens sont natifs Malabars, et par conséquent puissans et maîtres naturels de leurs palmars et de leur industrie : une révolte de cette Chrétienté en faveur du roi de Cochin ou de Travancore, ferait chasser de Cochin les Européans qui l'habitent. Euripide a dit : *Turannoi paides, eruma dômasi*, les *enfans des rois font la force de leurs palais ;* et moi je dis que les Chrétiens natifs de l'Inde y sont le soutien des Européans. Les Payens et les Mahométans sont les ennemis naturels des *blancs*, c'est-à-dire, des *Européans*, à cause du visage, des mœurs, de la religion et des intérêts (qui sont différens) Si les Anglais et les Hollandais ne cherchent pas à se concilier l'affection des Chrétiens, comment peuvent-ils se flatter de rester bien des siècles

dans

dans l'Inde? (1) Le roi de Cochin écrit tous les ans à l'évêque de *Véraple*, une lettre dans laquelle il lui défend de baptiser ses sujets, et de les admettre au cathécumènat. Le roi de Travancore punit de la prison et de mort les nobles qui abandonnent sa cour pour se faire chrétiens. *Nilampoulla*, soldat noble, fut fusillé à *Arampalli*, parce qu'il ne vouut pas renoncer à la foi de *Jésus-Christ*. Je ris, en 1787, quatre *Naïrs* ou *Choudras* noles en prison à *Tirouvandabouram*, parce

(1) Les dernières nouvelles (en 1796) annoncent que les Anglais ont pris les Etablissemens des Hollandais sur la côte de Malabar et dans l'île de Ceylan. Quoiqu'il en soit de ces annonces, mes principes sont immuables, et doivent s'appliquer aux Anglais et à tout autre conquérant étranger. On doit louer la politique des Jésuites, qui, en 1579, sous Claude *Equaviva* et Jean *Maldonat*, décidèrent qu'on ne devait pas vexer les natifs Indous, spécialement les Chrétiens, par de nouvelles taxes, par des paroles injurieuses, par des écrits méchans et durs (mordans), par des usages nouveaux, ou par des peines et amendes pécuniaires, pour ne pas éloigner leur affection de la religion, du commerce, de la compagnie, et des liaisons extérieures avec les Européans. (*Oriente conquistado*, *conquista IV*, pag. 535.)

qu'ils ne voulaient pas renier la foi catholique. *Sampradi Kechavapoulla* entra dans une discussion avec moi sur l'existence et la force du *Fatum* (la fatalité); voulait me convaincre que de toute éternité le sort de l'âme était (fixé) immuable, et que par conséquent, il était inutile de se faire chrétien. Il fit tout ce qu'il put pour ramener au gentilisme les quatre *Choudras* incarcérés. Il allait lui-même les exhorter au changement. Son substitut tâchait de les ébranler par des tourmens terribles, par la faim, la soif, les coups de bâtons, les liant et leur donnant la bastonnade deux fois par jour. Ces héros restèrent inébranlables et invincibles; ils prêchaient dans leur prison, et *Sampradi Kecharapoulla* craignit qu'ils ne fissent des prosélytes. Le roi ne voulait pas qu'on les tuât, parce qu'il était bien persuadé depuis déjà beaucoup d'années, qu'il ne pouvait être sauvé s'il sacrifiait (faisait mourir) un Chrétien à cause de sa religion; maxime qui lui avait été insinuée par un interprête catholique de la compagnie anglaise, et que depuis il a toujours suivie: de sorte qu'après plusieurs épreuves (infructueuses), les quatre *Choudras* chrétiens furent exilés hors de *Tovala*. En 1786,

ıinistre de *Parour* envoya six soldats qui
ıient me conduire à cette résidence, pour
duire les motifs en vertu desquels j'avais
isé une famille idolâtre de onze personnes.
etins les soldats par un serment de la part
oi, et j'écrivis au ministre, lui montrant
ces Payens étaient venus de leur propre
ıvement se faire Chrétiens, et que ma
n'enjoignait de les recevoir. J'avais déjà
Viradchangala du roi, et le ministre
ant que cette discussion allait aboutir à
long procès, prit le parti de garder le
ice. Ces nouveaux Chrétiens avaient déjà
té *Véraple*, de sorte qu'ils furent aussi
és (et en sûreté). Il est certain qu'il faut
ucoup de prudence et de précautions
ır admettre les Payens (dans le sein de
lise); et c'est en cela que consiste l'appli-
ion, l'habileté et l'adresse d'un bon Mis-
nnaire.

Après ces notions précises sur la religion
rétienne dans l'Inde, écoutons *Robertson*,
homme qui s'est acquis une si grande
ıtation par son Histoire de *Charles V*,
le de l'*Amérique* et ses *Recherches histo-*
ues sur la connaissance qu'eurent les an-
ns de l'Inde Orientale. Dans ce dernier

livre, *Not. 38, p. 297. edit. de Napl.* (dans l'Angl. 1791, p. 229), il dit : « Convertir et « être converti, sont deux idées incompa- « tibles avec les principes les plus enracinés « dans leur esprit (*des idolâtres Indous*) : « et il n'y a pas de missionnaire catholique ou « luthérien (protestant) dans l'Inde, qui « puisse se vanter d'être parvenu à déraciner « ce préjugé ; si ce n'est dans un très-petit « nombre d'individus appartenant à la plus « basse caste, ou qui n'en ont aucune (ou qui ont perdu la leur) ». Et il ajoute, pag. 298 (Angl. pag. 230) : « Il n'y a pas dans « l'Inde douze mille Chrétiens : encore ce « petit nombre est-il totalement composé « de *Chanchalas*, c'est-à-dire de pros- « crits (1) ». Voilà donc un juge Anglais

---

(1) Robertson, a pris ces plaisanteries d'usage, d'un ouvrage Anglais intitulé : *Sketches of the History Religion, Learning and Manners of the Hindoos*, London, 1788, pag. 21, (48), (*Esquisse de l'histoire, religion, des sciences et usages des Indous*). « Outre peut-être cent millions d'Indous, il n'y a pas « vingt mille Chrétiens : et ce sont presque entière- « ment des *chanchalas*, ou personnes chassées de leurs « castes ». Dans ce passage on compte vingt mille

presbytérien qui, enfermé dans son cabinet, nous fournit des notices véridiques, à son bureau, des extrémités les plus reculées du monde. Est-ce là la vérité et l'impartialité avec lesquelles on doit écrire l'histoire des pays éloignés? Robertson, Robertson, avez-vous compté les quatre-vingt-quatre églises des chrétiens de Saint-Thomas du Malabar? Dans la *padiola* ou instrument présenté par ces Chrétiens au roi de *Cochin* et de *Travancore*, le mois de février 1787, ils commencent par ces paroles précises : *Angamali moudel Malangare idavagail embatnale pallicarer ellavaroumi coudi eszondi vacia padiola*; c'est-à-dire, *Instrument de règle signé par quatre-vingt-quatre paroisses du Malabar, dont la principale est l'église d'Angamali.* Il faut dire, ou que ces Chrétiens ne savent pas compter, ou qu'ils ne se connaissent pas eux-mêmes, et que c'est à M. Robertson à déterminer le nombre précis des paroisses et des personnes. Et ensuite, où sont les Chismati-

---

Chrétiens dans l'Inde, et Robertson réduit ce nombre à douze mille. Cela s'appelle copier fidèlement les auteurs.

ce sens, je conviens que beaucoup de Chrétiens Indiens sont *dchandala*, c'est-à-dire, vils et méchans; mais cette vileté et cette méchanceté leur est bien souvent commune avec les nobles Européans qui vivent dans l'Inde; lesquels sont la principale cause de la corruption des mœurs dans les villes maritimes. Que si *Robertson* croit le mot *dchandala* ou *dchandaler* synonyme de caste basse et vile, nous lui dirons qu'il est faux que parmi les nouveaux Chrétiens il n'y ait pas, en première ligne, beaucoup de nobles, comme des *Brahmes*, des *Choudras*, et des *Naïrs*, lesquels certainement sont aussi, dans le système Indien, des personnes nobles. Que *Robertson* jette un coup-d'œil sur l'état (la liste) des Chrétiens que j'ai baptisés. Dans les villes maritimes, on rencontre beaucoup d'esclaves Chrétiens, que les Anglais, les Hollandais et les Portugais ont achetés et fait baptiser, et ce sont là ces *dchandalas* qui ont donné lieu aux plaisanteries de *Niebuhr* et de *Robertson*; je voudrais seulement que ces Messieurs eussent pris en considération les Chrétiens libres qui habitent l'intérieur du pays, qu'ils n'ont jamais vu. On ne doit pas commencer la description d'une maison par l'*égoût*, ni

celle des usages, des lois, de la population et des mœurs d'une nation ou d'un pays, par la description des villes maritimes, qui sont les *égoûts* des nations. L'irréligion et le libertinage de Paris et de Londres, ne sont pas une raison pour dire, que toute la France et l'Angleterre soient inondées de ces deux vices. De même les villes maritimes de l'Inde, leurs coutumes, les Gentils, les Chrétiens, les arts, les lois, la confusion (le dérangement), ne peuvent pas former un argument général applicable à la totalité du pays ou de la nation. Il faut y entrer, voir, examiner, observer, être juste, pénétrant, impartial, et non pas méchant, faux, et railleur. « Le voisinage (*d'une ville te-*
« *nant à la mer*) est (en quelque sorte)
« trop salé et trop amère: car (cette ville)
« étant remplie de marchandises et d'ar-
« gent, (cela) produit les mœurs inconstantes
« et perfides d'un esprit trompeur. C'est
« pourquoi elle cultive peu la bonne-foi et
« l'amitié, à l'égard d'elle-même et envers
« les autres nations. (1) ». Voilà les *dchan-*

---

(1) Plato, Dial. IV. *de legibus*. (1578.) T. II, p. 705.

chandises. Les Indous ne savent faire d'aucune espèce de fromage, et ne s'en soucient guère, parce que tout le lait est employé pour leurs soupers. Maintenant quelques femmes Malabares commencent à en faire, mais seulement pour le vendre aux Européans. Il est faux que dès les tems reculés, les Indous ne fissent pas du beurre pour le garder, et pour leur usage quotidien. Les habitans des *Ghâtes* le conservent avec un peu de sel, des herbes aromatiques et de la *terra merita*, ou safran du Malabar, qu'ils fondent et mêlent dedans. Ce beurre venu des meilleurs herbages, que les vaches mangent sur les montagnes, est délicieux. Les campagnards et les agriculteurs Indiens, d'après une longue pratique et les préceptes des anciens philosophes *Samanéens*, connaissent fort bien les maladies du bétail, et savent y porter remède avec des simples du pays. C'est une partie de l'étude que les *vaïchyas* ou agriculteurs indiens font dès leur enfance dans les écoles.

La chèvre brebis (domestique) s'appelle en langue Malabare *aada*, en Samscrit *haga*, *ajah*, *staba*, et quand elle est rousse *menda*, *mesza* ou *ouranna*. C'est un animal très-

mun dans l'Inde. Elles ont des bergers lés *idaya*, qui forment une caste sépa- appelée *idayajadi*. La chèvre domesti- rousse appelée *menda* sert, pour le *Iaga*, fice célèbre que les Brahmes offrent au l et aux autres planètes. C'est de là qu'est chez les Egyptiens le culte du bouc *dès*, (mot) qui, dans l'ancienne langue ptienne, signifie le *bouc*, nom généri- , et non pas propre à un (seul individu l'espèce des chèvres. (Voyez Hérodote, 2, pag. 52, édit. de Col. (ed. 1763, pag.). En Egypte, il n'était pas permis de les chèvres ni les boucs, parce qu'il pa- , d'après Hérodote, que ces animaux nt consacrés au Dieu *Pan*, qui est *nouman* des Indous; ce Dieu est indu- blement le *Vent*, l'âme du monde, qui e (pénètre) partout, et qui, à cause de , s'appelle *Pan*.

elon les Indous, il est né de l'action mu- le de *Chiva* et de *Parvadi*, c'est-à-dire, du il et de la lune, savoir comme naît le vent. ou *Hanouman*, Dieu des Egyptiens et Indous, président des bergers, est donc ent, parce que les chèvres domestiques guidées au son de la flute ou du vent,

et selon le vent. *Hanouman* a des autels dans l'Inde, mais *menda,* la chèvre domestique rousse, et le bouc roux n'y sont pas adorés; ils sont à la vérité parmi les animaux sacrés, que l'on n'adore point, mais que l'on vénère pour quelque rapport qu'ils ont avec une divinité ou un sacrifice, comme la chèvre domestique ou le *bélier*, avec le sacrifice *Iaga* qu'on fait au soleil quand il entre dans le signe du *bélier*, et commence la nouvelle année.

La brebis proprement dite, s'appelle en langue malabare *dchemiriada;* c'est un animal très-rare au Malabar, où la chaleur du climat ne souffre pas des animaux qui ont tant de laine. Les chèvres, plus propres à se nourrir des feuilles, et à tourner (grimper) par les montagnes, y réussissent mieux et sont très-communes dans beaucoup d'endroits.

Le cochon, appelé *panni,* a mauvais goût, et est d'une digestion difficile, parce que ces animaux mangent de la *pinaca*, et des sardines appelées *dchala*, qui, dans ces mers, sont très-abondantes. J'achetais pour un *panam*, qui est la vingt-quatrième partie de cinq *paolis* ou d'une *roupie*, (à-peu-près six liards), mille

alas ou *porrocadas*, qu'un homme pou-
: à peine porter dans un panier sur sa tête,
t elles étaient grasses. Avec l'huile de ces
lines on enduit les barques pour les con-
ver; la chair souvent va aux cochons qui
ı engraissent et puent la *dchala*. Quand ces
dines commencent à mourir dans la mer,
le manque de vent, et parce que la mer,
auffée par l'extrême ardeur du soleil, est
s mouvement, elles empestent l'air. Les
rétiens, qui mangent rarement de la viande
cochon, tombent (alors) presque tou-
ırs malades.

Le chien, *naya* ou *patti* en langue mala-
·e, *chvava* ou *sarameya* en samscrit, est
férent du chien d'Europe, et d'une seule
ıèce, semblable à nos mâtins. Ces gros
ens ont très-peu de poil, et sont bons chas-
ırs.

L'âne réussit peu au Malabar.

Les chèvres indiennes ont le poil fin, et la
:e des plus belles chèvres d'Angleterre et
Hollande est venue de l'Inde et de la
rbarie; c'est pourquoi les étoffes anglaises
hollandaises, où il entre de ce poil (de
èvre), sont très-fines. Au Cachemire, dans
ıde septentrionale, on tisse avec le poil de

certaines chèvres des montagnes, les *schalles*, étoffes distinguées et fameuses, qui surpassent la soie de la Chine, et toute la délicatesse des draps de la Perse. Les Européans dans l'Inde, mangent beaucoup de la chair de chèvre et de chevreau. Le Gentil Indou abhorre la chair, excepté celle de poule et de chevreau, dont les militaires se nourrissent en tems de guerre.

Les animaux forts (sauvages ou féroces) sont l'éléphant, roi des animaux. Les forêts des montagnes des *Châtes* en sont remplies. A *Aragoche*, à *Modelacodata* et à *Maleatour*, ils vont en troupes de cent, deux cents et trois cents ensemble, dépeuplent et ruinent les champs de riz où ils descendent. Les habitans les chassent avec les tambours et le feu. On les prend dans des fosses recouvertes de branches d'arbres, et quand un vient à y tomber, il épouvante de ses cris tous les habitans de la forêt. On lui passe aux pieds avec adresse des cordes et des chaînes; et il est enlevé et conduit à l'école : j'en vis un à *Magnapre*. Il y a trois grandes étables : à celles des deux côtés sont deux éléphans domestiques (apprivoisés); et l'on introduit dans celle du milieu le novice encore sauvage. Il reçoit

à manger d'en haut, sans qu'on lui touche, tant qu'il n'est pas apprivoisé. Quand son éducation est finie, il porte de très-gros arbres de *tek*, par les montagnes, et les jète dans les fleuves, qui les flottent jusqu'aux ports et à la mer. Cet animal épargne ainsi des frais immenses, que coûterait le transport de ces arbres jusqu'à la mer à travers des montagnes affreuses, s'il fallait l'effectuer à force d'industrie et de travail. Grande providence de Dieu, qui a adapté tous les animaux à certains climats et pays, et aux besoins des hommes! Les éléphans sont susceptibles d'instruction. Ils dansent, badinent, se vengent, sont sensibles, fidèles, amis et ennemis selon les cas et les circonstances. L'éléphant, en langue Malabare, se nomme *aana*, et en samscrit *dandi*, *dandavala*, *hasti*, *gaja*, *naga*, *cougnara*, *cari*, *douiba*, et *madamgheja*, noms qui, tous, expriment ses propriétés.

Le chameau commence où finit l'éléphant, c'est-à-dire à 23 degrés de latitude septentrionale. Ainsi l'*ottagam* ou *chameau* n'est pas, proprement, un animal Indien; et c'est à tort que Zimmermann, dans sa *Zoologie*, le compte parmi les animaux indigènes de l'Inde. Il y vit cependant, ainsi que le *kesari*

ou *sinha*, le lion, animal aujourd'hui très-rare dans l'Inde.

L'*urus*, *kattoupotta* en Malabar, *awerochs* en Allemand, est une espèce de bœuf sauvage, qui ne sort jamais des épaisses forêts des *Ghâtes*. Ce bœuf a environ dix pieds de haut, est gros à proportion, avec de grandes et belles cornes, et est d'un poil très-fin, couleur argentine cendrée. Sa langue est garnie de pointes si dures et si fortes, qu'elle enlève jusqu'à l'écorce des arbres, quand elle la touche. Admirable nature! elle a pourvu l'urus de cette langue si dure, pour qu'il arrache ces écorces d'arbre, et s'en nourrisse, quand il ne peut atteindre aux feuilles, ou qu'il ne trouve pas en été d'herbes à manger. On se sert de la peau de l'urus pour faire des semelles de souliers et pour d'autres ouvrages. Sa chair est dure et très-fibreuse, mais salubre, fortifiante et remplie de sucs aromatiques, parce que cet animal mange les herbes champêtres aromatiques, les plus exquises.

La chair du *varaha*, *sanglier* malabar, est, par la même raison, fort délicate et aromatique. J'ai mangé plus d'une fois de l'une et de l'autre. Un sanglier tué à la

chasse se vend pour une roupie ou cinq *paolis* romains (48 sous), quelquefois même pour trois charges de poudre à fusil, parce que le chasseur, avec ces trois charges, tue deux ou trois de ces animaux, paie ce qu'il doit et a encore du bénéfice. L'urus se bat avec l'éléphant et avec le tigre.

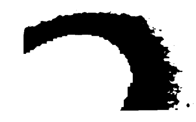
Le *dchenna*, loup, et le *karadi* ou ours des montagnes, plus terrible que le tigre, se trouvent dans les mêmes bois. Les *Malers*, ou habitans des *Ghâtes*, craignent toujours le *karadi* plus que le tigre : le *karadi* vit dans les forêts de *Maleatour*, où on l'a souvent vu. Il est surprenant que le roi de Travancore ne sache pas tirer avantage de tant d'animaux sauvages, par le moyen de la chasse. Le dogme de la transmigration des âmes, rend la société plus douce, et empêche l'effusion du sang humain ; mais il est aussi avantageux aux bêtes. Que de peaux excellentes, quelle laine délicate ne pourrait-on pas retirer de ces animaux pour les manufactures ?

Je sais bien que le *candamrgam*, ou rhinocéros, vit dans l'Inde, mais on ne le voit pas dans le Malabar. On fait avec ses cornes des bracelets que les Indous portent, et des gobelets à boire qu'ils disent être salubres,

parce qu'ils communiquent à l'eau certaine vertu qui chasse les mauvaises humeurs et le poison (1).

J'ai vu au Malabar des tigres de trois espèces. Le grand tigre, dit tigre royal, en langue Malabare *cadouva* ou *parienpouli*, en samscrit *vyaca*, ou *douibina*, a la peau jaunâtre avec des raies noires, longues et horizontales. Il est aussi grand qu'une génisse de deux ans, mais allongé et plus bas. Ses moustaches réduites en poudre sont un poison très-actif. Mais le grand tigre n'est pas si commun que le *pouli* ou *cougar* Malabar, qui est le vrai léopard, quoiqu'en

(1) L'ivoire, ou dent d'éléphant, *spodio* des droguistes, rafraîchit, dessèche, est astrigent, incisif et fortifie les viscères; la corne de rhinocéros expulse le poison et la putridité, fortifie l'estomac, et excite à la sueur. Voyez *Pharmacologia seu Manuductio ad materiam Medicam, à Samuele Dale. Bremae, juxta exemplar Londinense*, 1694. *Zoologia*, pag. 572; comme aussi *Geofroy*, dans sa *Matière Médicale*. La corne crue du cerf a la même vertu que celle du *rhinocéros*, et est bonne dans la petite vérole, dans les fièvres putrides et malignes: le priape de cet animal, pris dans le vin, est diurétique et aphrodisiaque; c'est un remède contre la dyssenterie et les coliques. *Ibidem*.



disent Linnée et Pline. Le *pouli* ou tigre commun du Malabar, a la peau jaunâtre tirant à l'obscur (au noir) sur le dos, avec différentes taches noires; c'est pourquoi il est nommé *pouli*, c'est-à-dire, animal tacheté. La *panthère* malabare des montagnes des *Ghâtes* est telle que le tigre royal, mais d'un poil noir tirant au châtain, avec des taches horizontales semblables pour la forme et la figure à celles du grand tigre, mais d'un noir plus foncé. J'en ai vu une peau. Cet animal est plus féroce que le tigre, et s'obstine plus à la poursuite de l'ennemi qui l'a voulu tuer. Le *pouli* est très-commun, et entre souvent dans les villes et les bourgs. En 1786, pendant que j'étais à l'église de *Vaipour*, à examiner les comptes avec les économes, à l'heure de midi, un *pouli* ou léopard entra dans le bourg, et à quinze pas de l'église, en présence de plus de deux cents personnes, enleva un chien qui était à jouer. C'est pour cela qu'à *Vaipour* les portes des maisons se ferment à l'*Ave Maria* (l'*Angelus*, la chûte du jour); et pour que l'air puisse y entrer, elles sont faites de certaines pièces de bois liées ensemble. A *Badagare*, un *pouli* enleva de l'étable la génisse du *cassanar*,

accompagné d'une carte *zoologique* qui présente les animaux du *Malabar*, lesquels il décrit d'après les recherches faites par M. de Buffon. L'Ouvrage intitulé : *Oppiani Poetæ cilicis de Venatione et piscatione libri*, curante J. G. *Schneider*, Argentor. 1776, peut aussi servir pour la *Zoologie* ancienne. Mais je dois avertir que dans tous ces auteurs, on trouve beaucoup de fautes, parce qu'ils attribuent facilement un animal d'un pays voisin et différent à un autre, confondant souvent leurs espèces. Ainsi chez Oppien, pag. 235 et 242, le tigre commun se prend pour la *panthère*.

Il y a beaucoup et différens cerfs au Malabar. Le *kala* est le cerf commun mâle, *man* en est la femelle; *pouliman* est l'*axis* avec des taches blanches, qu'on appelle en Samscrit *harina ;* animal consacré à la déesse *Parvadi*, ou lune, qui est la Diane grecque. Le petit cerf, à cornes recourbées en manière de vigne, s'appelle *krichnamrgam*. C'est une *antelope* à poil noir, qui diffère du *kesza* Malabar, ou *rohida* Samscrit, petite *antilope* au poil roux, de la grosseur d'une chèvre ordinaire. *Rohida*, en Samscrit, veut dire poil roux. Cette *antilope* paroît être la

cervi capra de Zimmermann ; elle diffère de l'*antilope à bezoards*, que je vis sur les montagnes de *Maleatour*, où cet animal vit en troupes.

La chèvre à bezoards est très-commune dans le Maïssour, d'où l'on tire les plus gros et les meilleurs bezoards. Ces pierres sont un excellent remède contre le poison et les maladies putrides, ce dont j'ai souvent fait l'expérience avec MM. *Macé*, chirurgien de *Mahé*, et *Martinsard*, médecin de *Cochin*. Voyez *Dale*, dans le livre cité ci-devant. Le *kouran* est une autre gazelle aussi petite qu'un chat, de poil noir, que je n'avais jamais vue auparavant. Elle semble être la petite *rupicapra* des Latins, *gaemse* des Allemands.

Le *merouva*, *gatto de algalia* en portugais, la civette, est un chat sauvage qui produit le musc ; je rencontrai beaucoup de ces animaux dans les forêts de *Dcherni* et de *Dchidacolam*.

Le *kirri* dit *mongous* est certainement l'*ichneumon* des Egyptiens et des Grecs (1).

(1) *Mangouste* des Français. (*Note du trad.*)

C'est un animal très-commun au Malabar, et ennemi implacable des serpens. Il les fait tourner en cercle jusqu'à ce qu'ils soient étourdis ; il leur saute alors sur le cou et les tue. Dans le combat, le serpent se dresse jusqu'à moitié du corps, étend son *padam*, ou chapeau luisant qui lui orne le cou, souffle et tâche de frapper le *kirri* : mais ce petit animal qui est leste, dont l'œil est perçant, et qui court avec une grande vîtesse, trompe ses efforts, et le fatigue par son adresse. J'ai été plusieurs fois témoin de ce combat. Le *kirri* a le poil fin, de couleur cendrée, la queue garnie d'un poil touffu, la tète pointue, les yeux malins, les oreilles petites ; il est plus grand qu'une grosse souris. Il est très-caressant, ami de l'homme, aime à jouer, souffre qu'on badine avec lui, mais non qu'on le tourmente. Il passe par tous les trous de la maison, vole les œufs, tue les hibous et les chauve-souris, tient la maison nette. Il y a aussi dans le Malabar un autre *ichneumon* de couleur rousse, plus grand que l'ichneumon commun, mais qui ne s'apprivoise pas.

Le *maleannan*, *sciurus*, est un petit écureuil noir, qui habite les grands arbres ; l'*annan*, écureuil commun plus petit, qui vit

sur les *cocotiers*, est d'un blanc obscur, avec de très-belles raies d'un noir foncé, comme le *zèbre*, ou âne sauvage indien : celui-ci ne se trouve pas au Malabar.

Le *peridchali* ou *peridchaszi* est une souris, que les Portugais appellent *fossador*, parce qu'elle est de grande espèce, qu'elle creuse la terre, et fait beaucoup de dégats par-tout où elle pénètre. C'est le *vahana*, ou la monture du Dieu *Ganecha*, symbole du diable ennemi du bien. Le *coundeli* est une souris musquée. Le *poudcha*, ou chat commun ne prend pas les grosses souris.

Je n'ai pas vu au Malabar le petit hérisson, mais bien le porc-épic, qui, si on peut le croire, produit un *bezoard* dans ses entrailles. La chair en est indigeste et mauvaise ; on le nomme *moullen*, de *moulla* nom de ses épines.

Les forêts de *Maleatour*, de *Codamangalam*, de *Badagare*, de *Codolour* et de *Vaïpour*, sont remplies de singes. Le *vellacouranga* est le petit singe blanc ; le *carincouranga*, le grand singe noir, qui a les fesses sans poil, la queue très-longue, une barbe épaisse et des poils à la tête ; ce singe est le *faunus* ou *silenus* de Zimmermann. Le

keda qui a une petite queue, est peut-être le *sylvanus* du même. Un autre singe de couleur noire, dont la barbe est blanche et longue, et qui a un visage très-ressemblant à celui de l'homme, s'appelle *rajahkeda*, ou *singe royal* : il est très-estimé des Gentils, parce qu'il représente le Dieu *Hanouman*, ou *Pan* des anciens. Dans les guerres du Dieu *Rama*, ou Bacchus indien jeune, le *Sougriva*, singe célèbre, qui sauva *Sida*, l'épouse de *Rama*, des mains de *Ravana*, roi de Ceylan, est représenté avec une longue queue; et je crois que cela doit être ainsi, parce que ces singes se servent de leur longue queue comme d'un gouvernail qui les dirige pour sauter d'un arbre à l'autre. Cette armée de singes, dans la guerre de *Rama*, représente le vent qui, avec le *soleil*, ou *Rama*, va combattre *Ravana*, Dieu des ténèbres et de la nuit. Orphée commence son hymne à *Faune* par ce vers :

Viens à ma prière, ô Faune, berger, qui es tout entier la substance du monde.

Si le Bacchus indien est le *soleil*, comme je n'en doute pas, ce *Faune* et ce *Silène*, c'est-à-dire, *Hanouman* et *Sougriva* représentent certainement le vent ou l'air, qui, selon les

Brahmes, pénètre par-tout, et entoure le monde. Voyez Strabon, *liv.* 15. (1620) p. 713. Ces grands singes noirs vont attroupés par milliers, et se vengent si on les attaque.

L'*adibe*, *courouken* en langue malabare, *gembouga* ou *krochtava* en samscrit, est une espèce de renard, ou chien sauvage. Tout le Malabar en est rempli. On ne peut ensevelir un mort hors de l'église, que ces animaux ne le déterrent, le déchirent et le dévorent. Le *dchenna* est le loup malabar, à poil roux.

Parmi les chats sauvages, outre le chat *merouva* ou la civette qui produit le musc, on doit compter le chat sauvage commun, appelé *kokun*; un autre, de l'espèce du *merouva* qui produit le musc, s'appelle *malamerouva*, ou civette des montagnes; un troisième avec des taches noires de tigre, est nommé *naypoulla*. Le musc, qui semble être du sang ou du sperme très-épuré de l'animal, s'étant rassemblé comme le *bezoard*, reste renfermé dans les deux testicules du *merouva*, et non pas dans une vessie à part, comme le disent quelques-uns. Il paraît que *Gemelli Carreri* qui a donné lieu à cette erreur vulgaire, n'a jamais eu un

merouva entre les mains, pour l'examiner. La civette n'est pas une *chèvre sauvage*, comme il le dit, *et n'a pas sous le ventre une vessie grosse comme un œuf, pleine de sang*; mais bien deux testicules qui renferment le musc, et qu'on coupe et conserve avec le musc, jusqu'à ce que l'on réunisse une plus grande quantité de cette substance; alors on l'altère souvent avec d'autre sang, et on la met dans les vessies. L'animal lui-même, quand il est vivant, a l'habitude de se frotter contre un petit bâton sur lequel il dépose le musc, et delà on le recueille avec un couteau (1). J'allai plusieurs fois à la chasse à *Kidacolam* avec MM. *Hutchinson* et *Crozier*, anglais, et ayant tué non une, mais plusieurs civettes, nous eûmes occasion de nous instruire à fond de ces détails (2).

---

(1) Voyez *Il giro del mondo*, Voyage autour du monde, par *Gemelli Carreri*, Napl. 1708, 3.me part. *pag.* 157.

(2) Je parle ici de la civette orientale, qui porte le musc, et qui est l'*hyæna odorifera* des anciens, et non pas de la chèvre à musc chinoise ou tonquinoise, qui est le *moschi capreolus* des zoologues. Quoique *Dale* et beaucoup d'autres nient que le musc de la

Le *parradchatten*, ou *chat volant*, dont nous avons parlé, ne peut pas s'élever au vol; mais il grimpe au sommet des grands arbres et delà se met à voler, décrivant une ligne parabolique, et jamais perpendiculaire en haut ou en bas. J'en tuai deux à *Pouttenpalli*, près de *Maleatour*. Cet animal a deux dents saillantes, des moustaches, et la tête semblable à celle du petit écureuil; mais il est plus grand que le chat domestique et que la civette. Ceux qui veulent voir la forme de ces animaux, et connaître leur nature et leurs propriétés, peuvent consulter le père Schott (1), qui en a représenté beaucoup, et particulièrement l'*ichneu* [illegible] *on* ou le *kirri*, dans des figures assez [illegible]s.

[illegible] volatiles, les uns sont domestique[illegible] [illegible]mme la *coli* ou *coszhi*, la poule,

---

c[illegible] tte soit renfermé dans les testicules de l'animal, [illegible] ne puis accorder cela, parce que je n'ai pas vu [illegible]ans l'animal même d'autres testicules que ceux qui étaient remplis de musc.

(1) *Physicae curiosae, correctae et auctae pars* 1, lib. 8, *de mirabilib. animalium terrestrium*, cap. 44, *pag.* 891.

en samscrit *coucouda*, et le *dchatten* ou *pouven*, le coq. La poule crie quand elle veut pondre un œuf, et cela s'appelle *kakaricounnou*, glousser, ce que veut dire aussi *kokounnou* en langue malabare; le coq chante, ce qui s'appelle *coucounnou* dans le même idiôme (1).

Le *tarava*, ou le canard, est très-commun dans le Malabar, au voisinage de Cochin, parce que cet animal qui se plaît dans l'eau, trouve dans ces lieux une infinité de rivières, et beaucoup de poissons, de sardines et d'herbes aquatiques pour s'en nourrir. On ne saurait croire la quantité de volatiles que l'on embarque à *Cochin*, pour les porter dans les autres ports et villes de l'Inde, et dans les bâtimens européans, qui y abordent exprès pour faire leurs provisions. Les Juifs noirs, les Chrétiens et les Mahométans font le com-

(1) L'original italien dit *ghiocciolare* de la poule, et *cucuriare* du coq. Ces mots n'ont pas d'équivalent en français, où il n'y a que *glousser* qui exprime le cri des poules qui ont des poussins. *Ghiocciolare* se traduit en latin par *gracillare*, c'est le cri des poules qui viennent de pondre, et *cucuriare* par *cucurire*, le chant du coq. (*Note du trad.*)

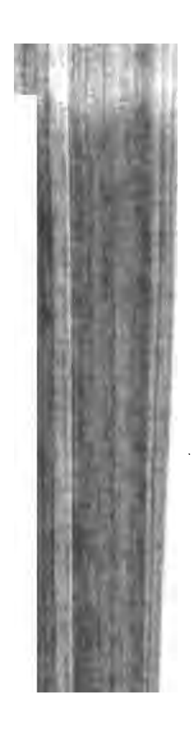
-merce de ces animaux à *Cochin*, à *Calicut*, à *Talidcheri*, à *Collam*, à *Alapouche*, à *Porrocada* et à *Anjingue*. La mer est remplie de petites barques qui vont de côté et d'autre pour vendre des poules, des figues bananes, des cocos, des toiles de coton, des poissons et des fruits. Ces esquifs, faits d'un seul arbre creusé, se nomment en langue malabare, *toni* (tonnes), *mangi*, ou *vallam*, et ne se trouvent qu'à la côte de Malabar.

Pline, parlant du commerce des Romains à la côte Malabare, avait déjà observé que le poivre était conduit de *Cottara*, ou *Cottate* aux bâtimens romains qui étaient dans la (haute) mer, *monoxylis lintribus*. Μονόξυλος est un esquif fait d'un seul morceau de bois (arbre) creusé, comme le remarque (fort) bien *Saverien* dans son dictionnaire de *marine*, à l'article *Architecture navale*, pag. 41, edit. de Venise, 1769. Voilà comment, depuis le tems de Pline jusqu'à nos jours, les Malabars ont conservé jusque dans les moindres choses, leurs usages et coutumes anciennes. La chair du canard du Malabar est mal saine, parce que cet animal mange beaucoup de sardines; c'est pourquoi il faut

le garder à bord des vaisseaux, et le purger en lui faisant prendre une autre nourriture.

Les coqs d'Inde, appelés à Rome *gallinacci*, sont originairement venus de *Colicotta*, ou *Calicut*: c'est delà qu'en Allemand ils ont encore conservé leur ancien nom, *kalecutische hunner*, comme l'a remarqué fort bien *Comenius*. Ces coqs d'Inde sont bien plus communs que les oies à la côte de Malabar. Le coq commun est consacré à la déesse *Bhagavadi*, ou l'*Hécate* grecque, et on l'immole à la porte de son temple. Dans le tems des fièvres, dont on la croit la cause, les *Canians* payens, augures et sacrificateurs populaires (employés par le peuple), tuent souvent un coq sur le lit du malade, arrosent de son sang la personne souffrante, et récitent quelque *mandra*, ou prière secrette, telle que les suivantes : *Om bhadracali nama*, adoration à vous, ô déesse noire et bonne, ainsi soit-il; *Houm, vaïravi nama*, adoration à vous, déesse colérique, courroucée; *Om, pandchamughi youmé*, adoration, bien soit (salut) à vous, dame à cinq visages; *Houm varai nama*, adoration à vous, déesse au visage de sanglier, ainsi soit-il.

Minutius Felix remarque dans son *Octavius* (1666, p. 18), que la divinité grecque *Hécate* avait trois têtes et beaucoup de mains : de même chez les Indous, la *Bhadracali* a quatre, huit, ou seize mains, et trois, cinq, ou six faces : et entre celles-ci se trouve un museau de sanglier, parce que cet animal est colère, furieux et vindicatif comme la déesse *Bhadracali*. L'*Hécate* indienne, ou la *lune* mauvaise est parfaitement décrite dans les hymnes d'*Orphée*. Quand elle est représentée comme productrice, on l'appelle *Parvadi*, *Ichvari*, *Kartyayani*, c'est-à-dire, *dame des montagnes* ou Diane, *dame*, *opérante* ; quand au contraire elle détruit et occasionne les maladies, on la nomme *Kali*, noire, sombre ; *Vaïravi*, courroucée ; *Bhagavadi*, dame heureuse ; *Varahi*, déesse furieuse comme le sanglier. Elle tient d'une main un couteau en forme de demi-lune, pour couper la tête ; de l'autre, une petite fourche, pour pendre et tuer ; de la troisième, un sabre courbe ; et de la quatrième, une cuvette, pour recevoir et boire le sang, dont elle est fort altérée. (Voyez la planche VI, gravée d'après un bronze original Indien, qui se conserve à Velletri, au musée de l'éminen-



upouram, *Succin*
suc aux plantes et
diabolique et méch
les maladies ; *produ*
et nouvelle ; prœt
billée d'un vêteme
Indienne ; *illustre e*
suprême. Qui ne
mauvaise dans ses e
Indiens adorent les s
le sang du coq, (con
qu'on immolait dans
neur de cette divini
la *lune*, dont le sy
dienne *Bhagavadi*
mière et la plus a
laire de l'Inde, étan
ou du *soleil*, dont

[redacted]

maîtresse; *Bhagavadi*, dame bienheureuse.

Le paon, *maïl* en langue malabare, *pili* ou *kegui* en samscrit, est un animal très-commun au Malabar. J'ai rencontré des troupes de paons à *Vaipour* et à *Kidacolam*, où souvent ils vont piller les jardins.

La poule sauvage, *kattoucoli*, *kikidivi* en samscrit, est très-belle, parce qu'elle est parée de différentes plumes de couleur d'or très-brillantes.

L'épervier, *paranda* en langue malabare, *garhouda* en samscrit, est le *vahana*, ou monture du dieu *Vichnou*, sur lequel il cavalcade (il va comme à cheval), quand il sort de son palais; cet oiseau est en grande vénération, et les femmes Malabares prennent en bon augure, que l'épervier leur enlève le poisson d'entre les mains. Les soldats se servent du faucon pour la chasse et (leur) divertissement.

Le corbeau commun, *kaka*, représente l'ame des morts, et les superstieux Payens lui donnent tous les jours du riz à manger: c'est pourquoi on rencontre au Malabar des troupes innombrables de corbeaux fort insolens.

Le *dchembotta* est un oiseau de couleur

rouge, aussi grand que le corbeau, qui mange les serpens. Le *vesbambel* est un oiseau de la grandeur d'une autruche, qui mange les serpens; il a deux becs, parce que, vivant sur les montagnes où il n'y a point d'eau, il conserve dans un de ces becs celle qu'il va chercher bien loin dans la plaine. Le père Hanxleden et Biscoping l'appellent en Portugais, *passaro de duos bicos* (oiseau à deux becs).

Le *magnakli* est jaune et a les ailes noires; c'est un des plus beaux oiseaux du Malabar.

L'oiseau du paradis, *manouca* en indien, *avis paradisiaca*, est petit, et n'a que deux plumes très-longues à la queue.

Le *pindaramcoli* est une poule d'eau, bleue.

L'*oumen* est une espèce de vautour.

Les chauve-souris sont très-grandes, et ont la tête en forme de cheval, les ailes grandes, les griffes terribles, le corps velu et noir; elles sont de la grosseur d'un poulet. Les Malabars les mangent, et j'en ai goûté plusieurs fois; leur chair est dure et sauvage, et a le goût d'un lièvre rôti.

Les perroquets grands et petits de toute espèce, viennent par milliers dépouiller les arbres fruitiers: les singes et ces perroquets

sont les deux fléaux du Malabar, parce qu'ils volent (par-tout) où ils descendent.

Cada est la caille du Malabar. La becassine se trouve dans les champs marécageux de *Dchiranga* et de *Poudoucouridchi*. Dans les *Ghâtes*, on trouve une espèce de merle noir, avec une crête jaune, formée par une pellicule d'un jaune très-élégant et très-brillant. Cet oiseau est très-estimé par sa voix et son chant qui sont singuliers.

Le *dchoula* est le pigeon vert; le *dchangali*, la tourterelle; le *koca* est la grue, appelée en portugais *garça*; les champs du Malabar sont remplis de ces animaux. La *gnara*, *garça real* (en portugais), est un *ibis* plus haut que la *grue*. Ces oiseaux ne sont point vénérés dans l'Inde, mais on ne les chasse pas des champs, où se trouvent des armées entières de ces volatils: ils nettoyent la campagne des vers: et je crois que *Juvenal* n'avait pas bien ajusté ses comptes (calculé), quand il tournait en dérision la vénération que les Egyptiens avaient pour cet oiseau; parce que dans le même-temps les Egyptiens pouvaient tourner en ridicule les Dieux des Romains, la *Cloacina*, le *Priape*, la desse *Muta*, la déesse *Caca*, la déesse *Rubigo*, la

déesse *Fornax*, le *Mutinus*, le *Sterculius*. Voyez Lactance, lib. 1, *de Falsâ relig*, *chap.* 20, pag. 24, edit. de Rome, (edit. 1685, pag. 49, 50).

L'oiseau qu'on appelle en langue malabare *olamari*, en langue indoustanne *baya*, en samscrit *berbera*, est un des plus singuliers de l'Inde; il est de la grosseur d'un petit oiseau d'Europe, ou un peu plus gros. Il fait son nid avec de grands filamens d'herbe ou de foin sec tissus merveilleusement. Ce nid a une queue d'une demi canne (toise) de long, qu'il attache à l'extrémité d'une branche, afin que les serpens ou autres (animaux) ses ennemis, ne puissent pas y arriver et manger les œufs et les petits : ainsi appendu, ce nid, remué par l'air, y flotte et reste toujours en sûreté. Dans l'intérieur, il y a trois cellules d'une architecture admirable; la première pour le mâle, la seconde pour la femelle, et la troisième pour les petits. Dans la première pièce, où le mâle fait sentinelle, l'animal lui-même attache aux côtés un peu d'argile ténace, et place dessus un ver luisant mort, qui sert de lumière la nuit. C'est au mâle à monter la garde, quand la femelle est occupée à faire des petits, en couvant les

petits œufs qui sont de couleur blanche. Tous les deux se nourrissent d'insectes ; ils ont la tête et les pieds jaunâtres, le corps d'un jaune obscur, tirant au cendré, et la poitrine blanchâtre. Ils abandonnent rarement les *cocotiers*, sur lesquels j'ai vu la majeure partie de leurs nids. La description de cet oiseau se trouve au second volume des *Recherches asiatiques*, pag. 109. J'avais mis cinq de ces nids dans ma malle, pour les porter en Europe; mais je les jetai voyant qu'ils tenaient beaucoup de place (1).

---

(1) Parmi les quadrupèdes indiens, on doit compter le *zèbre*, qui est un âne de couleur jaune, avec des bandes horisontales noires très-belles; l'âne *cornu bisulque* indien, me paraît être une fiction des anciens. Le *bouc à bezoard*, ou la *chèvre du musc*, ou le *petit cerf à odeur* (musqué) de *Martini*, de *Bonzius* et de *Charleton*, ressemble à l'*antilope à bezoard* indienne de *Zimmermann*, que je vis à *Maleapour*, et que j'ai décrite. Il a le poil roux et très-fin, de petites cornes recourbées à la manière de la vigne, et est bien plus grand que la chèvre domestique ordinaire. Voyez Charleton, *Exercitationes de different. et nomin. animalium.* Oxon. e theatr. Sheldon. 1677. p. 10 et 11. *animalia quadrupeda.* Je ne prétends pas pourtant assurer qu'il n'y ait point dans l'Inde d'autres chèvres à bezoards que je n'aie pas vues. Le singe, que les Ma-

III. Les animaux amphybies sont le *nirna*, la loutre ; le *nirpoudcha*, une espèce de chat

labars appellent *rajalikeda*, paraît être le *satyre indien*, que les zoologues nomment *orang*, décrit par Gassendi, dans la vie de Peiresc, liv. 5. L'*ichneumon* ou *kiri* malabar est, suivant Charleton et Bellon, le *mus Pharaonis*, ou le *mus Ægypti*, et le *mus Indicus* d'Elien, qu'on a appelé *ichneumon*, du grec ἰχνεύω, *investigo* (je cherche), parce qu'il est grand perquisiteur. Charleton en a donné la description. Et le même auteur donne aussi une figure qui représente le *kourouken* ou le *krochtava*, qu'il appelle d'un nom persan *siyah-ghoch* (oreille noire). Le *timsah* des Turcs, *moudela* des Malabars, ou le grand crocodille indien, est, selon Bochart, *Hierozoic.* lib. 1. cap. 7., le *leviatan* de Job. Charleton nie que l'*amphisbena* ou le *serpent à deux têtes*, ait réellement deux têtes; mais l'étymologie indienne est contraire à cette opinion, parce que *iroutala couchali* veut dire *serpent à deux têtes*, *irou*, deux; *tala*, tête. Parmi les volatils malabars, il faut compter aussi le *nircaca*, ou corbeau marin ; l'*oumen*, ou vautour ; le *marancotti* ou le *pica-pao*, qui frappe (coupe) l'arbre avec son bec ; le *natta*, ou la chauve-souris ; le *kaca*, ou corbeau noir ; le *chariga*, perroquet de cinq couleurs; le *couil*, ou le merle ; le *courikil*, ou la grande hirondelle ; le *manatikli*, ou la petite hirondelle (nommé *dominico*), parce qu'il est blanc et noir. Parmi les reptiles, (insectes), sont le *tel*, ou le scorpion ; le *dehi-*

aquatique ; le *niroudoumba*, salamandre d'eau, que les Portugais, dans l'Inde, appellent *talagoya de agoa*. La salamandre des bois, qui est un grand lézard noir de trois ou quatre palmes de long, ne se trouve que dans les forêts, et a une excellente chair, très-salubre, que les Indiens mangent. On l'appelle en langue malabare *oudoumba*. Le lézard d'eau n'est pas si grand, mais il est de la même couleur. Le *dchicanni* ou *scincus*, est un petit crocodille, ou un lézard, de couleur obscure, de quatre ou cinq palmes; il vit dans les *tanques* ou étangs, et autres eaux stagnantes qui se trouvent dans les plantations de palmiers et dans les terres en culture; mais il sort de ces eaux, et par conséquent c'est un véritable amphibie.

Le *moudela*, est le vrai crocodile am-

---

lani, ou l'araignée; le *dchivida*, ou la cigale ; le *dchella*, ou ver qui détruit le *nella* (*neli*), ou riz en écorce; l'*iiampatta*, fourmi blanche ailée ; le *dchedel* ou *caria*, fourmi blanche qui détruit tout ce qu'elle attaque, excepté le verre, les pierres, le fer et autres métaux; le *pouloudara* ou cent piés, (le cloporte); le *poulou*, ou teigne. La *puce* d'Europe est très-rare au Malabar, et à peine connue.



teinte obscure, avec
les autres obscurs et
plus gros que ceux q
blent être plus longs
codile est un animal
ses temples. Dans un
musée Borgia, l'on v
dchaora, ou roue s
bole du soleil, com
l'eau. Delà ce croco
de l'eau dans ce mo
tème philosophique d
pour lequel le crocodi
nou, dieu créateur e
Anciennement, celu
crime devait traverser
le moudela: et si, en p

coco vide : et si le serpent ne mordait pas le doigt de l'accusé, celui-ci était absous. Delà ces deux espèces d'animaux sont sacrées.

On prend les *moudelas* avec un morceau de viande crue attachée à un crochet de fer, et on les conduit hors du fleuve avec une grosse corde. Le tigre et le crocodile n'attaquent l'homme, que quand ils manquent d'autres animaux pour se nourrir ; et d'ailleurs ils mangent rarement, parce qu'ils mangent beaucoup à la fois. On trouve dans la tête du *moudela* un musc jaune très-odorant, que quelques Payens employent à faire des signes sacrés sur leur poitrine. Dans le fleuve d'*Edacodchi*, un crocodile s'approcha d'une femme enceinte de huit mois, qui était à se laver dans ce fleuve, et qui ne s'était pas aperçue de son approche, parce que cet animal nage sous l'eau, et fait voir à peine un peu de sa tête ; en un moment, le crocodile attaqua la femme nue, et lui arracha le ventre avec l'enfant. On la porta dans l'église, où elle expira.

La tortue de mer et des fleuves est le symbole de la stabilité et de la fermeté ; et delà les Indous disent que la terre est placée sur l'*Aama*, qui est la tortue. « La tortue, quand



la terre, ou l'eau, o
éprouve un mouvem
se dérange dans quel
terre, dans le systên
fateurs de l'eau, a été
nous l'avons déjà dit
tagne *Merou*, qui rep
de cylindre, est plac
dans la mer. Les D
avec laquelle les dia
terre. Cette corde es
symbole de vie et de
chent à entraîner à
Dieux tiennent la par
la vie. Le Dieu *Vichn*
teur des eaux, premie
assis sur la montagne

[redacted]

:nce, contemple en admiration le soleil, ii est le *Mahadeva* ou le *grand Dieu* des dous. Son épouse, la *lune*, est auprès de i, parce qu'elle influence, gouverne et conrve ensemble avec le soleil, toutes les chosterrestres. (Voyez dans la Planche V, toute tte *Comogonie*). Ce cuivre est gravé d'après ie peinture originale indienne, qui est à elletri, dans le musée de l'éminentissime rdinal Borgia. *Manou Nahoucha*, Noé, ou *Nochos* des Grecs, nâge dans la mer, et fut seul sauvé des eaux, qui dans le *praleya*, éluge universel, voulait engloutir la terre.

Telle est l'origine du culte des animaux sarés. On les vénère à cause de leurs propriés, qui ont quelque rapport aux choses moras et divines. Voyez Origène, liv. 3, *contre 'else*, edit. de Paris, 1733, T. I, p. 458, où *'else* dit que les animaux sacrés des Egypens ne sont que des symboles, des emblêies, et des énigmes, justement comme dans ı théogonie Indienne.

Le crocodille en langue Samscrite se nomie *chichoumara*, le dchicanni, *coumbhira*, ı loutre, *ouîrou*, la tortue, *courma*, *canada* ou *caîchaba*, la salamandre ou lézard es bois, *godha*. Quiconque veut étudier la



cela qu'il faut sa
crée et littérale, p
Brahmes. Le Di
a un chapitre en
des animaux, com
s'appelle *sinha, m*
sya, haryakcha,
noms contiennent l
tés du lion, et par
turelle et philosoph
sons, herbages (p
dit, et je le répète,
jamais à fond la reli
turelle des Brahmes
édition de cet *Amar*
la traduction claire et
Pline, Albert le G
Aldrovande, Scali

s peuples ne doivent-ils pas connaître eux (que des étrangers) les propriétés s animaux indigènes de leur sol, avec yant) l'expérience pratique de trois mille s? Voyez dans le Père Schott (1) la suite inie de sentimens contestés, d'opinions, reurs et contradictions innombrables, sur xistence et les propriétés de quelques animaux. Ce combat (d'opinions) montre bien e l'on écrit sans monumens, et sans expénce.

---

(1) *Phys. cur.* deuxième partie, liv. 7, 8, 9 et 10.

CHAPITRE XI.

Mer, Fleuves et Rivières, Vaisseaux, Poissons, Coquillages, Serpens de l'Inde.

TOUT le bord de la mer depuis Surate jusqu'au Cap Comorin, est habité par des pêcheurs, lesquels étant des gens d'une des castes viles ou basses, ne peuvent se fixer loin dans l'intérieur des terres, mais demeurent attachés aux rivages de la mer, aux ports, marais, lacs et fleuves qui y débouchent. Presque tous ces pêcheurs appelés en Samscrit *Dacha*, ou *Dhivara*, ou *Kayvartta*, et en Malabar *Moucauer*, c'est-à-dire, *gens qui se plongent dans l'eau*, sont Chrétiens; et un petit nombre Payens et Musulmans. Ceux-ci furent convertis à la secte (religion) Mahométane, par la communication et le commerce avec les Arabes Mahométans, qui s'établirent dans ces (cantons) au siècle huitième et neuvième : les Chrétiens ont été baptisés par les P. P. Franciscains (cordeliers), Dominicains, Jésuites et Carmes déchaussés.

Toute la côte de Travancore, depuis *Collam* (Coelan), jusqu'au cap *Comorin*, et ensuite la côte *de la Pêcherie*, appelée en Samscrit *Salabhaboumi*, et la côte de *Cholamandala* (Coromandel), ont été réduites au christianisme par les Jésuites, et spécialement par cet illustre Thomaturge, St.-*François Xavier*, lequel fonda les églises de *Mampoulli*, *Çollam*, *Coleçi* (*Colech*), *Cottate*, *Comari*, *Manapar* et *Toutoucouri* (Tutucorin). C'est (quelque chose d') admirable, que la grâce de Dieu, qui opérait dans ce St.-Apôtre. Il avait converti, non-seulement les Payens, mais réduit encore à l'église catholique un très-grand nombre de ces Mahométans natifs (du pays), qui avaient embrassé cette secte à la persuasion des Arabes. L'église de *Poudoucouridchy*, est composée de Mahométans convertis à la foi catholique.

Ceux qui voyagent sans savoir les langues Indiennes au bord de la mer, et sans jamais entrer dans le continent, jugent de l'Inde et des coutumes Indiennes par la langue, les coutumes, lois, caractère et fables de ces *Moucaver*; et delà naissent ces relations de l'Inde, fausses, ridicules, superficielles et ignorantes (ineptes), dont l'Europe est rem-

plie. Les *Moucaver*, les *Paravas*, les *Dchanas*, les *Toupases* (*Topas*), les *Métis*, les *Créoles* et autres habitans des côtes de la mer, ne peuvent donner de bonnes relations et notices de l'Inde, parce qu'eux mêmes ne peuvent entrer dans l'intérieur du pays, communiquer avec les nobles, ni s'entretenir avec les Brahmes. Cette loi Indienne naît du système politique et religieux des Indous.

La mer en Samscrit se nomme *Samoudra*, *Abdhi*, *Sagara*, *Arnnava*, *Amboudhi*, *Oudadhi*, et en Malabar *Cadel*. Les poëtes Indiens disent dans leurs fables, qu'il y a dans ce monde *sapta sagara*, c'est-à-dire, sept mers. La première en langue Samscrite, s'appelle *Kchiroda*, qui est (la mer) de lait: la seconde, *Lavadona*, mer de sel: la troisième, *Souroda*; mer de *Soura*, ou de la liqueur de palmier de l'Inde, appelé cocotier: la quatrième, *Dadhimanoda*, mer d'eau de lait acide: la cinquième, *Ikchouda*, mer d'eau de cannes de sucre: la sixième, *Vadouda*, mer d'eau douce naturelle: la septième, *Navanidhamboudhi*, mer de beurre frais. La première dans l'ordre de ces mers, est la mer de sel, et la dernière, la mer d'eau douce. Au milieu ou au centre de ces mers,

s'élève l'île de *Gembhou*, c'est-à-dire, la terre que nous habitons. Les Anglais ont promis de donner dans le Tome troisième des *Recherches Asiatiques*, l'explication de ce système poétique et allégorique, et je l'abandonne volontiers à leurs recherches. Ceux qui désirent connaître mon opinion (à ce sujet), peuvent consulter la *Cosmogonie Indico Thibetane*, pag. 231, dans les manuscrits d'*Ava*, *Pegou*, *Siam*, *Malabar*, *Indoustan*, du Musée Borgia, que j'ai éclaircis, où se trouve le cuivre (la planche) de cette *Cosmogonie*, gravé d'après un manuscrit original Thibetan; (imprimée à Rome en 1793).

Les Brahmes savent très-bien que la mer est plus salée à l'équateur qu'aux poles; mais ils voilent (enveloppent) cette vérité physique sous une fable ridicule, en disant que *Cachyaba*, un de leurs *Mounis*, lequel est notre étoile *Canope*, la rendit plus salée à l'équateur en urinant dedans, ce qu'il ne fit pas au pole boréal. Dieu créateur du monde, par son admirable providence et disposition, a imprégné, à l'équateur, la mer d'une plus grande quantité de sel, et lui a imprimé un plus grand mouvement (par les) courans,

les tempêtes, les marées, les vents, afin de préserver la zône torride de la pourriture et de la corruption, et de la rendre habitable préférablement aux poles, ou par le froid, il y a moins de danger de corruption. Le sel, le mouvement de la mer, et les vents périodiques rendent les côtes maritimes de l'Inde habitables et salubres, les poissons (de ces mers) délicats et nombreux, et purgent (purifient) l'air chaud de l'Inde, qui se corromprait facilement, si les trois moyens (de salubrité), que j'ai indiqués, manquaient.

Les plus grands et les plus célèbres fleuves de l'Inde sont, 1°. le *Ganga*, ou *Gange*; 2°. le *Sindhou*, que nous appellons mal-à-propos *Indus* ou *Indo*; 3°. le *Iamouna*, mal écrit par les Grecs et les Latins, *Iomanes* et *Djemma*; 4°. le *Reva*; 5°. le *Charavadi*; 6°. le *Vaïtravadi*; 7°. le *Dchandrabhaga*; 8°. le *Sarayouva*; 9°. le *Sarasouadi*; 10°. le *Devi* ou *Deva*; 11°. le *Caveri*; 12°. le *Collarou*. Tous ces noms samscrits ont été corrompus par les Grecs, les Romains, les Arabes, les Persans et les Européans. Quiconque ne saît pas l'ancienne langue-mère indienne, ne saurait retrouver l'ancienne carte géographique de l'Inde. Voyez la carte et l'*anti-*

quité géographique de l'Inde, par M. d'Anville, la carte du père *Tieffenthaller*, celle de *Rennell*, et vous y découvrirez la corruption de ces noms.

L'importance du sujet, qui jette un grand jour sur l'histoire des Indes, nous oblige d'indiquer les erreurs de ces écrivains. Le livre Brahmanique *Amarasinha*, très-estimé de tous les Indiens, de l'aveu de M. *Jones*, *Wilkins*, *Anquetil du Perron* et *Davis*, décrit dans la division appelée *Samoudra-vargga*, les principaux fleuves de l'Inde, à commencer par le *Gange* ou *Ganga*, qui, en langue samscrite, a les noms suivans : *Ganga*, *Vichnouvadi*, *Gehnoutanaya*, *Souranimaga*, *Bhaguirathi*, *Tisroda* et *Bichmasou*; noms qui tous appartiennent à un seul fleuve, le *Gange*. Suivent les noms samscrits du fleuve *Iamouna*, qui sont : *Iamouna*, *Calini*, *Souryatanaya*, *Chamanasouasa*, qui tous désignent le même fleuve, *Iamouna*. Viennent après les noms du fleuve Reva; savoir : *Reva*, *Nammada*, *Samolbava*, *Megala Canyaga*, *Karatoya*, *Sadanira*, *Bahouda*, et *Saïdavadahini*. Après ces noms samscrits, la glosse Brahmanique ajoute en langue vulgaire malabare ces paroles

précises : *Vindjatinguelnina pourapeta Revajede per*, c'est-à-dire, *noms* (per) *du fleuve Reva*, (Revajede) *né*, *sorti*, *provenant* (pourapetta) *du Vindya* (vindjatinguelnina), c'est-à-dire, du mont *Vindhja*. Ensuite viennent les noms du fleuve *Sarayouva*, qui sont : *Choudoudri*, *Chadadra* et *Sarayouva ;* trois noms d'un seul fleuve. A ces noms la glosse ajoute : *Himavanguelnina pourapetta Sarayouvinde per :* c'est-à-dire, *noms du fleuve Sarayouva, né, sorti, ou provenant de l'Hima*, c'est-à-dire, du mont *Himala*, ou *Hemadi*, qui est l'*Imaus* des Grecs. Suivent les noms du fleuve *Déva*, qui sont: *Vipacha*, *Vipal*, et *Deva*, tous trois signifiant ce même fleuve *Deva*. La glosse Brahmanique, dans le texte écrit avec un poinçon de fer, sur des feuilles de palmier, ajoute ces paroles : *Sanhjattinguelnina pourapetta Devadajede per :* c'est-à-dire, *noms du fleuve Deva, né, sorti, provenant du mont Sanhya*. Après les noms de ces (quatre principaux fleuves), viennent ceux de cinq autres, qui sont *Charavadi*, *Vetravadi*, *Tchandrabhaga*, *Sarasvadi* et *Caveri*. Mais à ces cinq noms des cinq fleuves, différens l'un de l'autre, la glosse n' (ajoute) rien relativement

ɜur source. Tous ces noms se trouvent
ıts dans trois manuscrits indiens que j'ai
ant les yeux; mais je dois avertir que la
sse ne se trouve pas dans le texte samscrit
l'*Amarasinha*, écrit en *schlogas* ou
s, mais bien dans tous les manuscrits
ıscrits du même, *Amarasinha*, expliqué
n (mot) pour nom par les docteurs Brah-
. Tel est mon exemplaire en feuilles de
nier, sur l'authenticité duquel on ne sau-
élever des doutes; car il est de l'écriture
ıtable des Brahmes; comme toute per-
ne capable dans ces matières, peut s'en
vaincre en y jettant un coup-d'œil. Cet
cle de l'*Amarasinha* est donc très-inté-
ant puisqu'il indique la source de trois
ıds fleuves de l'Inde, sur lesquels dispu-
tous les géographes Européans.

°. Quelques-uns (de ces écrivains) ont pris
'ange pour le *Sarayouva*, ou, comme l'é-
Anquetil, le *Sarjou*, et au lieu de deux
ıds fleuves, ils n'en mettent qu'un seul,
s le nom de *Gange*. C'est la première et
-grande erreur, qui se trouve dans toutes
cartes géographiques, à l'exception de
e du P. Tieffenthaller. Voyez De l'Isle,
te des Indes, à Paris, 1781, lequel indi-



2°. Le P. Tie
Perron furent les
le *Gange* du *Sa*
à l'autre une diffé
cours. Voyez *la c*
Gange et du Ga
jou ou *Sarouyav*
particulières du
Anquetil du Per
faut remarquer ici
tra, c'est-à-dire, *f*
deux géographes
Sarayouva (*Sard*
s'appelle dans le
rasinha, mont *Hi*
ouvrage fait sortir
je l'ai indiqué plu

rance la véritable position orientale du
eux mont *Imaus* des Grecs, *Himala* des
ous; puisqu'il donne la source (naissance)
leuve *Sarayouva*, au 35e. degré de latitu-
eptentrionale, et 78e. de longitude orien-
dans la carte du P. Tieffenthaller; et au
degré de latitude, et presque 100 de lon-
de dans la carte de M. Delile. Nous
ons en outre que *Sardjou* et *Gagra*
deux noms corrompus du samscrit *Sa-*
ouva et *Chadadra*, qui sont les vérita-
noms anciens du fleuve *Sarayouva* cités
s l'ancien vocabulaire des Brahmes,
marasinha.

›. Le P. Tieffenthaller et Anquetil ne font
in seul fleuve du *Sarayouva* et du *Deva*,
ıme on peut le voir dans la carte citée
essus. C'est une erreur très-grande, car
marsinha attribue au *Deva* des noms dif-
ns, et une source différente. Ce fleuve
du mont *Sanhya*, et a deux autres noms
scrits, savoir *Vivacha* et *Vipal*, lesquels
ıt propres au *Deva*, ne peuvent être attri-
s au fleuve *Sarayouva*.

°. Nous voyons clairement que le fleuve
a, qu'on écrit à tort *Ravi* ou *Revi*, des-
d des monts *Vindhya*, qui sont les *Vindii*



bre de ceux qu'A
que ce héros n
Grecs, vit et sou
de l'Inde (1).

5°. On doit re
en samscrit, veut
séquent le fleuve q
Sandus, Indus;
nation impropre
qu'en tant qu'il c
son embouchure.
dans les anciens l
pelé *Reva*, parce

(1) Dans les caver
trouve quelques inscri
ont été données par les

'e qui le constitue (le forme) vers le l-est, depuis le 30 jusqu'au 34e. degré de ıde; venant lui-même non plus du Thi- ou du mont *Imaou*, *Parvada Pa-* ›*misus*, comme disent quelques-uns, ; des monts *Vindhya*, qui doivent se pla- à 34 degrés de latitude et 95 de longitude ; la carte de M. Delile, et celle de l'Anville, où ils manquent.

'. L'on voit enfin que le fleuve *Reva* a ıcoup de noms samscrits, et que quel- s géographes, ont fait de ces noms au- de fleuves divers, multipliant les fleu- qui réellement n'existent point. M. De e, par exemple, place au 35e degré de ude le fleuve *Dimadee*, qui est une cor- tion de *Namada*, nom du fleuve *Reva*, ne diffère en rien du *Reva*. Voilà com- ı (il y a) d'*imbroglio* dans nos cartes géo- ɔhiques de l'Inde. On écrit sans (savoir la) ;ue, et sans livres indiens, et il pourrait ir delà quelque chose de bon? Ces bara- ıineurs (*farlingotti*) écrivent *Revi* au lieu *Reva*, *Iomanes*, ou *Gemené* ou *Djemna* : de *Yamouna*, *Chandrow* au lieu de *handrabaga* ou *Tchandrabbhga*; *Par-* ›*misus* au lieu de *Parvada*; *Imaou* au

lieu de *Himala; Emodus* au lieu de *Hemadi; Bombay* au lieu de *Moumbha; Salcette* au lieu de *Sachatta*, etc. Ces observations doivent servir à (faire connaître) la vérité, et à corriger les cartes indiennes de d'Anville, Delille, Tieffenthaller et Rennell: et espérons qu'avec le temps, sera levé le voile épais qui couvre les antiquités si respectables de l'Inde. Les noms samscrits des principaux fleuves de l'Inde se trouvent aussi dans le dictionnaire du Père *Biscoping*. Le fleuve *Reva*, le *Iamouna*, le *Ganga*, le *Sarayouva*, le *Caveri*, et autres, sont tous sacrés, et suivant l'opinion des Indous, en s'y lavant, on efface ses péchés.

Tous ces fleuves et un très-grand nombre d'autres contribuent à la fertilité de l'Inde, et produisent une infinité de poisson pour la conservation (la nourriture) des Indiens. La mer de l'Inde élève (nourrit) le *cadelana* ou *éléphant de mer* que nous nommons *baleine;* cet animal est très-fréquent au cap *Comorin* et dans les mers voisines. Il y a quelques années qu'une baleine entra avec la marée, dans la rivière de *Cochin*; et n'ayant pu se retirer à temps dans la mer, le reflux

ssa à sec (sur le sable), où elle fut tuée.
: *souffleur* est un autre très-grand poisle mer, qu'on nomme en langue Mala-*tourava*, à cause de l'ouverture de sa he et des trous de son nez, par lesquels iffle, et jette en haut comme deux fons d'eau; on dit que ce poisson est enne-e la baleine. Lisez sur cette matière le it ouvrage du professeur *Schneider*, imé à Leipsick en 1775, et intitulé: *age zur naturgeschichte der wallfisten*; dans lequel il décrit tous les céta-avec leur variété et différence.

: *walrus*, l'esturgeon, l'*uso* ne se voyent lans l'Inde. Le *cadapanni*, c'est-à-dire, *on de mer*, que nous appelons *mar-s*, a le museau d'un cochon; la chaire st dure, pleine d'huile, et par-là indi-:; ce poisson est peu estimé au Malabar. lques-uns l'ont pris pour le thon, et les ugais dans l'Inde, l'appellent *toninhã*: dans les ouvrages des naturalistes, le *souin* est différent du thon ou ton-(1).

Sur les poissons, voyez Johnston, *de piscibus*, II, où il écrit des choses admirables du thon.

Le cheval marin, ***cadelcoudina***, en langue Indienne, est l'*hippopotamus* des Grecs, et se trouve dans les mers de l'Inde.

Le *tirada* est le ***salmo vulgaris*** (saumon) ou *sermo* d'Aldrovande, poisson excellent de mer et d'eau douce, que les Portugais appellent *Saltao*, et dont les fleuves du Malabar sont remplis.

J'ai acheté bien des fois à ***Dchettiatti***, à *Mattindchera* et à *Véraple*, quatre, cinq et jusqu'à six livres de poisson, pour deux *panam* de *Cochin* ou quatre bajoques Romains (à-peu-près trois sous); de sorte qu'avec un paolo (six à sept sous), en comptant le riz, peuvent vivre trois personnes par jour. S'il y a deux millions d'ames au Malabar, un million et demi vivent de riz et de poisson; le demi million qui ne mange pas de poisson, sont les prêtres ***Brahmes***, et

---

Lisez aussi le savant ouvrage de Charleton, intitulé: *Exercitationes de differentiis et nominibus animalium, quibus accedunt Mantissa anatomica et quœdam de variis Fossilium generibus*. Oxon. è Theatr. Sheldon. 1677, pag. 1. *Piscium differentia et nomina*, au premier *index*.

les

les autres dévots, absolus pythagoriciens, qui ne se nourrissent que de riz, de lait et d'herbages. Les autres tribus Payennes, y compris les *Kchetrias* et les *Choudras*, mangent toutes du poisson. Cette abondance de riz et de poisson doit naturellement produire une surprenante multiplication d'individus; t réellement, sans compter la grande population du Malabar, Bombay, Surate, Calcuta, l'île de Ceylan, l'île de France, de Bourbon, Batavia, le Cap de Bonne-Espérance t autres pays, comptent entre leurs habitans un très-grand nombre d'esclaves et d'émigrés Malabars.

Nous avons déjà parlé plus haut de la grande uantité de sardines, que produit la mer es Indes: quoique ce soit un très-bon poisson, on n'en fait aucun cas au Malabar, et est devenu, à cause de la grande abondance qui s'en trouve, la nourriture des pauvres. Les canards, les cochons, les chiens et s éperviers en profitent; et, ce qui paraît incroyable, on l'entasse sous les *cocotiers*, omme du fumier, pour les engraisser. On t de même surpris de la négligence de ces euples lesquels, s'ils salaient (et mettaient) ans des barils ce poisson et d'autres, pour

les vendre aux étrangers, pourraient faire un gäin très-considérable. Où le pays est en lui-même riche en objets de négoce plus utiles, le peuple ne cherche pas à commercer, et à retirer un gain des forêts, des animaux sauvages, des poissons. La Norwège, le Groënland, l'Islande, la Finlande, le Dannemarck, la Russie, qui s'occupent du commerce de poissons, de pelleterie, prouvent la grande industrie, ainsi que la pauvreté du sol de ces pays.

Les huîtres appelées *mouri*, sont abondantes dans la rivière de *Cochin* et de *Collam*. J'en ai acheté bien des fois trois cens pour un *panam*, ou deux bajoques romains. On les pêche comme celles qui contiennent les perles. La barque reste dans le golphe, ou dans la mer retenue par deux perches. Le *moucoua* (*maquoi*), ou le pêcheur descend dans la mer, lié avec une corde; et quand son panier est plein, il fait signe avec la même corde à son camarade qui est dans la barque: celui-ci tire alors la corde, et celui-là, qui porte les huîtres, monte par la perche.

Le *palagamim*, en portugais la *dorade*, est un poisson d'un jaune d'or éclatant, dont la chair est très-insipide. Le *neymin*, c'est-à-

dire, *poisson d'huile*, en portugais *serra*, a trois ou quatre palmes de long; il a très-bon goût, mais il est un peu indigeste. Le *karimin*, *poisson pierre*, paraît être notre *scaurus*. Le *gnarimin*, poisson *naire*, est grand et délicat; en certaine manière il paraît être notre *regina*. L'*ayla*, en Portugais, *cavala*, a peu de goût quand il est frais, mais salé, il serait comme le *hareng*. Les anguilles sont délicates, mais quelquefois trop grasses et indigestes. La *raie*, (en Malabar) *tirandi*, *raia* en latin, est très-bonne, parce qu'elle n'est pas si grande qu'à Rome. L'*aanicannen*, en Portugais *bicuda*, et le *kolen* ou *aiguille* de mer, sont petits et peu estimés.

La tanche, le maquereau et le brochet se trouvent dans plusieurs golfes et rivières; mais je n'ai pas rencontré leurs noms (indiens) dans le Dictionnaire du P. Hanxleden. L'*ettamin*, en portugais *bagro*, paraît être le *pagro* des Espagnols, ou l'*erythrinus* des Latins. Les solles qu'on pêche à *Collam* et à *Anjingue*, sont excellentes. Les tortues d'eau douce et de mer sont grandes; j'en ai vu une qui pesait quarante livres: les Malabars n'en mangent pas: et c'est un mauvais augure quand une tortue entre dans une



rivières où la marée n'
en Samscrit *carchida*
néneuse dans les mois
parce que les herbes
comme le *napello* aqu
cette saison; et les éc
premières herbes, d
qui se nourrissent de
cette pêche est défe
durant ces deux mois
nement. M. *Passava*
Calicut, réfugié à *Ca*
sultan, mangea une
P. *Louis-Marie de J*
que d'*Usula*, et vica
gea deux, et moi un
dîner, M. *Passavan*

s'enflèrent partout le corps; ses mains, son visage, ses lèvres devinrent bleues; l'oppression qu'il éprouvait au cœur le menaçait de la mort. Je lui donnai sur-le-champ de la thériaque, médecine ordinaire des Missionnaires, et j'appelai un chirurgien qui lui ouvrit la veine. Moi, je me tirai d'affaire avec un vertige de la tête, avec un vomissement que je provoquai à toute force. Ces exemples et d'autres, doivent mettre en garde les Missionnaires et les voyageurs, et les empêcher de manger des écrevisses et des homards avant que l'été ne soit passé. Il y a quelques (autres) poissons d'une nature semblable.

Les eaux mêmes de *Cochin*, et du voisinage, sont très-mauvaises. Les Malabars ont peu de puits, et beaucoup de *collam* ou étangs, dont ils boivent l'eau. Cette (eau) n'est pas bien filtrée : le sel marin et muriatique y pénètre, et peu-à-peu les jambes des personnes commencent à s'enfler d'une manière démésurée. On nomme ces gros pieds *pericol:* c'est un amas d'humeurs salines qui ne cèdent à aucun remède. J'ai vu des jambes aussi grosses que le corps d'une personne de trente ans. Les belles femmes de *Cochin*, avec ces gros pieds, semblent être des élé-

phans. Les gens riches font venir de bonne eau de la rivière de *Feira d'Alva*, qui est limpide, excellente et salubre.

Les *moucaver* ne peuvent point pêcher, s'il meurt un roi, un prince, ou quelqu'autre grand personnage de la cour.. On plante alors dans la rivière une branche d'arbre, qui est un signe de la défense du roi; et elle y reste quelquefois huit ou dix jours, parce que ces Gentils croient que l'âme du mort peut aller animer un poisson, et ils veulent lui laisser le tems de se loger.

Les barques en usage chez les Malabars sont 1°. le *candimaram* (*catimaron*); ce sont deux seuls morceaux de bois unis et attachés l'un à l'autre; le *moucaver*, nud, monte dessus, et travaillant avec une rame, passe les ondes (lames) furieuses qui battent le rivage. Le rameur est souvent renversé; mais comme il rame à genoux, quelqu'effort que fasse la lame, il saisit des pieds et des mains le *candimaram*, et se soutient contre l'opiniâtreté de la mer. 2°. Les *toni* (tonnes), *mangi* ou *vallam*; ce sont de petites barques d'un seul tronc creusé. 3°. Les *dchangadas* qu'Arrien dans son *Périple* de la mer Rouge, écrit par corruption *sangaras*; ce

[redacted]

ont plusieurs (pièces de) bois liées en-
emble: on les appelle en latin *rates*. 4°. Le
chemboca; c'est une barque large et plate
ar dessous. 5°. Le *parram* (*pram*), bar-
ue presque quarrée, très-étroite par le haut,
ont l'ouverture a à peine une palme (de
iamètre); c'est un bâtiment commode et
écessaire pour transporter le *nella*, ou riz
n écorce, et autres choses qui ne doivent
as être mouillées d'eau salée. 6°. Le *kappel*
u *padava* en malabar; *naou, poda, jana-
atra* en samscrit; c'est un grand bâtiment
vec deux ou trois mâts, des voiles, des an-
res et des cables. Il est vrai, comme le dit
rocope, que les Indous font peu d'usage du
er dans leurs vaisseaux; mais ils sont très-bien
ées avec peu de cloux, parce qu'ils mettent
ntre les planches différentes gommes fon-
ues et unies avec l'écorce fine du coco, la-
uelle résiste beaucoup à (l'action de) l'eau:
utre cela, ils oignent les bâtimens par de-
ors, avec de l'huile de sardine et autres
nixtions, et rendent le bois coulant, et ré-
istant au sel et aux vers. Voyez l'*Orbis ma-
itimus* de *Morisot*. Dijon, 1693, chap. dern.
ag. 719 et 720, où cet auteur donne, sur
des planches gravées en) cuivre, la forme

et la figure des vaisseaux malabars, et autres indiens.

L'aimant se nomme, en langue malabare, *adircandacalla ;* sa vertu est aujourd'hui reconnue (des Indous) : mais quoique le célèbre M. d'Après, dans son *Neptune français*, prétende que les anciens Indiens connaissaient l'usage de la boussole, je suis d'une opinion contraire, parce que je vois qu'ils naviguaient toujours rasant les côtes ; et si, avant les Ptolémées, ils pénétrèrent dans l'*Egypte*, la *Perse*, l'île de *Socotora*, ce fut au moyen des vents périodiques et de l'observation des étoiles. Beaucoup d'Arabes se rendent encore aujourd'hui, sans le secours de la boussole, dans l'Inde, et viennent par la haute mer. La mer des Indes est, pendant six mois, tranquille, le soleil toujours visible, l'air toujours lucide et ouvert, les étoiles éclairent la nuit, les vents sont réguliers, les courans ont leur cours fixe ; et cela suffit pour venir dans l'Inde sans la boussole. Nous voyons dans Pline (1) que l'affranchi d'*Annius Plocamus* fut transporté, de la sorte, de l'Arabie dans

(1) *Hist. Nat.* (1723) lib. 6, chap. XXII. T. I, *pag.* 323.

[redacted]

Inde; et Strabon (liv. II, pag. 98, 99), aconte exactement la manière de naviguer es anciens Egyptiens et Indiens; il fait oir qu'elle était incertaine, sans direction récise, conduite à force de vent. « Il arriva, est-il dit dans ce géographe, que les gardiens du golfe Arabique amenèrent au roi (*Ptolémée Evergète*), un Indien, qu'ils assuraient avoir trouvé à demi mort, rencontré seul dans un vaisseau; ils ne savaient qui il était, ni d'où il venait, n'entendant pas sa langue. Le roi le confia à des personnes qu'il chargea de lui montre le grec. Lorsqu'il l'eût appris, il raconta, que, comme il faisait voile de l'Inde, il était tombé dans une erreur (de route), et avait trouvé son salut dans ces (parages), ses compagnons étant morts de faim. On le laissa (libre), et il promit de montrer la navigation aux Indes, à ceux que le roi en chargerait. Eudoxus en fut un. Ayant navigué avec des présens, il revint, apportant en retour des aromates et des pierres précieuses »......... En-ite la navigation dans l'Inde étant établie, on y alla par des zéphyrs continuels (des vents réguliers) ».



« rés dans des
« lui-même, au
« distinguer le j
« peller la route
« la mer, sans sa
« dant trois jou
« par une noire
« sont) sans é
possible d'errer
pleine mer, san
les anciens navi
Voyez encore
tions des Indes
anciens Arabes
sole. Croyons d
les conjectures
ron, du P. *Ma*

Chinois, les faisant tourner par toutes les mers, mille ans avant Jésus-Christ, comme autant de baleines de l'Océan. Par la même raison, l'expédition de Sésostris dans l'Inde est fausse. Les vaisseaux de Salomon mettaient trois ans à se rendre dans l'île de Ceylan; ce qui suffit pour démontrer qu'on ne connaissait pas alors l'usage de la boussole (1).

Les ports indiens, appelés *alimougha* ou *tourramougha*, ont leurs commandans, nommés *tourracarer* ou *tourrapadi*, c'est-à-dire seigneurs gardiens des ports, des fleuves et des barques. Ce n'est point une institution moderne. Strabon (liv. XV, pag. 707.) dit que cet

(1) Ce chapitre était déjà sous presse, lorsque la belle *Dissertation* du sénateur *Azuni, sur l'origine de la boussole nautique*, imprimée à Florence en 1795, m'est parvenue. Il y soutient à merveille mon opinion. On doit observer que les *Chinois* ont une véritable boussole nautique, faite avec une aiguille aimantée, mais teinte en rouge; il en existe une au Musée Borgia de Velletri. Comme les Indiens connaissaient depuis les temps les plus éloignés le *Vuchichta*, ou la grande ourse, et les autres constellations que parcourt la lune, et par lesquelles ils comptent les jours du mois lunaire, on ne peut douter de leur habileté dans la navigation et l'astronomie.

office et cette administration existaient déjà chez les Indiens du temps de Seleucus Nicator. « Des Préfets, les uns sont préposés aux « vivres, les autres à la ville, les autres aux « soldats. Parmi ces magistrats, les uns sont « chargés de l'entretien des eaux courantes, « les autres, comme en Egypte, mesurent « les terres et ont la surveillance des réser- « voirs d'eau, qui sont destinés à fournir aux « besoins de tous. »

Parmi les coquillages qui se trouvent sur la côte de Malabar, dans le voisinage de la forteresse de *Collam*, et dans d'autres endroits, est le *hérisson marin*, bien plus grand que celui du Cap de Bonne-Espérance, et de l'Ile de France. Ces animaux s'attachent aux rochers dans la mer, et il faut de la force et de l'adresse pour les en détacher. Ils présentent à la main qui les recueille, des pointes aigues et noires; et avec ces mêmes pointes ils se défendent contre les poissons agresseurs, qui vivant de rapine, tournent autour des rochers pour dévorer le petit peuple marin. Dans la partie opposée à leur dos garni de pointes, ils ont une bouche ou trou rond et poli, par où ils jètent dehors certains filamens, qui leur servent comme de canaux ou trompes, pour atti-

er ou rejeter, comme il leur plaît, l'eau, les ucs, l'aliment, selon qu'ils sont propres ou pré- udiciables à leur subsistance et à leur nour- iture. Quant ils sont remplis des sucs néces- saires, ils étendent ces fibres ou trompes sur e rocher, et l'embrassent avec tant de force, qu'ils y restent attachés sans pouvoir se mou- voir ou être mus. Il faut avoir une main cou- verte d'un gant de peau dure pour les prendre, et dans l'autre un crochet de fer pour les déta- cher du rocher. Quand ils se transportent d'un ieu dans l'autre, les pointes leur servent de rames, et ils nagent paisiblement sur l'eau, comme autant de boules noires, entourées de pointes aigues, qui les défendent sur la route les voleurs et des assassins marins. Plus le vrai philosophe voyage, et plus il trouve lieu et occasion d'admirer et de louer la sagesse infi- nie de Dieu. Elle est aussi grande dans les vers, dans les coquillages, dans les plus petites choses, que dans les plus grandes créatures. *Jérusalem*, *Cramer*, le professeur *Malsiner*, ont puisé dans la nature, et jusque dans ses plus petites parties, des argumens invinci- bles contre nos fous d'esprits philosophiques, pour démontrer évidemment l'existence et la providence d'un Être suprême, qui brille

tant dans les plus vils animaux. Voyez le livre intitulé : *Erste Grunde der naturlichen und geoffenbarten Religion, von Joseph Malsiner*. Augsbourg, 1788, (*Premiers fondemens de la religion naturelle et révélée*, par Joseph Malsiner).

La manœuvre du *nautilus* est plus admirable que celle du *hérisson marin*. Les *étoiles de mer* se trouvent en quantité dans le fleuve ou lac formé par les rivières à l'est de *Cochin*. Ces *étoiles de mer* vivent dans une espèce de société comme les poissons. Rarement en voit-on naviguer une seule et quand elles sont ensemble, elles prennent une route, et une direction déterminée par le vent. Elles cheminent de tout côté, tantôt en gravissant, tantôt en nageant, mais toujours d'un mouvement qui est à peine visible. Elles sont fournies de petites trompes charnues, qui leur servent à sucer les alimens ; on aperçoit ces trompes quand l'animal se tient lui-même sur l'eau, et elles disparaissent dès qu'on le prend avec la main. Elles n'ont point de bouche, ni d'yeux ; et néanmoins elles cherchent parfaitement leur nourriture et leurs compagnes, parce qu'elles sont munies d'un

[redacted]

rand tact (d'une grande finesse dans le toucher), qui supplée à la vue. Il paraît que vers le centre de leurs rayons, il doit y avoir un réceptacle de sucs alimentaires, qui communique avec toutes leurs fibres.

Sur les rochers de mer de *Collam*, il ne manque pas de *glands de mer*, blancs et rouges, d'une couleur d'incarnat très-délicat, toute la case (le *gland* entier), représentant une tulipe naissante et ouverte à moitié. Dans les *tubes vermiculaires* vit un peuple infini d'insectes, tout (entier) paisible, règlé, politique. Chaque insecte a dans ces petits canaux testacés sa maison à part, et cependant unie avec les autres dans un groupe, qui constitue la cité entière. Ils s'enfuient dès qu'on touche à leur habitation, mais ils rentrent en bon ordre, sans se méprendre jamais ni sur la route, ni sur leur demeure. Cette *tubipore* forme une espèce de fleur dentelée, rouge, ou blanche ou jaune, très-agréable à la vue; et tout le groupe ensemble figure une (sorte de) *rose marine* (1).

---

(1) Voyez Marati, *de plantis zoophytis et licophytis; Romæ* 1776, pag. 43.

Parmi les coquillages univales nommés *turbinatæ* (les vis), on trouve à *Collam* le *turbine piedantilio*, la *trompette tubéreuse*, le *cylindre petite trompette*, la petite *nérite* rougeâtre, la grande *toupie*, la *tulipe*, quelques pourpres bouclées (ou ridées), et beaucoup de *buccins*, blancs, noirs, bleux (1). Le grand *buccin* est très-estimé parmi les Indous. Le Dieu *Vichnou* l'a dans ses mains, et soufflant dedans, il (en) sonne et appelle en certains tems la terre, l'eau et les autres élémens, à la génération des choses terrestres. Le buccin et la *nymphœa* sont les symboles de l'eau, de laquelle, dans le système des *Vichnouistes*, naissent toutes les choses venues de la terre, lesquelles sont conservées par l'humide et le chaud. C'est pourquoi Ovide dit dans ses *Métamorphoses*, (liv. I, fab. 8, vsrs 432.) : « La vapeur humide produit « toutes choses, et un accord discordant est « favorable à la fécondation des germes. »

Ce *buccin* du dieu *Vichnou* se nomme *dchanga* ou *tchancou*: cette *nymphœa*, fleur

(1) On voit beaucoup de ces coquillages indiens et africains dans le musée *Borgia* de Velletri.

aquatique

Mercure ou *Hermès* des Grecs. En langue samscrite il se nomme *Jivaga*, c'est-à-dire, *qui anime*, qui donne la vie, la vertu, le sentiment, et l'accroissement à toutes choses. Orphée le nomme *charitér*, parce qu'il anime et nourrit; c'est pourquoi Diodore de Sicile (Tom. I, pag. 20, édition d'Amst.) dit: *Mercure* inventa la culture de l'olivier. De même, suivant les Indous, le dieu *Boudha* inventa, outre beaucoup d'autres arts, la manière de planter et de produire les choses par le moyen de l'eau; c'est pourquoi les Indous disent que *Boudha* est une apparition du dieu *Vichnou*, créateur de l'eau, faite dans la personne de *Boudha* ou d'un *dieu intelligent*, pour créer, nourrir et conserver les choses terrestres. Voyez les pages 61, 62 et suiv. des *Manuscrits indiens* du Musée du cardinal *Borgia* que j'ai éclaircis: j'y ai exposé cette théogonie (1).

---

(1) Pline attribue au *nymphæa* la vertu de rafraîchir. Castor Durante et autres phytologues, disent qu'il ôte les douleurs de la vessie, affaiblit le penchant au plaisir, provoque les règles des femmes, adoucit la stran-



des *naïades* et d
a une figure d
et sa monnaie.]
du roi de *Tra*
lotus, le *bucci*
De cette seule c
inférer quelle es
lâtres indiens,
pour le *nympha*
trois symboles c
naturelle des In

---

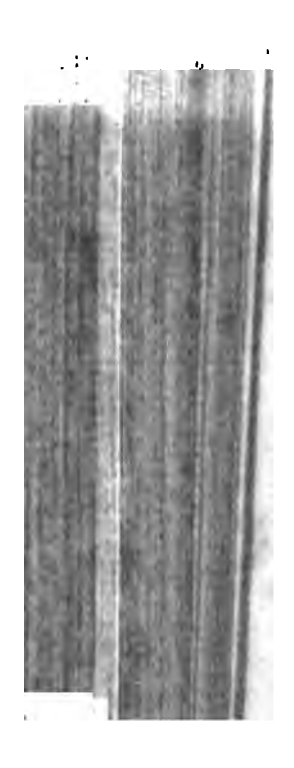
gurie et la gonorrhé
lorsqu'ils tombent. Le
et de là le symbole d
dieux ont formé les
intitulé : *de historiâ*

[redacted]

Les noms génériques des serpens sont, en langue malabare, *pamba*, et en samscrit, *naga*, *sarpa*, *pradaga*, *bhougenga*, *agoui*, *vyala*, *dirchavrchda*, *dchakchouchrava*, *coundali*, *vichadhara*, *etc.*, et son venin se nomme *vicham*, *garalam*, et *kchouela*. Le serpent le plus commun au Malabar, mais qui n'est pas le plus venimeux, est le *nallapamba*, c'est-à-dire, *beau serpent*, ainsi nommé à cause de son *padam*, coqueluchon ou *chapeau*, qu'il porte au cou en manière de deux verres de lunettes brillans : ce sont deux peaux qu'il étend quand il se met en colère, et qu'il replie quand il est tranquille. Il y en a de différentes espèces, comme le *padamoullaven*, qui a le chapeau ou coqueluchon entier des deux côtés ; l'*ottapadaven* qui n'a qu'un seul coqueluchon : le *caytolacourougni*, qui a son *padam*, mais qui est très-petit, et le plus venimeux de cette classe. Les uns sont noirs ; les autres de couleur obscure et verdâtre ; et

---

il tient dans sa main le *dchacra*, ou une petite roue, symbole du *soleil* nécessaire pour produire, concurremment avec l'eau, les choses terrestres ; dans une autre il porte le *buccin* ; dans la troisième, une masse, appuyée sur la cuisse ; dans la quatrième, il tient un diamant, symbole de la richesse et de la fécondité.



et marche s
tourne et
souffle avec
carou, qui
lapambas va
il y en a de
six et de huit
que je l'ai d
gni est le plu
sonnes mord
la férocité et
nobles du co
avec le cœur,
son, et par su
frappées. La
après deux, t
thériaque de

toutes les portes et fenêtres, pour que l'air n'empêchât pas la transpiration. J'examinais attentivement s'il respirait, et si tout le sang était déjà congelé et corrompu. Je me suis convaincu que ce poison rendait le corps froid, et qu'il congelait le sang. Ainsi je commençais par administrer au malade de l'eau chaude, et ensuite deux ou trois doses de thériaque ou d'antidote de Maduré. S'il suait et respirait, c'était un bon signe, et je continuais alors le traitement avec l'eau et la thériaque. Quand le sang était déjà tout corrompu, ma médecine ne réussissait pas; et le malade, avec les lèvres livides et les yeux bleuâtres, avec le visage pâle et obscur, avec tous ses membres gelés, rendait l'esprit. Le sel (l'huile) de *vipère*, l'*eau de Luce* et l'*alkali* caustique (volatil fluor), sont des remèdes plus efficaces, mais qui me manquaient souvent, parce que tous les sels volatils se dissipent facilement dans l'Inde, et qu'il est difficile de les conserver. Les Malabars administrent la racine d'*alpam*, et l'*amel-pori*, réduites en poudre, font des ligatures au membre frappé, et brûlent la blessure avec un fer rouge; mais ce sont des remèdes très-faibles, et un très-grand nombre de person-



médecins disent
remède souverai
et de la *vipère* e
que tous les rem
guérissent ceux
nallapamba ; pa
que j'ai vu qu'ils
ministrés à tems
dire avec confia
examiné attentiv
Lucain, Nicandı
vande ont écrit, j
que le *nallaven*
est le vrai *aspic*
Nicandre décrit
animal) tiennent

---

(1) Allen. *Traité*

« de callosité. Ses yeux étincèlent de flammes « de sang, son cou s'enfle et pâlit; il pousse « des sifflemens terribles quand il est ému « de colère, et vomit une mort certaine. » ucain, (*Phars.* liv. 9, v. 708.) dit: « elle « excita l'aspic au cou enflé, qui, (par sa « piqûre) plonge dans un sommeil (mor- « tel) ». De sorte que le *padam*, ou ces leux peaux *calleuses* et reluisantes, attachées u cou, qui semblent couvrir la tête du *nal- apamba*, sont les deux petites peaux de Ni- andre, que nous appelons *coqueluchon*, hapeau, et les Malabars *padam*. La bles- ure de l'*aspic* est petite et presque invisible, omme celle du *nallapamba;* son venin est oporifique, parce qu'il congèle le sang; son ou s'enfle lorsqu'il combat; il souffle, et onne la mort dans sa colère avec une dent ommée *carou*. La pâleur, la stupeur, le roid du corps, les palpitations, les mouve- ıens convulsifs des yeux, la perte de la vue, s efforts pour vomir, les maux de tête, les vres bleuâtres, tous ces symptômes suivis 'une léthargie mortelle, sont les signes in- ernes et externes du venin de l'*aspic*, ainsi ue de celui du *nallapamba*. L'*ichneumon* des nciens, le *kirri* ou *mangouste* des modernes,



d'*Eléphant*
tures indien
dous, le port
serpent est l
comme le *so*
choses de la t
le vrai symbo
de la *lune*, qu
turelle, dispe
aux créatures
ches philosop
que le serpen
parce que les
gure de cet a
leur couvrait
serpent ne p
dence, puisqu
commande à

Indiens, de l'île d'Eléphante, dont *Niebuhr* a donné le dessin, n'est pas plutôt un symbole de vie et de mort? Faire vivre et mourir est un attribut intrinsèque et connaturel à la divinité et au monarque : et l'on ne peut pas prétendre que les Brahmes ayent voulu dire par cette (figure), que leurs dieux fussent prudens, mais bien (certainement) qu'ils étaient auteurs et arbitres de vie et de mort. Dans l'ancien globe *Farnèse*, astronomique et chronologique, éclairci par Bianchini, l'on voit le serpent sous le globe, avec l'emblème : *Felix temporum reparatio* (*heureux rétablissement des tems*). Qui dira jamais que ce serpent, placé là, soit symbole de la prudence? L'*aspic*, la *vipère*, le *nallapamba*, donnent la mort par leur morsure, mais ils donnent aussi la vie avec le sel volatil, qui se tire de ces mêmes animaux. Nous savons d'ailleurs qu'un serpent coupé en morceaux se meut beaucoup de tems, et que ses esprits vitaux sont très-actifs. Le serpent qu'éleva Moïse fut symbole de vie.

Le cerf, le sanglier, l'oiseau *vechambel*, l'oiseau *dchembotta*, appelé en samscrit *dchagora*, et *paparrao* en portugais, mangent l'*aspic* ou *nallapamba* : ces animaux mangent la

chair (le corps), et non la tête: et nous savons que cette chair entre dans des décoctions pharmaceutiques (1). Le *kirri*, l'χ..., *babhrou* en samscrit, tue l'aspic, mais ne le mange pas. L'amour, la domination et l'avarice ne veulent pas de compagnons. C'est ainsi que le *kirri* ne souffre pas de serpent, parce que celui-ci fait le même métier (que lui), savoir qu'il vole les œufs, mange les souris et les chauve-souris, et que les poussins comme le *kirri*: mais deux voleurs, qui se ressemblent tant par caractère, ne s'accordent point dans le vol et dans la distribution de leur proie. Il y a pourtant entr'eux cette différence, que le *kirri* n'empoisonne pas les poussins quand il (les) vole, comme fait l'*aspic*, qui communique son venin en une nuit à dix ou douze per-

---

(1) Le serpent, nommé par Jonston et Aldrovande *natrix torquata*, la vipère, le lézard vulgaire, le *schinco*, ou le *dchincani* Malabar, le crocodile terrestre, la salamandre, la tortue et la grenouille, entrent dans la *matière médicale* et dans la pharmacie. Voyez la *Zoologie* de Samuel *Dale*, pag. 547. J'ai vu un livre malabar très-curieux qui traite des serpens.

ts, de manière que ces animaux meurent ıns l'espace de deux à trois jours, comme la arriva dans notre jardin, à *Véraple*. 'aspic aime beaucoup le lait et le sucre, et laisse apprivoiser comme un chien ou un ıat. Il suffit pour cet effet de lui donner ıus les jours un peu de lait doux dans un ıse, comme font les idolâtres malabars. Le ·rpent vient ponctuellement à l'heure accoutımée, et se tient docile et tranquille. J'ai u ce jeu plusieurs fois, dans la maison du '*annicare*, à *Véraple*, et je ne suis plus tonné que les prêtres égyptiens fissent, d'un eul coup de sifflet, sortir ces serpens de autel d'Isis, puisque ces animaux s'apprioisent comme les autres; il suffit de ne pas es molester, et de ne pas leur montrer le ıâton, dont ils ont grand peur.

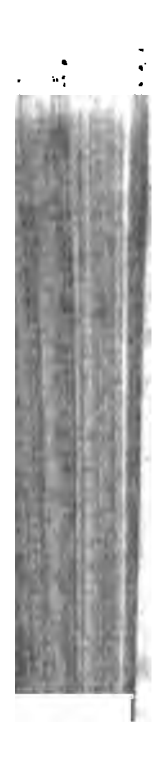
Quand l'aspic paraît dans un jardin, le coq ommence aussitôt à chanter, pour avertir es poussins et les poules. Alors celles-ci se nettent en ordre de bataille, et se défenlent contre ce voleur; comme font aussi es buffles contre le tigre, formant un cerıle, la queue tournée au centre, et les corıes en dehors, pour que le tigre ne puisse ıas trouver par où les saisir. L'aspic aime

l'ananas à cause de l'odeur agréable qu'il exhale ; c'est pourquoi il y a beaucoup de serpens dans les jardins où l'on cultive beaucoup d'ananas. Tous les serpens fuient l'odeur du soufre, de l'ail, de l'oignon, de l'euphorbe, de l'aurone, de l'amrdam, de l'alpam, de la satige sauvage, de la gentiane, de l'assa-fetida, du gingembre, et autres qu'ils ne peuvent supporter.

Les autres serpens venimeux du Malabar sont le vellikettea ou vallouni, appelé serpent à bracelets (serpent manille), parce qu'il a quelques cercles blancs autour de son corps : sa longueur est d'environ deux palmes, et sa grosseur celle du petit doigt de la main ; mais il est très-venimeux, et d'autant plus dangereux, qu'il pénètre dans les appartemens, sous les lits, les chaises et les bancs. Le mandali est un serpent bigarré de taches, que le P. Vincent de Sainte-Catherine appelle improprèment anneaux, étant différens des anneaux décrits au liv. IV, chap. 18 de son Voyage aux Indes Orientales. Le serpent ettadimouken, ou, en portugais, cobra de oito passos (couleuvre de huit pas), qui marche en sautant, faisant des sauts de huit pas, se cour-

bant en cercle. Le *cattapamba*, serpent de saut (sauteur), de couleur blanche, qui lève la tête, et va en avant, faisant un arc. J'ai trouvé de ces serpens sur la montagne de *Maleatour*, où ils vivent couverts de feuilles d'arbres. *Tevi*, petit serpent, fin, rayé, qui ne mord pas. Quand un de ceux-ci est tué, un grand nombre d'autres de son espèce viennent voir le défunt, occupent le terrain, et ne partent point tant que le mort y reste. C'est une chose qui paraît incroyable, et néanmoins c'est un fait arrivé au séminaire d'*Ambalacati*, en présence de trente élèves et maîtres, et dans diverses autres maisons. J'ai voulu plusieurs fois tuer un de ces serpens; mais j'en ai toujours été empêché, ou par des Idolâtres, ou par des Chrétiens, qui me priaient pour l'amour de Dieu, de n'en rien faire, pour ne pas rendre la maison insupportable (inhabitable) par l'arrivée des autres serpens ses compagnons, qui ne la laisseraient pas de deux ou trois jours. Il faut qu'il y ait quelqu'instinct ou quelqu'odeur du serpent mort, qui attire ses compagnons.

Le *malapamba* ou *perimpamba*, serpent des montagnes des Ghâtes, a de trente à qua-

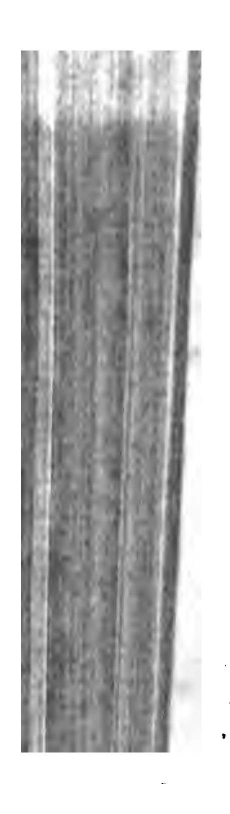


tence, puisqu'à *V*
on en voit mèn
bourgs. Quelque
montagnes dans l
eaux; voyez le F
cité. J'en fis pren
dont je fis présen
La graisse de ces
cuiller, buvant pa
chasse la lèpre; j'e

L'*iroutalakous*
deux têtes, quoiqu
ce fait. *Irou*, deux
pent, gros comme
poule. En portugais
cabeças (couleuv
et en grec, *amphis*

avait deux de ces serpens dans une caraffe : j'en vis un sur la montagne de *Maleatour.* Il a environ un palme ou un palme et demi de longueur, sa couleur est celle d'une feuille sèche ; il marche en avant et en arrière, non pas en se traînant sur la terre, mais élevant une (de ses) têtes, et formant un arc. Quand il mord, il laisse une tumeur, où il dépose son venin ; qui pourtant n'est pas actif, et donne le tems de se pourvoir de quelqu'antidote. Hesychius, Mattiole et Grevin ont mal décrit ce serpent ; et il ne siffle pas, comme le supposent Pittorius et Reusner.

Le *roudhiramandali* est le plus redoutable des serpens du Malabar. *Roudhira*, en samscrit, sang ; *mandali*, orné de belles taches ; ainsi le *roudhiramandali* est le serpent *orné de taches*, et fait sortir le sang du corps humain avec son venin. Lucain l'a parfaitement décrit dans l'endroit cité, *vers.* 812.
« Tous les membres à-la-fois jettèrent au lieu
« de sang, le venin d'un roux ardent ; les lar-
« mes étaient du sang ; par toutes les ou-
« vertures que l'humeur connaît, ruissèle un
» sang abondant ; la bouche, et les narines
« ouvertes en regorgent ; la sueur est rouge ;



che, par le n
corps d'où il
même était u
voyait autre (
corps. Plus de
de remédier à
thériaque, le se
duré, furent in
res après avoir
venin est donc
celui-ci congèle
ramandali le re
dans toutes ses
dehors en bouil
mite au feu. U

(1) Le P. Hanxl
matique, décrit le

premier livre, pag. 185, à l'*Histoire des serpens*, indique quelques remèdes contre le poison, tirés de Pline, d'Avicenne et de Celse, mais que je crois peu efficaces, parce que le sang est difficile à arrêter quand l'ébullition commence, et lorsque les molécules dans lesquelles consiste la vie, ont déjà été toutes attaquées par le venin. Ce serpent est [illegible] des Grecs; il a un autre compagnon appelé le *Polaven*, et non *polaga*, comme dit le P. Vincent de Ste-Catherine de Sienne, au chap. 18, liv. 4, de ses voyages. Le *polaven* a la peau ornée de *pustules*; c'est ce qui l'a fait nommer *polaven*: mais il diffère du *rudhiramandali*, en ce qu'il fait suer le sang par gouttes, tandis que l'autre le fait sortir de toutes les parties.

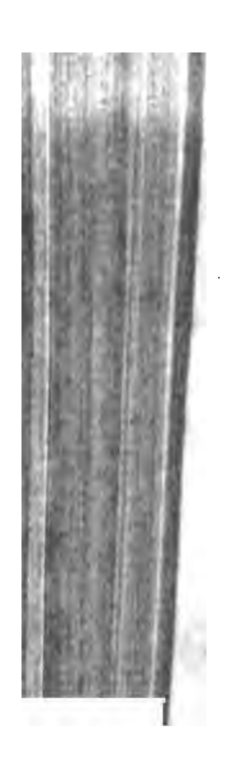
Le *karouvaela* a sur la tête trois bosses ou caroncules calleuses, élevées comme une petite crête; son cou est marqué de trois cercles ou colliers rouges qui en font le tour; il est long d'une coudée, d'un noir éclatant; ses yeux sont enflammés, rouges et fulminans. Il tue d'une certaine distance par son souffle ou sifflement, sans porter aucun coup au corps humain, (lui faire aucune blessure). Il habite les montagnes des *Ghâtes*, et ne



dans la maison
pent paraît do
et ce n'est ni
Bellon, ni le
ne tue pas en
petit serpent
yeux, vue, *co*
enfoncer. Je n'
pent, ni le p
affirmaient qu'i

De même aus
foi, m'ont assu
jeunesse, un dr
gnes des *Ghâtes*
où il dévorait l
ravageait le cha
eut recours au r
mit une pension
trouva un *dcheg*

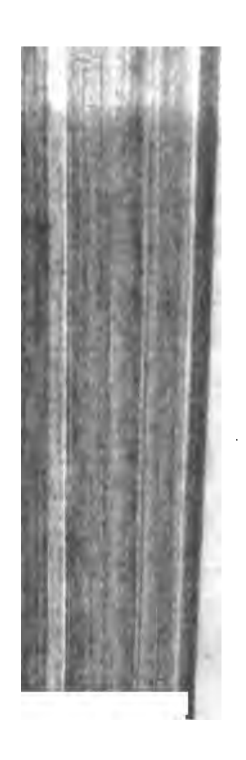
y appliqua (mit) un amas d'herbes simples (de simples) très-odorantes et pénétrantes, pour l'étourdir, et mit le feu au champ de riz et au bois sec qu'il avait préparé. Quand l'arbre où demeurait le dragon, fut attaqué par le feu, l'animal en fureur sortit et commença à se débattre et à répandre son venin : mais il en resta la victime, parce que le *dchego* avait mis le feu à tout le champ, pour que le dragon fût bien entouré, et ne pût pas s'enfuir. Le *dchego* eut une pension du roi, et les habitans devaient, par un décret du roi, lui payer tous les ans une certaine somme de riz pour son entretien. Son petit-fils était encore vivant lorsque je quittai le Malabar. Le dragon avait une queue comme un serpent, deux ailes, la tête avec un bec long et recourbé, des yeux rouges et menaçans; il sifflait quand il s'arrêtait sur un arbre ou dans un pré. J'ai oublié son nom en malabar, mais je sais qu'il veut dire *serpent qui siffle*. Le P. Hanxleden et Biscoping nomment, dans leurs dictionnaires, le dragon, *peripamba*, et *ajagara* en samscrit : mais ce n'est point là le vrai nom du *dragon*; car *peri* signifie grand; *pamba*, serpent; *peribamba*, *grands serpens* des montagnes des



417, lib. 2, cl
P. Scottus, *a*
10. *De variis*
pentibus et dra
alatus in cam
Draco alatus R
alati varii in H

Les *malers* q
Ghâtes, sont de
quent pas avec le
une fois l'an qu'il
visions. J'en ai v
Codamangalam,
nus, hommes et
couvrent les parti
bananier, attaché
tour des reins. O

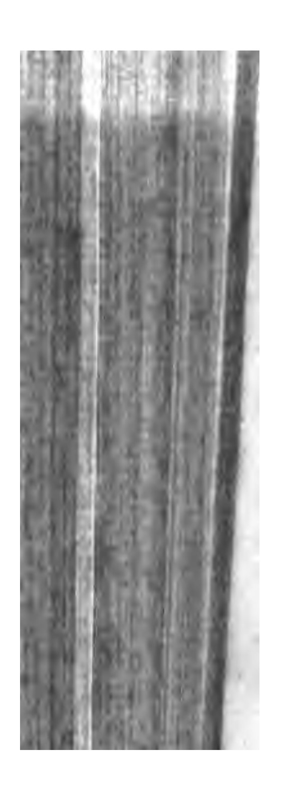
sort du ventre de sa mère avec les autres membres. C'est pourquoi elles vont toutes nues dans les forèts, et ne mettent la feuille de bananier que lorsqu'elles viennent dans les bourgs de la plaine. Les hommes recueillent le miel, la cire, le cardamome, le poivre, différentes herbes médicinales, et le *bezoard* d'antilope. Ils dorment sur les arbres, pour n'être pas assaillis par les tigres, quand ces animaux parcourent les montagnes. Les femmes accouchent seules sans le secours de sages-femmes. Dans leurs huttes, ils ont une pierre qui représente les ames de leurs parens défunts. Ils ont un roi ou chef, qu'ils appellent *Malenrajava*, c'est-à-dire, *roi des petites montagnes*. Ils n'ont ni culte public, ni prêtres: cependant ils ont, comme j'ai dit, un roi, et admettent l'immortalité de l'ame. Tant il est vrai que le gouvernement monarchique, et le dogme de l'immortalité de l'ame, se retrouvent chez les nations du monde les plus barbares, les plus horribles, les plus sauvages. Ces *Malers* connaissent beaucoup d'excellens secrets, de serpens et autres animaux. J'ai eu d'eux le *calmadam* des montagnes, qui est une farine *calcaire* très-diurétique, provenant des rochers, cuite par le soleil,



La majeure
des *Ghâtes*, s
beaucoup sur
parras, c'est-à
blanche, très-d
des maisons. M
roi de France
des rochers forn
décomposé, des
du salpêtre. Mai
clure que ces m
Le salpêtre peu
animaux sans no
tagnes des *Gh*
est naturelle aux
comme plus pes
et la base des m

(chaudes), noires, argileuses, grasses dans certains sites, blanches, stériles dans d'autres. Où se portent les eaux qui descendent des montagnes, elles occasionnent la fertilité, et tout ce qui y contribue. Les forêts et les montagnes sont habitées par les *Malers*, et par les autres Malabars. Quelle nécessité y a-t-il là de conjecturer qu'anciennement il y eût dans ces lieux des colonies antédiluviennes, et de faire des systêmes et des châteaux en l'air ?

Avec les pluies et l'eau des *Ghâtes*, qui inondent quelquefois tout le pays, aux mois de juin et juillet, les serpens des montagnes sont portés dans les fleuves, et des fleuves dans la mer. C'est ainsi que la divine Providence a voulu purger tous les ans ce pays d'animaux si nuisibles, qui le rendraient inhabitable, si Dieu n'y avait pas pourvu. La chaleur et la très-grande humidité du climat, qui donnent naissance à ces bêtes venimeuses, sont corrigées par les tempêtes et les ouragans, qui éclatent sur les *Ghâtes*. Alors commence l'exil des serpens. Ils sont portés à trois, quatre et cinq lieues dans la mer, par la force des courans de l'eau qui s'y décharge. J'en ai vu pendant cette saison



serpent. Cet a
elle est nette,
droits où il tr
charmer par l
agréables, avec
chansons; et je
magique qui p
vu cet enchant
le serpent sorta
des mains frotté
quelconques, et
animal a la vue
quise. Ces sens m
en orgasme, et
avec un petit bât
le *carou*, on le r
cacaler ou *charla*
battre dans les r
tissement au peu

un serpent qui, dans l'opinion des Brahmes, entoure le monde entier, et est symbole de vie et de mort, de la génération et de la corruption de toutes les choses dans le monde, deux moyens par lesquels il se conserve, puisque tout naît et périt pour retourner (recommencer) une autre fois à renaître. C'est là le *tour* Platonique que Pythagore apprit des Mages de l'Inde.

Dans la classe des *zoophytes* ou *plantes animales*, doit se placer l'*ortie de mer*, que quelques-uns appellent *flamma maris* (*flamme de mer*), qui est une masse fongeuse, (spongieuse), ronde, ayant dans son milieu un trou (une bouche), entourée d'une bande pourpre, comme une espèce de petit bonnet. Il y en a de deux espèces dans le lac de *Cochin*, au Malabar, qui nagent comme des *étoiles de mer:* quand on les prend avec la main, elles piquent comme les orties; ce que les Malabars appellent *dchoriounou*. Voyez Charleton, pag. 68, *zoophytorum, sive plant.-animantium classis.*

Des écailles de perles, appelées *mère-perles*, se font les fenêtres dans l'Inde, lesquelles servent au même usage que chez nous les vitres. On les travaille au cap *Co-*

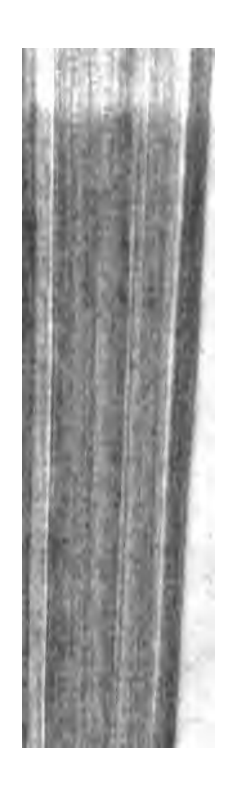


rieure; laquel
faite, mais de l
ou la perle. E
dent au poids
rin leur vente
puisque les hu
fermées ou en
pour une *roup*
qu'après qu'ell
aventure dans c
quelqu'une fou
le gain et l'heu
si, au contrair
perle, l'argent c
Le petit pois
labar, et en sam
son sacré où s'in



poisson, il crut de quarante lieues en longueur. Le *vanda* ou le *scarabée* (escarbot) à deux cornes, appelé *luisant*, est pareillement un animal sacré chez les Indous, et on l'invoque et le loue dans les poëmes. Il bourdonne en volant : delà aussi chez les Grecs on croyait que les dieux parlaient aux hommes par le moyen des scarabées, comme l'observe *Diogène Laerce*. Dans l'Inde, il est le symbole du *soleil*, et, à cause de ses cornes, il l'est aussi de la lune. Voyez le livre 28, page 694 de l'*Hist. nat.* de *Ferrante Imperato*, Venise, 1672, où se trouvent gravés en cuivre différens animaux, plantes et coquillages ; comme l'est aussi, pag. 695, le *Tofus*, boule engendrée dans le ventre de la vache comme le bezoard, et que j'ai vue souvent au Malabar. Ce *tofus* est un antidote contre le poison, mais non pas si puissant que le bezoard de l'antilope à bezoard dont j'ai parlé plus haut.

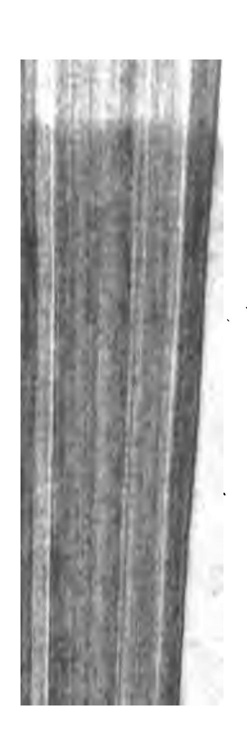
Le serpent *annali*, décrit par le P. Vincent de Sainte-Catherine, s'appelle *serpent des bœufs*, parce qu'il se trouve dans les étables. La *dchera* est le *serpent des souris*, parce qu'il les mange. Le *nirmandali* ou *nircoli* est



FIN DU LIVR

FAUTES A CORRIGER
pour le tome I.

Pag.	lig.		
8	16	perystiles. . . *lisez*	péristyles.
14	13	de Gâtes.	des Ghâtes.
32	25	francofunti	*Francofurti.*
34	25	Nieburb.	Niebuhr.
39	dern.	*tshona*	*tchona.*
40	14	*thsovanaru*	*tchovanaru.*
ib.	17 et 21	*Thsolamandala*	*Tcholamandala.*
ib.	19	*thsola*	*tchola.*
ib.	21	*thsolamandala.* . .	*tcholamandala.*
45	11	*Ottoncotta* ou *Ottoncottey.*	*Ottoucotta* ou *Ottoucottey.*
ib.	14	*pondon*	*pondou.*
ib.	pénult.	*Tironpati* . . .	*Tiroupati.*
47	2	la rivière. *Paler* . .	la rivière *Paler.*
ib.	22	*Vilanour*	*Villanour.*
48	14	*Tanjaonr.*	*Tanjaour.*
ib.	16	*Turangabouram* . .	*Tourangabouram.*
ib.	23	*Tiroumaladevaram* .	*Tiroumaladevasam.*
ib.	25	*Tiremalavaren.* . .	*Tiremalevasen.*
50	6	*Vichnon*	*Vichnou.*
ib.	17	Loriston	Lauriston.
51	17 et pén.	*Tsholamandala.*	*Tcholamandala.*



ib.	19	Nisam e
ib.	24	Trichin
96	11	Padnam.
97	6	de Ghâte
98	5	Narasing
99	17	Vichnou
100	17	téogonie
101	8	*binbam*.
103	16	Thiane.
105	6	pris . .
106	14	brillante
115	15	de ce qui.
116	18	au seigneu
117	21	Parvadi de
118	14	*effacez ces* plutôt q nom inv

Pag.	lig.		
122	3	Yamblique . . *lisez*	Jamblique.
ib.	17	la religion.	religion.
124	1	composée aujourd'hui d'environ.	On y compte aujourd'hui environ.
ib.	17	appris	apprise.
126	*dern.*	et de l'état.	et l'état.
127	10	délicieuse.	délicieuses.
ib.	*ib.*	plane	unie.
128	5	d'Aleppo	d'Alep.
133	17	malams.	moulams.
134	14	sel de nitre	salpêtre.
139	13	cercles.	anneaux.
140	2	chers.	cher.
144	21	cemboucacha.	dchemboucacha.
145	17	Etiopie.	Ethiopie.
149	13	et royaume.	et le royaume.
150	12	mercantil.	mercantile.
151	15	Toullarourajah. . .	Toullasourajah.
154	10	Delacroze.	La Croze.
ib.	18	*Tommasa.*	*Thomas.*
156	8	*effacez le mot* Calamine.	
161	3	Vichnon	Vichnou.
162	11	Servius. Tullius. .	Servius Tullius.
165	25	Kartignea.	Kartiguéa.
174	23	*effacez le mot* je.	
179	11	*Malangar.*	*Malangara.*
185	15	*effacez le mot* en.	

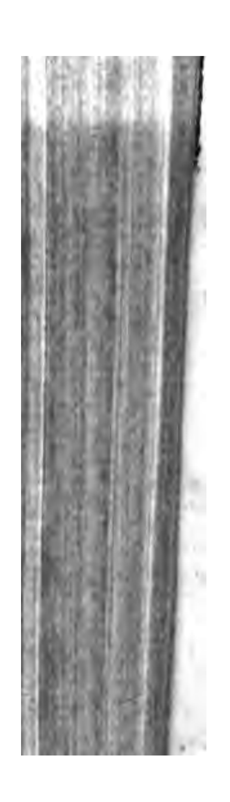


196	12	*Acima* .
197	8	Pitagori
198	4	Carimba
200	16	que Dion
		siue).
201	3	Padmana
ib.	13	seraient
203	18	Ettonnan
204	10	Banians
ib.	11	fière. . .
ib.	12	Dchereole
ib.	20	Atergati .
205	21	Velletre . .
ib.	24	Callimque
206	4	Parvidi. .
ib.	9	Callineaqu
207	21	Cadatotoun
209	10	51. . . .

[redacted]

Pag.	lig.			
221	18	Ciovare . . .	*lisez*	Dchovare.
223	1	Achtamiciare . . .		Achtamidchare.
224	1	Panntora.		Pountora.
225	24	Pasamba		Paramba.
ib.	*ib.*	lithurgique		liturgique.
227	7	Tricicur		Tridchour.
ib.	24	Vettarajahva . . .		Vettatarajahva.
231	7	Palacaticeri. . . .		Palacatidcheri.
ib.	10	Codounlagor, . . .		Codonngalour.
235	10	Malayaib.		Malayala.
239	11	Dchoucam		Dchonncam.
ib.	23	Calicoulan		Calicoulon.
240	3	Coleci		Coledchi.
242	20	Taprobano		Taprobane.
ib.	22	Carolarnbae		Carolaruba.
243	6	est parvenu à		a tâché de
244	4	*effacez le mot* et.		
248	6	pyrates		pirates.
ib.	12	allusions		alluvions.
249	4	coq des jardins		costus.
ib.	5	onix.		onyx.
250	9	bérilles		béryllès.
ib.	12	*Giornal de*		*Giornale de'*.
251	4	Istaspe, ...		Hystaspe.
ib.	13	Elleatée.		Hellesthée.
ib.	19	Scilax de Carinde.		Scylax de Cariande.
254	7, 16 et 22	Barigaza .		Barygaza.





270	1	Concom
ib.	4	Tiroumoı
ib.	18	Tiroubad
ib.	25	tes . . .
275	7	poligamie.
277	7	Coleci . .
ib.	26	*Conicous* .
278	1	Coliaces .
ib.	*ib.*	Coleci . .
ib.	9 et 18	Coleci
279	2	Coleci . .
ib.	18	vinreut. .
282	8	Coleci . .
ib.	22	Salabah. .
285	23	Pamélins .
ib.	26	*Letam* . .
294	20	poing. . .
302	20	*après le mot*
		rins. la ca

Pag.	lig.		
312	*pénult.*	Alaugatta, *lisez*	Àlangatta.
313	21	Naudielette. . . .	Nandielette.
ib.	23	Canateri... Codaceri.	Canouteri... Codadcheri.
316	18	aurait duré plus long-temps.	aurait été plus heureux.
317	15	leurs parens mêmes.	leurs pères et mères.
324	18	côte.	côté.
325	19	*après* affable, *ajoutez* sobre.	
337	22	*Sampourodi*. . lisez	*Sampradi*.
341	9	scieuces.	sciences.
345	10	*Sarvidiariacaren* . .	*Sarvidicariacaren*.
ib.	14	*Ambaloupoucha*. . .	*Ambalapoucha*.
ib.	16	*Sadhonam*.	*Sadhanam*.
349	19	*Viradchangalam*. .	*Viradchangala*.
352	*dern.*	Lauzi	Lanzi.
353	9	Le règne.	Le trône.
354	9	noms.	dieux.
363	20	lo.	la.
369	22	Zand-avesta. . . .	Zend-avesta.
372	15	*parrixoum*.	*parrikoum*.
ib.	18	*après* regnent *mettez une virgule*.	
373	22	*chathta*.	*chachta*.
374	1	*effacez le mot* qui.	
377	13	leur.	sa.
378	4	*Elène*.	*Hélène*.
379	21	Tattata.	Totteta.



399	1	ou *porroc*
ib.	11	rarement
ib.	12	presqne .
400	15	dépeuplen
406	18	maintenai
407	12	timon . .
408	23	antelope.
418	23	colériqne.
420	1	révérentiss
ib.	23	*Mythra* . .
423	19	volatils. . .
425	16	bisulque. .
426	1	amphybies
ib.	9	ἰχνούω . .
ib.	21	volatils . .
431	13	voulait . .
435	7	Thomaturge
436	22	*Vadouda* . .



Pag.	lig.			
439	24	*Samolbava.*	lisez	*Somolbava.*
ib.	25	*Saïdavadahini*		*Saïdavahini.*
447	11	*Betrage*		*Beytræge.*
ib.	17	chaire.		chair.
448	1	*cadelcoudina.*		*cadelcoudira.*
452	11	*napello*		*napel.*
455	13	passé		avancé.
ib.	23	*péricol.*		*pérical.*
463	pén.	*licophytis*		*lithophytis.*
466	1	*Chica*		*Chiva.*
472	23	*poissons*		*poisons.*
476	13	voler.		vol.
ib.	21	*schinco*		scinque.
480	24 et 25	*amphisibœna.*		*amphisbœna.*
484	1	s'écoulent.		rendent le sang.
487	dern.	*peribamba.*		*peripamba.*
494	16	veudues		vendues.

